

Un projet trinational pour et
avec les professionnels des quartiers populaires.

Martin Becker, Constanze Dunst, Jutta Guhl, Sandra Janett, Bruno Michon

CO-FINANCÉ PAR:



Fonds européen de développement régional
(FEDER)
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung
(EFRE)



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



table des matières

1. Mot de bienvenue	11
2. Introduction	21
3. Présentation du premier projet transfrontalier sur le développement social urbain	25
4. Plan de recherche	39
4.1. Objet du projet MARGE	41
4.2. Objectif du projet MARGE	43
4.3. Problématique du projet de recherche	45
Participation des habitants	45
Coopération entre les administrations, les associations et la population	45
Mixité sociale et rénovation urbaine	45
Travail avec les jeunes et prévention de la radicalisation	46
4.4. Méthodologie de la recherche	46
La recherche-action	46
Opérationnalisation de la recherche-action	47
L'analyse	50
Les outils de la recherche	51
Interprétation	52
4.5. Description des mesures, et des instances du projet MARGE	54
5. Textes de référence	61
5.1. Innovation sociale et bonnes pratiques : Les échanges transfrontaliers comme opportunité ?	63
5.2. Participation et engagement dans la vie publique	83
5.3. La coopération entre administration publique, organisations et population	119
5.4. Ségrégation résidentielle et mixité sociale dans les quartiers défavorisés	129
5.5. Prévention de la radicalisation dans le Rhin supérieur, un phénomène, deux extrêmes, trois pays	147
6. Quartiers et projets	159
6.1. Quartiers et projets français du projet MARGE	165
Meinau-Neuhof: Description du quartier et projets	166
Port du Rhin: Description du quartier et projets	176
Saverne: Description du quartier et projets	188
6.2. Quartiers et projets allemands du projet MARGE	201
Haslach: Description du quartier et projets	200
Kreuzmatt: Description du quartier et projets	210
Weingarten: Description du quartier et projets	218
6.3. Quartiers et projets suisses du projet MARGE	227
Klybeck-Kleinhünigen: Description du quartier et projets	228
Pratteln: Description du quartier et projets	236
Suhr: Description du quartier et projets	244

7. Matrix	259
8. Ce que l'échange transfrontalier apporte à l'innovation sociale - Résultat d'une recherche-action trinationale	165
8.1. L'échange transfrontalier : Obstacles et frontières	271
Des frontières bien réelles	272
Recherche trinationale, le risque du nationalisme méthodologique	273
Impliquer des quartiers dans un programme européen : constats, difficultés et aléas	274
8.2. Communauté transfrontalière et reconnaissance : de l'effet de l'échange transfrontalier sur les quartiers	275
L'émergence d'une communauté transfrontalière	276
Un levier de reconnaissance	279
8.3. Le regard de l'Autre comme levier d'innovation : participation des habitants et rapport de confiance	282
La place des habitants : ce qui va de soi et ce qui ne se pense même pas	282
Le rapport de confiance comme organisation sociale de l'interdépendance	284
Rapport de confiance et participation des habitants en France, en Allemagne et en Suisse	284
Des rapports de confiance différenciée	286
8.4. En guise de conclusion : quelle innovation sociale pour quel échange transfrontalier ?	290
MARGE un projet expérimentiel	291
Un temps limité pour mesurer les effets des transferts sur la transformation des pratiques	291
Leadership et Autonomie	292
Un projet d'innovation pour des quartiers innovants ?	292
8.5. Recommandations pour un échange transfrontalier durable	294
9. Glossaire	303



1. Mot de bienvenue

Mot de bienvenue France

La politique de la ville est une singularité française par sa dimension interministérielle, et partenariale. Les 1500 quartiers prioritaires, déterminés par la loi, bénéficient de tous les dispositifs mobilisables dans chaque ministère.

La démarche engagée dans le projet Marge a permis de questionner les formes d'intervention sociale en France, en Suisse, en Allemagne, d'échanger des bonnes pratiques et d'aller à la rencontre des femmes et des hommes qui tentent de construire des réponses avec les habitants.

L'Etat français et plus particulièrement la préfecture du Bas-Rhin s'est très vite engagée dans le projet MARGE. Tant financièrement que par la mise à disposition de trois délégués du préfet à la politique de la ville, cet engagement a permis de faire découvrir le modèle français aux partenaires suisses et allemands mais aussi à s'inspirer des pratiques étrangères en matière de participation des habitants par exemple. Le point commun de ces échanges a été de constater que „pour que chacun ait une chance, c'est bien la mobilisation de tous qu'il faut créer“.

Nous souhaitons que la dynamique engagée dans MARGE puisse perdurer au-delà du projet et au-delà des neuf territoires impliqués dans le projet afin que l'Europe devienne une réalité pour tous les quartiers.

Nadia Idiri

– sous-préfète en charge de la politique de la ville – Préfecture du Bas-Rhin

Mot de bienvenue Suisse

La nouvelle visibilité

Comment s'approcher au plus près du cœur social d'une ville ? En s'intéressant à ses quartiers. Car c'est dans le quartier (et également dans d'autres lieux de travail, de services et de loisirs) que le vivre ensemble se réalise. C'est là que se vit et s'expérimente le quotidien, dans cet espace circonscrit. C'est ici qu'on ré-expérimente constamment les règles et les limites, c'est là qu'on les pense. C'est aussi là qu'on développe de nouveaux milieux et modes de vie, ou du moins, que se mêlent différents mondes.

Pour percevoir le quartier comme une tranche vivante de la ville, un lieu où on aime vivre, il faut des habitants et des habitantes qui s'intéressent à leur environnement, et qui apportent leurs idées au niveau local. Pour que ces idées débouchent sur des projets concrets, il est indispensable d'avoir des structures adaptées. Il faut également un soutien financier, mais aussi, surtout, des réseaux de personnes et d'institutions. Pendant trois ans, le projet Marge a montré de manière exemplaire comment les interactions de différents acteurs peuvent favoriser durablement une meilleure qualité de vie et une cohésion de quartier.

MARGE a permis de jeter un regard approfondi au-delà des frontières d'un pays et sur des quartiers moins connus de la région du Rhin Supérieur. Les problématiques soulevées dans ces quartiers présentent de nombreux points communs : les défis quotidiens d'une population hétérogène et moins privilégiée que celle des autres quartiers, la nécessité de logements adaptés à tous les besoins, et les perspectives d'avenir des jeunes et des enfants n'en sont que quelques exemples. En revanche, la manière d'aborder ces problématiques et les solutions éventuelles sont à chaque fois différentes, et c'est justement sur ce point qu'intervient MARGE. L'École Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale de Strasbourg, la Katholische Hochschule de Freiburg et la Fachhochschule Nordwestschweiz ont créé une plateforme qui permet aux participants du projet de connaître les acteurs du développement social urbain de neuf quartiers, d'échanger avec eux et, ainsi, de profiter de leurs expériences. Un des principes fondateurs de Marge a été, dès le début, la composition des groupes de participants : ainsi, des habitants et habitantes actifs et actives dans leur quartier de manière bénévole, des employés des administrations et des membres d'organes exécutifs ont chacun apporté leur point de vue, et ont pu, ainsi, améliorer la compréhension mutuelle.

Le toolkit que voilà permet de servir au mieux, et durablement, le leitmotiv de MARGE : « Explorer la diversité – créer l'innovation ». Les conclusions seront diffusées, et les effets de MARGE se prolongeront au-delà de la fin officielle du projet. Ce toolkit montre la diversité des méthodes et des approches et propose des solutions et des inspirations pour transposer avec succès des projets dans le domaine du développement urbain intégré. Parfois, cela nécessite un certain « travail de transposition », puisque chaque méthode ne peut être transposée directement à une problématique, en raison des différences de cadres structurels. Mais le projet bilingue MARGE a montré que ce sont justement ces prestations de traduction qui pourraient être une plus-value. Pour que MARGE réussisse, il a fallu bien s'écouter et constamment redemander ce que l'on entendait exactement par telle ou telle dénomination ou activité décrite, pour pouvoir, finalement, la transposer à son propre contexte.

Pendant plus de trois ans, MARGE a permis des contacts précieux, et des réseaux ont pu se monter. Désormais, il incombe aux différents acteurs impliqués de maintenir la flamme, pour que de nouveaux intéressés puissent aussi profiter de ces expériences. A Bâle et dans le quartier Klybeck-Kleinhüningen, impliqué dans MARGE, nous nous réjouissons également de futures visites, tout comme nous continuerons de suivre avec plaisir le développement des quartiers et des projets à Strasbourg, Saverne, Kehl, Freiburg, Pratteln et Suhr.

Lukas Ott,

Directeur du développement du canton et de la ville, canton Bâle-Ville

Mot de bienvenue Allemagne

Avec le projet MARGE, le Rhin Supérieur dispose désormais d'un véritable projet phare dans le domaine de l'intégration, de l'égalité des chances et de la perméabilité sociale, car il a réussi à mettre en réseau de manière pérenne les acteurs les plus importants du développement social urbain de quartiers français, allemands et suisses.

Les régions frontalières deviennent des espaces de vie commune et se démarquent par une créativité particulière, à partir du moment où on encourage l'échange comme il se doit et où on saisit l'opportunité. Cela est rendu possible quand on réussit à réunir des habitants, des professionnels et des acteurs locaux qui sont prêts à témoigner de leurs expériences (bonnes et moins bonnes), avec l'objectif de découvrir les meilleures idées et approches, d'en discuter et, enfin, de les réutiliser dans leur pratique.

Grâce au soutien européen, sous l'égide du programme INTERREG Rhin Supérieur, cela fait déjà 25 ans qu'a été conclu le regroupement des sept établissements supérieurs de travail social, qui a réuni plus de 1000 étudiants et apprentis sur la base d'un programme d'études commun.

C'est exactement comme cela que fonctionne l'Europe, car on ne peut décréter la coopération transfrontalière. Comme avec le projet MARGE, cette coopération existe, portée par des hommes et des femmes animés de fermes convictions et heureux d'œuvrer ensemble et de trouver un consensus, convictions pour lesquelles on peut, ici dans le Rhin Supérieur, remercier aussi des humanistes comme Erasme de Rotterdam, dont la philosophie nous a montré la voie jusqu'aujourd'hui.

Les initiateurs du projet savent que cela ne suffit pas. Ils voulaient ouvrir des portes et jouer les éclaireurs. Le succès (durable) ne sera au rendez-vous qu'une fois que les décideurs, les organes exécutifs et législateurs seront effectivement prêts à améliorer le cadre général. Dans le traité d'Aix-la-Chapelle, la France et l'Allemagne permettent de développer des solutions particulières, quand il s'agit d'expérimenter de nouvelles méthodes. C'est pourquoi les acteurs de ce projet, qui ont donné vie à leur engagement en faveur de la coopération de manière impressionnante et avec enthousiasme, méritent que les propositions de « bonnes pratiques » puissent être mises en œuvre et réalisées.

Ces jours-ci émerge dans la Région métropolitaine trinationale du Rhin Supérieur (dotée de 6 millions d'habitants) la stratégie 2030, qui constituera le fondement du programme opérationnel INTERREG VI. Au-delà de la politique, de l'économie et des sciences, les préoccupations de la société civile en seront un facteur déterminant. Pour cette raison, je suis sûr que le travail commun entamé dans le cadre de MARGE aura encore sa raison d'être à l'avenir et saura perdurer.

Nous saluons et remercions tout particulièrement les porteurs de ce projet et tous les professionnels impliqués.

Jürgen Oser,

Ancien Directeur du service «Coopération transfrontalière et des Affaires européennes» du Regierungspräsidium Freiburg.



2. Introduction

Introduction

L'Ecole Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale de Strasbourg, la Katholische Hochschule de Freiburg et la Hochschule für Soziale Arbeit der Fachhochschule Nordwestschweiz sont heureuses de vous présenter ce toolkit, fruit d'un travail de coopération de trois ans entre neuf quartiers et communes de la région du Rhin supérieur. Le projet MARGE à l'origine de ce travail a nécessité l'implication sans faille de partenaires des administrations, du travail social et des habitants de ces quartiers. Sans leur engagement et leur enthousiasme, cet ouvrage n'aurait jamais pu être publié.

Selon nous, tout au long des échanges intensifs par-delà les frontières, le projet MARGE a permis de rapprocher les acteurs du développement social urbain des trois pays. Grâce à la possibilité de réaliser de nouvelles expériences, des processus d'innovation sociale sont apparus dans les quartiers et une communauté transfrontalière de professionnels et d'habitants ont vu le jour. Le projet a permis de rendre concrète la devise de l'Europe « Unis dans la diversité » pour des quartiers défavorisés, souvent très éloignés de cette même Europe.

Nous espérons que ce toolkit permettra à de nombreux autres quartiers français, allemands et suisses de profiter du travail pionnier des quartiers français du Port du Rhin et de la Meinau à Strasbourg et de la ville de Saverne, des quartiers allemands de Weingarten et de Haslach à Freiburg im Breisgau et de la Kreuzmatt à Kehl ainsi que des communes suisses de Suhr et de Pratteln et que du quartier de Klybeck-Kleinhüningen de Bâle.

Le projet MARGE a été rendu possible par le soutien financier du Fonds Européen de le Développement Régional dans le cadre du programme INTERREG V Rhin Supérieur, de la Confédération suisse dans le cadre de la nouvelle politique régionale et des cantons de Bâle-ville, de Bâle campagne et de l'Argovie. Nous remercions aussi tout particulièrement la Région Grand Est, la préfecture du Bas-Rhin, la ville de Strasbourg, la Fondation Entente Franco-allemande et l'Eurodistrict Strasbourg Ortenau pour leur soutien financier.

Dans ce toolkit vous trouverez tout d'abord une présentation du projet MARGE (Chapitre 3), puis une présentation de la méthode de recherche déployée tout au long du projet (Chapitre 4). Les résultats de cette recherche seront présentés dans le chapitre 8.

Le développement social urbain interroge un grand nombre de thématiques sociétales. Le travail de coopération trinationale a nécessité une réflexion autour de ces grands thèmes pour repérer les spécificités de leur traitement dans chacun des pays. C'est pourquoi nous proposons quelques réflexions comparatives autour des thèmes de l'innovation, de la ségrégation, de la participation des habitants et de la coopération entre les administrations, les acteurs locaux et les habitants dans le chapitre 5.

Le projet MARGE s'appuie fortement sur l'implication et l'action des partenaires de terrain. Cette orientation pratique est à l'origine du choix de la méthode de la recherche-action. C'est pourquoi la description des neuf quartiers impliqués ainsi que la présentation des méthodes et des outils qu'ils développent occupent une place importante dans cet ouvrage. Dans le chapitre 6, le lecteur trouvera une présentation des projets présentés, visités et réfléchis dans le cadre du projet MARGE. Une de nos préoccupations majeures fut de permettre à de nombreux acteurs de s'emparer et de transférer ces projets. C'est pourquoi une partie « conseil pour le transfert » vous est proposée pour chacun des projets présentés. Cela permettra aux professionnels des administrations et de l'intervention sociale des trois pays de s'inspirer de ces « bonnes pratiques » pour développer de nouveaux projets innovants dans leurs quartiers. Les contacts recensés pour chacun des projets facilitent la possibilité d'une prise de contact et permettront ainsi d'élargir la « communauté transfrontalière » initiée dans MARGE. Enfin, un glossaire franco-allemand du développement social urbain est proposé dans le dernier chapitre (chapitre 9) afin de faciliter les échanges transfrontaliers.

Parce que dans tout projet transfrontalier apparaissent des spécificités nationales, le lecteur trouvera différentes formes d'écriture, particulière à chaque auteur. L'ensemble des textes rassemblés ici engagent la responsabilité de leurs auteurs respectifs. Les droits d'auteurs pour les photos, les schémas et les images ont été vérifiés par les auteurs. Le présent ouvrage existe sous format papier et sous format numérique afin d'assurer la diffusion la plus large possible.

Nous remercions Carina Müller pour la mise en page et le graphisme. Merci à elle pour ce beau travail ! La production du toolkit a de même nécessité de dépasser les frontières linguistiques. Pour les traductions et les corrections, nous remercions Déborah Liss, Ursula Wider-Gürtler, Manuel Mehne et Rudi Wagner (a.k.a. le passeur de frontières).

Strasbourg, Freiburg, Muttentz, juin 2019

Martin Becker, Constanze Dunst, Jutta Guhl, Sandra Janett, Bruno Michon pour le groupe de pilotage du projet MARGE



3. Présentation du projet transfrontalier sur le développement social urbain

○ Qu'est-ce que MARGE ?

Présentation du premier projet transfrontalier sur le développement social urbain

La région du Rhin supérieur est une région riche et très urbanisée dans laquelle de nombreuses inégalités territoriales coexistent. Parmi celles-ci, la présence de quartiers marginalisés en périphérie des grandes métropoles pose des questions de mixité et d'intégration sociales ainsi que d'égalité des chances aux sociétés française, allemande et suisse.

Pour répondre aux défis posés par ces quartiers, l'État et les collectivités territoriales des trois pays (niveau régional, départemental et communal) développent depuis de nombreuses années des programmes de développement social urbain. Ces programmes sont portés par les administrations publiques et s'appuient sur des actions visant par exemple à améliorer le travail en réseau et en partenariat entre les administrations, les acteurs locaux et les habitants, à favoriser la mixité sociale et la participation des habitants ou à travailler sur l'intégration sociale des jeunes. Ces actions sont portées et financées par l'État et les collectivités territoriales en partenariat avec le secteur de l'intervention sociale qu'elles portent et/ou financent et par les habitants.

Malgré la similitude des défis vécus par ces quartiers et des actions publiques qui les visent, les administrations compétentes dans le développement social urbain méconnaissent très largement ce qui se fait dans les deux autres pays du Rhin supérieur. Distants parfois seulement de quelques centaines de mètres (Kreuzmatt à Kehl, Port du Rhin à Strasbourg par exemple), ces différents acteurs publics ne se connaissent pas et ne peuvent profiter des potentiels d'innovation de leurs voisins. Pour les quartiers frontaliers, la problématique est d'autant plus importante que les populations transitent d'un pays à l'autre.

Jusqu'à aujourd'hui, il n'existe ni des structures de proximité permettant la coopération transfrontalière entre les acteurs du développement social urbain, ni de projets d'envergure permettant le transfert de méthodes et de techniques.

Un projet issu d'un long partenariat entre Ecoles de travail social

Le projet MARGE est né d'un long partenariat entre L'ESEIS (Ecole Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale de Strasbourg), la Fachhochschule Nordwestschweiz et la Katholische Hochschule de Freiburg. Parmi les projets précurseurs, le projet RECOS est certainement le plus innovant et le plus durable. RECOS est un partenariat entre 6 Ecoles supérieures en travail social du Rhin supérieur (parmi lesquelles les trois Ecoles porteuses du projet MARGE). Par le biais d'un projet INTERREG II et III un programme de formation trinationnel permet depuis plus de 20 ans aux futurs travailleurs sociaux de se rencontrer et d'être formés côté à côté grâce à des séminaires, des stages et des modules communs. Les étudiants qui réussissent l'ensemble des modules obtiennent un certificat trinationnel. Plus de 1000 étudiants ont profité de ce programme depuis sa création¹.

¹ <http://www.estes.fr/international/recos>

L'ESEIS (Ecole Supérieure de l'Intervention Sociale de Strasbourg), la Fachhochschule Nordwestschweiz et la Katholische Hochschule de Freiburg ont de leur côté développé un projet dont l'objectif était d'étudier le besoin transfrontalier d'une action sur le développement social urbain. Durant un an, des professionnels de l'intervention sociale actifs dans plusieurs quartiers allemands, français et suisses se sont rencontrés, ont pu échanger et faire visiter leurs quartiers. Ces rencontres, plébiscitées par les participants, furent l'occasion de découvrir la richesse et la diversité des projets et des actions développés dans les quartiers, mais aussi de constater l'absence presque totale d'échange et de mobilité entre professionnels et habitants au niveau du Rhin supérieur. Malgré la similarité des situations, aucun projet européen n'a jamais cherché à comparer et diffuser systématiquement les bonnes pratiques du développement social urbain dans les quartiers marginalisés du Rhin supérieur.

Parmi les défis communs relevés dans ce premier projet, la coordination entre les administrations publiques responsables des programmes de développement social urbain et la société civile est unanimement considérée comme fondamentale et souvent problématique. Il existe ici, au niveau transfrontalier, un véritable réservoir de solutions qui n'attendent qu'à être connues, systématisées et transférées. Un autre défi est l'absence de mobilité des professionnels d'une part, mais aussi des habitants qui ne conçoivent pas la région du Rhin supérieur comme une ressource. La longue expérience des établissements de formation en matière de mobilité transfrontalière des étudiants gagnerait à être étendue aux professionnels en poste et aux habitants des quartiers dans une optique de formation continue et d'échange de bonnes pratiques.

Au niveau de la recherche et de la science, le même constat peut être fait, bien que chaque établissement de formation partenaire du projet ait une expertise sur le sujet, aucune synergie n'a jamais été trouvée – ni cherchée – pour développer un véritable pôle de compétences transfrontalier sur le développement social urbain. Ce pré-projet a cependant permis de renforcer un partenariat fort sur la problématique du développement social urbain qui doit à présent s'institutionnaliser pour devenir un véritable laboratoire d'expertise transfrontalier.

Cette longue coopération a permis de poser les bases du projet MARGE.

Un projet trinational par et pour des professionnels des quartiers marginalisés

Les objectifs du projet MARGE

Le projet MARGE poursuit 3 objectifs.

- Un **objectif pratique** pour les acteurs des quartiers impliqués dans MARGE:

« Promouvoir l'échange transfrontalier pour permettre le transfert de projets innovants dans les quartiers . »

- un **objectif pédagogique** pour l'ensemble des acteurs du développement social urbain des trois pays :

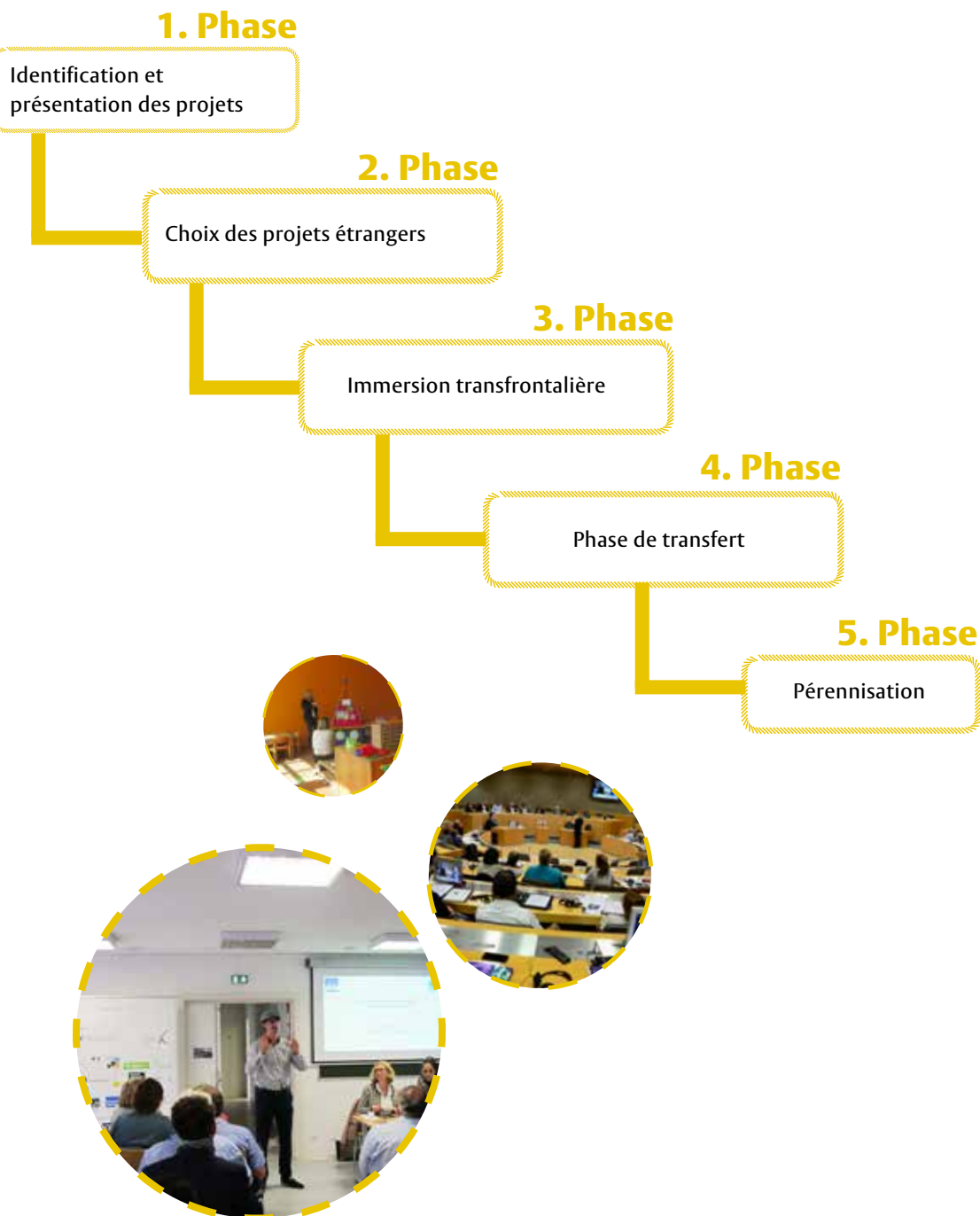
« développer les compétences transfrontalières des professionnels du développement social urbain par la diffusion des savoirs et des expériences issus du projet par le biais d'un toolkit et d'un programme de formation continue. »

- un **objectif scientifique** pour faire avancer la recherche sur l'échange transfrontalier et l'innovation sociale.

« Comprendre comment l'échange transfrontalier influence l'innovation sociale dans les quartiers »

MARGE, un projet impactant les quartiers

La partie opérationnelle de MARGE, dont l'objectif était de promouvoir le transfert de projets innovants dans les quartiers, s'appuie sur 5 étapes :



1.

La première phase du projet a permis à chaque quartier d'identifier des projets répondant à la question « A votre avis quels sont les projets, les méthodes et les techniques que vous menez qui pourraient intéresser les partenaires étrangers ? » Chacun des projets identifiés a ensuite été présenté sous la forme de vignette et traduite dans la langue étrangère. L'ensemble de ces vignettes fut présenté aux professionnels qui ont pu manifester leur intérêt pour l'une ou l'autre d'entre elles.

2.

Dans un deuxième temps, de retour dans les quartiers, chaque focus-groupe (rassemblant l'ensemble des personnes impliquées dans le projet au niveau de chaque quartier) a eu l'occasion de mettre en lien les besoins de leurs quartiers avec les projets qui avaient retenu leur attention. Cette « manifestation d'intérêt » a été remonté dans chacun des quartiers étrangers dont étaient issus ces projets.

3.

C'est sur cette base qu'est construite la troisième phase du projet, celle des immersions transfrontalières. A partir du souhait des étrangers, chaque focus-groupe a organisé une immersion d'un ou de deux jours dans leurs quartiers afin de faire découvrir à leurs collègues étrangers la réalité de leur quartier et leur présenter in vivo les projets qui les intéressaient. Neuf immersions ont donc eu lieu dans chacun des neuf quartiers impliqués dans le projet.

4.

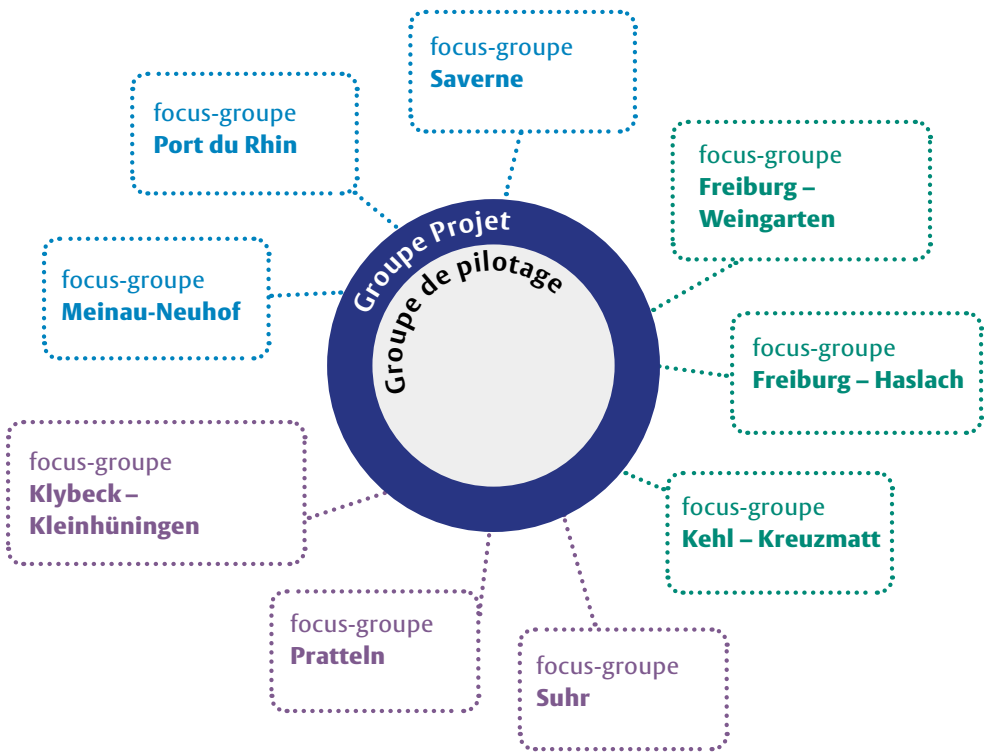
Le quatrième temps du projet est celui du transfert. De retour dans leurs quartiers, chaque acteur impliqué dans le projet a partagé les moments forts qu'il avait vécus en immersion et les projets qui lui semblent les plus adaptés à la réalité du quartier. Après discussion, entre un et quatre projets de transfert ont été retenus dans chacun des neuf quartiers. Chaque quartier a pu faire appel aux partenaires étrangers ayant développé le projet original qu'il souhaite transférer afin d'obtenir un soutien dans cette phase de transfert.

5.

Le cinquième temps du projet cherche à pérenniser la dynamique transfrontalière initiée dans MARGE. Grâce à des ateliers du futur, à des journées de formation, nous souhaitons faire en sorte que la dimension transfrontalière devienne incontournable dans l'ensemble des quartiers du Rhin supérieur.

Agir local, penser trinational: structuration du projet MARGE

L'originalité du projet MARGE est d'avoir cherché à maintenir en permanence un équilibre entre l'échelon local – celui des quartiers – et l'échelon transfrontalier.



Pour ce faire des **focus-groupes** réunissant un grand nombre d'acteurs de chaque quartier (administration communale, association de travail social, habitants) ont été créés. Ces focus-groupes se réunissent à deux reprises chaque année. Les focus-groupes constituent la cellule opérationnelle du projet MARGE, c'est là que se décident les projets présentés aux partenaires étrangers, que se préparent les immersions transfrontalières et que s'organise la phase de transfert.

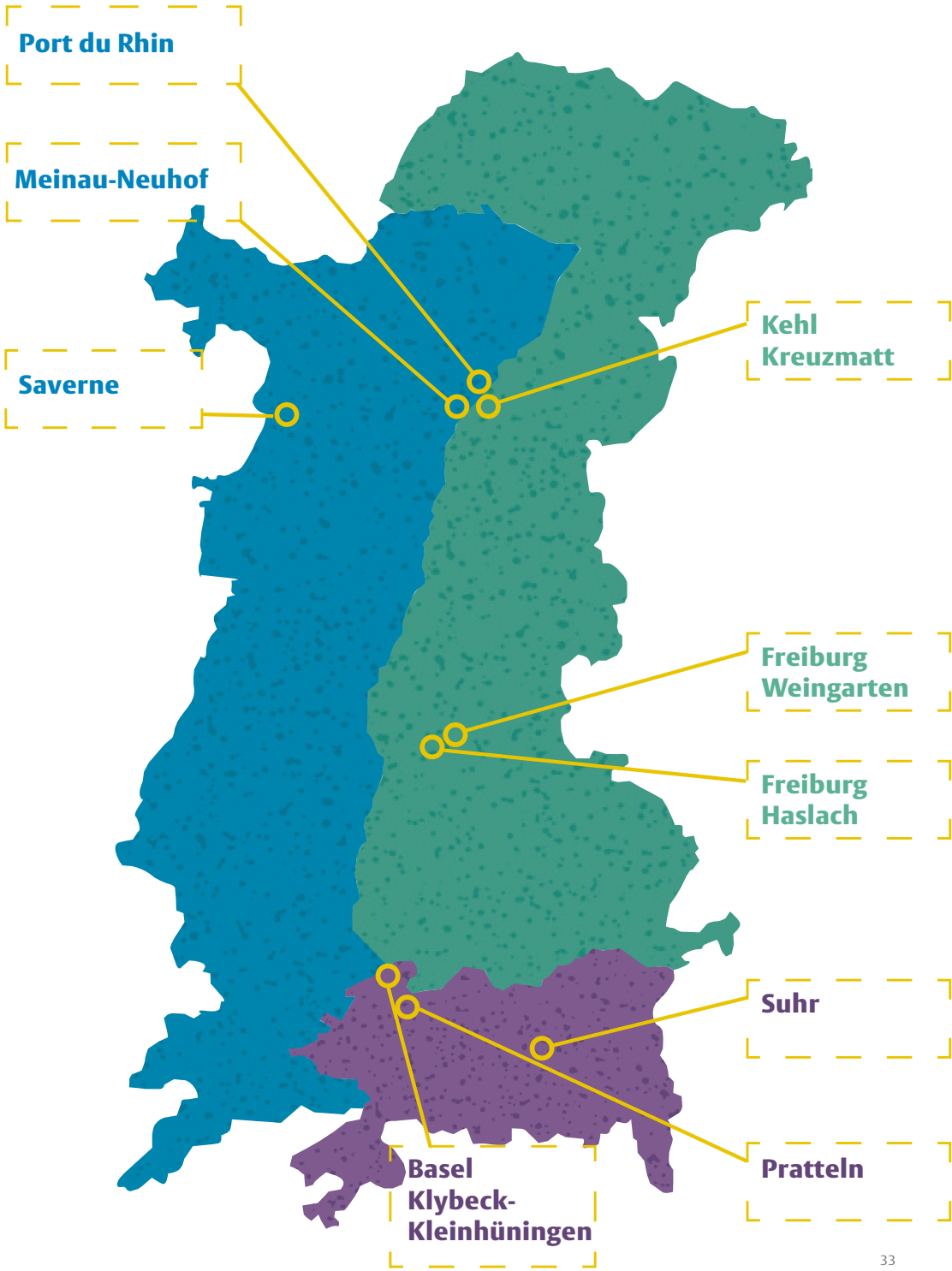
Le groupe projet rassemble quant à lui l'ensemble des acteurs des quartiers impliqués dans MARGE. Il se réunit à deux reprises tous les ans. Il constitue le lieu privilégié de l'échange transfrontalier. Il permet la confrontation des projets, et soutient chaque quartier dans leur programme de transfert.

Le groupe de pilotage réunit les acteurs des Ecoles impliqué dans le projet. Il organise le projet et s'assure que les objectifs soient tenus.

Le groupe recherche enfin est un élargissement du groupe de pilotage aux autres acteurs impliqués sur l'objectif scientifique (ORIV et Hochschule de Kehl), ainsi que les acteurs de quartier souhaitant s'y investir. Le groupe recherche pilote et organise la recherche-action de MARGE (cf. chapitre 4).

Présentation des partenaires

9 quartiers sont impliqués dans le projet MARGE. 3 français, 3 suisses et 3 allemands.



En France

- Le quartier Meinau-Neuhof à Strasbourg
- Le quartier du Port du Rhin à Strasbourg
- Le quartier-est à Saverne

En Allemagne

- Le quartier Kreuzmatt à Kehl
- Le quartier Haslach à Freiburg
- Le quartier Weingarten à Freiburg

En Suisse

- La commune de Suhr
- La commune de Pratteln
- Le quartier Klybeck-Kleinhüningen à Bâle

Le projet MARGE distingue 5 types de partenaires :

1. Les porteurs

- École Supérieure Européenne de l'intervention Sociale de Strasbourg (ESEIS)

Les Co-porteurs :

- Katholische Hochschule (KH), Freiburg
- Hochschule für Soziale Arbeit der Fachhochschule Nordwestschweiz (FHNW)

Fonction dans le projet:

L'ESEIS assure la coordination administrative de l'ensemble du projet. Les trois Ecoles se partagent la coordination opérationnelle des actions et la coordination scientifique. Elles participent à l'ensemble des actions.

2. Les partenaires locaux:

France
Préfecture du Bas-Rhin
Eurométropole de Strasbourg
Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
Ville de Saverne
JEEP (Jeunes Equipes d'Education Populaire)
Strasbourg Meinau-Neuhof
ARSEA, service OPI (Orientation – Prévention – Insertion), Strasbourg Port du Rhin

Suisse
Canton de Bâle-ville
Commune de Pratteln
Commune de Suhr
Stadtteilsekretariat Kleinbasel

Deutschland
Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
Ville de Kehl
Forum Weingarten, Freiburg
Nachbarschaftswerk, Freiburg-Haslach

Fonction dans le projet

Ces partenaires participent au projet par la mise à disposition de professionnels dans le cadre de la participation aux immersions transfrontalières et au programme de transfert de projets innovants dans les quartiers. Ils sont parties prenantes du groupe-projet et des focus-groupes de quartier. Ils participent enfin à la recherche-action.

3. Les partenaires scientifiques

- ORIV (Observatoire régional de l'intégration et de la ville), Strasbourg
- Hochschule für öffentliche Verwaltung, Kehl

Fonction dans le projet

Les partenaires scientifiques apportent une contribution au projet par la mise à disposition de professionnels dans le cadre des différentes actions scientifiques et dans le cadre de la participation aux immersions transfrontalières, au programme de transfert de projets innovants dans les quartiers. Ils sont parties prenantes du groupe-projet et des focus-groupes de quartier. Ils contribuent de même au montage de la formation trinationale.

4. Les partenaires financeurs

- Le programme INTERREG V Rhin Supérieur (Union Européenne)
- Préfecture du Bas-Rhin
- Eurométropole de Strasbourg
- Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
- Région Grand-Est
- Fondation Entente Franco-Allemande (FEFA)
- Confédération Suisse
- Canton d'Argovie
- Canton de Bâle-ville
- Canton de Bâle-campagne

Fonction dans le projet

Les partenaires financeurs apportent une contribution financière permettant au projet de voir le jour. Ils participent aux orientations du projet et sont invités aux événements de lancement et de clôture du projet et à certains groupes-projets.

5. Les partenaires associés

- Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ)
- Freiburger Arbeitskreis Gemeinwesenarbeit (FrAG)
- Landesarbeitsgemeinschaft Soziale Stadtentwicklung und GWA Baden-Württemberg e.V. (LAG)
- Landesnetzwerk Soziale Stadtentwicklung und GWA Rheinland-Pfalz
- Plattform Gemeinde-, Stadt- und Regionalentwicklung, Forum Quartierarbeit
- Stiftung Soziokultur Schweiz
- Verein Neustart Schweiz

Fonction dans le projet

Les partenaires associés ne s'engagent pas financièrement dans le projet, mais constituent des relais importants pour la diffusion des outils développés dans le projet.

CO-FINANCÉ PAR:



PORTEURS & CO-PORTEURS:



PARTENAIRES DE TERRAIN:



PARTENAIRES ASSOCIÉS



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



4. Plan de recherche

Introduction

(Martin Becker, Bruno Michon und Jutta Guhl)

Ce document se propose de présenter la recherche développée dans le cadre du projet trinational MARGE. Tout d’abord, l’objet du projet de recherche sera présenté (1) afin de préciser dans quel domaine le projet MARGE est thématiquement et disciplinairement localisé. Cette partie mentionne également le contexte théorique sur la base duquel les questions et la méthodologie du projet de recherche sont basées. Dans un deuxième temps (2), nous exposerons les buts et les objectifs du projet de recherche. L’intérêt de la recherche, la problématique et la question centrale du projet de recherche constituent le contenu de la troisième partie (3). Suivent ensuite les descriptions des méthodes de recherche (recherche-action / enquête de terrain) (4) ainsi que les modalités d’organisation des différentes étapes du processus de recherche du projet MARGE.

4.1. Objet du projet MARGE.

L’objet du projet de recherche MARGE est le développement social des quartiers et leur organisation par les acteurs des administrations publiques¹, les acteurs du travail social, les habitants et l’ensemble des acteurs locaux. De nombreux facteurs contribuent à modeler le développement des quartiers²: historique, spatial, socio-économique, sociostructurel, sociopolitique et la planification (Becker, 2014). Ces facteurs sont pertinents pour le projet MARGE, mais n’en constituent pas le premier plan. C’est bien la perspective transfrontalière qui constitue l’élément central du projet MARGE.

Ce ne sont donc pas en premier lieu les facteurs influençant le développement social des quartiers qui nous intéressent, mais la diversité, l’organisation et l’élargissement des possibilités d’intervention dans les quartiers par un échange transnational et une coopération transfrontalière.

MARGE s’inscrit dans le cadre d’une recherche-action, et s’intéresse particulièrement à l’usage professionnel des méthodes et des techniques du développement social urbain (DSU) dans les quartiers du Rhin supérieur.

La recherche porte plus particulièrement sur les quatre thématiques suivantes :

- 1. Participation des habitants dans les processus de développement social urbain
- 2. Coopération entre les administrations, les associations et la population
- 3. Possibilités et limites de la mixité sociale
- 4. Prévention des radicalisations

Contexte théorique du projet de recherche MARGE

Le projet MARGE pose la question de l’innovation sociale dans les quartiers. Cette question nécessite une analyse approfondie de systèmes sociaux complexes. Depuis le début du 20ème siècle, de nombreuses disciplines analysent la complexité des systèmes sociaux (sciences de la communication, thérapie familiale, physique, biologie, philosophie, sociologie). La théorie des systèmes développée par Ludwig von Bertalanffy (Diesner, 2015) s’inscrit à la croisée de plusieurs disciplines et de plusieurs approches. On peut ainsi citer les approches systémiques des systèmes familiaux de l'Ecole de Palo Alto autour de Gregory Bateson (1972) et de Paul Watzlawik (1967), l'Ecole de Milan de Mara Selvini Palazzoli (Selvini, 1988) et les approches constructivistes (Glaserfeld 1999; Maturana u. Varela 2009) et pratiques (De Shazer 1990) de la thérapie familiale.

L’analyse systémique des organisations adapte les connaissances issues de la thérapie familiale aux systèmes sociaux complexes tels que les groupes et les organisations à partir des théories sociotechniques (la Cybernétique, Wiener, 1953) et des systèmes complexes (Théorie du chaos, Davies 1991). Cette approche affirme l’importance des processus sociaux et des règles (König, 2003) pour l’analyse de ces derniers. Dès lors, c’est bien le sujet agissant, son univers de signification, ses interactions et ses modèles comportementaux qui sont au cœur de l’analyse. Dans la continuité de ces travaux, le sociologue Edgar Morin propose un modèle de « la complexité généralisée » comme clé de lecture des sociétés contemporaines. Toute analyse de systèmes sociaux complexes nécessite, selon lui, l’étude des relations entre « le tout et ses parties » (Morin, 2018, p. 10).

Avec le concept « d’observation de 2ème ordre », von Forster (1995) insiste sur la nécessité de considérer ses propres critères d’observation. C’est donc bien l’inclusion du niveau « méta » qui permet l’analyse des processus tels que l’observation des interactions entre les chercheurs et les sujets de la recherche. On retrouve ici, avec quelques différences, la théorie des systèmes du sociologue allemand Niklas Luhmann. Pour lui, les systèmes sociaux sont indépendants et s’auto-reproduisent par le biais de la communication. L’analyse des systèmes sociaux est donc avant tout l’analyse des modèles de communication qui les régissent. Dans une autre perspective, les travaux de Ed Schein sur les cultures organisationnelles constituent une référence importante pour une perspective de recherche transfrontalière. Ils permettent entre autres de penser les cadres et les spécificités des cultures organisationnelles propres à chaque pays.

4.2. Objectif du projet MARGE

L’un des objectifs essentiels du projet MARGE est de permettre la construction de contacts transnationaux et de coopérations entre acteurs du DSU dans les trois pays du Rhin supérieur. Ces contacts et ces coopérations se concrétiseront par un échange systématique afin de provoquer des effets durables.

Le renforcement de ces échanges et l’amélioration quantitative et qualitative des contacts et des coopérations transfrontalières doivent faciliter la diffusion des projets et des méthodes. Les méthodes et les techniques documentées durant le projet seront intégrées dans un guide pratique (toolkit) rendant possible leur diffusion dans le Rhin supérieur et au-delà.

Les connaissances développées dans le projet seront injectées dans un programme de formation continue dont l’objectif est le développement des compétences des professionnels du Rhin supérieur. MARGE constitue par conséquent autant un projet de recherche qu’un projet de développement dont l’objectif est l’intensification de la coordination et de la coopération transfrontalières entre les Ecoles, les administrations, les associations du travail social et les habitants impliqués dans le projet.

4.3. Problématique du projet de recherche

La problématique que nous proposons de traiter dans ce projet de recherche s’inscrit au croisement de deux objets:

- le premier objet est celui de l’innovation sociale dans les quartiers,
- le second objet est celui de l’échange transfrontalier.

Le premier objet émerge des politiques publiques nationales et européennes autour du développement social urbain et des pratiques locales qui en résultent. Leurs évolutions vers la promotion de « l’innovation sociale » est un constat souvent peu interrogé. Le second objet émerge de la promotion de l’échange de « bonnes pratiques » promu dans différents domaines par l’Union européenne autour de l’axiome : « échanger sur les bonnes pratiques permet d’améliorer la qualité des services rendus », n’est que très peu interrogé.

Ces deux objets résultent de l’évolution des politiques publiques que certains qualifient de néolibérales ou d’ordo-libérales dans le sens où elles cherchent toutes deux à mettre les acteurs publics et privés en concurrence par la comparaison (ce qu’on appelle en management la coopétition) et par l’exigence d’innovation permanente (Bruno 2010 ; Navez Bouchanin 2007 ; Devisme 2007 ; Tissot 2005). Cette évolution impacte directement le secteur social et particulièrement celui du développement social urbain.

De ces objets découlent les questionnements suivants :
Qu’est-ce qui est innovant? La dimension transfrontalière du projet permet de donner à cette question un relief intéressant. Les frontières dressent effectivement des univers de pratiques et de vision monde « taken for granted » (Schütz) fortement cloisonnées de celles de leurs voisines. Dès lors, le simple fait de traverser une frontière et de s’approprier, de « traduire » des pratiques, des méthodes ou des dispositifs seraient par définition innovants. On peut résumer ce syllogisme ainsi:
Prémisse majeure: L’innovation sociale est l’appropriation sociale de nouveaux objets,
Prémisse mineure: les pratiques étrangères constituent de nouveaux objets,
Conclusion: donc les pratiques étrangères sont innovantes.

On conçoit bien évidemment l’absurdité d’un tel syllogisme. Pourtant, à la lecture des programmes européens, de nombreux projets internationaux, l’échange international semble constituer en soi un gage d’innovation. Dans ce projet de recherche, nous allons chercher à saisir les facteurs et les obstacles à l’innovation dans le cadre d’un échange transfrontalier.

A partir de ces considérations préliminaires, nous avons identifié la problématique suivante: Comment l'échange transfrontalier influence-t-il l'innovation sociale dans les quartiers ?

Cette problématique centrale sera interrogée dans le champ du développement social urbain à partir des activités engagées dans le cadre du projet MARGE. Les questions suivantes permettent de préciser la problématique :

- Comment lors d'échanges transfrontaliers peut-on identifier des méthodes de développement social urbain qui pourraient constituer une plus-value pour les acteurs des quartiers du Rhin supérieur ?
- Une plateforme virtuelle, un toolkit et un programme de formation continue, permettent-ils de développer les échanges transfrontaliers entre acteurs du DSU ?
- Les cadres professionnel, culturel et politique des trois pays constituent-ils un obstacle ou une chance pour le transfert de compétences et de connaissances entre acteurs du DSU ?

Ces questions seront posées aux différentes phases du projet et plus particulièrement :

a) Au niveau des échanges transfrontaliers.

L'observation doit ici chercher à répondre aux questions suivantes :

- Comment les participants (chercheurs et professionnels) réagissent-ils lors d'échanges transfrontaliers ? Quelles postures adoptent-ils ? (Retrait, intérêt, indifférence, critique...)
- Quelles définitions implicites de ce qui est « innovant » se dégagent de ces échanges ?
- Quels facteurs influencent ces postures et ces représentations (trajectoire personnelle, compétences linguistique, professions, statut associatif / administration) ?

b) Au niveau du programme de transfert.

Si l'on admet que l'innovation nécessite une appropriation et une traduction des projets développés dans les pays voisins, alors l'observation cherchera à répondre aux questions suivantes :

- Comment les professionnels adaptent et « traduisent » les projets étrangers qu'ils souhaitent développer dans leur quartier ?
- Comment les professionnels du pays d'origine du projet s'impliquent-ils dans ce transfert ?
- Les projets transférés ont-ils une utilité sociale et leur transfert est-il évalué positivement par les usagers ?

On peut à présent appliquer cette problématique à chacune des quatre thématiques spécifiques auxquelles s'intéresse MARGE. Dans chacune de ces thématiques, nous observerons les conditions et les obstacles à l'innovation sociale.

4.3.1. Participation des habitants

On sait que l'ensemble des programmes français, suisse et allemand de développement social urbain promeuvent la participation des habitants (Becker, Guhl, Michon, 2017). Cette participation est-elle un gage d'innovation ? L'injonction à l'innovation doit-elle s'adresser aux habitants ?

Cette question interroge dans le même temps la diversité des pratiques et des modalités de cette participation dans les trois pays. Les traditions nationales de chacun des pays en matière de participation citoyenne posent la question de la possibilité même de la « traduction » d'expériences dans chacun des pays. Quels sont les facteurs qui permettraient la réussite de transfert dans le domaine de la participation des habitants ?

4.3.2. Coopération entre les administrations, les associations et la population

Le projet trinational INTERREG MARGE s'inscrit dans l'objectif spécifique n° 11 – «Améliorer l'offre de services transfrontalière des administrations et des institutions» du programme INTERREG V Rhin Supérieur. Le projet MARGE cherche donc à contribuer à la réduction de la marginalisation de certains quartiers du Rhin supérieur par le biais de la coopération transfrontalière.

Le projet MARGE cherche à « améliorer l'offre de services transfrontalière des administrations et des institutions » par l'amélioration des possibilités d'un échange transfrontalier entre les professionnels des administrations et du travail social dans les quartiers ayant développé des projets de développement social urbain. Nous allons à présent chercher à comprendre comment atteindre cet objectif dans le cadre de la coopération entre les administrations publiques, les associations et la population. Nous ferons ainsi référence aux défis auxquels sont et seront confrontés les administrations ainsi qu'aux approches déjà développées pour répondre à ces enjeux de marginalisation.

En tant que projet trinational, MARGE devra prendre en considération les différents cadres et processus administratifs ainsi que les éventuelles « cultures administratives transnationales » (Beck 2013: 369-404). La question de la coopération entre les différents acteurs du développement social urbain a en outre fait l'objet de nombreuses recherches et rapports en France. Le travail social (Madelin, 2009), l'urbanisme (Nez, 2011) ou la participation des habitants (Bacqué, Mechmache, 2013) et bien d'autres sujets ont fait l'objet d'analyses témoignant des difficultés et des réalités de cette coopération.

On trouvera en outre un aperçu de la thématique de la coopération entre les administrations, les associations locales et les habitants dans Becker (2016). Dans cette publication, sont formulées des recommandations pour un urbanisme et un développement de quartier durable (Becker 2016: 238-247).

Les questions soulevées par cette coopération seront posées à partir de la problématique centrale du projet MARGE : Comment l'échange transfrontalier influence-t-il l'innovation sociale dans les quartiers ?

4.3.3. Mixité sociale et rénovation urbaine

Dans les neuf quartiers actifs du projet, des politiques de développement social urbain sont à l'œuvre. Ces derniers s'inscrivent généralement dans une politique nationale. Ces politiques se concentrent explicitement sur les quartiers les plus défavorisés en prenant comme indicateur principal ou secondaire les caractéristiques

socioculturelles de leurs habitants. L'ensemble de ces programmes nationaux portent l'espoir que le mélange social des populations participe à leur intégration sociale (contre le développement de « société parallèle » par exemple) d'une part et à l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers d'autre part. En plus de la lutte contre la ségrégation socio-économique, ces politiques cherchent généralement plus ou moins implicitement à prévenir la ségrégation ethnique, dans la mesure où les populations d'origine immigrée connaissent plus souvent des conditions de vie défavorisées que le reste de la population.

4.3.4. Travail avec les jeunes et prévention de la radicalisation

En France, les attentats récents ont déclenché une nouvelle politique de « lutte et de prévention de la radicalisation violente ». Entièrement orientée vers la radicalisation « djihadiste », cette politique publique s'est construite dans un état de « panique morale » (E. Goode, N. Ben Yehuda, 1994¹). Cette mobilisation forte de la puissance publique impacte directement l'intervention sociale et particulièrement les acteurs du développement social urbain. Cette focalisation sur les quartiers marginalisés pose directement la question de leur stigmatisation. Ce constat rend la comparaison et par extension le transfert de projet sur la prévention de la radicalisation dans les trois pays complexe. À cette complexité s'ajoute celle de la définition de la problématique. En effet, du côté suisse, mais surtout allemand l'accent se pose historiquement plus sur la prévention et la lutte contre une radicalisation d'extrême droite. Ce déplacement du regard constitue certainement une opportunité pour l'enrichissement des pratiques, mais aussi un potentiel obstacle que pose la nécessaire recherche de définition commune.

4.4. Méthodologie de la recherche:

L'objet et les objectifs de cette recherche nécessitent une prise en compte des spécificités de chaque quartier. Une orientation pratique très forte est dès lors nécessaire. De la même manière, l'observation du développement du quartier qui constitue l'objet du projet MARGE suppose une implication et une attention particulières envers l'ensemble des acteurs à tous les niveaux du quartier (administration publique, associations, acteurs locaux et population). Par conséquent, une approche participative est souhaitable. En tant que projet de recherche ET de développement cherchant à provoquer des transformations dans les quartiers par les échanges transfrontaliers, MARGE propose une combinaison d'analyses et d'interventions. On retrouve ici les objectifs de la recherche-action.

4.4.1. La recherche-action

La recherche-action trouve ses racines tant dans l'œuvre de Kurt Lewin, de Charles Fourier que dans celle de Robert Owen (cf. Hering, 2010). Cette méthode connaît une longue tradition dans le travail social et particulièrement dans le travail social sur le commun (Gemeinwesenarbeit) avec des méthodes comme l'observation participante, les focus-groupes⁴... Les éléments principaux d'une telle méthode sont:

- Un dépassement de la relation sujet-objet de la recherche par une égale considération entre les chercheurs et leurs sujets de recherche (la recherche comme processus démocratique)

- La relation entre la recherche/analyse et l'action/intervention (la recherche comme processus de distanciation et de transformation).
- Une orientation des thèmes vers la pratique professionnelle et visant l'émancipation.

Ces éléments permettent la mobilisation, la qualification, et l'activation des participants. La recherche-action s'intègre donc parfaitement dans les objectifs de MARGE comme le laisse apparaître la définition suivante :

« La recherche-action se concentre sur des thèmes sociaux et politiques et cherche à provoquer des changements dans la pratique. La situation des groupes sociaux défavorisés doit ainsi être révélée et améliorée. La recherche-action implique les personnes concernées de manière large dans le processus de recherche et les considère comme des experts égaux dans les décisions sur le contenu et sur les questions de méthode (Bortz/Döring 2007: 343²).

De ce choix méthodologique découle aussi le choix des partenaires du projet MARGE. La présence d'acteurs du développement social urbain de tous les niveaux répond à l'exigence suivante : « mobiliser l'ensemble des personnes concernées par une coopération constitue une condition essentielle de la recherche-action. Cela signifie qu'il convient d'intégrer les dirigeants, les cadres, et les différents salariés. » (Schaffer 2002: 83).

Il ne faut toutefois pas oublier les risques inhérents à la réduction de la distance entre les chercheurs et leur objet et à l'approche participative. En acceptant l'influence sur l'objet de la recherche, la recherche-action se heurte au critère de l'indépendance scientifique et « au concept dialogique de vérité contre le primat de la falsifiabilité de la recherche empirique » (Schaffer 2002: 82). La participation des professionnels se heurte en effet à des limites temporelles et de compétences. Les non-professionnels peuvent en outre être rapidement dépassés par les questions méthodologiques, ce qui nécessite un soutien fort et des objectifs clairs. Si les chercheurs délaissent leur distance critique et si les sujets de la recherche commencent à s'étudier, s'évaluer, s'interpréter eux-mêmes, il se peut qu'ils favorisent leurs propres intérêts aux dépens du bien commun. Dès lors, ce n'est pas seulement la qualité de la recherche qui est en danger, mais aussi l'éthique et la crédibilité des chercheurs (vgl. Bortz/Döring 2007: 343).

4.4.2. Opérationnalisation de la recherche-action

La traduction des objectifs de la recherche-action en action concrète sur le terrain est une phase délicate. Pour Bortz/Döring (2007: 336ff.), le « terrain » constitue une unité de taille raisonnable composée d'êtres humains qui vivent ensemble⁵. Le terrain s'appréhende, se documente et s'analyse dans sa globalité. Pour MARGE, le « terrain » est constitué de la vie des habitants d'un quartier (cf. l'entrée « Quartier » dans le glossaire).

L'entrée sur le terrain doit donc être soignée puisqu'elle déterminera l'accès aux événements informels et aux sources utiles à la recherche (fête, stammtisch, regroupement...). Le contact avec des médiateurs entre le chercheur et le terrain s'avère ici crucial. C'est pourquoi le projet MARGE a souhaité construire des focus-groupes dans chacun des quartiers afin de rassembler les chercheurs et les acteurs locaux du quartier dans l'objectif de construire ensemble le projet de recherche. Le défi de la recherche est alors celui de la limitation du terrain (quelles sont les frontières du quartier et que contient-il ?), dans l'identification des acteurs (quels sont les acteurs du quartier ?) et de s'assurer des relations privilégiées avec

ces derniers (permettre et faciliter l'échange par une collaboration basée sur la confiance). Les étapes de la recherche pour MARGE ont été construites de la manière suivante :

1. Planification et préparation

Durant la phase de dépôt du projet (2015-2016), des contacts avec les acteurs et les quartiers ont été pris et des accords trouvés.

2. Entrée sur le terrain

Durant la phase de construction du projet (janvier à mai 2017), les différentes instances de travail (focus-groupe, groupe-projet, groupe de pilotage, groupe-recherche) se sont réunies. Le Kick-off a permis de rassembler l'ensemble des partenaires et d'affirmer l'ambition du projet, de l'expliquer et de sensibiliser l'opinion publique. Les focus-groupes ont mis en œuvre les premières étapes de la recherche décidée dans le groupe-projet et le groupe de pilotage. De même, la communication autour du projet a été lancée.

3. Agir sur le terrain

Durant la phase d'action sur le terrain (été 2017-été 2019), les étapes de la recherche et les différentes mesures du projet sont déployées. Parmi les mesures, signaux des discussions dans les focus-groupes, la création du groupe de recherche rassemblant professionnels et chercheurs, l'observation des approches et des méthodes par le biais d'observations participantes ou de visites de quartier. Après discussion et choix des participants, les projets et les méthodes répondant au mieux aux problématiques de chaque quartier sont présentés, testés, adaptés et finalement transférés.

4. Récolte de données

Durant la même période, l'ensemble des activités sont documentées et retransmises dans les différentes instances du projet. Les projets qui ont fait l'objet d'une analyse sont tout particulièrement travaillés et documentés. La deuxième partie de la récolte de données est composée de l'évaluation des expériences réalisées durant le projet. Elle servira entre autres à constituer le curriculum d'une formation continue trinationale développée par les 3 Ecoles porteuses du projet.

5. Sortie du terrain

Dans la phase d'évaluation du projet (été 2019-fin 2019) les focus-groupes seront chargés de pérenniser les échanges et d'assurer l'autonomie de la coordination entre quartiers. Les tandems de recherche terminent leur travail et diffusent leurs résultats. Le groupe de pilotage et le groupe-recherche implémentent la formation continue et construisent une coordination trinationale qui assurera la responsabilité de sa mise en œuvre.

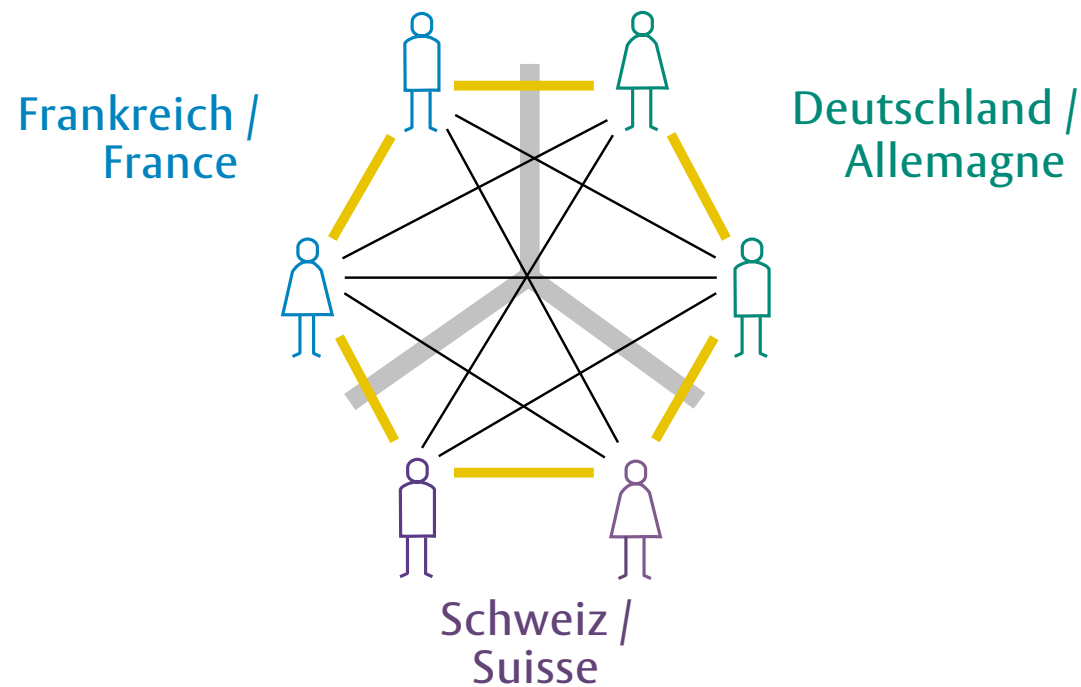
6. Évaluation et résultats

Durant cette même période, les résultats de la recherche seront exposés lors de l'événement de clôture du projet. Ces résultats seront diffusés dans plusieurs publications. Outre la publication du toolkit, les résultats du projet seront exposés à un public de professionnels plus large dans des ateliers. Enfin, le projet sera évalué en fonction des critères et des indicateurs propres au programme INTERREG V Rhin-Supérieur.

4.4.3. L'analyse

Afin de mener au mieux cette démarche, nous proposons de théoriser cette méthodologie autour du concept de « recherche-action transfrontalière ». La spécificité de celle-ci est de dépasser les frontières nationales, les frontières entre professions et les frontières linguistiques par un croisement permanent des analyses entre :

- le chercheur et le professionnel comme l'exige la méthode classique de la recherche-action,
- l'autochtone et l'étranger.



La phase d'analyse doit permettre de faire dialoguer les analyses croisées de l'ensemble des acteurs du projet. Cette phase d'analyse se découpera en 4 étapes :

- Étape 1: Analyse des données par le groupe recherche. Cette analyse est réalisée de manière collective par les membres du groupe de recherche.
- Étape 2: Partage des pistes d'analyse lors des « groupes projets » en groupes trinationaux.
- Étape 3: Diffusion des résultats dans la communauté scientifique et parmi les professionnels.
- Étape 4: Évaluation de la pertinence des analyses 6 mois après la fin du projet.

4.4.4. Les outils de la recherche

Afin de répondre à l'ensemble des questions de la recherche et de récolter les données nécessaires, nous proposons de déployer l'éventail d'outils de récolte de données suivants :

- a) Mise à jour régulière d'un « journal de terrain » par l'ensemble des participants du projet (chercheur et professionnels), ce carnet de terrain se trouvera en ligne (sur le google drive) ce qui permet à tous d'y avoir accès et de faciliter la phase d'analyse.
2. Une grille d'observation partagée de la phase de transfert sera créée et remplie de manière collective par les participants au transfert (chercheurs, professionnels du quartier dans lequel le projet est transféré et professionnel du quartier d'origine).
3. Les comptes-rendus de chaque focus-groupe et de chaque « groupe-projet ».
4. Des interviews complémentaires et des questionnaires sont menés par le groupe-recherche afin d'étayer les hypothèses et les théories qui se dessinent. 5 interviews par quartier seront ainsi menés soit 45 interviews au total (voir tableau ci-dessous).
5. Des rapports d'étonnement sont produits par les professionnels et les chercheurs à la fin de chaque immersion.

4.4.5. Interprétation

L'interprétation des données récoltées grâce aux outils présentés ci-dessus s'appuiera sur la base des éléments suivants :

Interviews et données qualitatives

Qui est interviewé?	Quel est le sujet principal de l'entretien?	A quel moment réaliser l'entretien ?	Qui le réalise?
Les membres du groupe de pilotage	Moyens mis en œuvre pour la traduction et les échanges entre participants-es	Entretiens en deux temps: automne 2018 et à la fin du projet	Caroline Oberlin / Jurgen Kegelmann
	Retour sur les contacts pris entre participants-es lors des groupes projet		
	Retour sur les contacts pris par les participants-es hors groupes projet		
	Retour sur les contacts pris entre les participants-es suite aux immersions		
	Retour d'expérience suite aux immersions : analyse des dynamiques de groupe (pendant l'immersion et après, en focus-groupe)		
Partenaires du projet (individuellement)	Est-ce que les moyens mis en œuvre étaient suffisants/adaptés pour favoriser les échanges transfrontaliers : traduction, coordonnées des participants-es...	Questionnaires et entretiens dans le cadre des rencontres du groupe-projet.	Membres du groupe de recherche
	Retour sur les contacts pris avec les autres participants-es lors des groupes projet		
	Retour sur les contacts pris avec les autres participants-es hors des groupes projet		
	Retour sur les contacts pris avec les autres participants-es suite aux immersions		
	Besoins des professionnels-les suite aux immersions et pour le transfert		
Personnes impliquées dans les transferts	Comparaison nouvelles et anciennes pratiques (avant/après immersions)	Après les immersions et le transfert, à la fin du projet	Membres du groupe de recherche
	Leur regard sur les modalités d'échange et les immersions		
	En quoi ces nouvelles pratiques permettent-elles ou permettraient-elles de résoudre des problèmes sur leur quartier?		
	Retour sur les partenariats dans le quartier autour des nouvelles pratiques		

focus-Groupe (collectif)	Évolution de leurs pratiques collectives avant/après immersion	Après les immersions et le transfert, à la fin du projet	Membres du groupe de recherche
	Ont-ils réussi à mobiliser de nouveaux partenaires dans l'évolution des pratiques?		
groupe projet	Moyens mis en œuvre pour la traduction	Automne 2019	Membres du groupe de recherche
	Inhalte der übernommenen Projekte		
	Contenu des projets transférés		
	Contenu des contacts entre les partenaires apres le project MARGE		
Partenaires du projet (FR-Haslach)	Compréhension subjective du quartier	Janvier - Juillet 2017	Groupe d'étudiants KH Freiburg (16-17)
Partenaires du projet (BS-Klybeck/ Kleinhünigen)	Sens de l'échange transfrontalier	Octobre 2017 - Juillet 2018	Groupe d'étudiants KH Freiburg (17-18)
Partenaires du projet (Kehl-Kreuzmatt)	Sens de l'échange transfrontalier	Octobre 2018 - Juillet 2019	Groupe d'étudiants KH Freiburg (18-19)
Partenaires du projet (FR-Weingarten, Kleinbasel, Meinau)	Réflexion sur la participation (FR/CH) Radicalisation (Strasbg.-Meinau)	FR-Weingarten: 24.05.2017; Basel: 14.06.2017; Meinau: 28.06.2017	Groupe d'étudiants KH Freiburg (16-17)
Partenaires du projet (FR-Weingarten, Kleinbasel, Meinau)	Analyse socio-spatiale, comparaison des quartiers approche thématique (Suhr, Saverne)	Saverne: 15.06.2018; Suhr: 04.07. 2018	Groupe d'étudiants KH Freiburg (17-18)
Partenaires du projet (FR-Weingarten, Kleinbasel, Meinau)	Analyse socio-spatiale, comparaison des quartiers approche thématique (Pratteln, Port du Rhin)	été 2019	Groupe d'étudiants KH Freiburg (18-19)
Partenaires du projet (Kehl-Kreuzmatt)	Comparaison des méthodes et application	été 2017	Groupe d'étudiants KH Freiburg (2017)
Partenaires du projet (FR-Weingarten)	Comparaison des méthodes et application	été 2018	Groupe d'étudiants KH Freiburg (2017)
Partenaires du projet (FR-Halsach)	Comparaison des méthodes et application	été 2019	Groupe d'étudiants KH Freiburg (2017)

Les résultats de l'analyse sont présentés, critiqués et adaptés lors des rencontres du groupe-recherche, des focus-groupes et des groupes-projets lors de l'année 2019.

4.5. Description des mesures, et des instances du projet MARGE

Mesure	Description
Mesures du groupe de „coopération trinationale“	
Groupe de pilotage Mise en place du groupe de pilotage dans la structure de coopération trinationale	Le groupe de pilotage est composé des porteurs et co-porteurs du projet, Il est responsable du bon déroulement du projet et prend les décisions stratégiques.
Les focus-groupes Mise en place d'un focus-groupe par quartier	Les focus-groupes rassemblent les acteurs pertinents d'un quartier. Chaque focus-groupe est responsable du déroulement du projet dans son quartier (choix des projets transférés, etc...).
Conférence internationale Organisation d'une conférence internationale sur le DSU.	La conférence a pour but de donner une résonnance internationale au projet afin de faire de la région du Rhin supérieur une région leader sur le DSU.
Mesures de la „recherche-action“	
Observation, documentation et analyse	Mise en œuvre de la recherche de terrain dans les 9 quartiers
Groupe-recherche	Réunion et mise en place d'un groupe-recherche composé des chercheurs des écoles impliquées et des autres chercheurs impliqués dans le projet.
Évènement dans les quartiers	Mise en œuvre d'évènements impliquant les acteurs du quartier et les habitants. Ces évènements permettent la récolte de données.

Atelier du futur	Organisation et mise en œuvre d'un atelier du futur par pays avec l'ensemble des acteurs des quartiers. L'objectif est d'assurer la pérennité de la dynamique transfrontalière après la fin du projet.
Mesures du „Toolkit“	
Récolte et analyse de projets / méthodes / techniques innovants dans les quartiers des trois pays	Avant d'initier le programme d'immersion transfrontalière, il convient de rassembler l'ensemble des méthodes et projets innovants se déroulant dans les quartiers impliqués.
Publication et diffusion du toolkit	Le Toolkit sera diffusé aux administrations locales et régionales des trois pays, aux acteurs des quartiers et dans les écoles impliquées dans le projet. Le toolkit s'appuie sur l'ensemble des étapes précédentes de la recherche-action et cherche à permettre une application concrète sur le terrain
Le programme de transfert de projet Transfert de projets, méthodes, techniques présents dans le toolkit	Promotion du transfert de projets innovants du toolkit par la participation des acteurs du quartier dans lequel ils ont été développés.
Les ateliers Mise en place d'atelier pour la diffusion du toolkit	Afin de multiplier le nombre d'utilisateurs du toolkit des ateliers seront proposés.

Mesures de la „formation continue“

Programme de formation continue Développement d'un programme de formation continue par la coopération entre les écoles impliquées dans le projet.	Le programme de formation doit répondre aux besoins des professionnels dans leur pratique. Pour ce faire, les professionnels exprimeront leurs besoins qui seront ensuite intégrés dans le curriculum de la formation.
Mise en œuvre de la formation continue	Le programme de formation est mis en œuvre dans les 3 pays.

Mesures spécifiquement portées par la Katholische Hochschule Freiburg

Projet de recherche formative sur la signification de l'échange transfrontalier chez les partenaires du projet MARGE.	Récolte de données sur la signification subjective de l'échange transfrontalier d'acteur locaux par le biais d'entretien qualitatif. 2017 : FR-Haslach; 2018 : BS-Klybeck/Kleinhüningen; 2019 : Kehl-Kreuzmatt.
Visite et comparaison des quartiers partenaires de MARGE dans le cadre du séminaire d'approfondissement „développement de quartier“	Visite des quartiers et analyse de l'espace social. 2017: FR-Weingarten, BS-Klybeck/Kleinhüningen, Strasbourg-Meinau. 2018: Saverne/F + Suhr/CH, 2019: Port Du Rhin/F + Pratteln/CH.
Récolte de données sur les méthodes de travail dans les quartiers du projet MARGE dans le cadre d'un séminaire de méthodologie.	Travail sur les bases théoriques des méthodes et comparaison avec la réalité du terrain. 2017 : Kehl-Kreuzmatt, 2018 : Freiburg-Weingarten, 2019 : Freiburg-Haslach.

Bibliographie

Alisch, Monika / May, Michael (Hrsg.; 2008): Praxisforschung im Sozialraum. Fall studien in ländlichen und urbanen sozialen Räumen. Opladen & Farmington Hills: Verlag Barbara Budrich.

Bacqué, M.-H., & Mechmache, M. (Juillet 2013). Pour une réforme radicale de la politique de la ville. ça ne se fera plus sans nous. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires. Rapport au Minsitre délégué chargé de la ville.

Bateson, Gregory (1972): Steps to an Ecology of Mind; University of Chicago Press.

Beck, Joachim (2013: 369-404): Transnationale Verwaltungskultur? Ergebnisse einer grenzüberschreitenden Zusammenarbeit am Oberrhein. In: Kegelmann, Jürgen / Martens, Kay-Uwe (Hrsg.; 2013) Kommunale Nachhaltigkeit. Baden-Baden: Nomos-Verlag.

Beck, Joachim / Fabrice Larat (Hrsg./Dir 2015): Transnationale Verwaltungskulturen in Europa. Be-standsaufnahme und Perspektiven / Les cultures administratives transnationales en Europe. Etat des lieux et perspectives, Zürich / Baden-Baden: Dike/NOMOS.

Beck, Dieter / Ulrike Becker-Beck / Joachim Beck & Anne Dussap (Hrsg.; 2015): Kultur der grenzüberschreitenden Verwaltungszusammenarbeit – Eine empirische Modellstudie am Beispiel der Ober-rhein-Region / Culture de la coopération transfrontalière administrative - Etude pilote empirique dans la région du Rhin supérieur; Speyer: Speyerer Arbeitsheft Nr. 221, 2015.

Becker, Martin / Guhl, Jutta / Michon, Bruno (2017): Soziale Stadtentwicklung in trinationaler Perspekti-ve. In: Oehler, u.a. (Hrsg.): Emanzipation, soziale Arbeit und Stadtentwicklung. Ein eprogrammati-sche und methodische Herausforderung. Opladen, Berlin, Toronto: Budrich UniPress Ltd. (S. 97-121).

Becker, Martin (2016): GWA-Personalbemessung professioneller Sozialer Arbeit im Handlungsfeld der sozialen Stadtteil- und Quartierentwicklung. Konstanz: Hartung-Gorre-Verlag.

Becker, Martin (2014): Soziale Stadtentwicklung und Gemeinwesenarbeit in der Sozialen Arbeit. Stutt-gart: Kohlhammerverlag.

Becker, Martin (2008): Lebensqualität im Stadtquartier. Einflussfaktoren, Wirkungen und Handlungsmög-lichkeiten. Saarbrücken: VDM-Verlag.

Becker, Martin (2007): Altern in gewohnter Umgebung – in ländlichen und städtischen Wohnquartieren. (<http://www.organisationsentwicklung-becker.de/publikationenperson.htm>; Zugriff: 16.06.2017).

Becker, Martin (2004): Dezentrale Stadtteil- und Familienzentren. Ein Modell kommunaler Quartierarbeit, in: Archiv für Wissenschaft und Praxis der Sozialen Arbeit, Vierteljahreshefte zur Förderung von So-zial-, Jugend- und Gesundheitshilfe, Frankfurt/M: 35 Jahrgang Nr. 1/2004, Seite 65ff..

Blanc, Michon, u.a. (2015) „Le Travail Social sur le commun en pratique: retour d'expériences“, in: Les controverses du travail social an France et en Allemagne. Paris: L'Harmattan.

Bortz/Döring (2007): Forschungsmethoden und Evaluation für Human- und Sozialwissenschaftler. Berlin: Springer.

Bruno, Isabelle. „La Déroute Du „Benchmarking Social“. La Coordination Des Lutttes Nationales Contre L'exclusion Et La Pauvreté En Europe.“ Revue française de socio-économie n°5 (2010): 41-61.

Davies, Paul (1991): Prinzip Chaos. Die neue Ordnung des Kosmos. Goldmann, München.

De Shazer, Steve (1990): Wege der erfolgreichen Kurztherapie. 2. Aufl., Klett-Cotta, Stuttgart.

Devisme, Laurent, Marc Dumont, Elise Roy. „Le Jeu Des « Bonnes Pratiques » Dans Les Opérations Urbaines, Entre Normes Et Fabrique Locale.“ Espaces et sociétés n°131 (2007): 15-31.

Diesner, Thomas (2015): Die allgemeine Systemtheorie bei Ludwig Bertalanffy. Eine Begründung inter-disziplinärer Wissenschaftspraxis. Berliner Studien zur Wissenschaftsphilosophie und Humanonto-genetik.

Förster, Heinz von (1995): Cybernetics of Cybernetics, 2. Auflage. Future Systems Inc., Minneapolis.

GdW (2010) Bundesverband deutscher Wohnungs- und Immobilienunternehmen e.V. Berlin. (Hrsg.): Erfolgsfaktoren sozialer Quartiersentwicklung. Ergebnisse einer empirischen Untersuchung von Pro-jekten der „Sozialen Stadt“.

Gillich, Stefan (Hrsg.; 2002) Gemeinwesenarbeit. Eine Chance der sozialen Stadtentwicklung. Gelnhausen: TRIGA-Verlag.

Glaserfeld, Ernst von (1999): Konstruktivismus und Unterricht. Zeitschrift für Erziehungswissenschaft.

Goode, Erich / Ben-Yehuda, Nachman (1994). Moral Panics: Culture, Politics, and Social Construction. In: Annual Review of Sociology. n°20. Jg. S. 149-171.

Grimm, Gaby / Hinte, Wolfgang / Litges, Gerhard (2004): Quartiermanagement. Eine kommunale Strategie für benachteiligte Wohngebiete. Berlin: edition sigma.

Hering, Sabine (2010): Aktionsforschung. In: Bock, Karin / Miethe, Ingrid (Hrsg.): Handbuch qualitative Methoden in der Sozialen Arbeit. Opladen/Farmington Hills: Verlag Barbara Budrich.

IöS (2012), Institut für den öffentlichen Sektor e.V. (Hrsg.; 2012): Kommunale Nachhaltigkeitssteuerung. Umsetzungsstand bei größeren Städten und Landkreisen. Berlin: Studie.

Kegelmann, Jürgen / Martens, Kay-Uwe (Hrsg.; 2013) Kommunale Nachhaltigkeit. Baden-Baden: No-mos-Verlag.

Kegelmann, Jürgen (2013: 245-260): Die Zukunft der Verwaltung. In: Kegelmann, Jürgen / Martens, Kay-Uwe (Hrsg.; 2013) Kommunale Nachhaltigkeit. Baden-Baden: Nomos-Verlag.

König, Eckard (2003): Praxis der systemischen Organisationsberatung. Beltz-Verlag.

Leipzig Charta EU (2007): Leipzig Charta zur nachhaltigen europäischen Stadt. Bundesministerium für Verkehr, Bau und Stadtentwicklung (Hrsg.), Berlin.

Lokale Agenda 21: http://www.un.org/Depts/german/conf/agenda21/agenda_21.pdf (19.06.2015).

Madelin, B. (2009). Le travail social dans les quartiers «sensibles»: un rendez-vous manqué. Informations sociales, n°2, 82-90.

Maturana, Humberto / Francisco Varela (2009): Der Baum der Erkenntnis. Die biologischen Wurzeln menschlichen Erkennens. Deutsche Übersetzung von Kurt Ludewig. Frankfurt a.M..

Morin, E., & Bibard, L. (2018). Complexité et organisations: Faire face aux défis de demain: Editions Eyrolles.

Navez-Bouchanine, Françoise. „Le Développement Urbain Durable : « Best Practice » Ou Leurre Méthodologique ?“. Espaces et sociétés n°131 (2007): 101-116.

Nez, H. (2011). Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris. Sociologie, n°4, 387-404.

Park, Robert Ezra / Burgess, E.W / McKenzie, R.D. (1925): The City. Chicago: University Press.

Selvine, Matteo (Hrsg.; 1988): The Work of Mara Selvigne-Palazzoli. Aronson-Verlag

Schaffer, Hanne (2002): Empirische Sozialforschung für die Soziale Arbeit. Eine Einführung. Freiburg: Lambertus.

Schein, Edgar H. (2003): Organisationskultur. Edition Humanistische Psychologie, Bergisch-Gladbach.

Schütz, Alfred, « The Well-Informed Citizen, an Essay on the Social Distribution of Knowledge », In Collected Papers: Studies in social Theory, vol. 2, The Hague, Martinus Nijhoff, 1976).

Stövesand, Sabine / Stoik, Christoph / Troxler, Ueli (2013): Handbuch Gemeinwesenarbeit. Traditionen und Positionen, Konzepte und Methoden. Deutschland-Schweiz-Österreich. Theorie, Forschung und Praxis der Sozialen Arbeit, Band 4. Opladen, Berlin, Toronto: Verlag Barbara Budrich.

Stottele, Tillmann (2013: 101-119): Von der lokalen Agenda zur nachhaltigen Stadtentwicklung. In: Kegelmann, Jürgen / Martens, Kay-Uwe (Hrsg.; 2013) Kommunale Nachhaltigkeit. Baden-Baden: No-mos-Verlag.

Tissot, Sylvie. „Reconversions Dans La Politique De La Ville: L'engagement Pour Les «Quartiers».“ Politix n°2 (2005): 71-88.

Watzlawick, Paul (1967): Menschliche Kommunikation: Formen, Störungen, Paradoxien.

Wiener, Norbert (1952): Mensch und Maschine. Kybernetik und Gesellschaft. Alfred Metzner Verlag, Frankfurt am Main.

¹ Sur la définition de "quartier" voir Becker 2016 : 37

² Le développement social des quartiers décrit les transformations de la vie sociale d'un quartier sur un temps spécifique. Ces transformations peuvent être produites de manière plus ou moins intentionnelle par des interventions et/ou par des changements d'autres natures.

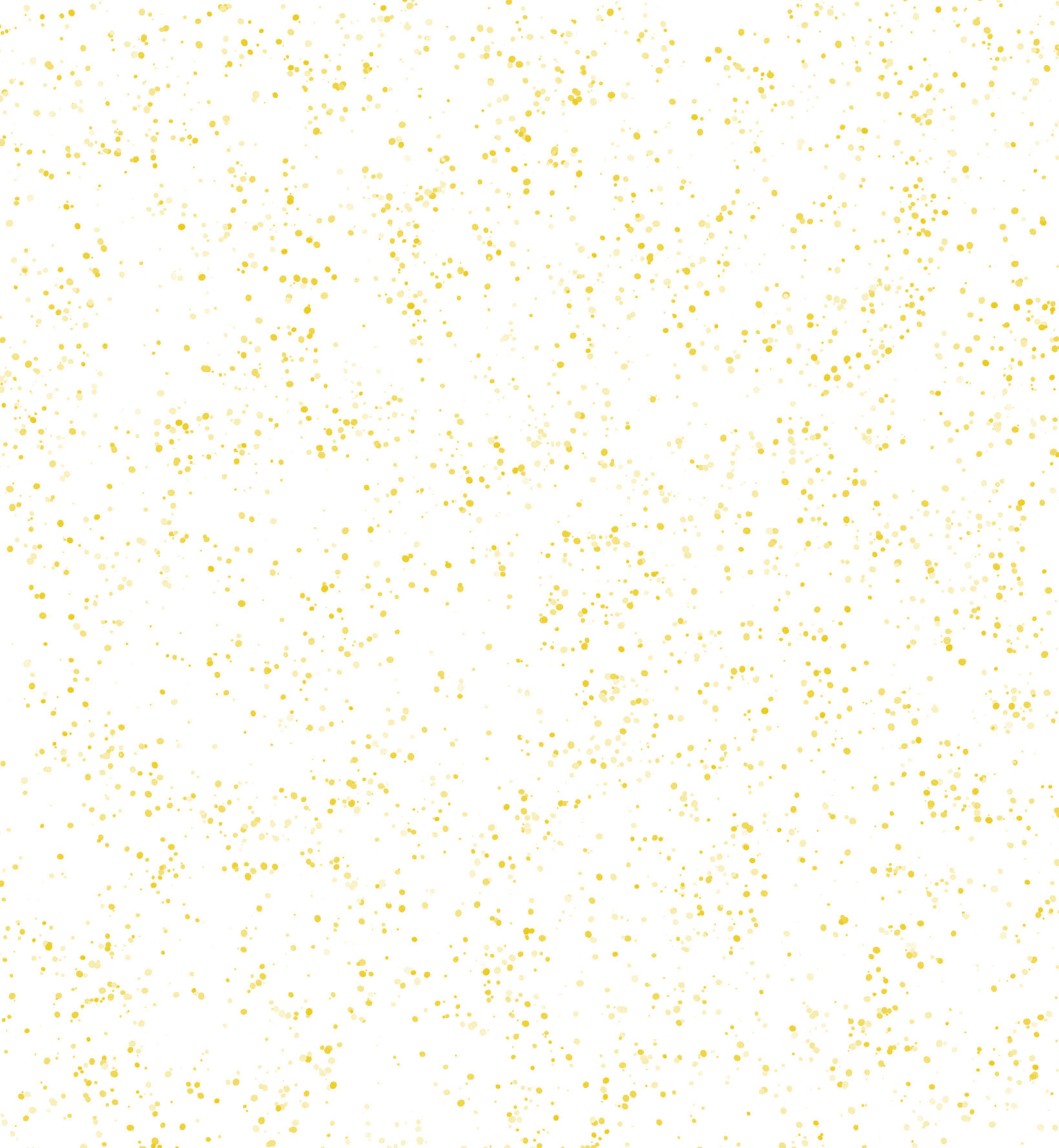
³ La panique morale se caractérise par l'inquiétude collective, l'hostilité, la dichotomisation eux/nous et la disproportion

⁴ Sur le concept du Gemeinwesenarbeit en Allemagne, voir le „Handbuch Gemeinwesenarbeit“ de Stövesand et al. (2013) ainsi que Becker (2016) „GWA-Personalbemessung“. Pour une discussion dans le contexte français voir l'article de Blanc, Michon, et al. (2015) „Le Travail Social sur le commun en pratique: retour d'expériences“, in: Les controverses du travail social en France et en Allemagne. Paris: L'Harmattan.

⁵ Toutes les traductions de citation allemande ont été réalisées par les rédacteurs de cette partie

⁶ La méthode de la "recherche de terrain" (Feldforschung) dérive de la méthode de la recherche action et s'appuie sur une composante ethnographique forte. Elle s'intéresse particulièrement au milieu de vie des individus. Cette expression n'a pas d'équivalent dans le contexte français (cf. l'école de Chicago et Robert Ezra Park, (1925).

5. Textes de référence



5.1. Innovation sociale et bonnes pratiques : L'échange transfrontalier comme opportunité ?

5.1. Innovation sociale et bonnes pratiques : L'échange transfrontalier comme opportunité ?

(Sandra Janett, Bruno Michon)

5.1.1. Introduction

La région du Rhin supérieure est une région riche et très urbanisée. Avec une population de près de 6 millions d'habitants, un poids économique de 202 milliards d'Euros pour une superficie de 21 500 km², la région du Rhin supérieur a le potentiel de devenir l'un des centres économiques de l'Europe (cf. RMTMO). Cependant les villes se transforment et les inégalités sociales et territoriales résultant de l'augmentation de la population et de l'étalement urbain augmentent (cf. Beer 2017 : 1 ; Avenel 2017). De ce contexte sont nés des quartiers défavorisés se situant à la marge des villes en France, en Allemagne et en Suisse. Le projet Marge s'intéresse plus particulièrement à neuf d'entre eux, tous marqués par des défis quant à la mixité sociale, l'intégration et l'égalité des chances.

C'est bien ces défis qui constituent le cœur du projet trinational et transfrontalier qu'est MARGE. Bien qu'il existe des programmes de développement social urbain dans les trois pays depuis de nombreuses années (Becker/Guhl/Michon 2016), il n'existe à l'heure actuelle aucune structure de proximité promouvant la coopération transfrontalière et l'échange autour des méthodes et des techniques ayant fait leurs preuves – ce qu'on appelle les « modèles de bonnes pratiques ». Marge souhaite combler ce manque par la création d'une plateforme d'échange, d'un toolkit et d'un programme de formation continue. L'objectif est ici de faciliter et tout simplement de permettre l'innovation sociale dans les quartiers par un transfert transfrontalier de projets, méthodes et techniques respectant chacun des contextes locaux. Ce projet admet par conséquent l'hypothèse suivante : *l'innovation sociale devient possible lorsque des méthodes techniques et projets développés dans un quartier et considérés comme réussis, sont choisis, adaptés et menés durablement dans un quartier étranger*. Cette hypothèse sera questionnée dans cet article et durant l'intégralité du projet. Rappelons en effet que tout ce qui est nouveau ne constitue pas une innovation (cf. Parpan-Blaser 2011 : 13 ; Alter 2003 : 7).

5.1.2. Innovation sociale et bonnes pratiques : éléments de définition

5.1.2.1. L'échange de bonnes pratiques : questionner les pratiques, produire le changement

Le terme anglo-saxon de « *Good Practice* » (bonnes pratiques) naît d'une critique envers le modèle des « *Best Practice* » (litt. meilleure pratique). Il n'y aurait pas « de méthodes, de mesures idéales », mais plutôt des solutions ou des démarches permettant différents types de réussite pour mener ou développer quelque chose (Duden 2017 ; cf. Fabian et al. 2014 : 15). Ce que nous entendons par « bonnes pratiques » dans le cadre de MARGE correspond à des exemples concrets, expérimentés sur le terrain dans le contexte du développement social urbain. Ces exemples sont transférables dans d'autres contextes et d'autres systèmes. Le transfert lui-même permet de soulever des réflexions et des interrogations dans sa propre pratique

professionnelle. Les projets choisis par chacun des quartiers constituent la base pour une coopération accrue entre les trois pays. Par leurs biais, les connaissances et les expériences pourront être transmises entre les pays.

Les bonnes pratiques rassemblées dans le projet MARGE servent en premier lieu à susciter l'intérêt des professionnels. Dans la mesure où elles s'inscrivent dans un système d'acteurs et un territoire spécifique, elles se doivent de mettre en exergue de possibles résistances et des facteurs facilitants à leur implémentation à l'étranger. Les modèles de bonne pratique, telle que nous l'entendons, ne se contentent pas d'échanger de la connaissance et de l'expérience, mais identifient des solutions ou des manières de faire reconnues et réussies. Elles prennent de même en considération les facteurs locaux spécifiques. Dès lors, nous accepterons de parler « d'innovation sociale transfrontalière » lorsqu'une méthode/ technique/ projet reconnue et expérimentée est transférée avec succès dans un pays étranger. Il est à présent possible de définir et de caractériser l'innovation sociale.

5.1.2.2. L'innovation sociale en perspective transfrontalière : traduire et adapter

L'étymologie d'innovation renvoie aux différents champs, aux différents types d'innovation (cf. Parpan-Blaser 2011 : 53). « Social » renvoie selon Hillmann (2002: 797) à « la désignation neutre d'une relation interpersonnelle dynamique, d'un agir orienté vers l'échange et pour des entités qui naissent de relation interpersonnelle durable ». Dans l'histoire des idées, l'innovation est à l'origine intimement liée à l'œuvre de Schumpeter et au concept de « destruction créatrice » qu'il promeut. La culture post-industrielle de nos pays promeut l'innovation comme promesse d'un futur meilleur par la destruction des solutions passées (cf. Schumpeter/Perroux 1935).

L'idée sous-tendue par la formation du concept d'innovation sociale s'inscrit quant à elle dans la théorie du changement social de William Ogburn (1923). Selon Ogburn, les innovations sociales telles que le droit de vote des femmes ou l'assurance chômage entraînent des améliorations des modes de vie et de la société et accélèrent le changement social (cf. Braun-Thürmann/John 2010: 55). Sa théorie distingue deux cultures complémentaires (matérielles VS immatérielles) qui seraient à l'origine des problèmes sociaux. Le fossé qui règne entre le développement rapide de la culture matérielle vis-à-vis d'une culture immatérielle ne se développant que de manière beaucoup plus lente ne pourrait être comblé que grâce à l'innovation sociale. Le sociologue allemand Wolfgang Zapf (1989) va dans le même sens lorsqu'il affirme à la fin des années 80 que l'innovation est un phénomène relié au changement social. Il décrit l'innovation sociale comme de nouvelles règles et un nouveau cadre d'action qui permettent de résoudre plus facilement les problèmes sociaux (cf. Zapf 1989 : 177). La meilleure qualité des solutions nouvelles apportées vis-à-vis des anciennes solutions serait par conséquent un critère pertinent d'évaluation de la réussite des innovations sociales (cf. Braun-Thürmann/John 2010 : 56).

Pour Howaldt et Schwarz (2010 : 90 et sqq.), cette évaluation de l'innovation sociale est « insuffisante ». D'une part les innovations techniques peuvent en effet elles aussi « contribuer à la résolution de besoins sociaux » (Ibid. : 91). D'autre part, dans leurs effets et leurs usages, les innovations sociales peuvent poursuivre différents buts et intérêts qui seront alors évaluées de manière contrastée selon l'intérêt ou la situation sociale de chacun. Gillwald confirme cette critique en affirmant qu'en sus des effets prévus et planifiés, des effets non désirés peuvent apparaître.

En France, les chercheurs inscrivent l'émergence du concept d'innovation sociale dans le cadre général de « la crise de l'État providence ». Souvent, critique vis-à-vis d'un concept devenu « magique » car promettant un monde meilleur par sa simple évocation, l'innovation sociale est alors conçue comme une manière de diffuser les théories néolibérales (new management, nouvelle gestion publique...) dans le champ social (Battesti-Richez, Petrella, Vallade 2012).

Il ne pourra dès lors être question d'innovation sociale que lorsqu'elle « est acceptée socialement et largement diffusée dans la société ou dans certains champs de celle-ci, lorsqu'elle se transforme selon les contextes et finalement lorsqu'elle est institutionnalisée comme une nouvelle pratique sociale, c'est-à-dire lorsqu'elle se routinise » (Howaldt/ Schwarz 2010 : 90). Si l'on applique la sociologie de la traduction de Michel Callon et Bruno Latour à l'innovation sociale (Callon, 1986), alors celle-ci présuppose une controverse. Autrement dit, le potentiel de transformation apportée par une innovation sociale se traduit par des controverses dont l'issue permettra à l'innovation de s'imposer. C'est ce que rappelle Marc Rouzeau dans son travail de doctorat portant sur le potentiel d'innovation des projets internationaux dans le travail social : « *L'innovation ne se décrète pas, mais il est généralement convenu que les processus innovateurs peuvent être encouragés, en particulier en travaillant les controverses, en animant des processus d'échange entre acteurs issus de rationalités différentes et en soutenant les activités de transfert.* » (Rouzeau, 2014 : 333)

La controverse constitue finalement un premier temps d'évaluation de l'innovation. La nouveauté d'une innovation ne signifie par conséquent pas nécessairement qu'elle soit considérée comme « bonne », l'évaluation et l'application d'une innovation sociale peuvent en effet être jugées de manière très différente selon les personnes. On peut alors reprendre la définition suivante : « *l'innovation sociale est une nouvelle configuration de pratiques sociales opérées intentionnellement et dans un but précis par certains acteurs ou groupes d'acteurs. Son objectif est de résoudre ou de répondre à des problématiques ou à des besoins auxquelles les pratiques établies ne répondent pas* » (Ibid. : 53)¹.

Appliquée au travail social, cette définition peut être comprise ainsi : l'innovation s'appuie sur de nouveaux savoirs ou une nouvelle combinaison de savoirs. Elle est développée dans un processus intentionnel et coopératif pour former de nouveaux types de concepts, de démarches ou de formes d'organisation qui constituent une plus-value pour les personnes concernées (cf. Parpan-Blaser 2011 : 242). Le critère de la plus-value, ou de l'utilité sociale dans le contexte français (Offredi, Ravoux 2010), doit ici être mise en avant. Cela permet de séparer le travail social d'une logique de l'innovation purement économique. Pour le travail social comme pour les services publics, une innovation ne se limite pas à un bénéfice pour la seule organisation, mais elle doit aspirer à apporter une plus-value solide et durable pour les personnes concernées (cf. Parpan-Blaser, 2011 : 96, 242). Il faut toutefois rappeler que de plus en plus les logiques sociales, économiques et techniques sont entremêlées (Harrisson, Klein 2007). C'est tout à fait ce qu'on peut voir émerger dans le développement de la « silver economy » ou plus globalement dans le champ de « l'économie sociale et solidaire » (Soucard 2013).

Indépendamment de son attachement disciplinaire, les innovations se caractérisent pour Parpan-Blaser par les éléments suivants (Parpan-Blaser, 2011 : 43) : nouveauté, originalité, incertitude, émergence, relativité et plasticité.

La nouveauté exprime tout d'abord un aspect temporel : il doit s'agir d'une première fois, « *elle doit faire apparaître le mouvement fluide du passé, du présent et du*

futur » (Ibid.). Elle se réfère ensuite à l'existence réelle d'un artefact significatif et qui fait sens. Il est ainsi fondamental « *que quelque chose de nouveau se manifeste dans le monde* » bien qu'il faille distinguer la nouveauté absolue (pour la première fois dans le monde) et la nouveauté relative (pour la première fois dans un système donné) (Ibid : 43 ssq. ; cf. Blättel-Mink 2006 : 30).

L'innovation n'est pas uniquement caractérisée par la nouveauté, mais aussi par l'originalité. Considérer quelque chose comme original dépend des expériences réalisées dans un cadre de référence spécifique (cf. Bricken 2006 : 1). Olivier Ibert (2004 : 21) parle d'un « *agir à contre-courant des attentes sociales actuelles* ». Concrètement, cela signifie que les innovations ne répondent pas uniquement à des défis sociétaux, mais qu'elles posent un nouveau regard sur les problématiques elles-mêmes (cf. Parpan-Blaser 2011 : 45 ; Waldenfels 1991 : 96). En outre, les innovations ne peuvent être reconnues dans leur originalité qu'en comparaison avec la situation précédant son apparition. Dès lors, la condition de l'innovation est entre autres « *que la nouveauté soit perçue comme telle et reconnue comme une amélioration de l'existant.* » (Braun-Thürmann 2005 : 6; Briken 2006, cit.. d'après Parpan-Blaser 2011 : 45). On retrouve ici la distinction proposée par Boutinet entre innovation radicale et innovation incrémentale. Pour l'auteur, le règne du projet de courte durée provoque aujourd'hui la quasi-disparition de la possibilité d'une innovation radicale : « *les conduites de projet malgré leur très grande diversification apparaissent donc actuellement de plus en plus exclusivement associées à des mécanismes d'innovation incrémentale auxquels on recourt pour conjurer routine et répétition.* » (Boutinet 1990 : 350)

La relativité quant à elle exprime le fait que chaque innovation est le produit d'une négociation et se trouve donc liée à contexte spatio-temporel spécifique (cf. Aderhold 2005 : 25; Hauschildt 2004: 22 ssq.). Dès lors « *si une nouveauté échoue dans sa mise en œuvre et ne porte pas de fruit durable, on ne pourra pas parler d'innovation* » (Wendt 2005 : 14). Les innovations sont donc nécessairement des succès. C'est ce que confirme Boutinet quant aux paradoxes de l'innovation : « *bon nombre de projets dits innovants, lorsqu'il s'agit bien entendu d'une innovation radicale destinée à se maintenir dans le temps, mènent inévitablement à de futurs rejets (...).* » (Boutinet 1990 : 351)

La situation dans laquelle l'innovation émerge est ouverte, ce qui entraîne une certaine incertitude tant dans la réussite de son développement que dans ses conséquences (cf. Parpan-Blaser 2011 : 47). Alors même qu'elle peut être considérée comme une amélioration, le déroulement futur d'une innovation n'est souvent que peu prévisible. Braun Thürmann (2004 : 4) constate ainsi qu'une innovation reste rarement la même après son implémentation, elle se transforme au gré de son utilisation. C'est ce qui constitue sa plasticité. L'innovation doit passer par un processus d'apprentissage afin qu'elle puisse s'intégrer au mieux dans les différents contextes dans laquelle elle est en usage (cf. Sauer/Lang 1999 : 17).

Enfin, les innovations sont intimement liées à leur acceptation par les personnes concernées. Si l'on se réfère au sociologue Everett M. Rogers, la décision d'accepter au de refuser une innovation n'est pas spontanée, mais constitue un processus social qui se déploie dans un temps spécifique et provoque un certain nombre de représentations. Selon Rogers, les innovations apportent un avantage ou un bénéfice et sont en même temps compatibles avec des valeurs et des expériences. Elles sont compréhensibles et applicables, peuvent être testées et peuvent être alors être reconnues comme des succès.

5.1.3. La comparaison internationale et transfrontalière : enjeux et défis

Dans les règles de la méthode sociologique, Émile Durkheim rappelle : « la sociologie comparée n'est pas une branche particulière de la sociologie, c'est la sociologie même » (Durkheim, 2002 : 76). Autrement dit, expliquer un phénomène, une institution sociale pour elle-même et à partir d'elle-même ne peut aboutir qu'à une compréhension limitée de celui-ci. Dans un ouvrage consacré à la comparaison en sociologie, Claire Vigour opérationnalise l'intuition de Durkheim : « comparer c'est [...] relever des différences et des points communs en fonction d'un critère qu'il convient de définir au préalable et qui oriente le regard du chercheur » (Vigour, 2005). Il y a donc à la fois des critères de comparaison et des objets de cette comparaison. On peut par exemple comparer deux institutions similaires dans des sociétés différentes ou deux institutions différentes dans la même société. Le « critère » de la comparaison de cette recherche est celui de l'innovation sociale dans les quartiers (cf. chapitre innovation sociale). Les objets comparés sont quant à eux constitués des projets et des méthodes déployés dans 9 quartiers de la région transfrontalière du Rhin supérieur. La comparaison s'appuie dès lors sur deux piliers :

- Comparaison internationale France-Suisse-Allemagne tout d'abord,
- Comparaison des regards, entre professionnel du développement social urbain et de chercheurs ensuite.

Le développement social urbain s'inscrit dans des politiques publiques déclinées localement dans chaque quartier. Patrick Hassenteufel (2005), professeur de sciences politiques, revient sur l'intérêt de la comparaison internationale pour les politiques publiques.

« Regarder 'comment font les autres' est devenu un réflexe fréquent (...). Bref, la comparaison est en vogue et alimente de plus en plus fortement la décision publique. Au-delà de cette conjoncture très favorable, les apports de la comparaison internationale sont multiples. Tout d'abord, le « détour » comparatif permet de porter un regard décentré sur sa propre réalité nationale (...). Surtout, la démarche comparative, par la multiplication des cas qu'elle suppose, permet la validation (ou l'invalidation) empiriquement fondée d'hypothèses théoriques générales lorsqu'elle est mobilisée de manière déductive. »

Décentrement et amélioration de la validation scientifique sont donc deux raisons qui posent la comparaison internationale comme outil essentiel de la recherche. Il met toutefois en garde contre quatre dangers découlant de ce type de recherche :

- la comparaison « factice » qui se contente de juxtaposer les perspectives nationales
- la comparaison « à distance » qui appuie la comparaison sur la seule littérature « grise » ou « secondaire » sans aller sur le terrain.
- les comparaisons « réductrices » qui réduisent le travail comparatif à des indicateurs quantitatifs ou à des « styles nationaux ».
- les comparaisons « biaisées » dont le seul et unique but est de confirmer l'hypothèse du chercheur.

Pour éviter ces écueils, Patrick Hassenteufel engage les chercheurs à éviter deux positionnements. Le premier est celui de l'incomparabilité postulant apriori l'irréc-

ductibilité nationale et le second la comparabilité spontanée postulant que deux objets portant le même nom sont comparables.
Nous allons à présent proposer un état de la littérature scientifique quant à la recherche internationale et transfrontalière. Face à la grande diversité de recherches comparatives, nous avons concentré ce travail sur les thématiques « travail social », « développement social urbain et « transfrontalier ».

5.1.3.1. Les recherches comparatives internationales en travail social : entre injonction et enrichissement

Si la comparaison internationale constitue un objet fondamental et documenté dans les sciences sociales, dans le secteur de la recherche en travail social française elle reste tributaire de la structuration chaotique du champ². Pourtant plusieurs recherches ont confirmé l'intérêt d'une approche internationale du travail social. Marc Rouzeau analyse ainsi dans son travail de doctorat trois projets franco-québécois dans le secteur de l'intervention sociale. À partir d'une sociologie de la traduction (Callon, 1986), il démontre à la fois l'intérêt scientifique et l'intérêt pratique de tels projets de recherche. Pour lui, dans les projets internationaux l'innovation naît de la mobilisation d'acteurs mis en réseau et mis en capacité d'évaluer et de transférer les « expériences inspirantes ».

Dans une perspective visant à susciter « l'innovation sociale », nous avons acquis la conviction que « le détour par l'étranger » peut concourir à la production de nouvelles références grâce au croisement des rationalités et peut aider au repérage de ressources alternatives, qu'elles soient cognitives, stratégiques ou instrumentales. Alors que la diffusion internationale des idées mobilisées pour penser la question sociale s'accélère et que le déploiement transnational des normes guidant l'action sociale et éducative s'intensifie, nous pensons aussi que le processus de circulation des « répertoires » et des « recettes d'action » ne doit pas être laissé à la seule initiative des « think-tanks », des médias et des élites internationales. (Rouzeau, 2014 : 357).

Dans une perspective d'empowerment des professionnels, la comparaison internationale est pour lui un moyen de réinterroger les pratiques et de les améliorer. L'ouvrage Travail social sans frontières : innovation et adaptation (Hirlet et al., 2013) témoigne lui aussi du développement de la recherche en perspective internationale. Dans cet ouvrage collectif, plusieurs recherches comparatives sont présentées. Leur présentation succincte permet de dresser un état des lieux du type de recherche dont il s'agit :

- « L'immigration en France et en Allemagne, différences, convergences, et une même interrogation pour la travail social », Thérèse Neuer-Miebach, Alexandra Schleyer-Lindenmann (dans Hirlet, 2013)

Thématique:	les politiques migratoires
Pays et régions impliqués:	France, Allemagne
Type de recherche:	comparaison des systèmes et des dispositifs (pas d'enquête de terrain)
Méthodologie:	travail comparatif à partir de textes législatifs et de « littérature grise »

- « Les apports méthodologiques de trois recherches menées dans l'espace transfrontalier franco-belgo-luxembourgeois », Bernard Balzani, Jean-Luc Deshayes, Marc Gillet, Jacques Rihoux (dans Hirlet, 2013)

Thématique:	la protection de l'enfance
Pays et régions impliqués:	France (Lorraine), Belgique (Wallonie), Luxembourg
Type de recherche:	Recherches-action
Méthodologie:	Comparaison des systèmes de protection de l'enfance par la méthode de « l'histoire croisée », transfert de projets innovants par l'implication des professionnels

- « Le déploiement de l'évaluation dans le secteur de la protection de l'enfance en France et au Québec, Parcours d'une recherche comparative internationale », Eugénie Terrier, Daniel Turcotte, Corinne Chaput

Thématique:	la protection de l'enfance
Pays et régions impliqués :	France, Canada (Québec)
Type de recherche :	recherche collaborative
Méthodologie :	comparaison des systèmes de protection de l'enfance, travail sur les représentations et les outils d'évaluation dans la protection de l'enfance

Ces trois recherches témoignent de la diversité des méthodologies et des objets de la recherche internationale en travail social. On constate le recours privilégié à une méthodologie de « recherche-action » qui constitue l'un des marqueurs de la recherche en travail social. Quant au développement social urbain, peu de recherches internationales existent. Signalons toutefois le numéro d'Espaces et sociétés paru en 2007 et consacré aux villes face aux « Best Practice ». Appliquant une analyse critique de l'injonction faite au recours au Benchmarking et au Best Practice, les articles rassemblés dans ce numéro présentent une image contrastée de ce processus.

Dans un article intitulé « Le jeu des « bonnes pratiques » dans les opérations urbaines, entre normes et fabrique locale », Laurent Devisme, Marc Dumont et Elise Roy rappellent que la « politique de la ville » a certainement été une politique percueuse en cette matière en France (Devisme et. al., 2007). À partir d'une étude de l'injonction faite au pays du sud de suivre les « Best Practice » des pays du nord en matière de développement urbain durable, Françoise Navez-Bouchanine démontre l'effet pervers d'une politique « top-down » ignorant les habitants et la dimension sociale des projets urbains (Navez-Bouchaine, 2007). Au-delà du développement social urbain, mais dans l'espace européen, Isabelle Bruno analyse quant à elle l'effet du « Benchmarking social » sur les politiques de lutte contre la pauvreté (Bruno, 2010). Le prisme « ordo-libéral » adopté dans cette démarche évince pour l'auteur

« la délibération démocratique » et pose la question de l'intérêt d'une comparaison systématique des systèmes et des politiques sociales au niveau européen. C'est cette démarche que Nadia Arab interroge quant au développement social urbain dans un article intitulé « À quoi sert l'expérience des autres ? « Bonnes pratiques » et innovation dans l'aménagement urbain ». L'auteure témoigne des difficultés de transformer l'échange de bonnes pratiques en action et conclut :

Contribuer à la problématique des « best practices », en se plaçant du point de vue de ceux qui s'en servent et en s'intéressant à leurs modes d'usage, conduit à mettre à jour une démarche d'apprentissage et de transfert d'expériences sur un mode simultanément empirique, pragmatique et territorialisée. (...) Les savoirs ainsi acquis ne sont pas traités comme des savoirs absolus ou infalsifiables et, si transfert d'expériences il y a, il n'est pas mécanique et ne fonctionne pas sur le mode de la reproduction à l'identique. » (Arab, 2007 : 45)

On peut pour terminer rapporter l'initiative de l'OFAJ qui anime depuis 2006 le réseau « intégration et égalité des chances » qui promeut l'échange de jeunes et de professionnels français et allemands issus de quartiers populaires. Une évaluation de cette démarche est parue en 2014 (Pierre/Ottersbach 2014) et a fait l'objet d'un ouvrage en allemand (Boubeker/Ottersbach 2014). La recherche issue de cette initiative de l'OFAJ qui se donne pour but d'ouvrir les dispositifs d'échange de l'OFAJ aux jeunes les moins favorisés conclut à la pertinence de tels échanges. Elle décrit toutefois les limites auxquels elle se heurte. Limite financière tout d'abord : adresser à des populations défavorisées, ces projets nécessitent une dotation financière suffisante pour permettre le bon déroulement du projet. Limite linguistique ensuite, tant la connaissance de la langue de l'autre conditionne la réussite du projet et sa durabilité et limite culturelle enfin tant ce type de projet est éloigné du quotidien des jeunes que ce projet cherche à toucher.

5.1.3.2. Les recherches transfrontalières : les avantages de la proximité

Depuis plusieurs années, le transfrontalier fait l'objet de nouveaux domaines d'étude que les Anglo-saxons nomment « border studies » ou « cross border studies. » Ces études partent généralement du constat d'un effacement des frontières dans le processus global de mondialisation et plus spécifiquement dans la construction de l'Union européenne. Les espaces frontaliers deviennent le cœur de l'Europe (Szary-Amilhat/Fourny 2006).

Il nous semble pourtant que la dimension transfrontalière d'une recherche constitue bien plus qu'un cas particulier de la recherche internationale. La proximité géographique et le partage d'un milieu de vie commun transforment fondamentalement la démarche scientifique. Dans un des rares ouvrages francophones de sociologie des espaces frontaliers -qu'il nomme « espace frontière » - Philippe Hamman rappelle que les espaces frontaliers constituent des « espace social vécu, marqué par des relations de pouvoir, un espace d'identité et d'appartenance, c'est-à-dire un espace investi par des acteurs et des groupes qui se l'approprient et l'organisent. » (Hamman, 2013 : 17)

Contrairement donc à des recherches internationales, les chercheurs impliqués dans une recherche transfrontalière partagent un espace vécu. Le territoire voisin n'est pas complètement inconnu et les chercheurs partagent des connaissances, des représentations, des lieux. On peut faire l'hypothèse que les difficultés constatées par Patrick Hassenteufel pour les recherches internationales sont amoindries

pour une recherche transfrontalière :

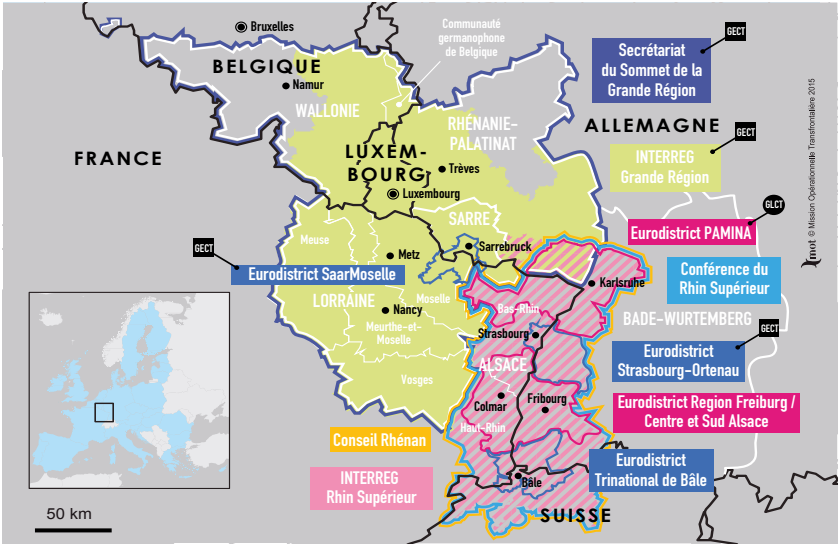
« Plus une équipe est éclatée géographiquement, plus les risques de décalage et de malentendus sont importants : on a alors souvent autant de problématiques que de pays comparés, chaque membre appliquant sa propre grille d'analyse à sa propre réalité nationale. » (Hassenteufel, 2005 : 120)

Ce constat ne doit pas faire oublier l'existence de frontières. C'est ce que rappelle Denis de Rougemont, dans sa définition d'une région frontalière : « il s'agit d'une région virtuelle, inscrite dans la géographie, l'histoire, l'écologie, l'ethnie, les possibilités économiques, etc., mais bloquée par la souveraineté des États régnant de part et d'autre de la frontière » (De Rougemont, 1977). La frontière, à la fois ligne de fracture et espace d'ouverture, est une construction sociale, un processus en redéfinition permanente (cf. Berg/Van Houtum 2003). Il convient ici de rappeler l'apport essentiel de Georg Simmel à la sociologie des frontières. Dans son article « Pont et Porte », il décrit très justement la dimension paradoxale de la frontière :

« Parce que l'homme est l'être de liaison qui doit toujours séparer, et qui ne peut relier sans avoir séparé – il nous faut d'abord concevoir en esprit comme une séparation l'existence indifférente de deux rives, pour les relier par un pont. Et l'homme est tout autant l'être-frontière qui n'a pas de frontière. La clôture de sa vie domestique par le moyen de la porte signifie bien qu'il détache ainsi un morceau de l'unité ininterrompue de l'être naturel. Mais de même que la limitation informe prend figure, de même notre état limité trouve-t-il sens et dignité avec ce que matérialise la mobilité de la porte : c'est-à-dire avec la possibilité de briser cette limitation à tout instant pour gagner la liberté. » (Simmel, 1988).

La particularité du projet MARGE est d'être à la fois un projet de redéfinition des frontières séparant les quartiers marginalisés du Rhin supérieur et une recherche sur l'effet de ces mêmes frontières pour l'échange transfrontalier. La difficulté est donc de se situer à la fois comme acteur du développement transfrontalier et comme observateur critique de celui-ci.

La carte ci-dessous trace les contours des régions frontalières entre la France, l'Allemagne, le Luxembourg et la Belgique et mentionne l'ensemble des dispositifs européens cherchant à les réunir.



(carte disponible sur le site de la mission opérationnelle transfrontalière : <http://www.espaces-transfrontaliers.org>).

Cette carte témoigne à la fois des efforts institutionnels de rapprochement des régions frontalières et du maintien des frontières, véritable organisatrice des territoires. Concernant spécifiquement le Rhin supérieur, un ouvrage d'Angeliki Koukoutsaki-Monnier s'intéresse à la construction d'une identité transfrontalière dans cette région (Koukoutsaki-Monnier, 2014). Croisant les regards et les disciplines, cet ouvrage témoigne, dans la continuité de Simmel, de l'ambivalence des frontières. Jacques Lévy, géographe, distingue ainsi trois types d'effets spatiaux de la frontière : « [...] celle de barrière, qui est sa raison d'être, mais aussi celle d'interface et celle de territoire. Dans le deuxième cas, la frontière ne fait que filtrer et canaliser des relations entre espaces qui existeraient de manière plus diffuse sans elle. Dans le dernier, du fait des deux premières fonctions, elle crée un territoire frontalier, dupliqué de chaque côté de la ligne, c'est-à-dire, au bout du compte, des confins d'un genre particulier. » (Lévy/Lussault, 2003)

Revenant sur l'histoire de la coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur, Angeliki Koukoutsaki-Monnier rappelle la création en 1962 de la regio basiliensis cherchant à promouvoir une coopération économique entre la région de Bâle, le pays de Bade et l'Alsace. A la même période et plus au nord, la « Communauté d'intérêt Moyenne Alsace-Brisgau » (CIMAB) se propose elle aussi d'atteindre les mêmes objectifs. Ces rapprochements transfrontaliers connaissent néanmoins de vives critiques, la regio basiliensis est ainsi vue comme une tentative de putsch de Bâle contre Mulhouse visant à concurrencer la nouvelle Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR), créée en 1963. À partir de 1975 les accords de Bonn facilitent la coopération, mais c'est véritablement avec la décentralisation que cette politique s'inscrit durablement sur le territoire du Rhin supérieur. En 1991 la conférence du Rhin supérieur est créée et rassemble les acteurs institutionnels de la région frontalière, puis en 1999, avec le programme INTERREG, l'Union européenne s'invite comme acteur prédominant de la coopération transfrontalière. Aujourd'hui la coopération existe au niveau national (commission intergouvernementale), régional (conférence du Rhin supérieur pour les collectivités et l'État, conseil Rhénan pour les élus), communal (eurodistrict). L'espace du Rhin supérieur reste malgré tout structuré autour des métropoles que sont Bâle et Strasbourg ce que confirme la création en 2010 de la « Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur » (RMT) réunissant la conférence du Rhin supérieur et le Conseil Rhénan.

« Le Rhin supérieur présente quelques caractéristiques d'une eurorégion, mais ce n'est pas forcément à cette échelle que se tissent les liens les plus intenses et que sont perçus les enjeux majeurs. L'échelle des agglomérations offre indéniablement un cadre pertinent pour élaborer des systèmes transfrontaliers de régulation. » (Reitel, 2010 : 301)

Selon Birte Wassenberg, il ne s'agit pas d'établir une eurorégion autonome, mais de s'orienter vers la création d'un espace d'intégration et d'une certaine identité « transfrontalière » (Wassenberg, 2007). Néanmoins cette identité reste très largement théorique et ne fait l'objet que de peu d'intérêt de la part des médias et des citoyens.

5.1.4. Application à la recherche et conclusion

Pour MARGE, le « critère » de la comparaison transfrontalière de la recherche est celui de l'innovation sociale dans les quartiers. Les objets comparés sont quant à eux constitués des projets et des méthodes déployés dans 9 quartiers de la région transfrontalière du Rhin supérieur. La comparaison s'appuie dès lors sur deux piliers :

- Comparaison internationale France-Suisse-Allemagne tout d'abord,
- Comparaison des regards, entre professionnel du développement social urbain et de chercheurs ensuite.

Afin de permettre une réelle appropriation des projets étrangers et de se donner la possibilité d'aboutir à des innovations sociales, MARGE choisit la méthode de la recherche-action pour sa recherche. Grâce au soutien scientifique et à la proximité du terrain, nous pensons que cette méthode donne à MARGE les moyens de son ambition.

Pour que l'échange transfrontalier dans les quartiers permettent l'innovation sociale, il faut se demander si et comment les modèles de bonne pratique d'un pays peuvent participer à l'amélioration durable de la situation sociale d'un autre pays (cf. Wendt 2006 : 23). Dans le travail social, les innovations émergent souvent de projets ponctuels (cf. Parpan-Blaser 2011 : 112). Pour répondre à cette question, nous tirerons les enseignements pour le travail social des six caractéristiques d'une innovation (nouveau, originalité, incertitude, émergence, relativité et plasticité) et sur les éléments de définitions de l'innovation sociale.

Afin de pouvoir appréhender la nouveauté et l'originalité dans le travail social, une excellente connaissance du champ est nécessaire. Cela nécessite à la fois une connaissance approfondie de la formation disciplinaire et des pratiques professionnelles puisque les dimensions comparatives pertinentes ne pourront venir que des discours professionnels et de la communauté scientifique et des attentes qui en ressortent. De plus, pour qu'un projet soit considéré comme innovant, celui-ci doit passer par une phase d'expérimentation et par un processus de reconnaissance de l'innovation (Ibid. : 65). Il convient par conséquent de savoir qui a contribué, influencé ou empêché cette reconnaissance et pour quelles raisons – même si les valeurs et le statut professionnel du travailleur social amènent une limitation normative de la relativité (Ibid. : 242). Pour pouvoir identifier une innovation dans le travail social, seule la résolution d'un problème social réel peut être convoquée comme élément d'évaluation. Dès lors, les transformations décrites comme des innovations ne peuvent être mesurées que par la plus-value qu'elles apportent aux personnes concernées (Ibid. : 65). Pour approfondir ce point, il est possible de se référer à Alter qui dans « l'innovation ordinaire » mobilise la théorie du don de Marcel Mauss pour caractériser l'innovation dans une organisation. C'est l'engagement des acteurs dans ce processus (donner, recevoir, rendre) qui permet l'émergence de l'innovation (Alter 2000). Dans un projet transfrontalier, cet engagement est la clé de voûte de la réussite du projet et de l'émergence de réelles innovations sociales.

Pour pouvoir parler « d'innovation sociale », il faut que les pratiques de terrain changent durablement, la difficulté sera donc d'évaluer ces changements dans le laps de temps relativement court du projet MARGE. La seconde difficulté s'inscrit dans les critiques faites aux politiques européennes qui utilisent l'injonction au benchmarking et à l'échange de good practice pour imposer un agenda néolibéral aux politiques et aux pratiques nationales. La question qui se pose est donc de savoir comment MARGE peut-il prendre du recul et proposer son propre agenda dans la promotion du transfert de projets innovants.

Selon Wendt (2006 : 21), il est possible de distinguer les innovations venues « d'en haut » (impulsées par la politique ou la loi), les innovations venues de l'intérieur (du travail social lui-même) et les innovations venues « d'en bas » (de l'engagement citoyen et des mouvements sociaux). Outre la nécessité pour le travail social d'aller vers une recherche et un développement indépendant, Wendt affirme la nécessité du développement des compétences. Concrètement, cela signifie la mise en réseau dans un champ thématique ou la participation à une formation continue. De plus, il doit s'agir de promouvoir de nouvelles combinaisons de travail social professionnelles et l'engagement des personnes concernées.

Afin de permettre ces nouvelles combinaisons et l'engagement des personnes concernées, la proximité géographique que constitue le territoire transfrontalier dans lequel se déploie MARGE est une véritable chance. Contrairement à des recherches internationales, les chercheurs impliqués dans une recherche transfrontalière partagent un espace vécu. Le territoire voisin n'est pas complètement inconnu et les chercheurs partagent des connaissances, des représentations, des lieux. Il s'agit donc d'un atout considérable pour MARGE.

Le second point important concernant le transfrontalier est cette particularité, propre à de nombreuses recherches-actions, que le projet MARGE est à la fois acteur du projet et observateur critique de ce même projet. MARGE est à la fois un projet de redéfinition des frontières séparant les quartiers marginalisés du Rhin supérieur et une recherche sur l'effet de ces mêmes frontières pour l'échange transfrontalier. Le dernier point important quant au transfrontalier est l'absence d'identité transfrontalière. Comment mobiliser les acteurs des quartiers pour un objet qui n'existe pas (ou peu) ? Ils 'agit là d'un enjeu important pour le succès de MARGE.

À l'aide de ses trois actions (plateforme d'échange, toolkit et programme de formation continue), MARGE cherche à répondre aux défis de l'innovation sociale transfrontalière. En proposant des échanges transfrontaliers entre les acteurs des quartiers et du développement urbain, MARGE contribue au développement des compétences et, par le biais des modèles de bonnes pratiques, mobilise de nouvelles démarches institutionnelles, des méthodes ayant fait leurs preuves et des mesures cherchant à répondre à des problématiques sociales.

Dès lors on peut conclure que l'échange transfrontalier mènera à des innovations sociales lorsqu'« il réussira à utiliser de manière productive les observations critiques et les réflexions sur la pratique professionnelle et le gain de connaissance que cela permet. Ou lorsqu'il permettra de relier les impulsions venues d'en haut ou d'en bas avec la discipline du travail social dans ses dimensions pratiques (Parpan-Blaser 2011 : 119). Cette approche constituerait un développement innovant pour les besoins exprimés et les succès des personnes concernées.

Bibliographie

- Aderhold, Jens (2005). Gesellschaftsentwicklung am Tropic technischer Neuerungen? In: Aderhold, Jens/John, Rene (Hg.). Innovation - Sozialwissenschaftliche Perspektiven. Konstanz: UVK Verlagsgesellschaft. S. IH2.
- Alter, Norbert (2003). L'innovation ordinaire. Paris: Presses Universitaires de France.
- Arab, Nadia (2007). À quoi sert l'expérience des autres? In: Espaces et sociétés. (4). S. 33-47.
- Avenel, Cyprien (2010). Sociologie des „quartiers sensibles“. Armand Colin. Paris.
- Becker, Martin/Guhl, Jutta/Michon, Bruno (2016). Intervenir dans les quartiers marginalisés. Le sociographe (5), 129-156.
- Beer, Charles (2017). Quartiere als Motor der Stadtentwicklung. In: Focus - Schweizerischer Städteverband. 3. Jg. S. 1-6.
- Berg, Eiki/Van Houtum, Henk (2003). Routing borders between territories, discourses and practices: Ashgate Aldershot.
- Blättel-Mink, Birgit (2006). Kompendium der Innovationsforschung. Wiesbaden: VS-Verlag.
- Boubeker, Ahmed/Ottersbach, Markus (2014). Diversität und Partizipation: Deutsch-französische Perspektiven auf die Arbeit mit Jugendlichen aus marginalisierten Quartieren. Bd. 4: Waxmann Verlag.
- Boutinet, Jean-Pierre (1990). Anthropologie du projet. Paris: Presses Universitaires de France.
- Braun-Thürmann, Holger/John, René (2010). Innovation: Realisierung und Indikator des sozialen Wandels. In: Howaldt, Jürgen/Jacobsen, Heike (Hg.). Soziale Innovation. Auf dem Weg zu einem postindustriellen Innovationsparadigma. 1. Aufl. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften. S. 53-69.
- Braun-Thürmann, Holger (2005). Innovation. Bielefeld: transcript Verlag.
- Braun-Thürmann, Holger (2004). Zum sozialwissenschaftlichen Verständnis von Innovationen. In: Planungsrundschau. 9. Jg. S. 9-17.
- Bruno, Isabelle (2010). La déroute du „benchmarking social“. La coordination des luttes nationales contre l'exclusion et la pauvreté en Europe. In: Revue française de socio-économie. 5. Jg. S. 41-61.
- Briken, Kendra (2006). Denkweisen von Innovation. In: Trans. Internet-Zeitschrift für Kulturwissenschaften (16). URL: http://www.inst.at/trans/16Nr/07_2/briken16.htm [Zugriffsdatum: 16.06.2017]
- Callon, Michel (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction: La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. L'Année sociologique, 36, 169-208.
- De Rougemont, Denis (1977). L'avenir est notre affaire. Paris: Stock.
- Devisme, Laurent/Dumont, Marc/Roy, Elise (2007). Le jeu des „bonnes pratiques“ dans les opérations urbaines, entre normes et fabrique locale. In: Espaces et sociétés. 131. Jg. S. 15-31.
- Duden (2017). Best Practice. URL: http://www.duden.de/rechtschreibung/Best_Practice [Zugriffsdatum: 13.06.2017]
- Durkheim, Emile ([1894] 2002). Les règles de la méthode sociologique. URL: <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.due.reg1> [Zugriffsdatum: 13.06.2017]
- Fabian, Carlo/Käser, Nadine/Klöti, Tanja/Bachmann, Nicole (2014). Leitfaden.

- Good-Practice-Kriterien. Prävention von Jugendgewalt in Familie, Schule und Sozialraum. Im Auftrag des Bundesamts für Sozialversicherungen (BSV) Nationales Programm Jugend und Gewalt. URL: https://www.elternbildung.ch/fileadmin/dateiablage/DE/Fachartikel/GoodPractice_Jugendgewalt-Praevention_2014.pdf [Zugriffsdatum: 08.08.2017]
- Gillwald, Katrin (2000). Konzepte sozialer Innovationen. Berlin: Discussion Paper P00-519. Wissenschaftszentrum Berlin. URL: <http://bibliothek.wzb.eu/pdf/2000/p00-519.pdf> [Zugriffsdatum: 17.03.2017]
- Hamman, Philippe (2013). Sociologie des espaces-frontières. Presses universitaires de Strasbourg.
- Hassenteufel, Patrick (2005). De la comparaison internationale à la comparaison transnationale. Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques. In: Revue française de science politique. 55. Jg. (1). S. 132. URL: <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2005-1-page-113.htm>. 10.3917/rfsp.551.0113 [Zugriffsdatum: 17.03.2017]
- Hauschildt, Jürgen (2004). Innovationsmanagement. 3. Aufl. München: Vahlen.
- Hillmann, Karl-Heinz/Hartfiel, Günter (2007). Wörterbuch der Soziologie. Stuttgart: Kröner.
- Hirlet, Philippe/Meyer, Jean-Louis/Molina, Yvette/Muller, Béatrice (Hg.). (2013). Travail social sans frontières: innovation et adaptation. Rennes: Presses de l'EHESP.
- Howaldt, Jürgen/Schwarz, Michael (2012). Zur Rolle der Sozialwissenschaften in gesellschaftlichen Innovationsprozessen. In: Beck, Gerald/Kropp, Cordula (Hg.). Gesellschaft innovativ. Wer sind die Akteure? 1. Aufl. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften. S. 47-64.
- Howaldt, Jürgen/Schwarz, Michael (2010). Soziale Innovation – Konzepte, Forschungsfelder und –perspektiven. In: Howaldt, Jürgen/Jacobsen, Heike (Hg.). Soziale Innovation. Auf dem Weg zu einem postindustriellen Innovationsparadigma. 1 Aufl. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften. S. 87-108.
- Ibert, Oliver (2004). Zu Arbeitsweise und Reichweite innovationsgenerierender Planungsverfahren. In: Planungsrundschau. 9. Jg. S. 18-43.
- Klein, Juan-Luis/Harrisson, Denis (2006). L'innovation sociale: émergence et effets sur la transformation des sociétés. Québec: PUQ.
- Koukoutsaki-Monnier, Angeliki (2014). Identités (trans) frontalières au sein et autour de l'espace du Rhin supérieur: Presses universitaires de Nancy-Editions Universitaires de Lorraine.
- Lévy, Jacques/Lussault, Michel (2003). Wörterbuch der Geographie [und des gesellschaftlichen Raumes]. „Grenzübertritt“. Paris: Berlin.
- Maelieke, Bemd (1987). Soziale Arbeit als soziale Innovation. Veränderungsbedarf und Innovationsstrategien. Weinheim/München: Juventa.
- Navez-Bouchanin, Françoise (2007). Le développement urbain durable: „best practice“ ou leurre méthodologique ? In: Espaces et sociétés. 131. Jg. S. 101-116.
- Offredi, Claudine/Ravoux, Françoise (2010). La notion d'utilité sociale au défi de son identité dans l'évaluation des politiques publiques: Editions L'Harmattan.

- Ogburn, William (1923). Social change. With respect to culture and original nature. London: Allen & Unwind.
- Parpan-Blaser, Anne (2011). Innovation in der Sozialen Arbeit. Zur theoretischen und empirischen Grundlegung eines Konzepts. 1 Aufl. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften. S. 272.
- Pierre, Thomas/Ottersbach, Markus (2014). Le réseau franco-allemand „Intégration et égalité des chances“. Rapport final de l'évaluation. Bd. Textes de travail n°26. Paris/Berlin: OFAJ.
- Reitel, Bernard (2010). Le Rhin supérieur, une région transfrontalière en construction? Une approche géographique d'une situation frontalière. In: Wassenberg, Birte (Hg.). Vivre et penser la coopération transfrontalière (Vol. 1) : les régions frontalières françaises. Stuttgart: Franz Steiner Verlag. S. 289-306.
- Richiez-Battesti, Nadine/Petrella, Francesca/Vallade, Delphine (2012). L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse? Innovations, 38(2), 36.
- RMTMO (o. J.). Das Gebiet des Oberrheins - von der Pfalz über Baden und das Elsass bis in die Nordwestschweiz. URL: <http://www.rmtmo.eu/de/de/rmt-tmo/das-gebiet-des-oberrheins.html> [Zugriffsdatum: 12.06.2017]
- Rogers, Everett M. (2003). Diffusion of Innovations. 5. Aufl. New York: The Free Press.
- Rouzeau, Marc (2014). La gestion localisée de la question sociale: diversité des échelles, circulation des idées, contributions expertes. Doctorat en sciences politiques. Université Rennes 1.
- Sauer, Dieter/Lang, Christa (1999) (Hg.). Paradoxien der Innovation. Frankfurt /New York: Campus.
- Szary-Amilhat, Anne-Laure/Fourny, Marie-Christine (2006). Après les frontières, avec la frontière. Nouvelles dynamiques transfrontalières en Europe: Editions de l'Aube.
- Schumpeter, Joseph Alois/Perroux, François (1935). Théorie de l'évolution économique. Dalloz: Paris.
- Simmel, Georg (1957). Brücke und Tür. Essays des Philosophen zur Geschichte, Religion, Kunst und Gesellschaft. In: Landmann, Michael (Hg.). Koehler: Stuttgart.
- Souchard, Nadine (2013). Expérimentation et innovation sociale, rapport Final. La Fabrique du social. URL: <http://recherche-action.fr> [Zugriffsdatum: 16.06.2017]
- Vigour, Cécile (2005). La comparaison dans les sciences sociales, pratiques et méthodes. Paris: La Découverte.
- Waldenfels, Bernhard (1991). Der Primat der Einbildungskraft. Zur Rolle des gesellschaftlich Imaginären bei Cornélius Castoriadis. In: Pechriggl, Alice /Reitter, Karl (Hg.). Die Institution des Imaginären. Wien/Berlin: Turia+Kant. S. 55-80.
- Wassenberg, Birte (2007). Vers une eurorégion? La coopération transfrontalière franco-germano-suisse dans l'espace rhénan de 1975 à 2000. Bruxelles: Peter Lang.
- Wendt, Wolf Rainer (2006). Innovation tut not. In: Sozialwirtschaft. 16. 1. Jg. S. 19-25. Wendt, Wolf Rainer (2005). Dimensionen sozialer Innovation. In: Wendt, Wolf Rainer (Hg.). Innovationen in der sozialen Praxis. Baden-Baden:

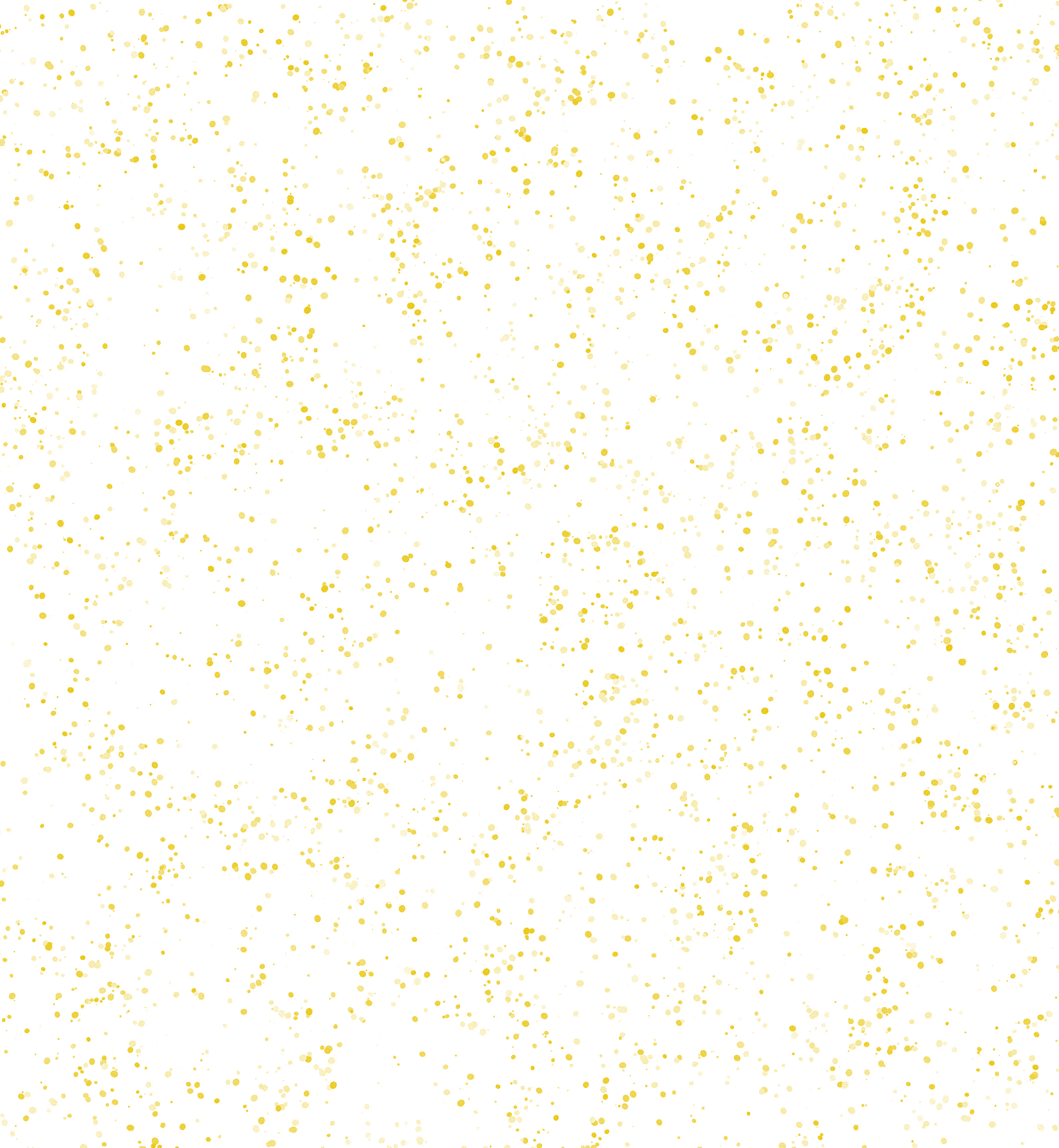
Nomos. S. 13-48.

Wetzel, Ralf (2005). Gesichter einer Innovation. Disparate Deskriptionen eines sozialpolitischen Instruments. In: Aderhold, Jens/John, René (Hg.). Innovation – Sozialwissenschaftliche Perspektiven. Konstanz: UVK Verlagsgesellschaft. S. 99-116.

Zapf, Wolfgang (1989). Über soziale Innovationen. Soziale Welt. 40 (1-2). 170-183.

¹ Toutes les traductions de citation allemande ont été réalisées par les auteurs de l'article.

² De très nombreux articles et ouvrages décrivent la recherche d'une institutionnalisation de la recherche en travail social dans le contexte national français. Cf. par exemple le Nr spécial de la revue Pensée plurielle (n°30-31, 2012)



5.2. Participation et engagement dans la vie publique

5.2. Participation et engagement dans la vie publique

(Martin Becker, Sandra Janett, Caroline Oberlin; Traduction Deborah Liss)

Puisque la population d'un quartier constitue la cible du travail social dans le champ du développement social de la ville et des quartiers, duquel la participation des citoyens est un élément constitutif, l'organisation de la participation et l'encouragement à l'engagement fait partie des activités principales des travailleurs sociaux avec les communautés et sont de plus en plus attendus des employés de l'administration publique. Voilà pourquoi ce texte se consacre aux modèles d'explication et aux fondements de la participation et de l'engagement, et résume ensuite les constats évoqués en 10 thèses sur la participation citoyenne.

5.2.1. Participation et engagement citoyen (Concept et signification) (Martin Becker)

La participation à des processus décisionnaires de société peut prendre différentes formes. Schäfers (1995: 239) discerne les formes de participation et de cogestion sur le lieu de travail, dans le secteur économique (par exemple la représentation du personnel), dans l'éducation (représentants d'élèves et de parents d'élèves ou auto-gestion universitaire), ou dans les syndicats et associations (les organes d'auto-organisation avec assemblées générales), de la démocratisation prenant la forme de participation institutionnalisée à des structures et processus de décisions relevant de politique primaire (par exemples le vote et les parlements).

Plus généralement, on peut entendre par participation politique l'implication du grand public dans les processus de décision et d'organisation sociale et politique. On ne peut inclure toute forme d'engagement de la société civile dans le concept d'engagement citoyen, puisque cet engagement n'est citoyen ou social que dans les cas où il ne sert pas d'intérêts privés ou partisans, dans sa motivation première ou totale (Braun 2001a: 97).

D'après Annette Zimmer (1996), les cas suivants en relèvent :

- Les simples adhésions et activités bénévoles, comme les partis, les associations, les syndicats, les groupements et organes politiques;
- Les bénévoles de structures caritatives ou d'intérêt général comme les hôpitaux, les écoles, les musées ou bibliothèques;
- Les formes de participation citoyenne en démocratie directe comme les initiatives ou référendums populaires;
- La participation à des actions de protestation dans le cadre d'initiatives citoyennes ou de mouvements sociaux.

Für Roth (2000) inclut dans l'engagement citoyen:

- Les formes traditionnelles et contemporaines de participation politique (par exemple les mandats politiques communaux honorifiques, le travail bénévole pour des partis ou syndicats, les autres formes de participation régies par la loi ou non conventionnelles);
- Le fait d'occuper bénévolement ou à titre honorifique des fonctions publiques, comme, par exemple, celles d'édile, d'agent électoral, ou de participer à des conseils de parents ou associations de citoyens;
- Les formes classiques et nouvelles d'engagement social dans, par exemple, des associations caritatives ou autres refuges / hospices / lieux d'accueil;

- Les formes nouvelles ou traditionnelles d'engagement personnel mues par une certaine idée de la solidarité, comme l'entraide de voisinage, les coopératives, les centres de service aux personnes âgées, les systèmes d'échanges locaux, etc.;
- Les formes traditionnelles et contemporaines d'entraide communautaire et autres activités communautaires comme l'assistance familiale, les groupes de soutien etc

5.2.2. Les mouvements de participation en Allemagne, la Suisse, et France

a) Participation et Engagement en Allemagne

(Martin Becker)

L'Histoire de la République Fédérale Allemande est marquée par le développement, dans les années 1960, d'un mouvement de participation politique à partir de la critique des structures autoritaires, qui s'engageait pour plus d'autodétermination et d'émancipation. A l'époque, le mouvement étudiant s'en est d'abord pris aux structures d'enseignement supérieur, avant d'étendre sa critique à d'autres secteurs de la société, allant jusqu'à une critique anticapitaliste du système (Wollmann 1998). Les revendications visant à plus de contrôle du pouvoir étatique, provoquées par la loi d'état d'urgence de la grande coalition CDU/CSU et SPD à la fin des années 1960, ont débouché sur la « Außerparlamentarische Opposition » (APO) (l'opposition extra-parlementaire), au vu du manque de représentation au Parlement. Au début des années 1970, des champs s'ouvrent aux activités de participation en démocratie directe comme les réformes communales de création de plus grandes entités administratives, ou encore les politiques d'urbanisme ou de rénovation. Cette participation a pris la forme d'initiatives citoyennes portant majoritairement sur des thématiques limitées localement (comme la « Startbahn West » de Francfort), ainsi que de mouvements sociaux de plus grande envergure sur des sujets de société, par exemple des mouvements féministes, anti-nucléaires, écologistes ou pacifistes. Le début des années 1970 voit l'avènement d'un gouvernement fédéral « social-libéral » placé sous le signe du leitmotiv électoral de Willy Brandt (« Oser plus de démocratie »), qui se saisit des approches de démocratisation de la société et étend les possibilités de participation citoyenne, en particulier dans le droit de la construction. C'est ainsi qu'en 1971, l'obligation d'explication d'un projet social lors de mesures de rénovation municipales est inscrite dans le droit de la construction avec la loi de développement urbain. En 1976, la révision de la loi fédérale d'urbanisme apporte avec elle une part prépondérante de participation citoyenne dans l'élaboration du schéma directeur communal. Mais dans les deux cas, la décision finale revenait au conseil municipal. (Wollmann 1998: 137).

Dans les années 80, les mesures municipales pour plus de proximité avec les citoyens visaient d'abord à instiller plus de transparence dans les processus décisionnels et à améliorer le service aux habitants. (Reichard 1994). Entre temps, les différentes formes de participation politique, comme l'apparition d'initiatives citoyennes, deviennent la norme en ce qui concerne la représentation des intérêts de citoyens, et seront même récupérées par les partis à des visées électoralistes, en témoigne la campagne « double passeport » de la CDU à Hesse au début des années 1990, bien qu'il s'agissait là d'empêcher les habitants d'origine étrangère d'obtenir une double nationalité.

Les années 1990 voient s'avancer sur le devant de la scène le souci de maintenir ou de faire revenir les citoyens dans la politique. Partout, des structures gouver-

nementales fédérales, régionales ou communales se penchent sur la question de l'ampleur de l'engagement citoyen et des possibilités de l'encourager. Ainsi, à la fin de l'année 1999, le Parlement allemand lance une commission d'enquête intitulée « L'avenir de l'engagement citoyen »⁹ (Braun 2001a: 83). Le gouvernement régional du Bade-Wurtemberg, lui, publie en 1997 sa première étude régionale « L'engagement citoyen dans le Bade-Wurtemberg » (Landesstudie, 1997). On crée également un réseau européen de l'engagement citoyen (« Netzwerk Bürgerschaftliches Engagement/EUROBes »), coordonné par le service Engagement citoyen/communautés senior du ministère des Affaires Sociales du Bade-Wurtemberg (SIGMA 1999). Sur demande du ministère du Développement urbain et des Transports du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie, l'institut pour la recherche sur le développement urbain et rural du même Land (Institut für Landes- und Stadtentwicklungsforschung des Landes Nordrhein-Westfalen (ILS)) publie en 1992 un rapport au sujet de l'engagement social bénévole et des infrastructures locales (ILS 64) intitulé « De la politique sociale traditionnelle aux nouvelles cultures du welfare ? » (« Von der traditionellen Sozialpolitik zur neuen Wohlfahrtskultur? »).

Sur demande du ministère fédéral de la Famille, des Seniors, des Femmes et de la Jeunesse, la première étude sur le bénévolat (« Freiwilligensurvey ») lance en 1999 une enquête dans tout le pays sur le travail bénévole et honorifique, dont la 4e vague a été lancée en 2014 (Freiwilligensurvey 2014). Les développements plus actuels autour du projet de construction « Stuttgart 21 » témoignent d'une part des grandes attentes d'une partie de la population vis-à-vis de la participation à des décisions politiques, et d'autre part des limites d'un système de décision et de volonté politique de démocratie représentative. Les aspirations à des formes de participation de démocratie directe¹ et de négociation publique, comme le processus de consultation mené par Heiner Geißler dans le cadre de « Stuttgart 21 » ou les formes d'expression et de formation d'opinion basées sur internet comme « Compact »² sont des exemples d'évolutions actuelles en Allemagne qui soulèvent à nouveau la question de la participation politique du peuple.

b) Participation et engagement dans la vie publique en Suisse

(Sandra Janett)

D'après Krumm (2013: 45), la population suisse est la mieux dotée du monde en termes de droit à la participation aux affaires politiques. Le peuple élit le Parlement et il est, d'après la Constitution, la plus haute instance politique du pays, aux côtés des 26 cantons (cf. *ibid.*). En 2015, près de 5,3 millions de Suissesses et de Suisses avaient le droit de vote et pouvaient ainsi voter et procéder à des élections aux niveaux national, cantonal et communal (cf. le Bureau fédéral des statistiques, 2015). Sont exclus du droit de vote les mineurs et les habitants de nationalité étrangère. Seuls quelques cantons présentent une exception en reconnaissant aux habitants étrangers un droit de vote passif ou actif au niveau communal ou cantonal (cf. Vatter 2014 : 72).

En plus des élections au Conseil National qui ont lieu tous les quatre ans, les citoyens.ne.s doté.e.s du droit de vote peuvent exercer jusqu'à quatre fois par an une influence directe sur les décisions politiques lors des votations populaires fédérales, et proposer des amendements à la Constitution. Ils disposent à cet effet de trois outils de démocratie directe : l'initiative populaire, le référendum facultatif et le référendum obligatoire (cf. Krumm 2013 : 45f ; Vatter 2014 : 46). La première permet aux citoyens.ne.s de soumettre des propositions de modifications ou d'extensions

de la Constitution, mais pas des lois. Pour qu'une initiative populaire se concrétise, elle doit réunir 100 000 signatures d'électeurs et d'électrices en 18 mois. Avec le référendum facultatif, les électeurs et électrices peuvent demander qu'une des lois adoptées par l'Assemblée Fédérale soit soumise au vote du peuple. Pour cela, il faut que 50 000 signatures (toujours de personnes ayant le droit de vote) soient réunies, dans les 100 jours après la publication du texte de loi. Par ailleurs, le dispositif de référendum obligatoire prévoit que toute modification de la Constitution soit soumise au vote du peuple.

Outre ces possibilités de participation en démocratie directe à travers le vote ou l'adhésion à un parti, on trouve également, en Suisse, au-delà des formes de participation traditionnelles, des possibilités d'action et d'influence sur les décisions sociales et politiques (cf. Freitag/Manatschal/Ackermann/Ackermann 2016 : 232). On trouve des exemples d'engagement bénévole ou à titre honorifique dans des formes de travail ou de collaboration au sein d'associations (clubs sportifs, culturels ou de loisirs), d'organisations (organisations culturelles, organisations sociales et d'intérêt général, organisations de jeunesse, etc.), de groupes d'intérêts, de services publics, etc. Surtout, on attribue à ces associations (on en a recensé plus de 1000) un positionnement influent vis-à-vis du système politique suisse, au contraire des partis (cf. Vatter 2014 : 159, 177).

En Suisse aussi, il est difficile de faire abstraction du bénévolat. En 2014, 67% des Suisses de plus de 15 ans étaient engagés bénévolement dans des associations et organisations (cf. Freitag et al. 2016 : 48f.), d'après la troisième enquête de l'observatoire suisse du bénévolat (ibid. : 16). Ainsi, d'après Freitag et al. (2016 : 27, en référence à Freitag 2014) la Suisse est « à la pointe en matière d'engagement bénévole », se positionnant juste derrière les Pays-Bas, aux côtés de l'Allemagne. Pour trouver une explication à cette importante disposition à l'engagement bénévole et honorifique, il faudrait chercher du côté de la culture suisse, et, entre autres, du côté de ses traditions sociales et politiques (cf. Freitag et al. 2016 : 28). Dans ce cadre, on accorde notamment une grande importance au principe de subsidiarité, dont la Suisse germanophone est particulièrement imprégnée. Ainsi, « la représentation selon laquelle les problèmes collectifs doivent être résolus si possible à une échelle sociale, celle dans laquelle ils ont cours, et selon laquelle l'Etat n'intervient que si les forces vives de la société échouent, constitue un pilier culturel fondamental de l'auto-organisation des groupes de la société civile et de la résolution non-étatique des problèmes par les bénévoles » (ibid. : 28). On retrouve également ce principe dans le fédéralisme suisse, où les compétences politiques et législatives sont réparties entre Confédération, cantons et communes, ce qui favorise la possibilité de contribution et d'influence sur les décisions politiques et sociales aux niveaux national, cantonal et local (cf. Freitag et al. 2016: 28; vgl. Kriesi/Baglioni 2003). Par conséquent, on reconnaît au peuple suisse une grande disposition à la participation et au travail d'intérêt général, en raison de diverses explications (ce court texte n'a, en raison de son périmètre limité, présenté le système politique suisse que superficiellement). Cet engagement bénévole revêt une grande importance dans de nombreux processus des institutions publiques et notamment dans le système politique suisse, et est rappelé chaque année à la conscience des Suisses par le «International Volunteer Day» proclamé par l'ONU (Freitag et al. 2016: 25, 28, en référence, entre autres à Bühlmann/Freitag 2007; Freitag 2014).

c) La « participation des habitants-es » dans les politiques de développement social urbain en France (Caroline Oberlin)

Un contexte législatif

La préoccupation de la participation des habitants-es, si elle a été largement portée dans le cadre de la politique de la ville, n'y est pas pour autant née. Cette dernière s'inscrit dans une histoire assez longue, post seconde Guerre Mondiale, où des espaces de négociations collectives voient le jour dans le domaine économique, rapidement relayés dans le domaine politique, via notamment les Groupes d'Action Municipale dans les années 1960. A cette période, différentes instances et initiatives voient le jour et « la revendication d'un droit à être informé, consulté, à donner son avis tient à sa capacité de résonance multiple »³. En effet, la participation est notamment vue comme une « condition minimale du bon fonctionnement du système politique local et plus largement comme le moyen d'adapter le fonctionnement de la démocratie aux transformations économiques et sociales ».

Parallèlement, tout un mouvement de décentralisation du pouvoir se dessine, avec notamment les premières lois de décentralisation dès 1982 qui visent à donner plus de pouvoir aux collectivités locales et à rapprocher les instances de décision des citoyens-nes. La loi du 27 février 2002, dite loi Vaillant relative à la démocratie locale, crée l'obligation pour les communes de plus de 80 000 habitants-es de mettre en place des conseils de quartier, dont le rôle est de développer la participation citoyenne. Toutefois, les communes restent libres d'organiser ces instances comme bon leur semble, ce qui peut avoir des impacts notables sur les modalités de concertation et de prise en compte des avis émis par ces conseils.

Dans le même temps, la concertation publique s'est vue dotée d'une charte en 1996 par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement et la loi Solidarité et Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000 inscrit la concertation préalable à tout projet d'aménagement dans le code de l'urbanisme. Dans d'autres domaines, comme notamment les politiques sanitaires et sociales, des espaces de co-construction et de dialogues voient le jour entre professionnels et usagers-ères.

La participation des habitants-es dans le cadre du développement social urbain

La « participation des habitants-es » est une injonction récurrente de la politique de la ville. En effet, dès le dispositif Habitat et Vie Sociale en 1977 -précurseur de la « politique de la ville » que nous connaissons actuellement - la participation des habitants-es est posée comme un enjeu des dispositifs de développement social urbain, voire comme une condition de réussite. Malgré des expérimentations sur de nombreux sites (co-construction, ateliers d'urbanisme, chartes de la participation, régies de quartier...), cet enjeu est resté à l'état de l'intention et n'a pas réussi à s'imposer dans le paysage institutionnel.

En 2003, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU⁴) est créée, pour renforcer l'intervention publique sur les territoires urbains présentant des « dysfonctionnements majeurs ». Le règlement général stipule que « l'association des habitants concernés par l'élaboration du projet est indispensable pour répondre à leurs aspirations ». Néanmoins, aucune exigence procédurale ne sera affichée, pas plus que les contenus attendus.

En 2012, un avis du Conseil National des Villes⁵ pointait un paradoxe et une baisse d'ambition sur le sujet. En effet, même si le sujet de la « participation » était toujours d'actualité, « les objectifs étaient passés d'une ambition de mobilisation des habitants, de transformation sociale, de coproduction du fonctionnement de la ville voire d'émancipation, à des objectifs de communication et de consultation par rapport aux politiques publiques mises en œuvre ». Selon Céline Braillon, la valorisation de l'expertise d'usage des habitants-es a eu des effets négatifs. Si cela a eu des effets positifs pour la vie du quartier, cela a limité leur action sur d'autres sujets, notamment leur participation dans des politiques publiques à l'échelle de la ville ou de l'intercommunalité. L'habitant-e « expert-e du quotidien » limite son implication en tant que citoyen-ne à une autre échelle que celle du quartier.

Les conseils citoyens

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, dite Loi Lamy, a reposé le cadre d'intervention de la politique de la ville. Elle instaure notamment une nouvelle instance de « participation des habitants-es », les conseils citoyens, visant à co-construire la politique de la ville. Ainsi, chaque quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) doit être doté d'un conseil citoyen. L'Etat a généralement laissé le soin aux communes d'organiser et d'installer cette instance, pour favoriser la complémentarité avec leurs propres instances de démocratie locale -comme les conseils de quartier -quand elles existent.

Les conseils citoyens s'inscrivent dans le cadre du Contrat de Ville⁶ et y sont donc liés. Les conseils citoyens sont constitués d'un collège habitants-es (résidant dans le périmètre du QPV et respectant la parité femmes-hommes) et d'un collège acteurs locaux (associations, commerçants...) intervenant sur le périmètre du QPV. La composition des conseils citoyens fait l'objet d'un arrêté préfectoral, ce qui permet à l'Etat de vérifier le respect des règles énoncées dans la loi mais aussi ce qui donne la possibilité aux membres des conseils citoyens de disposer de recours et d'avantages⁷.

Les enseignements

Après plusieurs années de fonctionnement, des enseignements⁸ peuvent être tirés du fonctionnement de cette instance.

Si les conseils citoyens commencent à s'imposer comme un nouvel acteur de la politique de la ville, il n'en reste pas moins que la place qui leur est faite est sans cesse à construire et que leur fonctionnement reste fragile. L'apparition de ce nouvel interlocuteur a entraîné des modifications dans les pratiques professionnelles, notamment chez les professionnels-les des administrations publiques pour qui le lien aux habitants-es semble s'être resserré. A l'inverse, la création des conseils citoyens a été l'occasion pour les habitants-es d'identifier de nouveaux. Elles référents-es pour faire remonter leurs préoccupations. Ensuite, au niveau de l'instance en elle-même, les questions primordiales qui demeurent sont celles de la mobilisation à long terme des habitants-es et de la diversification des profils des personnes qui participent à cette instance. Les jeunes, notamment, sont les grands-es absents-es de ces instances de participation même si cette problématique n'est pas liée exclusivement à cette instance. Les modes d'engagement des jeunes s'adaptent de manière générale assez mal aux instances de participation proposées dans le cadre des politiques publiques.

Dans certains territoires, les effets positifs de l'association du conseil citoyen à la conduite de l'action se sont fait sentir et leur envie de s'investir dans la vie du quartier en a été renforcée. A l'inverse, quelques conseils citoyens ont démissionné, notamment faute de réponse de la part des pouvoirs publics. Le rapport de la Commission Nationale du Débat Public pointe le potentiel novateur des conseils citoyens pour la conduite de l'action publique et la relation aux habitants-es.

Néanmoins, il ne faudrait pas omettre que la participation citoyenne s'exprime de bien des manières dans les différents quartiers prioritaires de la politique de la ville et ailleurs. Des initiatives diverses voient le jour quotidiennement, dans les projets associatifs, dans les collectivités locales, dans des initiatives citoyennes. A titre d'illustration, peuvent être citées notamment la démarche d'ATD Quart-Monde sur les croisements des savoirs ou encore des démarches de développement communautaire qui sont expérimentées et menées sur différents territoires en France.

5.2.3. Le débat sur l'engagement citoyen

(Martin Becker, Kap 5.2.3-5.2.12)

Au-delà de la question de la participation politique, les sujets d'Etat Providence et de « société du travail » jouent un rôle important. Le modèle de l'Etat social comme système d'équilibrage organisé au national entre citoyens actifs et inactifs, aux niveaux économique, politique et social, est affaibli dans son efficacité depuis les changements sociétaux du milieu des années 1970, en particulier en raison d'interdépendances internationales croissantes (cf. Becker 2016 : 88). En parallèle, le modèle de l'Etat social devient l'objet de critiques de deux camps opposés. Les cercles économiques libéraux estiment que la sécurité d'un Etat providence et les revendications sociales freinent le marché, et insistent sur l'importance de la concurrence pour le développement de l'esprit d'initiative et d'entreprendre. A l'inverse, à gauche, en particulier dans les mouvements de solidarité, on critique la bureaucratisation, la judiciarisation et la professionnalisation des services publics, qui décourageraient les citoyen.ne.s dans leur capacité à s'auto-organiser et à s'entraider (Braun 2001a). Les revendications libérales et conservatrices de désétatisation et de privatisation rencontrent là les représentations d'un pluralisme socialiste et les mouvements non-institutionnels du camp de la gauche et des alternatifs. Il résulte de cette synthèse de nouvelles définitions des missions de l'Etat social, qui pointent vers un partage des responsabilités entre Etat et société, orienté vers les citoyen.ne.s.

Compte tenu de ces changements de perception et de l'évolution de l'importance de la politique locale¹⁵, qui se reflète dans les nouveaux modes de gestion et les nouvelles stratégies marketing des administrations publiques, celles-ci devraient, et veulent parfois, se restreindre à des fonctions de garantie et d'exécutants, tout en remettant une responsabilité financière partielle entre les mains d'organisations indépendantes ou des citoyen.ne.s. Ainsi s'ouvrirait un espace pour un engagement citoyen, d'après ce que révèlent les perspectives attendues (Braun 2001a: 86). En ce qui concerne le marché du travail, on note également, en raison de la hausse du taux de chômage depuis le milieu des années 1970, qui croît à chaque crise économique, une discussion sur l'avenir de la « société du travail » (Offe 1984).

Le chômage persistant et l'amenuisement de l'idée qu'une vie professionnelle normale est une occupation à plein temps, et pour toute la vie, n'amènent pas seulement avec eux la question du financement du système de sécurité sociale, mais interrogent également la fonction d'intégration sociale du travail rémunéré. Suivront ensuite les exigences de reconnaissance d'initiatives sociales, d'activités familiales ou associatives au moins égale au travail rémunéré, d'une part. D'autre part, ce « travail citoyen » pourrait résoudre les problèmes sociaux et professionnels, dans la mesure où il réduirait la demande d'emploi (d'après le Bundesprogramm Bürgerarbeit, le « Programme fédéral pour le travail citoyen »).

L'idée d'introduire un revenu de base à la place des revenus de transferts, comme le promouvait le parti des Verts allemands dès les années 1980, une idée portée par Götz Werner (2007), le fondateur d'une grande chaîne de magasins, semble avoir peu de chance de voir le jour, malgré une faisabilité financière prouvée (Opielka 2009).

Les mouvements de participation, la crise de l'Etat social et la crise des sociétés du travail ont déclenché un grand intérêt pour l'engagement citoyen. De ces trois perspectives, on envisage le citoyen engagé, altruiste, et ses capacités d'organisation autonome et de participation comme la solution idoine. Dahme et Wohlfahrt (2005) ont souligné ce débat émergeant autour de la crise, du démantèlement ou du remaniement de l'Etat social en « Etat activateur », et ce que cela implique en termes de redistribution des rôles pour la société civile, l'engagement citoyen et le travail social.

Ces espoirs de régler les problèmes sociaux et de marché du travail avec l'engagement citoyen semblent plutôt irréalistes. Car ce sont justement les populations les plus touchées par la baisse des prestations sociales et par le chômage structurel, qui, en règle générale, sont le moins dotées en potentiel économique, de formation et d'éducation à l'engagement social et qui peuvent le moins se permettre de faire des activités gratuites (Becker 2008: 297ff.).

Cette question de la dimension politique de l'engagement citoyen est également discutée de manière critique. D'un côté, les projets issus de l'engagement citoyen semblent s'orienter sur un engagement plus social que politique (Braun 2001a: 90), mais d'un autre côté, on ne peut pas encore parler d'un rapport de force égalitaire entre institutions de démocratie représentative et de démocratie directe. En Allemagne, contrairement à la Suisse, les formes de participation en démocratie directe sont marquées par des obstacles importants au processus de participation (Wollmann 1998: 141). Cependant, l'association de formes de participation politiques représentatives et directes permet des possibilités de participation à travers des résolutions de conflits communs, tout en économisant les coûts des erreurs administratives et en empêchant la mise en œuvre d'intérêts personnels. Le paragraphe suivant aborde les raisons qui poussent les individus à l'action citoyenne et ce qui l'explique en théorie.

5.2.4. Explication et motifs de l'engagement citoyen

Evers (1998) distingue deux rapports idéaux-typiques de justification de l'engagement citoyen. D'une part, il y a la perspective libérale individualiste, qui se base sur les théories du choix rationnel et sur les acceptions utilitaristes ainsi que sur les théories psychologiques de l'action. Au centre de cette perspective, les goûts et intérêts personnels. On explique alors la propension à l'engagement par l'image de

l'Homo economicus et l'espoir de bénéfices. La décision de s'engager, ou non, résulte d'un calcul coûts-bénéfices. D'autres doivent aussi pouvoir profiter de l'engagement personnel d'autres qui se montrent reconnaissants. Ainsi, on en arrive à un échange de bons procédés. Ici, la poursuite des intérêts individuels résulte en une solidarité. Exceptées les perspectives de bénéfices, qui présentent une forme de motivation extérieure, l'engagement dans cette perspective de théorie moderniste est lié à un besoin de satisfaction directe ou de donner un sens, c'est-à-dire des motivations intrinsèques. En arrière plan, on note ce que Schulze (1997/1992) décrivait comme un changement d'orientation dans la manière de se situer par rapport au monde, partant d'abord du monde, puis de soi, intervenant tout particulièrement dans les périodes d'après-guerre, où les préférences subjectives deviennent alors les lignes de conduites qui pèsent le plus dans le comportement individuel. L'engagement dans ce sens libéral individualiste ne repose donc pas sur le sens du devoir ou sur des normes morales. Ce sont les aspirations à des bénéfices et la réalisation de soi qui sont les motifs d'agir pour le bien commun. Dans le cadre de l'explication de l'engagement par cette attente de retour sur investissement, la conversion possible des ressources prend plus d'importance, car celui qui dispose de nombreuses ressources économiques, culturelles et/ou sociales échangeables a plus de « matière à échange » et devient donc plus intéressant comme partenaire d'échanges. Il a plus d'options en termes d'utilité (par exemple sous la forme d'ascension professionnelle), et suscite d'autant plus d'attentes. Des ressources faibles ou partielles signifient une matière à échange faible ou partielle, et donc moins d'options d'utilité, et en conséquence moins d'attentes. C'est ainsi qu'on explique les disparités en termes d'engagement en raison d'une distribution différente des capitaux économiques, culturels ou sociaux (Bourdieu 1983). L'engagement serait alors, par conséquent, dépendant de la distribution des ressources et des chances, y compris de la mobilité sociale verticale, qui renvoie à l'ascension sociale, par exemple en termes de position professionnelle ou de statut. Quand l'engagement se base sur les intérêts et besoins des engagés, les intérêts des personnes dans le besoin ou les impératifs sociétaux peuvent facilement glisser en arrière plan. Cette approche explique également le fort turnover, ainsi que les mandats courts de titulaires de fonctions bénévoles dans des associations. L'engagement est alors changeant, moins fiable et non adapté aux besoins d'aide continue et durable (cf. Becker 2016: 104 ff.). Si la réalisation de soi est un phénomène des sociétés d'abondance (Schulze 1997/1992), l'approche individualiste de l'engagement ne peut s'entendre que sous des conditions de prospérité et pour des personnes dont les besoins primaires, au sens de Maslow (1954), sont satisfaits. Cette approche libérale individualiste explique ainsi surtout l'engagement qui promet de grands avantages, éventuellement prestigieux. Dans ce cas, le sens du devoir ou l'idéalisme comme motifs sont à écarter, ou doivent être définis comme forme individuelle de réalisation de soi.

Le pôle opposé aux explications individualistes-libérales forment une approche plus communautariste et républicaine, davantage orientée vers la communauté. Cette approche parle de l'engagement, soit en termes de solidarité et de désir d'aider avec des valeurs communes en toile de fond (communautarisme), soit au sens d'occasions de participer, dans le cadre des droits et devoirs des citoyens (mouvements pour la participation citoyenne). Le mouvement communautariste au sens de Bellah (1985) et Etzioni (1996/1998), perçoit la société comme une mosaïque de communautés, dont les membres témoignent de solidarité et d'entraide, motivées par des valeurs communes. Dans l'idée communautariste, l'engagement

se base sur l'appartenance aux communautés, dont le soutien est assuré aux individus, aussi longtemps qu'il s'associe à la vie de la communauté et accepte les principes qui y ont cours. L'engagement pour et au sein de la communauté renvoie donc à une solidarité et une entraide basées sur des valeurs communes et non sur des droits de défense ou des relations juridiques.

Quand être prêt à s'engager est lié à la création de, et à l'appartenance à des communautés, cela peut signifier que ceux qui n'y appartiennent pas ou en sont exclus sont vus comme des personnes pas encore prêtes à s'engager ou pas dignes de l'engagement, un peu selon le principe suivant : celui qui n'appartient à aucune communauté ne veut pas s'engager, et celui qui ne veut pas s'engager ne peut compter sur un soutien. De plus, on ne sait pas vraiment, dans cette configuration, quelles valeurs sont censées faire lien, à part la solidarité et le désir d'aider, ni comment un consensus autour des valeurs au sein d'une communauté et entre les communautés est censé émerger. L'engagement individualiste dans un calcul d'utilité ou pour des motifs de réalisation de soi peut être plus jugé qu'expliqué par l'approche communautariste, même s'il a un effet positif sur l'intérêt général.

A contrario, les idées républicaines reposent de manière prépondérante sur la conception politique de la société, qui octroie à ses membres autant de devoirs que de droits (Barber 1994, Sarcinelli 1993, Naschold 1996). L'engagement pour la communauté résulte de l'existence du citoyen majeur, qui s'intéresse à la communauté politique, qui participe aux processus de discussion et de décision, et qui s'engage pour l'intérêt général, conscient de cette nécessité. L'engagement apparaît alors presque spontanément, étant le résultat de la simple existence de possibilités et de nécessité de participation. Une information exhaustive, de la transparence, des possibilités de participation aux processus de décision sont des conditions préalables indispensables. Une approche qui explique difficilement les différences individuelles en termes de disposition à l'engagement.

5.2.5. Les facteurs influençant l'engagement citoyen et la participation politique

Immanquablement, aux différentes approches d'explication de l'engagement citoyen correspondent aussi différents facteurs d'influence. En ce qui concerne la perspective communautaire, la proximité géographique et sociale au regard de la puissance du lien des communautés joue un rôle important dans l'apparition et l'ampleur de l'engagement citoyen. Ainsi, la proximité géographique et sociale détermine l'ampleur de l'engagement citoyen, via la solidarité et l'identification à la communauté. Comme Becker (2016: 71; 185) le décrivait à propos des développements urbains modernes, les facteurs géographiques comme la taille d'une ville, la densité de population et son hétérogénéité influencent les interactions humaines : dans les plus grandes villes à forte densité et diversité de population, il y a plus de chance de rencontrer des personnes partageant les mêmes intérêts que dans les petites villes ou villages. Rencontres qui peuvent déboucher sur un engagement commun. Ce n'est donc pas un hasard si les plus grandes innovations sociales de cette dernière décennie ont essentiellement trouvé leur origine dans les grandes villes, d'après Erika Spiegel (1998: 45). Au-delà de l'effet des structures géographiques, Friedrich (1977) soulève une variante inverse, celle de la structure sociale liée à l'espace, approche selon laquelle les habitant.e.s présentant certains caractères particuliers seraient concentré.e.s dans des zones particulières, et selon laquelle on

constaterait ainsi des connexions entre les caractéristiques personnelles, les types d'habitats et les comportements électoraux. Ce que Friedrich veut dire, c'est qu'il y aurait des liens entre un statut social moins élevé (lié au revenu, à l'éducation, à la situation professionnelle), un statut géographique défavorisé (la qualité de l'environnement locatif) et une moindre participation électorale (1977: 192).

Dietrich Henckel (1998: 310) attire l'attention sur l'influence a priori banale des structures temporelles sur la participation sociale, dans la mesure où il thématise la pluralisation des rythmes temporels. Il avance que l'accélération et la flexibilisation des structures temporelles à travers l'extension des heures d'ouverture des entreprises, concomitante à la réduction du temps de travail, ainsi que d'autres changements dans le comportement des actifs, sous la forme de travail temporaire, du multisalariat, du travail intérimaire et du travail à temps partiel, ont rendu de plus en plus difficile la possibilité de trouver des créneaux communs pour des activités engagées. De plus, des différences importantes subsistent selon les branches et la position professionnelle en termes d'autonomie dans l'organisation de son temps, c'est-à-dire en termes de gestion indépendante de son temps de travail et de loisirs. Puisque le partage de valeurs (morales et/ou républicaines) est d'une grande importance dans l'utilisation de l'approche communautariste pour expliquer l'engagement citoyen, l'éducation et la socialisation deviennent alors des facteurs d'influence prépondérants. Alors que les idées communautaristes partent du principe de la famille traditionnelle, où un des parents se consacre totalement à l'éducation des enfants et doit, par là, transmettre ses valeurs, l'approche républicaine mise plutôt sur la transmission des droits et des devoirs, au moyen de l'éducation publique et d'un entraînement aux diverses formes de participation. L'origine sociale peut alors marquer le comportement, mais pas forcément au sens de l'éducation prévue ou d'une intention particulière. La formation et la position professionnelle conditionnent les expériences de vie correspondantes, qui se retrouvent ensuite dans les objectifs d'éducation et de comportement, comme le soulève Hradil (1999: 441). Ainsi se reproduisent les différences sociales, qui influent sur le potentiel de, et la disposition à l'engagement, à travers le développement de la langue, l'utilisation des médias et les performances en général. En ce sens, l'éducation et la socialisation ne sont qu'indirectement des facteurs influençant l'engagement, puisqu'ils jouent le rôle de transmission et de reproduction de valeurs et de différences sociales. L'activité des personnes majeures et l'engagement de citoyen.ne.s disposé.e.s peut, de plus, dépendre de l'accès à l'information et aux opportunités de participation. Ainsi, Ulrich Sarcinelli (1997) souligne l'importance d'une diffusion et d'une constitution de la réalité marquée par les médias de masse. D'après lui, les médias de masse ont un pouvoir de transmission de culture et structurent la perception de la réalité.

A l'inverse, Schwonke (1974) considère que participer et s'exprimer ouvertement sur des sujets politiques dépend moins de ce que les médias transmettent que de la clarté et du caractère concret des thématiques, ainsi que du niveau d'intérêt et du sentiment d'être concerné.e.s des citoyen.ne.s. Par ailleurs, il attribue aux ressources économiques, culturelles et sociales et aux formes d'organisation des activités politiques différents niveaux d'influence. Comme nous venons de l'évoquer au sujet de l'approche libérale-individualiste pour expliquer l'engagement citoyen, la manière de s'engager et l'ampleur de l'engagement politique et social sont influencées par les ressources économiques, culturelles et sociales, ainsi que par les modes de vie, les expériences de vie, et l'âge. Les groupes à statuts

« inférieurs », qui ont fait l'expérience, de par leur situation sociale et professionnelle, que la sécurisation de l'existence et le succès passent plutôt par le suivi des règles que par une action concrète vers l'extérieur, et qui, de plus, ne peuvent compter dans leurs points forts la langue, les connaissances et l'adaptation sociale en termes de comportement, ne voient ni pour elles, ni pour les autres, un grand intérêt à s'engager politiquement ou socialement (Hradil 1999: 451). En face, les personnes de statuts moyen et supérieur, de par leur expérience de pouvoir actionner du changement et manœuvrer leur vie (comportement, situations vécues), à travers l'argent, le patrimoine, l'éducation, le pouvoir, le prestige, les compétences linguistiques et/ou un grand réseau, voient dans la participation à des organisations ou initiatives sociales plutôt la possibilité de se réaliser, d'agir ou d'élargir leur cercle de contacts et d'augmenter leur valeur d'utilité. D'après Hradil (1999: 454), l'intérêt et la participation politiques dépendent fortement du sentiment d'être concerné par des crises sociales et surtout économiques, de l'évaluation de sa propre situation et de la satisfaction individuelle.

L'interconnexion de ces facteurs géographiques et sociaux engendre différentes formes de mobilité en termes de champs d'action, qui ont des conséquences sur l'ampleur et les modalités de l'engagement citoyen. Les gens moins mobiles ont, en raison d'une orientation de proximité (volontaire ou contrainte), un besoin plus important d'influence et d'aménagement durables de leur environnement social et spatial. Un souhait de contrôle social se fait sentir et s'entend comme l'expression d'une responsabilité et d'une identification avec l'environnement résidentiel immédiat. Dans les petits réseaux secondaires, les connaissances circulent à travers les cercles privés et publics de la vie quotidienne au niveau local. Selon le capital culturel, la participation et l'engagement se concentrent sur des activités concrètes et directes, non loin du domicile. Le regard tourné vers la communauté ou la ville dans son ensemble et vers l'intérêt général est moins marqué. Dans le cadre des nouvelles formes de participation, les personnes moins mobiles ont souvent du mal à articuler leurs besoins (Sachs Pfeiffer 1988). Les personnes orientées « supralocal » et mobiles s'intéressent plus, en raison de leur plus grand rayon d'action, à l'ensemble de la ville ou de leur espace d'action. Le terme « mobile » s'entend pour des compétences linguistiques et un niveau de connaissances supérieures, ainsi qu'un plus grand réseau de relations. Des éléments qui se traduisent ou amplifient un intérêt pour les questions de société. Ainsi, ils reportent leur mode de vie et leurs valeurs sur un public a priori moins concerné ou moins informé, et consolident, à travers une participation intensive et répétitive aux nouvelles formes de participation, leur position de pouvoir en tant que nouveaux « chevaliers des valeurs », comme le soulevait de manière critique Sachs Pfeiffer (1988).

Après cet exposé plutôt théorique des approches explicatives, il convient ensuite de présenter plus généralement la portée empirique des facteurs précités de l'engagement citoyen et de la participation politique.

5.2.6. Résultats empiriques au sujet de l'engagement citoyen

Avant d'entamer des affirmations sur les modalités et l'ampleur de l'engagement citoyen et de la participation politique dans les communes, il faut d'abord observer des données générales sur l'engagement sociétal en dehors du cercle privé.

Si l'on mesure la participation sociétale à l'aune du degré d'organisation de la population, entendue comme l'affiliation à des organisations et associations, alors, on constate que la grande majorité de la population prend part à la vie de société, qui se joue dans ces organisations et associations.

Seul un cinquième de la population allemande n'est membre d'aucune association ou organisation (Datenreport 2013: 350ff.). En revanche, au cours des deux dernières décennies, le nombre de membres n'a plus augmenté, mais a plutôt stagné, voire baissé, en particulier dans les partis, les églises et les syndicats. Cependant, cela peut s'expliquer par la tertiarisation et, concomitamment, par une plus grande part dans la population active de groupes de personnes à plus faible niveau d'organisation, comme les femmes et les employés. En haut de la liste du nombre de membres figurent les clubs de sport avec 30% de la population, suivis par les associations culturelles et de musique, et d'autres clubs de loisirs et associations caritatives (Datenreport 2013: 366). Un quart des actifs, soit plus de 10 millions d'entre eux, s'organisent au sein d'associations professionnelles, en particulier dans les syndicats. Seulement 2% des électeurs allemands sont eux-mêmes membres de partis politiques (Datenreport 2013: 368). Si les deux Eglises principales présentent un nombre important (et similaire) de membres (24 millions), seuls un quart d'entre eux y sont actifs (d'après leur propre appréciation) (Datenreport 2013: 346). Il y a en quelque sorte des différences structurelles au sein des associations en ce qui concerne leurs membres. En général, les hommes sont plus présents dans les associations, à l'exception des associations paroissiales, des groupes de gym ou de danse, où les femmes sont en surnombre. Les personnes âgées sont surreprésentées dans les associations paroissiales et les clubs de musique et de chant. La part des jeunes est plus haute dans les clubs de sport, mais la tendance est à la baisse. Ainsi, entre 1984 et 1998, la part des 18-34 ans dans les clubs de sport est passée de 40% à 35% (Datenreport 1999: 536f.). Les hommes et les personnes les plus diplômées sont encore celles qui s'organisent le plus en organisations politiques comme les syndicats, les partis et les initiatives citoyennes. Alors que les hommes dominent fortement dans les syndicats et plus faiblement au sein des initiatives citoyennes, les syndicats ont plus de membres à plus faible niveau de diplôme alors que les initiatives citoyennes présentent plus d'individus à haut niveau de diplôme. (Datenreport 2011: 358ff.).

Cette stagnation ou baisse du nombre de membres d'associations et organisations, le retrait croissant des jeunes, même des clubs de sport, ainsi que le débat présenté plus haut sur l'Etat social, la société de travail et la participation politique, ont poussé à des recherches empiriques dans les années 1990 sur l'engagement citoyen. Alarmée par les premiers résultats de comparaison internationale, qui montraient un moindre engagement en Allemagne, la politique s'est emparée du sujet. Ont suivi des campagnes encourageant à plus d'engagement bénévole et citoyen, la mise en place d'une commission d'enquête intitulée « L'Avenir de l'engagement citoyen » (« Zukunft des bürgerschaftlichen Engagements ») et le lancement de « L'Année internationale des bénévoles » (« Internationalen Jahres der Freiwilligen »)

en 2001 par l'ONU, ainsi qu'un appel à projet pour un concours devant récompenser des actions communales de citoyens en l'an 2000, sous l'impulsion du ministère de l'Intérieur du Bade-Wurtemberg¹⁰.

Ces changements dans les méthodes de recherche, dans les définitions et catégories de statistiques ont mené à de nouveaux résultats, qui attestaient d'un niveau d'engagement citoyen allemand similaire à ses voisins européens (Braun 2001a: 98f.). Dans le Bade-Wurtemberg, trois études ont été lancées sur demande du ministère des Affaires Sociales, dans la deuxième moitié des années 1990, au sujet de l'engagement citoyen, dans une petite ville, au niveau d'un land ou au niveau du pays, chacune avec les mêmes outils, et ainsi, comparable entre elles (Geislingen-Studie 1995; Landesstudie 1997, SIGMA 1999). Les études SIGMA¹¹ commandées par le ministère des Affaires Sociales du Bade-Wurtemberg rejoint l'esprit de l'argumentation communautariste. L'étude Geislingen révèle des différences dans l'approche et la motivation, en particulier entre jeunes et moins jeunes générations.

Ainsi, les jeunes disposent de davantage de réseaux d'entraide, indépendants de relations de voisinage, sont moins dans une approche « privatiste » et plus ouverts à un comportement solidaire, ressentent moins de « froid social » (dans les relations impersonnelles), sont plus ouverts à l'intégration de concitoyens étrangers et osent plus s'engager dans la vie publique que la génération des plus de 65 ans. Ce n'est que chez les individus de plus de 70 ans qu'on retrouve de manière significative le sens du devoir comme motif d'engagement citoyen. Le motif « d'aider » pour expliquer l'engagement s'applique avant tout aux femmes qui n'ont plus d'enfants à charge et aux personnes âgées, qui veulent ainsi rester actives. Alors que la « volonté d'agir » apparaît être la motivation principale chez les jeunes (entre 20 et 40 ans) et les groupes médians (entre 40 et 60 ans), les adolescents (jeunes de moins de 20 ans) revendiquent surtout l'utilité personnelle sous la forme de contacts communicationnels ou de réalisation des intérêts personnels (le « lien avec le moi »). Ce n'est que dans le groupe d'âge médian que se retrouvent toutes les familles de motifs, avec un focus sur l'envie d'aider et la volonté d'agir. La disposition à l'engagement augmente avec le niveau d'études. Les dispositions et raisons de l'engagement citoyen varient donc, selon l'étude Gieslingen, en fonction de l'âge et du niveau d'éducation. Ainsi, ces résultats correspondent à ceux de Schulze (1992/1997). Les activités engagées diffèrent selon les situations de vie et le type d'organisation. Les hommes et les jeunes dominent les associations et clubs (de sport). Les femmes qui n'ont plus d'enfants à charge sont plutôt présentes dans l'aide et le soin à la personne. Les « nouveaux citoyens » d'origine étrangère s'engagent plus facilement dans des groupes et initiatives autogérés que dans les associations traditionnelles. On voit en priorité, dans l'engagement social, une nécessité d'agir pour des groupes déterminés comme les enfants, les adolescents, les personnes âgées et démunies. En deuxième place, on cite des sujets comme les transports ou l'aménagement urbain. En termes de soutien (public) du Land et de la Ville, les personnes interrogées dans l'étude Gieslingen souhaitaient en priorité du personnel, de l'éducation et de la reconnaissance, plutôt que de l'argent et des avantages matériels (Geislingen-Studie 1995).

Les résultats de l'étude nationale de 1997 attestaient à leur tour de l'importance des intérêts personnels et des aspirations en termes d'utilité comme motifs d'engagement citoyen. En termes d'enjeux au niveau du Land, les enquêtés du Bade-Wurtemberg évoquaient en premier le chômage, la situation économique et les

finances. Au niveau communal étaient évoqués le transport, l'aménagement urbain, les infrastructures, et, dans le cadre de vie immédiat, la sécurité économique et sociale. Les questions de criminalité, d'anonymat ou d'individualisme ne jouaient qu'un rôle secondaire.

Ces résultats permettent une appréciation réaliste, reposant sur des informations crédibles au sujet des capacités de l'Etat, de l'économie, des communes et des citoyens à trouver des solutions. Au demeurant, les enquêtés posent des limites claires à l'engagement citoyen, dès que commence la sphère privée de chaque individu. Cela signifie qu'ils ne voient pas l'engagement citoyen comme une solution aux problèmes d'ordre privé, dans la sphère personnelle. La disposition à l'engagement et la conviction de pouvoir changer les choses est plus importante chez les plus jeunes générations (en-dessous de 40 ans) que chez les plus âgés (au-delà de 70 ans). En outre, il y a chez les plus jeunes moins de réserves vis-à-vis de l'engagement pour et avec les étrangers (Landestudie 1997).

Dans l'étude nationale portant plus particulièrement sur les comportements des différentes générations entre elles, il apparaît clairement que peu de contacts se font entre les plus jeunes et les plus âgés. Cependant, cela est moins dû à un rejet mutuel qu'à un manque d'opportunités de se rencontrer et à des différences d'intérêts et de goûts, qui sont plus importants pour chacun, jeune ou âgé, que le souhait d'avoir des contacts plus intergénérationnels (SIGMA 1999). Ces constats ont été substantiellement confirmés par l'étude sur le bénévolat (« Freiwilligen-survey » (2014)) du gouvernement fédéral, qui démontre également une baisse de l'existence de réseaux (d'aide) privés et une tendance de déplacement des relations sociales dans la sphère publique. D'après cette étude, les migrant.e.s présentent des taux d'organisation similaires aux autochtones et les femmes d'origine étrangère s'engagent davantage, comme les autres femmes, à « l'intérieur » des organisations, alors que les hommes s'emparent de postes de direction et s'occupent de la représentation des organisations vers l'extérieur. C'est dans les syndicats que les migrant.e.s sont le plus représenté.e.s, par rapport à toutes les autres organisations de la société qui les accueille, d'après Thränhardt (2008). Puisque le réseautage est très marqué au sein des associations de migrants mais aussi entre celles-ci et les autres organisations, Thränhardt voit dans l'existence de ces associations de migrants un grand potentiel d'intégration, à condition que la population d'immigrés présente un haut taux d'intégration dans ces organisations.

Après ces réflexions et résultats de base sur la participation et l'engagement, il s'agit ensuite d'éclairer la situation de l'engagement citoyen au niveau communal.

5.2.7. Droits civiques et participation citoyenne au niveau communal

De par la compétition croissante entre communes vis-à-vis des facteurs de localisation des investissements, de main-d'œuvre et de subventions, la pression se fait de plus en plus forte pour déréguler, pour renforcer l'attrait d'une localité. Parallèlement, l'influence politique des communes se réduit, car elles sont moins à même de mettre en place des moyens de pressions ou des restrictions en raison de ces conditions concurrentielles. On arrive ainsi à une modification de la perception et de la signification de la politique locale. Celle-ci s'accompagne d'une économicisation de la politique de la ville au niveau communal¹², d'une orientation plus entrepreneuriale de l'administration de la ville (lean management / nouveau mode

de gestion) et d'une stratégie marketing plus marquée¹³ de la part des communes (cf. Becker 2016: 88). Ainsi, dans cette perspective concurrentielle, on observe une tendance pour les citoyen.ne.s à devenir client.e.s de produits et de services. Pourtant, dans le cadre de l'autonomie administrative de la ville, les citoyen.ne.s bénéficient de droits civiques, d'un « droit à la ville » et non pas seulement de « droits de clients » orientés vers la consommation. Aux droits civiques sont liés des droits de séjour, de participation et de (co)décision. Des droits remis en question par les mesures de sécurité comme la vidéosurveillance dans l'espace public, l'éloignement des sans-abri et des artistes en-dehors de l'espace public (et/ou de la ville), ainsi que par un déplacement insidieux du public vers le privé, par exemple dans le domaine gastronomique. Dans le même temps se pose la question de l'auto-organisation citoyenne de la Ville, c'est-à-dire l'équilibrage des pouvoirs entre le marché, l'Etat et la société civile, au regard du surendettement des communes, en particulier des communes des régions structurellement défavorisées.

Les citoyen.ne.s bénéficient de droits de séjour, de participation, de rassemblement, de (co)décision, qui sont ancrés dans le droit fédéral et régional, voire dans les ordonnances communales ad hoc. Le droit de construction régleme des droits et devoirs concernant, entre autres, les propriétaires et les locataires avec par exemple l'obligation de divulgation (§138 BauGB) ou les possibilités d'action et de participation des concernés (§§137, 138, 139 BauGB). D'autres bases légales garantissent le droit à la participation des habitants pour des projets de rénovation ou dans des cadres d'auto-organisation locale (assemblées citoyennes ou d'habitants, « séances de questions des citoyen.ne.s », « requêtes citoyennes », initiatives citoyennes locales ou votations citoyennes), réglementés dans des ordonnances des Länder (cf. Becker 2016: 173ff.).

Les droits constitués de l'autonomie administrative communale se voient de plus en plus réduits en raison d'évolutions diverses. D'une part, les programmes des communes se voient attribués de plus en plus de missions par des lois régionales ou fédérales, sans que ne leur soient mis à disposition les moyens financiers correspondants (Naßmacher 2011). Qu'il s'agisse de l'introduction des journées entières d'écoles, qui n'a été accompagnée que d'une aide aux investissements pour que les communes réaménagent les écoles, du droit à une place en jardin d'enfants pour les enfants dès 3 ans, de l'exigence de places de crèches pour les enfants de moins de 3 ans, de l'exigence de places gratuites en lieux d'accueils ou, récemment, de la « mallette pédagogique » pour les familles bénéficiaires de l'ALG II avec enfants, la charge financière des communes augmente, sans que leurs recettes ne s'adaptent en conséquence. Dans le même temps, la contribution des communes à des programmes fédéraux (comme le programme fédéral et régional pour les « Quartiers à besoin de développement particulier / La Ville sociale ») se voit augmentée, et les cadres d'appui restreints, comme, récemment, avec le financement des projets pilotes ou des mesures non liées à l'investissement (cf. Becker 2016: 212f.).

Cette perte de recettes et cette augmentation de la charge financière poussent les communes au surendettement. Un surendettement qui touche surtout les municipalités des régions structurellement défavorisées, car le poids de ces charges croissantes entraîne des coûts sociaux et environnementaux, et parce que, d'autre part, elles doivent composer avec des rentrées fiscales en baisse, en raison des problèmes économiques des entreprises et habitants. Les communes cherchent à surmonter cette situation en transférant des missions publiques à des entreprises privées (on parle d'outsourcing). C'est ainsi que des services publics sont externali-

sés, que des bains publics et institutions culturelles sont privatisés ou qu'on essaye de réduire les dépenses d'investissement en faisant des partenariats avec des entreprises (partenariat public-privé), comme décrits précédemment. Dans le répertoire des tentatives des communes pour alléger leur dette, on trouve également la vente de parcelles et de parcs immobiliers municipaux. Au-delà de cette restriction des capacités d'influence de la Ville sur des services privatisés, comme la gestion des espaces verts, la culture, l'approvisionnement en énergie et la gestion des déchets, l'autonomie administrative constitutionnelle se voit aussi restreinte et amenuisée dans les domaines de l'aménagement urbain, en raison de la dépendance aux investisseurs privés (Naßmacher 2011).

Si l'endettement s'accroît au point qu'une commune ne peut plus équilibrer son budget, elle perd alors de son pouvoir d'action, car elle peut en arriver à l'intervention des autorités de contrôle des communes dans l'administration autonome de la Ville. Ces « communes à budget d'urgence » ne sont alors autorisées à avoir recours qu'aux « caisses de crédits » pour assurer les liquidités, et, à moins d'y être autorisées par l'autorité de contrôle, ne peuvent effectuer de dépenses supplémentaires (Holtkamp 2011).

Quand une ville ne peut avoir recours qu'à des caisses de crédits pour assurer ses liquidités, cela induit le plus souvent la fin des services bénévoles, c'est-à-dire des mesures comme le travail communautaire, le travail en milieu ouvert auprès des jeunes, l'art et la culture... des domaines qui ne font pas l'objet d'obligation légale. Les citoyen.ne.s de ces « communes à budget d'urgence » voient leurs possibilités d'action et de codécision réduites, et la Ville perd la pérennité de ses possibilités de développement. Les citoyen.ne.s perdent alors généralement le mandat de l'administration autonome de leur ville, en raison de cette privatisation de services publics et de cette « administration sous tutelle », induite par le surendettement.¹⁴

5.2.8. L'évolution du citoyen au consommateur Les stratégies entrepreneuriales de management de la Ville, qui se basent sur une concurrence intercommunale et mènent à une orientation de plus en plus marketing de la politique municipale, ne modifient pas seulement la perception et le sens de la politique locale, mais changent aussi l'image et la position du citoyen. Dans le cas de la privatisation des services publics à travers la vente de biens publics comme le parc immobilier et les parcelles municipales, le comportement des citoyens change quant à ces entreprises privées, en ce sens qu'ils se posent alors en tant que clients vis-à-vis du marché des prestataires ou de l'immobilier, et non plus en ayant-droits. Le droit aux prestations découlant des droits civiques est alors remplacé par des critères tels que la solvabilité des clients. Les stratégies d'orientation marketing comme le citymanagement, la revalorisation des centres-villes ou la commercialisation de l'espace public à des fins gastronomiques ou événementielles restreignent la liberté de mouvement et d'action des citoyen.ne.s dans leur centre-ville, puisque le fait de s'arrêter sur des surfaces privatisées peut être placé sous condition de consommation, et que leur comportement peut être régenté à travers des règlements intérieurs. De cette manière, certaines parties de la population, comme les jeunes, les personnes sans abri ou faisant la manche se voient évincés d'espaces a priori ou précédemment publics. Au moyen de vidéo surveillance, d'interdiction de mendicité ou de consommation d'alcool dans un but « d'épuration du centre-ville », la ville est « débarrassée » d'individus et d'activités non-désirables, et rendue attractive pour la clientèle souhaitées: des usagers disposés à payer.

5.2.9. Perspectives pour un droit à la ville

Holtkamp (2011) souligne la pratique courante de certaines communes en Rhénanie du Nord – Westphalie, qui se sont fait une raison de leur situation de « commune à budget d'urgence », et ont même obtenu une sorte d'autonomie, à leur petit niveau. En filigrane, il faut y voir le fait que l'autonomie administrative des communes, comme évoqué précédemment, est fortement ancrée dans le droit fondamental et aussi protégée par les plus hautes juridictions. Avec des formes de participation de démocratie directe comme les initiatives et votations citoyennes, il est possible de parer aux ingérences de l'autorité de contrôle communale, dans les cas où cette dernière demande à supprimer ou fermer des services ou institutions principalement pour des raisons financières.

Angelika Vetter (2011) rapporte l'enquête Euro-Baromètre de 2008, d'après laquelle la population estime que les politiques locales et régionales influencent fortement les conditions de vie des habitants. En observant les autres résultats de l'Euro-Baromètre 2008, on constate une corrélation significative entre la confiance du peuple envers les politiques régionales et locales et la confiance envers la politique nationale. Ce qui signifie qu'une politique locale fiable engendre une certaine confiance en la politique nationale, ce qui pourrait agir contre la lassitude générale envers la politique, et ainsi renforcer la foi en la démocratie.

Une étude sur les processus de participation citoyenne à l'occasion de la réforme administrative et communale de Rhénanie-Palatinat souligne une forte connexion entre les formes de participation représentatives et les formes de participation engagées, qui démontre les différentes possibilités de combiner des formes de participation plus représentatives ou de démocratie directe (Sarcinelli 2011). La Charte de Leipzig de l'Union Européenne (2007), évoquée précédemment, pose la participation et le développement social des villes dans le cadre des défis des villes du 21^e siècle, et met sur un pied d'égalité ces notions et les aspects économiques et écologiques. Le maintien des administrations autonomes marquées par la participation des citoyens y joue un rôle central. Au niveau local allemand, c'est grâce aux structures d'administration autonomes communales qu'il existe des possibilités d'action sur la structure physique de la ville.

Ainsi, les citoyens peuvent façonner une ville et agir, à travers l'autonomie administrative de la municipalité, sur la qualité de l'environnement en termes d'espace et de construction et sur les structures offrant des opportunités d'engagement, par exemple sous la forme d'infrastructures sociales. Ils peuvent ainsi gagner en influence sur la diversité de la vie publique, et organiser les conditions locales d'un style et mode de vie urbain et civilisé. Les résultats précités étayaient les qualités de la « ville européenne » (cf. Becker 2016: 57-71), qui présentent de bonnes conditions pour le développement d'une diversité de vies citadines, même en ayant supposément subi des crises (Häußermann 2001). Comme évoqué précédemment au sujet de l'économicisation de la politique municipale, la capacité d'action de la politique locale est limitée par des évolutions supralocales. Et pourtant, les villes d'Europe centrale en particulier sont encore en mesure d'utiliser leur autonomie relative en matière de politique locale pour maintenir ou améliorer la qualité de vie des populations urbaines, en raison de leur évolution historique, de leur croissance plutôt lente (si l'on fait une comparaison globale), de leur taille limitée et d'une mixité généralement forte, qui donne encore, ou à nouveau, un certain attrait au fait d'habiter au centre-ville (Kaelble 2001).

Entre temps, des initiatives et comités d'action pour un « droit à la ville » se sont formés dans certaines villes d'Allemagne, qui luttent contre la ségrégation, la polarisation, la commercialisation et l'exclusion dans les villes, et demandent plus de participation directe des citoyens à la politique locale¹⁵. Ces initiatives de la société civile constituent le pôle opposé au constat d'économicisation des villes, et réclament un rôle pour les citoyens dans l'organisation sociale du développement urbain, dans le cadre des processus de négociation et d'intérêts politiques.

5.2.10. Remarques critiques sur l'engagement citoyen

Il est des raisons plausibles en faveur de l'hypothèse selon laquelle les sociétés industrialisées et avancées (Schwengel 1999) ou les sociétés postindustrielles (Bell 1975) doivent trouver des formes de participation politique pour leurs citoyens (Dahrendorf 1999), qui correspondent à l'image de l'être humain la plus répandue dans ces sociétés, celle d'un individu autonome (Capra 1982), qui attribue forcément une grande valeur à la participation des citoyens dans les objectifs et lignes directrices, tout en faisant de ses manquements un problème social dans ces sociétés. D'un autre côté, des concepts émergent au sujet des « défis de l'Etat social » (Kaufmann 1997), sous le libellé « crise de l'Etat social », depuis les années 1990, émanant de la « surcharge de l'Etat » (Ellwein/Hesse 1997). Des concepts qui remettent en question l'idée d'un Etat Providence ou d'un Etat social fort (Hillemann 2000), qui « repensent l'Etat à neuf » (Behrens/Heinze, entre autres, 1997) et qui proclament, de ce fait, l'idée d'un « Etat activateur » (Mezger/West 2000) ou « stimulateur » (Bandemer/Blanke 1999). Quand des éléments cruciaux permettant un nouveau contrat social (Bürsch 2002) se font jour dans les sociétés de citoyens et les « Etats activateurs », et que l'Etat Providence et la démocratie représentative se font invisibles, noyés dans la masse, la démocratie se transforme : celle qui était entendue comme une structure de formes et d'arrangements (Nolte 2011) devient, dans cette perspective, une société de bien-être (Evers/Olk 1996). Avec cette figure de « post-démocratie », le débat s'oriente sur la question de savoir si le maintien des institutions d'une démocratie représentative s'accompagne d'une perte de légitimité à travers la dépossession du droit de participation des citoyens, ou si ce sont simplement les formes de participation démocratique qui changent (Nolte 2011). La « participation dans une post-démocratie » (au sens de Jörke, 2011) peut accentuer la division sociale de la société en dépit de, ou justement en raison de l'établissement de formes nouvelles ou non-conventionnelles de participation. Les autres différences établies, évoquées précédemment, dans l'usage de formes traditionnelles de participation dans les démocraties représentatives, comme le droit de vote, montrent clairement que les personnes à faible niveau de diplôme, à bas revenu et à faibles perspectives sur le marché du travail ont de moins en moins recours à ces formes de participation, tout en ne prenant que faiblement part aux formes de participation non-conventionnelles qui apparaissent de plus en plus, comme les tables rondes ou forums de citoyens, parce qu'ils n'en remplissent pas les qualités requises. A l'inverse, il semble que ces « nouvelles formes » non conventionnelles de participation soient justement particulièrement prisées par les « gagnants de la modernisation », bien éduqués, comme l'a montré le débat sur l'école à Hambourg en 2010, où les citoyens de quartiers plutôt aisés s'étaient assurés que la majorité se prononce contre le projet du Sénat d'introduire six ans d'école primaire pour tous, grâce à leur participation fortement supérieure à la moyenne au réfé-

rendum (Jörke 2011). Ces deux promesses liées à l'idée de démocratie, à une participation égale au processus politique et au rapprochement des conditions de vie, exigent donc des droits politiques de participation ouverts à tou.te.s les citoyen.ne.s, ainsi qu'une égalité sociale garantie. Mais si la situation sociale n'a qu'un effet sur la participation au processus politique, la promesse démocratique est remise en question (Böhnke 2011).

5.2.11. Encourager l'engagement citoyen

Les précédents résultats indiquent la nécessité pour les travailleurs sociaux de mettre davantage la focale, dans le cadre des processus de participation, sur les parties de la population qui sont particulièrement désavantagées, du fait de leur situation sociale, et d'encourager, dans le cas d'un désintérêt des citoyen.ne.s dans certains quartiers, précisément ces voix-là.

Une enquête de Sauter (2004) au sujet de la mobilisation autour de l'engagement des habitants dans le cadre du programme « Ville sociale » en arrive à la conclusion que si la stimulation et la participation jouissent d'une bonne réputation, on note une plus faible pertinence dans la pratique. Seule une petite partie de la population serait prête à, et capable de s'engager, ce pourquoi l'engagement des habitants demande un soutien professionnel sur la durée. L'incitation à l'engagement doit s'adosser aux structures de terrain déjà existantes et la population doit obtenir davantage de compétences de décision, selon Sauter. Par ailleurs, l'administration de la ville doit présenter un regard plus explicitement tourné vers les milieux sociaux. Au sujet de l'incitation à l'engagement des personnes migrantes, mais pas seulement, Schwarze (2008) propose le développement d'un concept incitatif orienté sur la participation, qui comprend des éléments sur le renforcement des structures internes des organisations, ainsi que sur le renforcement des compétences de co-décision dans les instances publiques. De tels concepts seraient à déterminer avec tous les acteurs de la société civile, à coordonner et à ancrer dans toute la ville. Une base de développement du concept pourrait être un état des lieux local des engagements existants à travers une consultation active et une analyse des milieux sociaux, ou encore d'autres méthodes. Peuvent aussi contribuer à un appui à la participation citoyenne une certaine culture de la reconnaissance, qui prend en compte les différentes formes de reconnaissance de l'engagement (des distinctions publiques, des récompenses au mérite, des invitations à des événements publics de la commune, etc.), complétée par un soutien organisationnel (par exemple des accueils physiques et téléphoniques dédiés à l'engagement, des mises à disposition de lieux pour certaines initiatives, le recours à des distributeurs de presse, etc.), ainsi que des propositions de formation pour les membres d'associations, en coopération avec les instituts de formation locaux (dans le droit des associations, les finances, le financement, la collecte de fonds, le sponsoring, les relations publiques, la gestion de projet, le droit électoral, les possibilités d'action politique, etc.), et la création de structures de coordination et de coopération (par exemple, des fédérations d'associations citoyennes ou des conseils de quartier). Pour la participation des personnes migrantes en particulier, il est conseillé d'avoir recours à un travail de rue en termes de prise de contact, et à des relations personnelles et des canaux informels pour une adresse personnalisée grâce à des « disséminateurs » et « disséminatrices ». Il s'agit aussi d'adopter une posture sincère, patiente et inspirant la confiance, et d'entretenir une relation de partenariat (Schwarze 2008).

10 thèses sur l'engagement citoyen

Les chapitres et paragraphes précédents ont présenté, en plus de l'évolution historique, les bases théoriques, ainsi que le cadre politique et juridique exposant les possibilités d'action. Ici, il ne reste plus qu'à aborder la concrétisation de ces possibilités d'action. Pour conclure sur le sujet de la participation citoyenne dans la perspective du développement social de la ville et des quartiers, dans un cadre toujours adapté à cette publication, le prochain paragraphe formule 10 thèses qui abordent les principaux points de vue, sur la base des résultats présentés plus hauts.

1. La participation citoyenne est régulièrement souhaitable, relativement répandue et de plus en plus possible.

La longue existence du Réseau fédéral de l'Engagement Citoyen (« Netzwerk Bürgerschaftliches Engagement » (BBE)), et de ses réseaux régionaux correspondants démontre la pertinence sociopolitique du sujet. Avec ce qui est maintenant la quatrième vague de l'étude sur le bénévolat (« Freiwilligensurvey » (FWS 2014)), ont été collectées des données transversales sur la diffusion de diverses formes de participation en Allemagne, qui attestent d'une large dissémination de la participation citoyenne. La littérature académique (comme chez Lüttringhaus/Richers 2003; Ackermann 2004), mais aussi des publications de ministères (cf. BMVBS 2012) et de fondations (cf. Stiftung Mitarbeit 2012) mentionnent de nombreuses initiatives et activités locales, de plus ou moins grande ampleur, et montrent les possibilités d'implication des citoyen.ne.s dans les affaires sociales et politiques.

2. La participation citoyenne permet aux citoyen.ne.s d'articuler leurs intérêts et problématiques, et de renforcer leur estime d'eux-mêmes.

Ce sont précisément les personnes dont l'expérience de vie et l'expérience professionnelle ont plutôt été marquées par un sentiment de délaissement (qui leur a appris qu'ils n'avaient rien ou si peu à apporter à l'intérêt général), ces personnes qui ont été habituées à ne pas être consultées sur le bien commun, qui peuvent, en participant et en expérimentant des réalisations de soi dans des formes de participation correspondant à leur cadre de vie et à leurs ressources, faire en sorte que l'organisation des intérêts citoyens soit un succès.

3. La participation citoyenne profite aux quartiers en termes d'amélioration de la qualité de vie et de l'image du quartier.

Les expériences menées avec les programmes fédéraux de « La Ville sociale – les quartiers à besoins de développement particulier » ont montré (cf. AKZENT 2011) qu'un développement urbain axé sur les milieux sociaux peut mener à des améliorations dans les quartiers quand la population y est intégrée et peut apporter son expertise sur son environnement social et spatial.

4. La participation citoyenne aide les communes à développer de meilleures solutions lors des décisions politiques.

Le ministère fédéral des Transports, de la Construction et du Développement urbain en est récemment arrivé à cette conclusion dans son rapport final sur la participation citoyenne, mené dans le cadre de la planification de projets majeurs dans le secteur des transports (BMVBS 2012). Ce rapport est par conséquent destiné à servir de guide pour une bonne participation citoyenne, et prend en compte des expériences et résultats significatifs de la participation citoyenne dans le travail social (Lüttringhaus/Richers 2003).

5. La participation citoyenne peut être dévoyée...

...pour mettre en œuvre des intérêts partisans, ou dans un but de manipulation dissimulée, dans un but de dépolitisation ou de « folklorisation », dans le cadre d'une compétition entre différents groupes sociaux, ainsi que pour l'exclusion de certaines franges de la population.

Si des groupes sociaux, qui disposent dans tous les cas d'un capital social supérieur, s'engagent sur des questions qui servent davantage leurs intérêts personnels que l'intérêt général¹⁶, la question se pose alors de la probabilité que les différentes problématiques soient traitées de manière égale dans le cadre des négociations d'intérêts de différentes parties de la population,

Quand des autorités conduisent de manière « expertocratiques » des participations citoyennes données qui n'ont pas pour intention de faire émerger la volonté des citoyens, dans la mesure où des expert.e.s très bien préparé.e.s présentent de nombreuses informations et en tirent seulement leurs propres conclusions, et ne permettent ni la discussion, ni les questions, alors, le soupçon de manipulation à peine déguisée est légitime.

Quand des organisations mobilisent la population pour participer à des manifestations, sans l'avoir laissé participer aux différentes étapes de la collaboration (cf. thèse 7 et paragraphe 1), pour acquérir une position avantageuse dans cette compétition entre bénéficiaires de services publics, alors la participation citoyenne est instrumentalisée aux fins de ces organisations.

Quand on ne pratique et n'annonce que des formes de participations consistant en des rencontres à caractère convivial, sans focus thématique ou politique, on peut alors parler de « folklorisation » de la participation (même s'il ne s'agit pas ici de contester l'importance que peuvent avoir des formes divertissantes et conviviales de rencontre et de participation dans un processus de codécision durable).

Et quand des individus défavorisés socialement ne sont pas pris au sérieux ni intégrés dans un processus de participation à travers une analyse sérieuse et des méthodes soigneusement préparées, la participation citoyenne exclut alors ces parties de la population, comme le critiquait Chantal Munsch (2004).

6. La participation citoyenne demande à la fois une offre d'action à travers des propositions et possibilités de participation de la part des décideurs, et une demande, un intérêt et une participation effective du côté des citoyen.ne.s

Puisque les plus belles intentions de participation sont vouées à l'échec si personne ne s'en empare ni ne les utilise, l'offre et la demande de participation doivent être mises en résonance. Pour éviter de se cantonner au principe selon lequel il faut essayer et réessayer en cas d'erreur, il convient de se renseigner sur les problématiques, les inquiétudes et intérêts des citoyen.ne.s. A cet effet, les enquêtes « activatrices » sont particulièrement adaptées, car leurs méthodes permettent à la fois de générer de l'information, d'appréhender les appréciations et interprétations, mais aussi de collecter des ressources et de développer des idées dont la mise en œuvre motiverait le plus les enquêtés, dans la mesure où ils seraient touchés directement par ces sujets. A ce propos, le guide de Lüttringhaus et Richers (2003) avance des suggestions utiles et détaillées. Martin Albert et Julia Wege (2012) proposent, eux, un retour d'expérience sur une enquête activatrice dans un quartier.

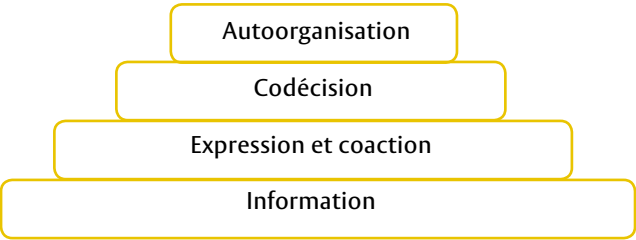
7. La participation citoyenne a lieu à différentes étapes, qui se distinguent par l'intensité et la nature de l'activité en question.

Dans le schéma suivant, les niveaux de participation s'entendent comme des marches interdépendantes, où chaque marche a besoin de sa base (la marche précédente). La taille des marches suggère une référence empirique plus importante, ce qui est complètement intentionnel, puisque l'on part du principe que « l'information » représente de loin l'étape de participation la plus partagée, en opposition aux étapes de « coaction », de « codécision » ou même d'auto-organisation auxquelles on a moins recours dans la pratique.

L'importance et l'intensité de la participation augmentent à chaque niveau. Une participation durable, c'est une participation qui part d'une approche globale qui profite à tous les niveaux de la participation. En revanche, les possibilités et modalités de participation peuvent correspondre à différents niveaux de participation. Si la participation en reste au premier niveau, c'est-à-dire reste dans le domaine de l'information, alors les effets de la participation auront une portée moindre, puisque les citoyen.ne.s participant.e.s n'interviennent pas dans l'action (au niveau de la « coaction »), ne font pas l'expérience d'avoir une influence (le niveau « codécision ») ou de pouvoir gagner en autonomie (le niveau « auto-organisation »). De plus amples explications sont à retrouver chez Becker (2016) ainsi que dans le « Guide pour une bonne participation citoyenne » (« Handbuch für eine gute Bürgerbeteiligung » (BMVBS 2012)) et chez Lüttringhaus/Richers (2003).

Schéma 1: les niveaux de participation

Source : Traitement personnel Becker 2013, d'après BMVBS 2012 et Lüttringhaus/Richers 2003.



8. Selon le niveau, la participation citoyenne exige différentes conditions

La participation par l'information demande aux citoyen.ne.s d'être concerné.e.s par la situation en question et d'avoir un certain intérêt pour la thématique au sujet de laquelle ils reçoivent une information. L'intérêt, à son tour, dépend des circonstances, du mode de vie et du milieu social de la personne. Le niveau d'éducation et les connaissances préalables sont aussi des facteurs déterminants dans la manière de traiter et de recevoir l'information. Pour ce qui est de l'expression et de la coaction, la difficulté d'accès, la durée, le lieu et le moment de ces possibilités d'actions et d'expérience de participation sont des conditions décisives pour l'engagement. La possibilité et la manière d'un.e citoyen.ne de pouvoir co-décider ou décider seul.e, et la possibilité de mettre à profit ces occasions dépendent aussi (au-delà des règles légales et des structures politiques) des rapports de pouvoir et des structures de propriété, d'une part, ainsi que des représentations et compréhensions de la démocratie des acteurs intéressés, d'autre part. Ceux qui partent d'une perspective fonctionnaliste de l'humain et imaginent qu'il ne peut observer les règles et participer aux consultations qu'en y étant enjoint et contrôlé, se comporteront de manière différente dans un processus de participation que ceux qui partent d'une image humaniste et autonome de l'humain (cf. McGregor 1986; Capra 1982). La ville d'Essen a développé avec son partenaire, l'entreprise « PlanKom », une « checklist » intitulée « Critères pour une bonne participation citoyenne – une checklist pour les gestionnaires de projets », dotée d'un questionnaire sur la mise en œuvre de participations citoyennes, d'exemples de « règles du jeu » d'un processus de participation, et d'une boîte à outils. Une checklist recommandée pour une utilisation future dans l'administration des communes, et dont les auteur.e.s se réjouissent explicitement qu'elle puisse « être réappropriée sans ambages et faire l'objet d'une utilisation variée dans la pratique communale » (Checkliste Bürgerbeteiligung 2011). Des ONG internationales (INGOs 2009) ont aussi publié un « Code de conduite sur la participation citoyenne dans le processus de décision » dans le cadre d'un séminaire au Conseil de l'Europe en octobre 2009. Elles y décrivent des objectifs, un cadre pour la participation citoyenne, des paramètres s'appliquant à la société civile, des bases et conditions nécessaires pour la participation citoyenne, différents niveaux de participation, ainsi que les phases du processus de décision politique, et des outils transversaux et des mécanismes pour la participation citoyenne.

9. La problématique de participation citoyenne réside, entre autres, dans la division potentielle entre des citoyen.ne.s considéré.e.s comme « actifs et actives », déjà expérimenté.e.s en termes d'engagement, et des citoyen.ne.s a priori « passifs et passives », inexpérimenté.e.s.

Dans la mesure où de nombreuses formes de participation, y compris les plus récentes, comme les tables rondes et conseils de quartier, demandent en général du temps, un haut niveau de formation et d'information, une aisance linguistique, un comportement discipliné, et une disposition rationnelle plutôt qu'émotionnelle, des individus ont tendance à en être exclus, soit parce qu'ils ne reconnaissent pas leurs points forts en ces compétences, soit parce qu'en raison de leur expérience de vie, ils ne pensent pas pouvoir apporter quelque chose à l'intérêt général (Munsch 2003; 2004). Ina Zimmermann (2012) a montré dans une évaluation dans le cadre du programme « Ville sociale » comment les citoyen.ne.s exercent leur participation à travers différentes compétences et motivations, en fonction de méthodes adaptées.

D'autres problèmes émergent à travers la crainte des politiciens de perdre du pouvoir, de ne plus pouvoir se considérer comme les décideurs et de ne plus pouvoir tirer profit de leurs contacts informels. Il n'est pas rare non plus de constater des problèmes de compréhension et des préjugés entre les membres de différentes disciplines et les différents acteurs (les urbanistes, les planificateurs de transport, les promoteurs économiques, les architectes, les travailleurs sociaux, les propriétaires fonciers, les locataires et les politicien.ne.s au local...), qui ont des perspectives, intérêts, idées de solution et de mise en œuvre différentes. Les architectes peuvent se sentir limités dans leur perspective « d'artistes et créateurs » par la participation citoyenne, et voir leurs idées ou créations invalidées. Les scientifiques et techniciens peuvent privilégier les faits (leurs paramètres et données) et prévoir moins d'espace pour une discussion sur des « solutions techniques ». Ainsi, la participation citoyenne peut avoir tendance à être davantage vue et vécue comme un « élément perturbateur », une charge chronophage et imprévisible.

C'est là que l'animation et la médiation jouent un rôle important. Dans la mesure où les structures bénévoles et les services de l'administration publique butent régulièrement sur des questions de charge de travail, de temps de travail, de formalisme ou de manque d'autonomie, des attentes démesurées peuvent apparaître, par exemple concernant la temporalité de réalisation des projets. Or, les attentes déçues ont tendance à démotiver. Les malentendus et déceptions peuvent mener à des préjugés sur la politique, sur « l'administration/les services publics/la bureaucratie », mais aussi sur « les investisseurs » et sur « les citoyen.ne.s ». S'ajoutent à cela les nouvelles exigences de communication, qui ne permettent pas de gagner du temps. Ainsi, il n'est pas rare de voir une certaine tension psychologique apparaître, à l'occasion d'exigences irréalistes au sujet de décisions impopulaires, pour lesquelles il n'y a pas de possibilités de négociation. La durabilité et la stabilisation de la participation citoyenne sont limitées dans et par les financements et la gestion de projet, car les dits financements mettent souvent fin à la participation une fois le projet fini. La gestion de projet, quand il s'agit d'un aménagement de quartier limité dans le temps, bâtit des liens et contacts ensuite laissés en friche, ou, quand il s'agit de liens personnels, des relations qui ne sont plus mises à profit une fois les personnes parties. (cf. Hüttinger/Selle 2003).

10. La participation d'individus sans expérience de l'engagement ne peut que fonctionner en créant les conditions favorables à une égalité des chances de participation réelle et adéquate pour toutes les franges de la population

Parmi ces conditions favorables, des participations décentralisées, de terrain, au niveau des quartiers, marquées par une écoute ouverte et digne de confiance, qui permettent de déterminer les sujets qui intéressent les personnes en question et de s'en emparer. Il s'agit de trouver des formes de participation adéquates et adaptées aux personnes concernées et à leur situation, de permettre une participation continue mais pas obligatoire. A cet effet, on peut choisir des lieux d'événements correspondant au cadre de vie des personnes, limitant les appréhensions et proposant des possibilités de participation non contraignantes, qui tolèrent aussi une moindre rigueur de travail et une forte émotivité. C'est en faisant des annonces claires et attrayantes qu'on peut attirer l'attention de la population sur certaines activités. Il est possible de stimuler le potentiel d'entraide et d'autonomie des citoyen.ne.s en associant le discours à la pratique ainsi qu'en montrant des possibilités d'actions concrètes, tout en apportant une animation active et de soutien.

Pour assurer la pérennité des structures de participation, il faudrait créer un conseil de coordination de toutes les organisations d'un quartier, avec, cependant, une séparation entre les représentants d'associations et d'habitants (un conseil de riverains avec tou.te.s les habitant.e.s et un conseil des responsables d'organisations), de manière à ce que les intérêts des riverain.e.s ne se voient pas dominés par ceux des associations et de leurs responsables. De même, une telle structure nécessiterait une convergence des structures de représentation des habitant.e.s et des organisations (par exemple, conseil de riverains + conseil des responsables d'associations = Conseil de quartier), pour pouvoir gérer les oppositions et les points communs et les représenter vis-à-vis de l'extérieur. Ce Conseil de quartier aurait par ailleurs pour mission d'être un interlocuteur pour l'administration de la ville ou du quartier et pourrait constituer un bureau de quartier. En s'assurant une médiation apolitique des processus de participation et « d'activation », on peut réduire le risque d'instrumentalisation des citoyen.ne.s à travers la participation ou l'activation.

5.2.12. Remarques finales au sujet de MARGE et la participation

Tous les aspects exposés plus hauts sont prises en compte dans le cadre du projet MARGE et peuvent y trouver une pertinence. La section 2 du texte traite de la participation des et par les citoyens en considération des perspectives probablement différentes des trois pays participants au projet MARGE. Les contextes et phénomènes sociologiques décrits ont de nombreux points communs en Europe malgré les différentes formes étatiques et un cadre sociopolitique différent. Le projet européen, transfrontalier et trinational MARGE tentera de déterminer si tel est le cas, si des différences et surtout si des potentiels points communs existent, ainsi que des options d'échanges transfrontaliers au regard de la participation citoyenne et des acteurs locaux formels et informels. Ceci est mentionné dans la présentation des résultats du projet MARGE ailleurs dans cette publication.

Martin Becker, 2019

Bibliographie

Ackermann, Paul (2004): Bürger Handbuch. Basisinformationen und 66 Tipps zum Tun. Schwalbach: Wochenschauverlag.

AKZENT (2011): Projektbericht. AKZENT ist ein Pilotprojekt im Rahmen der Nationalen Stadt-entwicklungspolitik und wird gefördert vom Bundesministerium für Verkehr, Bau und Stadt-entwicklung (BMVBS). Herausgeber: Kotlenga, Sandra / Müller, Doreen (Zoom e.V. – Ge-sellschaft für prospektive Entwicklungen e.V., Göttingen), Scholz, Carmen / Simon, Heribert / Wölffle, Daniel (Landesarbeitsgemeinschaft soziale Brennpunkte Niedersachsen e.V., Hannover); Göttingen/ Hannover.

Albert, Martin / Wege, Julia (2012): Gelingende Nachbarschaft. Aktivierende Befragung als Methode in sozialen Brennpunkten; in: Soziale Arbeit 1/2012. Zeitschrift für soziale und so-zialverwandte Gebiete, November 2012, 61. Jahrgang.

Bandemer, Stephan von / Blanke, Bernhard (1999): Der „aktivierende“ Staat; in: Gewerkschaftliche Monatshefte. 50. Jg. Heft 6/1999; S. 321-330.

Barber, Benjamin (1994): Starke Demokratie. Über die Teilhabe am Politischen. Hamburg.

Becker, Martin (2016): GWA-Personalbemessung. Orientierungshilfe zur Personal bemes-sung professioneller Sozialen Arbeit im Handlungsfeld der Stadtteil- und Quartierentwick-lung. Konstanz: Hartung-Gorre Verlag.

Becker, Martin (2008): Lebensqualität im Stadtquartier. Einflussfaktoren, Wirkungen und Handlungsmöglichkeiten, Saarbrücken: VDM-Verlag.

Behrens, Fritz / Heinze, Rolf G. u.a. (Hrsg; 1997): Den Staat neu denken. Reformper-spektiven für die Landesverwaltungen. Berlin.

Bell, Daniel (1975): Die nachindustrielle Gesellschaft. Frankfurt/Main: Campus.

Bellah, Robert N. (1985): Habits of the Heart. Individualism and Commitment in American Life. Los Angeles: University of California Press.

BMVBS (2012): Handbuch für eine gute Bürgerbeteiligung. Planung von Großvorhaben im Verkehrssektor. Bundesministerium für Verkehr, Bau und Stadtentwicklung (Hrsg.). Invali-denstraße 44, 10115 Berlin.

Böhnke, Petra (2011): Ungleiche Verteilung politischer Partizipation. In: APuZ 1-2/2011: 18-25. Bonn: Bundeszentrale für politische Bildung.

Bourdieu, Pierre (1983): Ökonomisches Kapital, kulturelles Kapital, soziales Kapital, in: Rein-hard Kreckel (Hrsg.), Soziale Ungleichheiten, Soziale Welt Sonderband 2, S.183-198. Göt-tingen.

Braun, Sebastian (2001a): Bürgerschaftliches Engagement. Konjunktur und Ambivalenz einer gesellschaftspolitischen Debatte, in: Leviathan 1/2001, Seite 83-109.

Bühlmann, Marc/Freitag, Markus (2007). Freiwilligkeit als soziales Kapital der Gesellschaft. Ein Vergleich der Schweizer Kantone. In: Farago, Peter (Hg.). Freiwilliges Engagement in der Schweiz: Ergebnisse neuer Forschung. Seismo Verlag: Zürich. S. 23-58.

Bürsch, Michael (2002): Bürgergesellschaft und aktivierender Staat - Eckpunkte für einen neuen Gesellschaftsvertrag; in: Meyer, Thomas / Weil, Reinhard (Hrsg.): Die Bürgergesellschaft. Perspektiven für Bürgerbeteiligung und Bürgerko-mmunikation. Bonn: Friedrich-Ebert-Stiftung. S. 195-208.

Bundesamt für Statistik (2015). Wahlbeteiligung 2015. URL: <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/politik/wahlen/nationalratswahlen/wahlbe-teiligung.html> [Zugriffsdatum: 5.03.2019]

Capra, Fritjof (1982): Wendezeit. Baustein für ein neues Weltbild. Bern: Scherz.

„Charta von Aalborg“ (1994): http://www.nachhaltigkeit.info/artikel/aalborg_charta_1994_554.htm (03.09.2015).

Checkliste Bürgerbeteiligung (2011): Standards für Bürgerbeteiligung – Checkliste für Projekt-verantwortliche. Stadt Essen / PlanKom (Hrsg.) Stadt Essen, 01-16 Büro Stadtentwicklung, Monika Hanisch www.essen.de/buergerengagement; PlanKom, Oliver Kuklinski, www.plankom.net.

Dahme, H.J. / Wohlfahrt, N. (Hrsg.; 2005): Aktivierende Soziale Arbeit. Baltmannsweiler.

Dahrendorf, Ralf (1999): Die Bürgergesellschaft. Der verlässliche Anker der Freiheit. In: Pongs, Armin (Hrsg.): In welcher Gesellschaft leben wir eigentlich. Gesellschaftskonzepte im Vergleich. München: Dilemma-Verlag, Seite 87-104.

Datenreport (2013). Ein Sozialbericht für die Bundesrepublik Deutschland, Statistisches Bundesamt „Destatis“ / Wissenschaftszentrum Berlin für Sozial-forschung (WZB), Zentrales Da-tenmanagement (Hrsg.) Bonn: Bundeszentrale für politische Bildung/bpb.

Datenreport (2011), Statistisches Bundesamt „Destatis“ / Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung „WZB“, Zentrales Datenmanagement (Hrsg.):

Datenreport 2011. Ein Sozialbericht für die Bundesrepublik Deutschland, Band I, Bonn.

Datenreport (1999): Zahlen und Fakten über die Bundesrepublik Deutschland. Statistisches Bundesamt (Hrsg.), in Zusammenarbeit mit WZB-Berlin, ZU MA-Mannheim und der Bun-deszentrale für politische Bildung, Bonn.

Ellwein, Thomas / Hesse, Joachim Jens (1997): Der überforderte Staat. Frankfurt/Main.

Etzioni, Amitai (1998): Die Entdeckung des Gemeinwesens. Ansprüche, Verant - wortlichkeiten und das Programm des Kommunitarismus. Frankfurt/M.: Fischer. (Deutsche Version)

Etzioni, Amitai (1996): The New Golden Rule. Community and Morality in a Democratic Society; New York: Basic Books.

Evers, Adalbert (1998): Soziales Engagement. Zwischen Selbstverwirklichung und Bürgerpflicht, in: Transit 15, S. 186-200.

Freitag, Markus (2014). Das soziale Kapitel der Schweiz. Zürich: NZZ Verlag.

Freitag, Markus/Manatschal, Anita/Achermann, Kathrin/Ackermann, Maya (2016). Freiwilligen-Monitor Schweiz 2016. Seismo Verlag: Zürich.

Freiwilligensurvey (FWS 2014) wird aus Mitteln des Bundesministeriums für Familie, Senioren, Frauen und Jugend (BMFSFJ) gefördert. Die wissenschaftliche Leitung der vierten Welle (2014) liegt beim Deutschen Zentrum für Alters-fragen (DZA): <http://www.dza.de/forschung/deutscher-freiwilligensurvey-fws.html> (28.12.2015).

Friedrichs, Jürgen (1977): Stadtanalyse. Soziale und räumliche Organisation der Gesellschaft. Reinbek bei Hamburg: Rowohlt.

Geislingen-Studie (1995): Engagement in der Bürgergesellschaft. Die Geis-lingen-Studie. Ein Bericht des Sozialwissenschaftlichen Instituts für Gegenwarts-fragen Mannheim (SIGMA), Jörg Ueltzhöffer/ Carsten Ascheberg, Ministerium für Arbeit, Gesundheit und Sozialordnung Baden-Württemberg (Hrsg.), Stuttgart.

Häußermann, Hartmut (2001): Neues aus der Stadtforschung. Ein altes Modell mit Zukunft? Die europäische Stadt. In: Leviathan 2/2001. Westdeutscher Verlag. 237-255.

Henckel, Dietrich (1998): Zeitstrukturen, in: Hartmut Häußermann (Hrsg.), Großstadt. Sozio-logische Stichworte. Seite 310-319. Opladen: Leske + Budrich.

Hildemann, Klaus D. (2000): Einleitung; in: Hildemann, Klaus D. (Hrsg.): Abschied vom Versorgungsstaat? Erneuerung sozialer Verantwortung zwischen Individualisierung, Markt und bürgerschaftlichem Engagement. Bonn. S. 7-17.

Holtkamp, Lars (2011): Kommunale Haushaltspolitik bei leeren Kassen. In: Aus Politik und Zeitgeschehen. 7-8/2011. 13-19.

Hradil, Stefan (1999): Soziale Ungleichheit in Deutschland, Opladen: Leske + Budrich.

Hüttinger, Helene / Selle, Klaus (2003): Probleme mit der Bürgerorientierung. In: vhw FW 3/2003, S. 160-166. Forum Wohneigentum, Zeitschrift für Wohneigentum in der Stadtentwicklung und Immobilienwirtschaft, Bundesverband für Wohneigentum und Stadtentwicklung e.V. Berlin (Hrsg.).

ILS 64, Institut für Landes- und Stadtentwicklungsforschung des Landes Nordrhein-Westfalen (1992) (Hrsg.): Von der traditionellen Sozialpolitik zur neuen Wohlfahrtskultur. Freiwilliges soziales Engagement und lokale Infrastruktur, Dortmund.

INGOs (2009; INGO = internationale Nichtregierungsorganisationen): Verhaltenskodex für die Bürgerbeteiligung im Entscheidungsprozess. http://www.coe.int/t/ngo/code_good_prac_en.asp (15.02.2013).

Jörke, Dirk (2011): Bürgerbeteiligung in der Postdemokratie. In: APuZ 1-2/2011. Bonn: Bundeszentrale für politische Bildung, Seite 13-18.

Kaelble, Hartmut (2001): Die Besonderheiten der europäischen Stadt im 20. Jahrhundert. In: Leviathan 2/2001. S. 256-274. Westdeutscher Verlag.

Kaufmann, Franz-Xaver (1997): Die Herausforderungen des Sozialstaats. Frankfurt/Main.

Kriesi, Hanspeter/Baglioni, Simone (2003). Putting local associations. Swiss Political Science Reviews. 9 (3). S. 1-34.

Krumm, Thomas (2013). Das politische System der Schweiz. Ein internationaler Vergleich. Oldenbourg Wissenschaftsverlag GmbH: München.

Landesstudie 1997: „Bürgerschaftliches Engagement in Baden-Württemberg“. Ein Bericht des Sozialwissenschaftlichen Instituts für Gegenwartsfragen Mannheim (SIGMA), im Auftrag des Sozialministeriums Baden-Württemberg (Hrsg.), Stuttgart.

Leipzig Charta EU (2007): Leipzig Charta zur nachhaltigen europäischen Stadt. Bundesministerium für Verkehr, Bau und Stadtentwicklung (Hrsg.), Berlin.

Lüttringhaus, Maria / Richers, Hille (2003): Handbuch aktivierende Befragung : Konzepte, Erfahrungen, Tipps für die Praxis. Bonn: Stiftung Mitarbeit (Hrsg.).

Lüttringhaus (2000): Stadtentwicklung und Partizipation. Bonn.

Maslow, Abraham H. (1954): Motivation and Personality. New York: Harper.

Mc Gregor, D. M. (1986): Der Mensch im Unternehmen / Douglas McGregor. [Aus dem Amerikanischen übersetzt von A. Wolter. „Zum Geleit“ aus dem Amerikanischen übersetzt von G. Nessler]. Erstausgabe 1960: The human Side of Enterprise. New York: McGraw Hill.

Mezger, Erika / West Klaus-W. (Hrsg.; 2000): Aktivierender Sozialstaat und politisches Handeln. Schüren.

Munsch, Chantal (2004): Engagement schließt aus. In: forum sozial 1/2004, S. 16-18.

Munsch, Chantal (Hrsg.; 2003): Sozial Benachteiligte engagieren sich doch. Über lokales Engagement und soziale Ausgrenzung und die Schwierigkeiten der Gemeinwesenarbeit. Weinheim/München.

Naßmacher, Hiltrud (2011): Kommunalpolitik in Deutschland. In: Aus Politik und Zeitgeschehen. 7-8/2011. Seite 6-12.

Naschold, Frieder (1996): Partizipative Demokratie. Erfahrungen mit der Modernisierung kommunaler Verwaltungen, in: Werner Weidenfeld (Hrsg.), Demokratie am Wendepunkt. Die demokratische Frage als Projekt des 21. Jhs., Berlin, S. 294-307.

Nolte, Paul (2011): Von der repräsentativen zur multiplen Demokratie. In: APuZ 1-2/2011. Bonn: Bundeszentrale für politische Bildung, Seite 5-12.

Offe, Claus (1984): Arbeitsgesellschaft. Strukturprobleme und Zukunftsperspektiven. Frankfurt/M.-New York: Campus.

Opielka, Michael (2009): Grundeinkommen und Werteorientierungen. Eine empirische Analyse. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften.

Reichard, Christoph (1994): Umdenken im Rathaus. Neue Steuerungsmodelle in der deutschen Kommunalverwaltung: Berlin: Edition Sigma.

Roth, R. (2000): Bürgerschaftliches Engagement. Formen, Bedingungen, Perspektiven, in: Zimmer, Annette /Nährlich, S. (Hrsg.): Engagierte Bürgerschaft. Traditionen und Perspektiven. Opladen, S. 25-48.

Sachs Pfeiffer, Toni (1988): Lebensstil, Mobilität und die Gestaltung von Städten, in: Volker Hauff (Hrsg.), Stadt und Lebensstil. Thema: Stadtkultur, S. 105-133. Weinheim-Basel: Beltz.

Sarcinelli, Ulrich (1997): Politische Kommunikation und multikulturelle Gesellschaft, in: Wilhelm Heitmeyer (Hrsg.), Was hält die Gesellschaft zusammen? Bundesrepublik Deutschland: Auf dem Weg von der Konsens- zur Konfliktgesellschaft, Band 2, S.403ff.. Frankfurt/M.: Suhrkamp.

Sarcinelli, Ulrich (1993): „Verfassungspatriotismus“ und „Bürgergesellschaft“ oder: Was das demokratische Gemeinwesen zusammenhält, in: Aus Politik und Zeitgeschichte, Band 34, S. 25-37.

Sauter, Matthias (2004): Die Zukunft der Sozialen Stadt - Integrierte Stadtteilentwicklung im Spannungsfeld von staatlicher Steuerung und zivilgesellschaftlicher Selbstorganisation. Dissertation an der Fakultät Raumplanung der Universität Dortmund. Dortmund/Münster.

Schäfers, Bernhard (1995): Partizipation, in: ders. (Hrsg.): Grundbegriffe der Soziologie, S. 239-241. Opladen: Leske + Budrich.

Schulze, Gerhard (1997): Die Erlebnisgesellschaft. Kultursoziologie der Gegenwart, Frankfurt/M. - New York: Campus. Erstausgabe (1992).

Schwarze, Antje (2008): Kommunale Ansätze zur Förderung des bürgerschaftlichen Engagements von Migranten. In: vhw FW 3/2008: 152-159. Forum Wohneigentum, Zeitschrift für Wohneigentum in der Stadtentwicklung und Immobilienwirtschaft. Bundesverband für Wohneigentum und Stadtentwicklung e.V. Berlin (Hrsg.).

Schwengel, Hermann (1999): Globalisierung mit europäischem Gesicht. Der Kampf um die politische Form der Zukunft. Berlin: Aufbau-Verlag.

Schwonke, Martin (1974): Kommunikation in städtischen Gemeinden, in: Wolfgang Pehnt (Hrsg.): Die Stadt in der BRD, S. 45ff.. Stuttgart: Reclam.

SIGMA (1999): Generationenkonflikt und Generationenbündnis in der Bürgergesellschaft. Die erste bundesweite Studie zum Verhältnis der Generationen

in der Bürgergesellschaft, Ein Bericht des Sozialwissenschaftlichen Instituts für Gegenwartsfragen Mannheim (SIGMA), im Auftrag des Sozialministeriums Baden-Württemberg (Hrsg.), Stuttgart.

Spiegel, Erika (1998): Dichte, in: Hartmut Häußermann (Hrsg.), Großstadt. Soziologische Stichworte. S. 39-46. Opladen: Leske + Budrich.

Stiftung MITARBEIT (Hrsg.; 2012): Jahrbuch 2012. Jahresprogramm 2012, Tätigkeitsbericht 2011. Bonn: Verlag Stiftung MITARBEIT.

Thränhardt, Dietrich (2008): Das Engagement von Migranten. In: Forum Wohnungseigentum, Zeitschrift für Wohnungseigentum in der Stadtentwicklung und Immobilienwirtschaft, vhw FW 3/2008: 131-137. Bundesverband für Wohnungseigentum und Stadtentwicklung e.V. Berlin (Hrsg.).

Vatter, Adrian (2014). Das politische System der Schweiz. 1. Aufl. Nomos Verlagsgesellschaft: Baden-Baden.

Vetter, Angelika (2011): Lokale Politik als Rettungsanker der Demokratie, in: Aus Politik und Zeitgeschehen, 7-8/2011; Seite 25-32.

Werner, Götz W. (2007): Einkommen für alle. Der dm-Chef über die Machbarkeit des bedingungslosen Grundeinkommens. Köln: Kiepenheuer & Witsch.

Wollmann, Helmut (1998): Lokale Demokratie, in: Hartmut Häußermann (Hrsg.), Großstadt. Soziologische Stichworte, Leske + Budrich, Opladen, Seite 135-142.

Zimmer, Annette (1996): Vereine – Basiselemente der Demokratie. Eine Analyse aus der Drit-te-Sektor-Perspektive, Opladen: Leske + Budrich.

Zimmermann, Ina (2012): Evaluationen unter Einbeziehung Betroffener. in: Soziale Arbeit 11.2012, Zeitschrift für soziale und sozialverwandte Gebiete, November 2012, 61. Jahrgang, Seite 415-421.

13 Par exemple : Les manager urbains, les évènements communaux marketing, la "festivalisation" de la vie urbaine publique ainsi que la valorisation et l'ameublement des centres villes (Becker 2014 : 68)

14 Sur l'endettement des communes cf. l'article Lors Hioltkamp in APuZ 7-8 2011: 13-19.

15 Par exemple, Recht auf Stadt“ Hamburg: <http://www.rechtaufstadt.net/>

16 Comme par exemple l'empêchement de la construction d'un parc de jeu, d'une institution pour personnes en situation de handicap ou une "salle de shoot" dans leur environnement.

1 <http://www.mehr-demokratie.de/volksentscheid-kampagne.html>; 28.12.2012

2 www.campact.de/

3 Héléne Hatzfeld, La participation, une histoire ancienne, In Urbanisme n°392, Printemps 2014, pp.32-35

4 L'ANRU est en charge du conventionnement, du suivi et du cofinancement des projets de renouvellement urbain.

5 http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/democratie_lph-avis_19_01_12_v1002_.pdf

6 Le Contrat de Ville formalise les engagements de l'Etat, des collectivités locales et des différentes agences publiques en faveur des quartiers prioritaires. Il constitue le socle de la « politique de la ville ».

7 Le Contrat de Ville formalise les engagements de l'Etat, des collectivités locales et des différentes agences publiques en faveur des quartiers prioritaires. Il constitue le socle de la « politique de la ville »..

8 http://www.oriv.org/wp-content/uploads/etat_des_lieux_conseils_citoyens_grand_est_2018.pdf

9 Bundestagsdrucksache 14/2351

10 Az: 2-2205.08-00/1

11 Sozialwissenschaftliches Institut für Gegenwartsfragen Mannheim

12. z.B. durch „Public-Private-Partnership“, „Outsourcing öffentlicher Aufgaben“, etc.(Becker 2014: 68ff.)

5.3. La coopération entre administration publique, organisations et population

5.3. La coopération entre administration publique, organisations et population

(Martin Becker; Traduction: Deborah Liss)

5.3.1. Introduction

Le projet trinational INTERREG Marge se positionne vis-à-vis de l'objectif spécifique n°11 « Amélioration de l'offre transfrontalière des administrations et institutions » du programme INTERREG V. Ainsi, le projet renvoie à la problématique transfrontalière de prévention et de réduction de la marginalisation dans les quartiers de la région du Rhin Supérieur.

Le projet Marge tente d'atteindre cette « amélioration de l'offre transfrontalière des administrations et institutions » décrite à l'objectif spécifique 11 à travers des occasions renforcées d'un échange transfrontalier entre les professionnel-le-s des administrations et les acteurs locaux dans des quartiers qui s'engagent en faveur d'un développement social urbain intégré. Il s'agira d'interroger ci-dessous les conditions et actions qui surviennent dans la perspective de remplir cet objectif, en ce qui concerne la collaboration entre l'administration publique, les organisations et la population. A cet égard seront évoqués aussi bien les défis auxquels font et (feront face à l'avenir) les communes, que les approches existantes jusqu'à maintenant pour gérer ces défis. Pour finir seront présentées les possibilités et limites du cadre dans lequel les thèmes évoqués seront abordés dans le projet Marge.

5.3.2. Défis sociaux et stratégie politique

Des challenges globaux, comme l'expansion internationale des marchés financiers, de marchandises et d'entreprises, liée à une transformation structurelle économique et à la polarisation des nations et des régions, posent des exigences croissantes à l'Etat et à la société civile (différentes selon les risques et opportunités liés aux problématiques régionales ou locales causées par ces développements globaux) (Becker 2016 : 87-146). Parmi les sujets les plus importants concernant le développement des sociétés, il y a, au-delà du dérèglement climatique, l'évolution démographique et ce qu'on y rattache : la baisse de la population dans les sociétés industrialisées et avancées et la croissance de la population dans la plupart des autres sociétés (y sont liés les mouvements de migrations accrus, ainsi que les questions de droit à un environnement sain, à un logement, à un travail, à la participation politique et au confort). Pour contrer ces problématiques évoquées plus haut, les Etats et communautés d'Etat ont conclu des accords de coopération multilatéraux, pour les aborder ensemble. Déjà au début des années 1990 à Rio de Janeiro, un mouvement mondial s'est enclenché avec l'Agenda 21 local, qui, placé sous le signe du « durable », avait pour objectif de couvrir les besoins des générations actuelles et futures (Agenda 21 local). L'article 28 de l'Agenda 21 attribue aux communes un rôle particulier pour aborder les tâches en question. L'Union Européenne a repris cet élan dans la Charte de Leipzig (2007) et convenu d'une stratégie de durabilité, qui doit entraîner une prospérité économique, une égalité sociale et un environnement sain. A cet effet est recommandée une politique intégrée de développement social, qui doit assurer une prise de conscience à travers une coordination des politiques sectorielles. Outre des mesures comme un état des lieux des forces et faiblesses

d'une ville et de tous ses quartiers, on encourage la coordination d'actions politiques et de plans sectoriels sur des quartiers et espaces restreints, et des actions de coordination et d'animation, aussi bien au sein de l'administration locale qu'entre les acteurs locaux de toute la ville ou à échelle du quartier (tout en intégrant les citoyen·e·s et d'autres participant·e·s).

5.3.3. Spécificités du développement urbain intégré et de la coopération

Le livre « Kommunale Nachhaltigkeit » (« Durabilité municipale ») (Kegelman/Martens 2013) décrit les difficultés et facteurs de réussite inhérents aux processus des agendas locaux. Jürgen Kegelman y aborde l'Histoire, le présent et l'avenir de l'administration locale (en mettant la focale sur l'Allemagne), en présentant les principales caractéristiques des administrations. Il y illustre leur « part d'ombre » et leurs évolutions (par exemple le « nouveau modèle de management ») et esquisse les exigences de demain, à travers 10 hypothèses.

Dans le même ouvrage, Stottele décrit des points essentiels, des champs d'action et des outils possibles pour un développement durable des communes, avec l'exemple de la ville de Friedrichshafen, et à l'aide d'une étude sur l'extension d'une coordination transversale dans 371 des plus grandes villes et Landkreise (cantons) allemands (IöS 2012). Ce qui est alors intéressant ici pour Marge, ce sont à la fois les recommandations faites aux communes au sujet du dialogue citoyen, et les propositions des établissements d'enseignement supérieur en termes d'offre de formation continue (Stottele 2013 : 101-119). L'intérêt de ces recommandations réside tout particulièrement dans le fait que le projet Marge souhaite encourager durablement l'échange trinationnel entre administration locale, acteurs locaux et citoyen·ne·s, à travers la mise en place pérenne d'une plateforme d'échange en ligne, d'un manuel (toolkit), et d'un programme de formation continue trinationnel, grâce aux établissements d'enseignement supérieur participants.

Puisque l'orientation de Marge est un projet trinationnel et transfrontalier, il convient de prendre en compte les différentes conditions cadres des structures et processus administratifs de manière globale, ainsi que les potentielles structures administratives transnationales plus spécifiques. A cet effet, on peut se saisir des conclusions d'une recherche de Joachim Beck, directeur de l'Euro-Institut à Kehl, publiées dans un chapitre du livre « Kommunale Nachhaltigkeit » (« Durabilité municipale ») (Beck 2013 : 369-404). Beck y développe les « dimensions analytiques de la culture administrative » et établit ses conclusions au sujet des « valeurs culturelles fondamentales », en prenant l'exemple du Rhin Supérieur. Il y expose un schéma en sept dimensions des caractéristiques dichotomiques des dispositions allemandes, suisses et françaises (Beck 2013 : 376).

On trouvera chez Becker (2016) un résumé de la thématique du développement urbain intégré concernant la coopération entre l'administration publique locale et les acteurs locaux et les citoyens. Des « recommandations pour un développement pérenne de la ville et des quartiers » y sont formulées, sur la base de contextes théoriques et d'études empiriques (Becker 2016 : 238-247). Ces recommandations se basent sur des conclusions de projets de recherche (Becker 2008 ; 2007 ; 2004) ainsi que sur les résultats d'une étude empirique sur les facteurs de réussite du développement social de quartier. Des résultats qui ont été mis au jour lors d'une enquête sur les projets du programme fédéral et régional « Soziale Stadt » (« Ville

sociale ») (GdW 2010). Au-delà de la nécessité d'une coordination administrative interne mettant l'accent sur les quartiers au sein même de l'administration locale (comme elle est décrite dans « Koordinations- und Vernetzungsmodell Stadt(teil)entwicklung » (Modèles de coordination et de mise en réseau dans le développement urbain et de quartier) (dans Becker 2016 : 248)), se dessine également l'importance d'une répartition des rôles et des compétences sur les trois niveaux (au niveau de la ville – à un niveau intermédiaire – au niveau du quartier). Une question abordée par Alisch (2008), Grimm (2004) ou encore Gillich (2002), et rendue visible dans le schéma des échelles de management de quartier de Becker (« Schaubild Ebenen des Quartiermanagements », Becker 2016 : 33). Il s'agit ici de savoir qui peut s'emparer (de manière responsable) de quelles missions et à quel niveau, et de détecter les formes de coordination et de coopération qui peuvent produire de l'efficacité.

Un autre sujet hautement délicat mais pertinent est la participation des citoyen·ne·s en tant que concerné·e·s et sujets du développement de quartier. Au-delà des éléments de base comme la participation, les conditions préalables à cette participation, les possibilités qu'elle offre, (« Participation et engagement dans la vie publique », Becker 2016 : 209-230), ses différents niveaux d'intensité (« Niveaux de participation », Becker 2016 : 234), ses différentes formes (« Modèles de participation et de coopération à l'échelle des quartiers », Becker 2016 : 249) et différentes méthodes (Becker 2014 : 183-187), il y a plusieurs autres idées et possibilités d'intensification de la participation, qui sont résumées dans les « Thèses sur la participation citoyenne » (« Thesen zur Bürgerbeteiligung ») (Becker 2016 : 231-237).

5.3.4. Structure du projet et questionnements

Les objets de discussion et conclusions pertinentes sommairement esquissés plus haut sont repris dans le projet Marge dans la mesure où la question centrale (« comment l'échange transfrontalier influence-t-il l'innovation sociale dans les quartiers ? ») est adressée dans l'objectif projet n°1 « Développement d'un échange systématique entre professionnel·le·s des administrations et acteurs locaux dans les quartiers marginalisés, pour l'émergence d'un développement social urbain intégré ». Aussi, le projet oriente le regard vers les méthodes pratiquées jusqu'alors dans la coopération entre administration publique, organisations et population, pour mieux comprendre ces pratiques, et identifier et décrire leurs possibilités d'évolution.

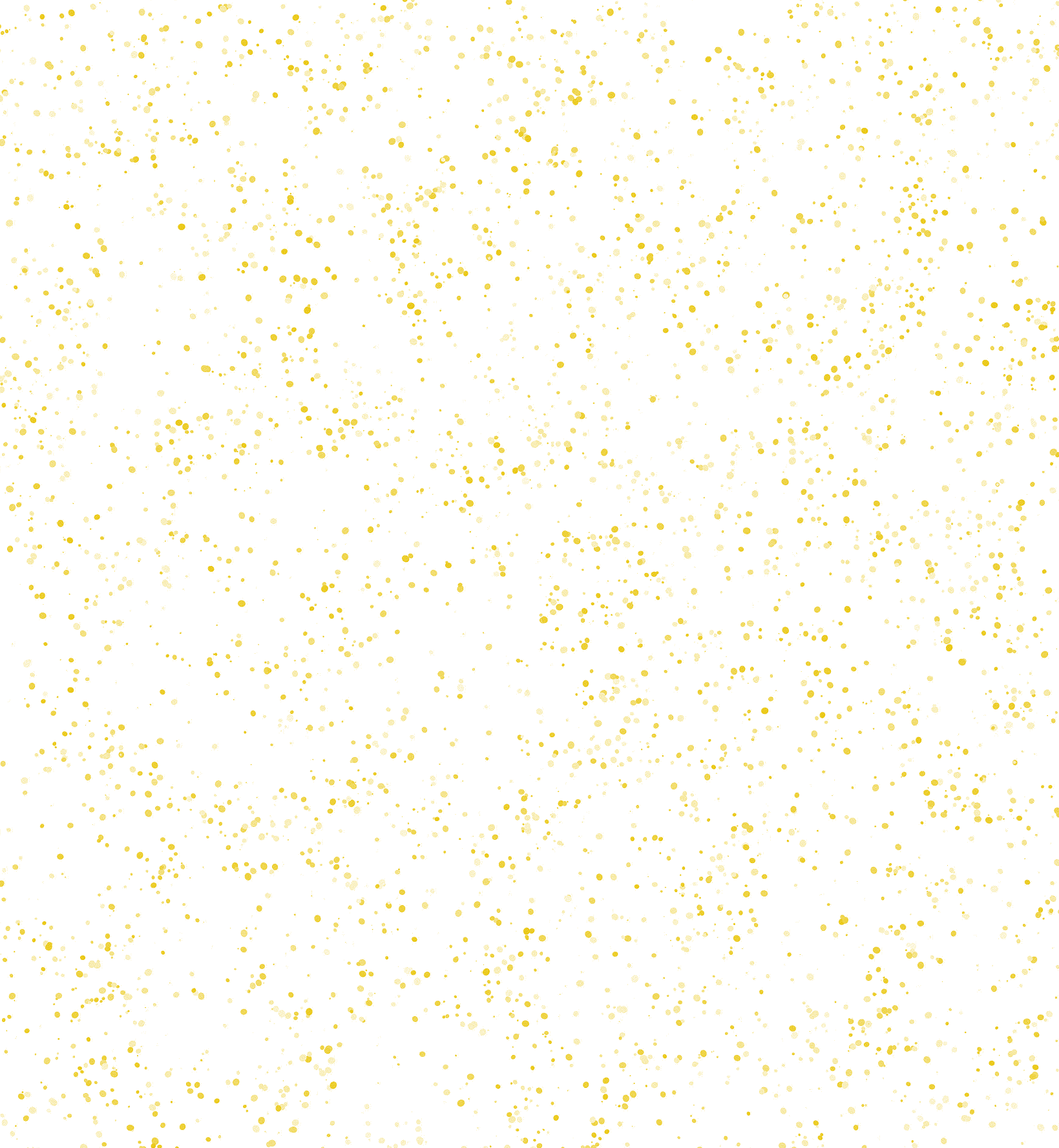
En suivant cette approche, le projet Marge intègre dans son « catalogue » de partenaires de projets des collectivités territoriales et professionnel·le·s de l'administration publique (orienté·e·s développement social urbain), mais aussi des organisations et professionnel·le·s d'organismes indépendants et/ou publics du travail social de quartier, ainsi que d'autres acteurs et actrices de la société civile à l'échelle du quartier, parmi lesquel·le·s, évidemment, les citoyen·ne·s. Cette orientation « pratique » du projet Marge se dessine lors de la composition des « focus-groupes » liés à chaque quartier. C'est pour cette raison que chaque focus-groupe se compose de représentant·e·s des groupes évoqués plus haut. Ces différents acteurs et actrices amènent dans les focus-groupes leurs différentes perspectives et permettent ainsi, déjà, un « échange interdisciplinaire ». Cette perspective interdisciplinaire est alors étendue à travers la perspective trinationnelle, dans la mesure où des représentant·e·s des quartiers et focus-groupes étrangers, partenaires du projet Marge, sont présent·e·s dans chaque focus-groupe. Ainsi est conférée à l'échange une perspective supplémentaire et bel et bien transfrontalière. Il s'agit ici de dé-

velopper et d'encourager une sensibilité pour les ressemblances et différences des situations, dans la description, la classification et le traitement des sujets liés au développement social urbain, et, en même temps, d'éviter les conclusions hâtives. Se posent alors systématiquement plusieurs questions : « comment faites-vous cela ? », « pourquoi le faites-vous ainsi ? », « quelle est l'expérience que vous en faites ? », « que se passerait-il si un (ou tel) changement survenait ? », « que se passerait-il si vous changiez ceci ou cela ? », « que faudrait-il pour que vous changiez d'avis ? », « quels acteurs pourraient vous aider en ce sens ? », etc. Ces questions très ouvertes se voient prendre vie quand l'accent est mis sur des actions concrètes et des manières de procéder (comme des méthodes, des techniques, des projets, etc.). Les expériences que l'on fait lors des occasions d'échange citées plus haut sont toujours mises en commun lors des réunions des « groupes-projets », auxquelles tout·e·s les participant·e·s des focus-groupes sont invité·e·s. Les procédés de travail sur les objectifs du projet sont à chaque fois les mêmes, et les points centraux de traitement des sujets sont fortement déterminés par les participant·e·s au projet, ce qui est caractéristique de la recherche-action. En revanche, le comité de pilotage veille à ce qu'une même valeur soit accordée aux différents sujets inhérents au projet, dans la mesure du possible.

Bibliographie

- Alisch, Monika / May, Michael (Hrsg.; 2008): Praxisforschung im Sozialraum. Fallstudien in ländlichen und urbanen sozialen Räumen. Opladen & Farmington Hills: Verlag Barbara Budrich.
- Bacqué, M.-H., & Mechmache, M. (2013). Pour une réforme radicale de la politique de la ville. ça ne se fera plus sans nous. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires. Rapport au Minsitre délégué chargé de la ville.
- Beck, Joachim (2013: 369-404): Transnationale Verwaltungskultur? Ergebnisse einer grenzüberschreitenden Zusammenarbeit am Oberrhein. In: Kegelmann, Jürgen / Martens, Kay-Uwe (Hrsg.; 2013) Kommunale Nachhaltigkeit. Baden-Baden: Nomos-Verlag.
- Beck, Joachim / Fabrice Larat (Hrsg./Dir 2015): Transnationale Verwaltungskulturen in Europa. Bestandsaufnahme und Perspektiven / Les cultures administratives transnationales en Europe. Etat des lieux et perspectives, Zürich / Baden-Baden: Dike/NOMOS.
- Beck, Dieter / Ulrike Becker-Beck / Joachim Beck & Anne Dussap (Hrsg.; 2015): Kultur der grenzüberschreitenden Verwaltungszusammenarbeit – Eine empirische Modellstudie am Beispiel der Oberrhein-Region / Culture de la coopération transfrontalière administrative - Etude pilote empirique dans la région du Rhin supérieur; Speyer: Speyerer Arbeitsheft Nr. 221, 2015.
- Becker, Martin (2014): Soziale Stadtentwicklung und Gemeinwesenarbeit in der Sozialen Arbeit. Stuttgart: Kohlhammerverlag.
- Becker, Martin (2016): GWA-Personalbemessung professioneller Sozialer Arbeit im Handlungsfeld der sozialen Stadtteil- und Quartierentwicklung. Konstanz: Hartung-Gorre-Verlag.
- Becker, Martin (2008): Lebensqualität im Stadtquartier. Einflussfaktoren, Wirkungen und Handlungsmöglichkeiten. Saarbrücken: VDM-Verlag.
- Becker, Martin (2007): Altern in gewohnter Umgebung – in ländlichen und städtischen Wohnquartieren. (<http://www.organisationsentwicklung-becker.de/publikationenperson.htm>; Zugriff: 16.06.2017)
- Becker, Martin (2004): Dezentrale Stadtteil- und Familienzentren. Ein Modell kommunaler Quartierarbeit, in: Archiv für Wissenschaft und Praxis der Sozialen Arbeit, Vierteljahreshefte zur Förderung von Sozial-, Jugend- und Gesundheitshilfe, Frankfurt/M: 35 Jahrgang Nr. 1/2004, Seite 65ff..
- GdW (2010) Bundesverband deutscher Wohnungs- und Immobilienunternehmen e.V. Berlin. (Hrsg.): Erfolgsfaktoren sozialer Quartiersentwicklung. Ergebnisse einer empirischen Untersuchung von Projekten der „Sozialen Stadt“.
- Gillich, Stefan (Hrsg.; 2002) Gemeinwesenarbeit. Eine Chance der sozialen Stadtentwicklung. Gelnhausen: TRIGA-Verlag.
- Grimm, Gaby / Hinte, Wolfgang / Litges, Gerhard (2004): Quartiermanagement. Eine kommunale Strategie für benachteiligte Wohngebiete. Berlin: edition sigma.
- IöS (2012), Institut für den öffentlichen Sektor e.V. (Hrsg.; 2012): Kommunale Nachhaltigkeitssteuerung. Umsetzungsstand bei größeren Städten und Landkreisen. Berlin: Studie.
- Kegelmann, Jürgen / Martens, Kay-Uwe (Hrsg.; 2013) Kommunale Nachhaltigkeit. Baden-Baden: Nomos-Verlag.
- Kegelmann, Jürgen (2013: 245-260): Die Zukunft der Verwaltung. In: Kegelmann,

- Jürgen / Martens, Kay-Uwe (Hrsg.; 2013) Kommunale Nachhaltigkeit. Baden-Baden: Nomos-Verlag.
- Leipzig Charta EU (2007): Leipzig Charta zur nachhaltigen europäischen Stadt. Bundesministerium für Verkehr, Bau und Stadtentwicklung (Hrsg.), Berlin.
- Lokale Agenda 21: http://www.un.org/Depts/german/conf/agenda21/agenda_21.pdf (19.06.2015)
- Madelin, B. (2009). Le travail social dans les quartiers «sensibles»: un rendez-vous manqué. Informations sociales, n°2, 82-90.
- Nez, H. (2011). Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris. Sociologie, n°4, 387-404.
- Stottele, Tillmann (2013: 101-119): Von der lokalen Agenda zur nachhaltigen Stadtentwicklung. In: Kegelmann, Jürgen / Martens, Kay-Uwe (Hrsg.; 2013) Kommunale Nachhaltigkeit. Baden-Baden: Nomos-Verlag.



5.4. Ségrégation résidentielle et mixité sociale dans les quartiers défavorisés

5.4. Ségrégation résidentielle et mixité sociale dans les quartiers défavorisés

(Jutta Guhl, Maurice Blanc)

5.4.1. Introduction

Le projet de recherche Marge se centre sur les quartiers marginalisés de la région transfrontalière du Rhin Supérieur. Des quartiers sont d'abord considérés comme marginalisés et/ou défavorisés sur la base de critères socio-économiques, mais aussi en prenant en compte la composition ethnique de la population. Pour cette raison, les phénomènes de ségrégation résidentielle, ainsi que les politiques de mixité sociale, ont leur place dans le cadre de cette recherche.

5.4.2. La ségrégation résidentielle

« [La ségrégation est à la fois] un processus et un état de répartition inégale des groupes d'habitants dans la ville. Cette répartition est fondée sur les caractéristiques communes des groupes subissant la ségrégation (par exemple, l'appartenance ethnique ou la couche sociale). Les groupes concernés peuvent être contraints par la discrimination à se concentrer dans un "ghetto", mais cela peut aussi être souhaité par le groupe, avec un désir de repli sur lui-même » (Fassmann, 2002, p.13, traduit par MB¹).

Heinz Fassmann souligne que la ségrégation socio-spatiale est un principe majeur d'organisation de la société dans l'espace urbain (*ibid.*). Elle est aussi le symptôme d'un rapport de domination dans la société (Kürşat-Ahlers, 1993, p.218). Les chances de choisir librement son logement augmentent avec les ressources disponibles. « Les décisions convergentes des individus produisent un effet de masse » (Dangschat, 2002, p.26) ; elles aboutissent à une très faible liberté dans le choix du logement pour ceux qui disposent de faibles ressources.

En outre, la question de la rentabilité du foncier joue un grand rôle en matière de ségrégation. Pierre Bourdieu considère que, pour des personnes qui maintiennent une distance sociale, la proximité spatiale est insupportable (Bourdieu, 1991, p.32 ; Chamborédon, Lemaire, 1970). La rentabilité du foncier permet de remettre en cause une telle proximité spatiale. L'espace est un lieu sur lequel la domination imprime sa marque, mais d'une manière subtile et imperceptible (*ibid.*, p.27). La recherche de la rentabilité et du profit mène à une ségrégation volontaire, en particulier de la part des groupes favorisés. Bourdieu la décrit comme un « effet de club », qui alimente un « effet de ghetto » dans les autres quartiers. La ségrégation volontaire des possédants aboutit de l'autre côté au rassemblement de ceux « qui n'ont rien d'autre en commun que leur commune excommunication » (*ibid.*, p.33s.)

5.4.3. La ségrégation en Allemagne, en Suisse et en France

En Allemagne

Les lieux habités par les personnes défavorisées et/ou d'origine étrangère sont principalement les quartiers d'habitat social. En raison du montant du loyer et des critères d'attribution des logements, ainsi que du fait que ces logements appartiennent le plus souvent aux communes, les personnes qui ont peu de chances de trouver un logement aux prix pratiqués sur le libre marché ont de bien meilleures chances de trouver ici un logement à un prix abordable.

Le logement social était destiné à l'origine à de « larges fractions de la population », ce qui est toujours en vigueur selon la 2e loi fédérale sur la construction de logements (1994, §1, alinéa 2). Pour autant, ce segment de l'offre de logement se réduit régulièrement depuis quelques décennies. Les plafonds de ressources pour accéder au logement social ne correspondent plus au niveau des salaires. Les réductions drastiques des subventions de l'État entraînent la chute de la construction de nouveaux logements sociaux.

Certains anciens logements sociaux perdent au bout d'un certain temps leur statut² et ils deviennent des logements au prix fixé par le marché et sans autre règle d'attribution. De même, une partie des logements sociaux appartenant aux communes ou aux organismes de logement social est privatisée. Ainsi il y a de moins en moins de logements accessibles aux pauvres et à tous ceux qui sont en position de faiblesse sur le marché libre, les migrants étrangers notamment.

La construction de logements subventionnés par les pouvoirs publics avait autrefois une signification sociale. Elle est aujourd'hui remise en question:

« La ville européenne du 20e siècle a une caractéristique marquante : elle fait office de tampon entre les inégalités sociales et les conditions de logement. Elle limite le renforcement de la discrimination par l'exclusion socio-spatiale » (Häußermann, 1998, p.160). Depuis quelques décennies, la politique urbaine néolibérale affaiblit ce tampon. La situation économique de nombreux habitants et habitantes des « quartiers ouvriers » s'est dégradée en raison des transformations du marché du travail et de la politique sociale: compression « rationnelle » des emplois non qualifiés, croissance du chômage, précarisation des postes de travail, réduction des indemnités de chômage avec la mise en œuvre de la loi Hartz IV³, en 2005. Les quartiers ouvriers se transforment en « quartiers de chômeurs » (Häußermann, Kapphann, 2004, p.210).

En Suisse

Il n'y a pas de logements sociaux en Suisse, au sens classique de logements dépendant d'acteurs publics. La mission d'offrir des logements abordables aux habitants pauvres est remplie par des coopératives de logements sociaux. La loi fédérale de 2003 sur le financement de la construction des logements a mis en place un « Fonds de roulement » qui permet d'accorder aux coopératives des prêts à faible taux d'intérêt pour construire et/ou rénover des logements à loyer modéré. Il existe aussi des programmes cantonaux de subventions (Ministère fédéral du logement [sans date] et Coopératives de construction de logements de la Suisse [sans date]). Fondamentalement, dans le monde politique et dans les représentations du public, le logement relève d'abord de la responsabilité des personnes concernées. La politique du logement est beaucoup moins perçue comme relevant de la Commune ou de l'État.

En Suisse, il y a moins de ségrégation spatiale à grande échelle qu'en France ou en Allemagne ; elle est cependant présente à plus petite échelle. Il y a bien sûr des différences socio-économiques entre diverses zones urbaines et des concentrations différentes des divers groupes d'habitants. Globalement, la Suisse se caractérise moins par ses grandes villes que par ses régions rurales, mais on observe depuis quelques années une forte croissance des agglomérations intercommunales.

Sur la mixité sociale, les communes ont en Suisse une grande autonomie de décision ; selon le lieu de résidence, les impôts sur le revenu peuvent varier énormément. Pour les habitants aux revenus élevés, ces différences sont un critère important dans le choix du logement. Ceci aboutit à une ségrégation socio-économique au niveau des communes, plus qu'à celui des quartiers.

En France

Dans la période de forte croissance économique (1945-1973), appelée à tort « les Trente Glorieuses », il y a eu en France, comme en Allemagne de l'Ouest et en Suisse, un appel massif à la main-d'œuvre étrangère. C'était principalement une migration de jeunes hommes dont la famille restait dans le pays d'origine. Ils espéraient gagner rapidement beaucoup d'argent, pour pouvoir ensuite rentrer chez eux ; leur principal objectif était d'économiser au maximum. Ils habitaient souvent entre eux, dans des taudis ou dans des foyers de travailleurs immigrés. Cette ségrégation est longtemps passée inaperçue.

Après le « choc pétrolier » de 1973 et la crise économique qui a suivi, la situation a changé : une loi de 1974 a interdit l'immigration de travailleurs et elle a eu des conséquences imprévues. Comme les travailleurs ne pouvaient plus faire la navette entre la France et leur pays d'origine, les familles sont venues s'installer en France. La politique du regroupement familial est soumise à deux conditions : un emploi stable et un salaire suffisant, mais aussi un logement salubre et adapté à la taille de la famille.

Pour remplir cette dernière condition, les travailleurs immigrés se sont tournés vers les logements sociaux, à une époque où ceux-ci commençaient à perdre leur attractivité. Les grands ensembles de logements sociaux, construits massivement à la périphérie des villes dans les années 1960, étaient entrés dans une « spirale de la dégradation » : une nouvelle politique du logement encourageait les familles à accéder à la propriété d'une maison individuelle dans des lotissements encore plus éloignés du centre-ville. De ce fait, de nombreux logements sociaux, qui se dégradaient, étaient vides ; ils ont été attribués aux familles étrangères qui n'avaient pas d'autre choix. Les critiques des voisins ont été très vives : inversant la cause et l'effet, ils ont considéré que : « les étrangers prennent la place des Français dans le logement social » (Blanc, 1983).

Le programme de rénovation des grands ensembles de logements sociaux a débuté en 1977, sous le nom de « Politique de la ville⁴ ». Outre les volets techniques, architecturaux et urbains, le volet social est essentiel : il s'agit de lutter contre le chômage et de renforcer les relations interethniques dans le quartier. Cela suppose la coopération de tous, en particulier des partenariats complexes à mettre en œuvre avec les écoles et les entreprises, mais aussi les travailleurs sociaux du quartier (Blanc, 1982).

Logement social et logement insalubre

« Vis-à-vis du marché du logement, l'habitat insalubre joue le rôle de soupape au parc social en abritant les populations immigrées qui en sont exclues » (Arditi *et al.*, 1974 ; cité par De Rudder et Vourc'h, 1978, p.53).

Dans les trois pays, l'insuffisance des logements accessibles aux plus pauvres est flagrante. Pour la France, elle est bien documentée par les rapports annuels de la fondation Abbé Pierre sur l'état du mallogement⁵. Le nombre de sans-domiciles et de mal-logés augmente nécessairement selon deux mécanismes distincts, mais qui peuvent se renforcer mutuellement: (i) le surpeuplement dans un logement précaire : par solidarité familiale et/ou ethnique, on s'entasse pour que personne ne reste à la rue, ce qui aboutit à détériorer davantage les conditions de logement ; (ii) les stratégies de propriétaires sans scrupules, qui entassent des locataires dans des conditions indignes pour augmenter leurs bénéfices. On les appelle souvent les « marchands de sommeil », ils savent jouer sur les frontières de la légalité et sur la faiblesse de leurs locataires, surtout lorsque ceux-ci sont en situation irrégulière. Ils sont assez souvent d'origine étrangère. C'est le versant négatif de la communauté ethnique.

5.4.4. La ségrégation ethnique

Dans les trois pays, l'appellation de « migrants » est réservée aux classes inférieures de la société ; de ce fait, la question de la mixité sociale et de la ségrégation socio-économique se trouve étroitement associée à celle de la ségrégation ethnique. Dans ce contexte, il faut aussi poser la question de l'influence de la ségrégation spatiale et de la mixité sur les possibilités d'intégration de la population migrante dans la société d'accueil.

En Allemagne et en Suisse, la concentration spatiale de la population étrangère dans les quartiers marginalisés est reconnue dans les discours: le « haut pourcentage d'étrangers » apparaît souvent comme la première caractéristique du quartier. Même dans les programmes fédéraux (« Soziale Stadt » en Allemagne et jusqu'au 2015 « Projets urbains » en Suisse), l'intégration de la population migrante est un objectif prioritaire (Becker, Guhl & Michon, 2017, p.114s.).

En France, la perception de la ségrégation est très ambiguë : officiellement, il s'agit de contrer la ségrégation économique, entre les riches et les pauvres. Mais le glissement de la pauvreté vers l'ethnicité est très fréquent. Les « travailleurs immigrés » sont des travailleurs pauvres et étrangers à la fois. La gentrification des vieux quartiers populaires dans le centre des villes est présentée comme le moyen de mélanger les Français et les étrangers. Mais la hausse des prix des logements et/ou des ateliers expulse inexorablement les pauvres, français et/ou étrangers. Seules les classes moyennes supérieures (incluant des Français et des étrangers) peuvent rester (ou s'installer) dans un quartier gentrifié (Blanc, 2010 ; Blanc, Bidou, 2010). On trouve des « ghettos » multiculturels, le plus souvent dans les quartiers périphériques et dégradés :

« [Le ghetto est] la concentration dans certaines zones urbaines de populations défavorisées, victimes d'une forte ségrégation et de discriminations raciales, populations qui ont fini par développer des modes de vie et une organisation spécifiques » (Lapeyronnie, 2008, p.12).

Didier Lapeyronnie souligne l'ambiguïté du ghetto, à la fois attirant et repoussant : « Le ghetto est vécu comme une cage et un cocon, une prison construite par le mépris de classe et un abri protecteur permettant de survivre doucement » (*ibid.*, p.268).

5.4.5. Bref retour sur l'histoire de la ségrégation et de la mixité sociale

Georg Simmel et Robert Park sont les précurseurs de la recherche sur la ségrégation et l'intégration en milieu urbain.

Georg Simmel

Dans *Les grandes villes et la vie de l'esprit* ([1907] 2013), Simmel décrit la grande ville de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e. Elle est une forme de société humaine qui se distingue radicalement du village. Dans ce dernier, les relations entre les habitants passent par des relations personnalisées et des émotions communes, tandis que la rencontre d'étrangers est permanente dans la grande ville. La tolérance à la diversité fait de la ville un environnement favorable pour les étrangers. Pour Simmel, la ville offre aux étrangers une forme spécifique d'intégration : l'intégration dans la séparation (Häußermann, 1998, p.154). Cette tolérance ne peut fonctionner que si les habitants étrangers gardent une certaine distance dans la ville.

Robert Park

C'est l'un des principaux représentants de l'École de Chicago au début du 20^e siècle. Si Simmel décrivait le citoyen comme un individu, Park se focalise sur les groupes sociaux et d'abord sur les communautés ethniques. Lui aussi voit dans la grande ville le lieu de l'anonymat et de la véritable liberté de la personne (Park, 1925, p.40). Mais il s'interroge sur l'environnement qui relie les personnes entre elles. Chicago est une véritable ville de migrants et ils ont leurs quartiers spécifiques : les personnes qui débarquent dans la grande ville en venant d'un autre pays, souvent d'une région rurale, profitent de l'anonymat de la grande ville pour se rapprocher de leurs compatriotes.

Park décrit ces quartiers ethniquement homogènes comme des « aires naturelles » (Lindner, 1990, p.77). Il considère que cette ségrégation est volontaire et choisie par les habitants. Elle apporte la promesse d'une aide pour s'orienter lors de l'installation dans le nouveau pays ; elle fournit aux nouveaux arrivants les informations et les contacts utiles pour trouver un travail et un logement ; elle permet de surmonter les difficultés linguistiques et elle offre de la confiance dans un monde encore étranger.

Les diverses « aires naturelles » se caractérisent par un mouvement permanent : la première génération de migrants cherche dans son aire naturelle à maintenir, autant que faire se peut, son ancien mode de vie. En règle générale, la deuxième génération recherche le contact avec la société du pays d'accueil ; elle refuse par exemple les règles morales souvent très strictes de la colonie des migrants, rejetant ainsi implicitement le contrôle social rigide de son propre groupe ethnique (Park, 1925, p.27). Ce mode de pensée est aujourd'hui présent dans la sociologie urbaine allemande, dans la théorie de l'intégration communautaire.

5.4.6. Les différents aspects de la ségrégation résidentielle

Pour évaluer la ségrégation résidentielle, il faut considérer des formes spécifiques de ségrégation. Nous utilisons ici plusieurs couples d'opposition.

Ségrégation fonctionnelle versus ségrégation structurelle

En matière de ségrégation ethnique notamment, il faut distinguer la ségrégation fonctionnelle et structurelle : « La ségrégation fonctionnelle est une mesure transitoire ponctuelle, dans laquelle l'intégration communautaire est une composante essentielle pour promouvoir un système d'intégration sur la base des évidences culturelles partagées » (Heitmeyer, 1998, p.447).

« [La théorie de l'intégration communautaire peut être comprise comme] une forte intégration de la culture étrangère [sic] du migrant dans son propre contexte social, mais dans le cadre de la société d'accueil – donc une intégration communautaire. [...] Dans certaines circonstances, c'est un facteur positif pour son intégration dans la société d'accueil » (Elwert, 1982, p.718).

C'est une ségrégation présente dans la première génération de migrants et limitée dans le temps. Elle est conforme à la pensée de Park : les migrants trouvent dans leur communauté la sécurité et la possibilité d'entraide ; cette sécurité et les savoirs ainsi obtenus sur la société d'accueil facilitent leur intégration.

Inversement, la ségrégation structurelle intervient là où la ségrégation fonctionnelle a échoué :

« La ségrégation structurelle est une sorte de "mesure provisoire", ce qui veut dire que l'intégration communautaire offre une base plus ou moins satisfaisante tandis que l'intégration systématique a échoué partiellement ou de façon durable pour la plupart des différents groupes de migrants » (Heitmeyer, 1998, p.447).

Pour Wilhelm Heitmeyer, les conséquences sont une « auto-ethnisation » et un renforcement de l'homogénéité culturelle. L'intégration par la communauté devient négative et se transforme en obstacle à l'intégration dans la société d'accueil. « Les critères décisifs de la ségrégation *fonctionnelle* sont le volontariat et la limitation dans le temps. Selon la théorie, quand les deux sont réunis, la ségrégation facilite l'intégration individuelle, c'est pourquoi elle est fonctionnelle. Elle remplit toutes [...] les fonctions positives de la ségrégation. À l'inverse, la ségrégation *structurelle* est une ségrégation durable et contrainte. Elle accompagne un échec durable du système d'intégration. Les institutions ethniques dans les zones ségréguées se développent en réaction au déficit de participation et elles se substituent aux institutions de la société majoritaire, mais à un niveau inférieur » (Häußermann, Siebel, 2004, p.187).

Ségrégation volontaire versus ségrégation imposée

Cette opposition recoupe en partie la précédente, en distinguant la ségrégation voulue et recherchée et la ségrégation subie ou imposée ; ceci vaut de la même manière pour la mixité sociale. La ségrégation résidentielle des migrants est parfois présentée comme un manque d'intérêt de leur part pour l'intégration. Mais ce n'est pas confirmé par des données empiriques (Kürşat-Ahlers, 1993, p.221). Comme les résidents locaux, les migrants choisissent leur logement en fonction du montant du loyer et de l'équipement du logement, ce qui n'a rien d'étonnant (Alpheis, 1990, p.184). Pour les migrants, les possibilités de choix sur le marché privé sont limitées d'une part par le prix demandé, mais aussi par les préjugés négatifs des proprié-

res (Kohlbacher, Reeger, 2002, p.254). Il ne faut pas oublier que les quartiers où les migrants sont concentrés sont perçus à tort comme homogènes par les résidents locaux ; dans les faits, les migrants proviennent de nombreux pays différents.

La question de la ségrégation volontaire concerne d'abord les classes moyennes et les groupes relativement privilégiés qui cherchent à se distinguer des autres. Pour Jens Dangschat, « les "classes moyennes en fuite" ont un rôle discutable » (2002, p.35) :

« Si, dans une société libre, chacun et chacune a bien entendu le droit de s'installer et celui de déménager selon ses envies, le problème de l'effet de masse des décisions individuelles convergentes reste posé. La somme des décisions qui apparaissent compréhensibles et plausibles au niveau individuel aboutit à des formes de ségrégation mises en œuvre par les personnes qui affirment les critiquer et les combattre (Dangschat, *ibid.*, p.26).

« Le rejet du travail d'intégration dans la société (en direction des migrants, des familles monoparentales, des handicapés, des bénéficiaires des aides sociales, des sans-abri, etc.) [...] est tel que, si le nombre et l'hétérogénéité de ceux qui représentent la société d'accueil dans laquelle les autres "devraient être intégrés" se réduit, les différents groupes concernés resteront entre eux et les autres – ceux qui réclament une société d'accueil "multiculturelle" – les laisseront se débrouiller seuls. Cette liberté d'abandonner le terrain doit alors être critiquée comme un acte contraire à la solidarité » (Alisch, Dangschat, 1998a, p.92).

En France, Éric Maurin (2004) défend une thèse provocatrice, mais solidement étayée sur des données empiriques : les « vrais ghettos » ne sont pas ceux des pauvres, mais des riches. Il montre une « ghettoïsation venant du haut ». En faisant un jeu de mots, Nicole Haumont (1996) appelle « agrégation » cette ségrégation choisie. Michel et Monique Pinçon-Charlot (2000) défendent la même thèse : les élites s'éloignent du peuple et pratiquent l'entre soi. Pour Maurin, il s'agit d'une dynamique qui part du haut et qui se diffuse dans la société. Il semble s'inspirer du concept de « distinction » (1979) de Bourdieu : pour affirmer sa supériorité, on renforce la barrière (matérielle et/ou symbolique) avec ceux et celles qui sont directement en dessous sur l'échelle sociale.

Ségrégation spatiale versus ségrégation sociale

Deux chercheurs de l'École de Bourdieu, Chamboredon et Lemaire, ont publié un article important en 1970 sur la population des grands ensembles de logements sociaux construits à la périphérie des villes dans les années 1960. Ils montrent que, contrairement aux intentions des architectes-urbanistes, la mixité spatiale et la mixité sociale ne sont pas complémentaires, mais opposées : la proximité spatiale va de pair avec la distance sociale.

La politique du logement visait à l'époque une certaine mixité sociale, entre classes moyennes et classes populaires, mais en excluant les plus pauvres et les plus riches qui vivent dans « les beaux quartiers » (voir ci-dessus). Même entre classes moyennes et classes populaires, la cohabitation imposée (mixité spatiale) a rarement abouti à des relations de voisinage intenses (mixité sociale) : les conflits de voisinage sont fréquents et la proximité spatiale renforce la distance sociale.

Si cette recherche est très connue chez les sociologues français, elle est totalement ignorée, voire rejetée, par les responsables politiques, les professionnels de la construction (architectes, urbanistes, promoteurs immobiliers), ainsi que par les journalistes et le grand public. Depuis 50 ans, on maintient l'illusion que le rapprochement spatial suffit pour générer une véritable mixité sociale (voir ci-des-

sous la critique de la loi française « Solidarité et renouvellement urbain » de 2010).

Dans les pays germanophones, la question de l'effet de la proximité spatiale sur les relations interethniques reçoit des réponses opposées. La théorie du contact présume que la proximité entre les habitants locaux et les migrants favorise de part et d'autre des opinions positives et de la sympathie. La théorie du conflit présume qu'entre des personnes de différentes classes sociales, avec des styles de vie et des cultures différents, il y aura plus de conflits qu'entre les personnes qui ont le même mode de vie.

Les recherches empiriques pour tester ces deux hypothèses aboutissent à des résultats divergents (Alpeis, 1990). Pour Hartmut Häußermann et Walter Siebel, le résultat dépend du contexte de la proximité spatiale. Il est clair que la proximité spatiale est indispensable pour certains types de contact ; mais les circonstances déterminent si ce contact sera positif ou conflictuel.

Les contacts favorisent l'intégration sociale quand les différents groupes ont un statut social équivalent, quand les deux parties voient un avantage à développer le contact et qu'il est régulier et souhaité. À l'inverse, les relations entre différents groupes peuvent déboucher sur un conflit lorsque la situation est tendue, que les groupes sont en concurrence et que différentes normes de cohabitation s'opposent, à plus forte raison lorsqu'au moins un des groupes impliqués a un statut social dévalorisé (Anhut & Heitmeyer, in Häußermann & Siebel, 2004, p.185). Le contact ne produit pas automatiquement de la sympathie : les partis xénophobes peuvent avoir un grand succès dans les quartiers avec des populations majoritairement étrangères (*ibid.*).

La proportion de migrants: cause ou conséquence de la relégation sociale ?

En règle générale, dans l'espace germanophone, la description des quartiers défavorisés fait référence de façon quasi automatique à l'importante concentration de migrants dans le voisinage. Ceci amène à penser que cette concentration est le problème majeur de ces quartiers. Pourtant :

« Les mécanismes de sélection du marché et les procédures de sélection des organismes de logement social filtrent les migrants vers les segments du marché du logement où les habitants locaux en situation précaire sont déjà concentrés. Mais – dans le processus de développement d'une ville multiculturelle ces derniers ne sont pas préparés à devenir des partenaires patients et ouverts au monde extérieur » (Häußermann, Siebel, 2001, p.59).

Dans les dernières décennies, avec les réformes structurelles, la plupart de ces quartiers connaissent l'accroissement du chômage et de la pauvreté. Ceci entraîne une mobilité croissante : ceux qui ont le choix déménagent ailleurs. Comme dit plus haut, les quartiers ouvriers deviennent des « quartiers de chômeurs » (*ibid.*, p.61). Dans le même temps, les migrants emménagent. Même si leur arrivée est davantage la conséquence que la cause de la relégation du quartier, elle contribue à l'amplifier. C'est pourquoi les migrants sont perçus comme les responsables de la détérioration de l'image du quartier (*ibid.*, p.60). Nous l'avons déjà vu, cette représentation est aussi présente en France.

Des quartiers discriminés ou «discriminant» ?

La discussion est très vive en Allemagne sur les effets de la forte concentration d'habitants pauvres et/ou migrants dans un quartier : est-ce une simple concentration spatiale de populations défavorisées ou cela entraîne-t-il une discrimination supplémentaire à l'encontre des habitants concernés ?

«Il en ressort principalement que la ségrégation-concentration produit une image qui amplifie les inégalités sociales dans l'espace urbain. Cette image ne tient compte ni de la situation, ni de l'équipement du quartier de résidence, qui sont à l'origine d'avantages et d'inconvénients qui, à quelques exceptions près, amplifient les différences socio-culturelles existantes (Dangschat, 1998b, p.207).

La thèse que les quartiers discriminés sont en même temps discriminants est contestée dans la littérature. Mais la question méthodologique de la mesure de « l'effet du contexte (du quartier) » pose problème (Häußermann, Siebel, 2004, p.162). Dans une étude sur les relations interethniques, Jürgen Friedrichs (1990, p. 309) arrive à la conclusion que le quartier n'a pratiquement pas d'effets nuisibles, ni sur les formes d'apprentissage, ni sur la limitation des formes d'intégration. Il en déduit que l'effet de contexte du quartier sur ses habitants est surestimé.

Häußermann et Kapphann (2004, p.211) considèrent que l'espace urbain fait la liaison entre le niveau macro de la société et le niveau micro de l'individu et a un effet de renforcement de la marginalisation. Ils relèvent quelques effets de contexte négatifs : par exemple, l'absence de modèles positifs d'apprentissage pour les enfants et les jeunes (comme des récits de vie professionnelle réussie), les effets négatifs d'un espace public négligé sur l'image de ses habitants, ou la perte d'influence politique en raison du départ des citoyens les plus compétents en matière de communication (*ibid.*, p.228s.).

En matière de pauvreté, Andreas Farwick et Wolfgang Voges (1997) arrivent à la conclusion qu'un effet de quartier entraînant des discriminations supplémentaires. Dans leur recherche sur les bénéficiaires des aides sociales dans différents quartiers de Brême, en contrôlant les caractéristiques personnelles, les auteurs ont observé que les habitants des quartiers pauvres dépendaient des aides sociales plus longtemps que les autres. Ils limitent cependant la portée de leurs observations, car les bénéficiaires des aides sociales ne sont pas sur un pied d'égalité. Les caractéristiques personnelles ont aussi un grand rôle. Il y a un effet de quartier lorsque les handicaps individuels se concentrent dans un environnement résidentiel défavorisé (Farwick, Voges, 1997, p.13s.).

La mauvaise image du quartier est une dimension supplémentaire dont les habitants du quartier stigmatisé sont les victimes. Avec « l'effet d'adresse », la mauvaise réputation du quartier risque de « déteindre » sur eux, dans leur recherche d'emploi notamment. On touche à une tension qui concerne à la fois le travail social et la recherche en sciences sociales : l'analyse des inégalités sociales peut avoir l'effet pervers de produire une stigmatisation supplémentaire.

5.4.7. Stratégies pour lutter contre la ségrégation

Dans la recherche sur la ségrégation résidentielle comme ailleurs, on trouve des positionnements divergents. Au niveau de la planification urbaine, à l'administration et même au travail social elle est considérée comme un « accident de parcours du développement urbain » (Häußermann, 2005, p.133). Quelles stratégies de sortie de la ségrégation peut-on mettre en œuvre ?

Déségrégation

La politique de mixité sociale a une longue histoire (Holm, 2009) : dès le 19^e siècle, on a cherché à briser la ségrégation des quartiers ouvriers, par peur des épidémies et des troubles sociaux. Mais on n'a pas cherché à améliorer les conditions de travail qui en sont la cause principale (Blanc, 2015). La déségrégation implique de sérieuses transformations de la structure des logements et du droit de propriété, ce qui nécessite de sérieux appuis politiques et sociaux, ainsi qu'un engagement financier important des pouvoirs publics.

La France est à notre connaissance le seul pays qui a adopté une loi pour combattre la ségrégation et mettre en œuvre la diversité sociale dans l'habitat : la loi « Solidarité et renouvellement urbain » (2000). Cette loi est très discutable : elle fait de la présence des logements sociaux un indicateur de mesure de la diversité sociale et de la ségrégation ; elle impose dans toutes les agglomérations urbaines la présence d'au moins 20% de logements sociaux (pourcentage qui est passé à 25% en 2013). Sa critique porte sur plusieurs points (Blanc, 2010; Blanc, Bidou, 2010) : (i) La ségrégation sociale est posée comme un problème exclusivement urbain, alors qu'elle est tout aussi présente dans le monde rural. (ii) Le pourcentage de logements sociaux n'est en aucun cas un instrument de mesure fiable sur la ségrégation résidentielle et la mixité sociale. Nous l'avons déjà dit, en France, on ne trouve dans le logement social ni les plus riches (c'est logique), ni les plus pauvres. Ces derniers habitent dans « le segment (très lucratif) du marché privé du logement insalubre » (De Rudder, Vourc'h, 1978). (iii) Un indicateur à l'échelle communale est insuffisant : on trouve de très grandes différences entre les quartiers d'une même commune. (iv) Cet indicateur purement spatial ne dit rien sur les relations de voisinage. Très concrètement, les enfants sont-ils dans l'école de leur quartier ou dans une école (publique ou privée) à l'extérieur ?

Créée en 2003, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine avait initialement le projet de démolir 200 000 logements sociaux à la périphérie des villes, pour les remplacer par des logements « écologiques » et assurer la mixité sociale par un partenariat entre les organismes de logement social et les promoteurs immobiliers privés. Les objectifs ont ensuite été revus à la baisse, mais la mixité sociale n'a pas progressé (Blanc, 2010). Ce n'est pas une surprise.

Les stratégies de déségrégation sont plus faciles à mener dans la construction neuve que dans les immeubles existants. Elles ont été récemment mises en œuvre. Par exemple, la Ville de Freiburg (Allemagne) impose depuis quelques années un pourcentage minimum de logements subventionnés dans les nouveaux chantiers. L'expérience montre que, dans les projets immobiliers concrets, surtout dans les quartiers « chics », des exceptions sont fréquemment autorisées.

Ces stratégies sont critiquables, car elles ne cherchent pas à réduire la pauvreté et/ou l'exclusion, mais seulement leur concentration spatiale et, éventuellement, leur visibilité : « L'erreur est de croire que la discrimination diminue quand elle devient moins visible » (Häußermann & Oswald, 1996, p.96).

Il faut revenir ici à la question abordée précédemment : la mixité spatiale fait-elle progresser la mixité sociale ? Une étude sur les nouveaux habitants du quartier du Neuhof, menée en 2013 par l'Observatoire régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) et la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS), montre les difficultés de la mise en œuvre de la politique de rénovation urbaine dans ce quartier d'habitat social. En fait, les nouveaux habitants logent dans le quartier, mais ils sont très tournés vers l'extérieur : la mixité sociale augmente « statistiquement » (les professions

supérieures sont plus nombreuses), mais pas réellement. Il y a bien des « zones de frottement », par exemple les terrains de jeux des enfants ; mais les différents groupes d'habitants s'opposent plus souvent qu'ils ne se réunissent (ORIV & CUS, 2013).

Les mesures pour le développement des quartiers

Les politiques de déségrégation directe des quartiers défavorisés doivent s'appuyer sur des politiques de développement social urbain qui sont le maillon le plus important :

«Une amélioration des conditions de vie dans les quartiers en difficulté exige de donner la priorité à un projet de développement intégré du quartier, avant une mixité sociale plus forte » (Jans, Graff & Leu, 2011, p.70).

Parce que la dépendance spatiale des populations défavorisées se réduit actuellement, pour parvenir à une véritable mixité sociale, il est essentiel de développer de bons réseaux de communication entre les quartiers et la ville dans son ensemble ; c'est important du point de vue spatial, mais aussi social (PPU, 2011, p.23).

Dans le développement social urbain, le volet visant **l'intégration socio-économique** de la population résidente (la qualification et l'emploi) est essentiel. Son amélioration facilitera au final une plus grande mixité sociale. Toutefois, la mise en œuvre de telles mesures est contrainte par le développement macro-économique (Guhl, 2015).

Pour réussir le développement d'un quartier, deux aspects sont essentiels : d'abord, la stabilisation de la population du quartier: sa « revalorisation » ne doit pas contraindre les habitants à déménager en dehors du quartier (risque de la gentrification). Et d'autre part il ne faudrait pas non plus en arriver à des solutions à bas prix pour les pauvres, les étrangers et/ou les exclus » (Krummacker, 2002, p.44).

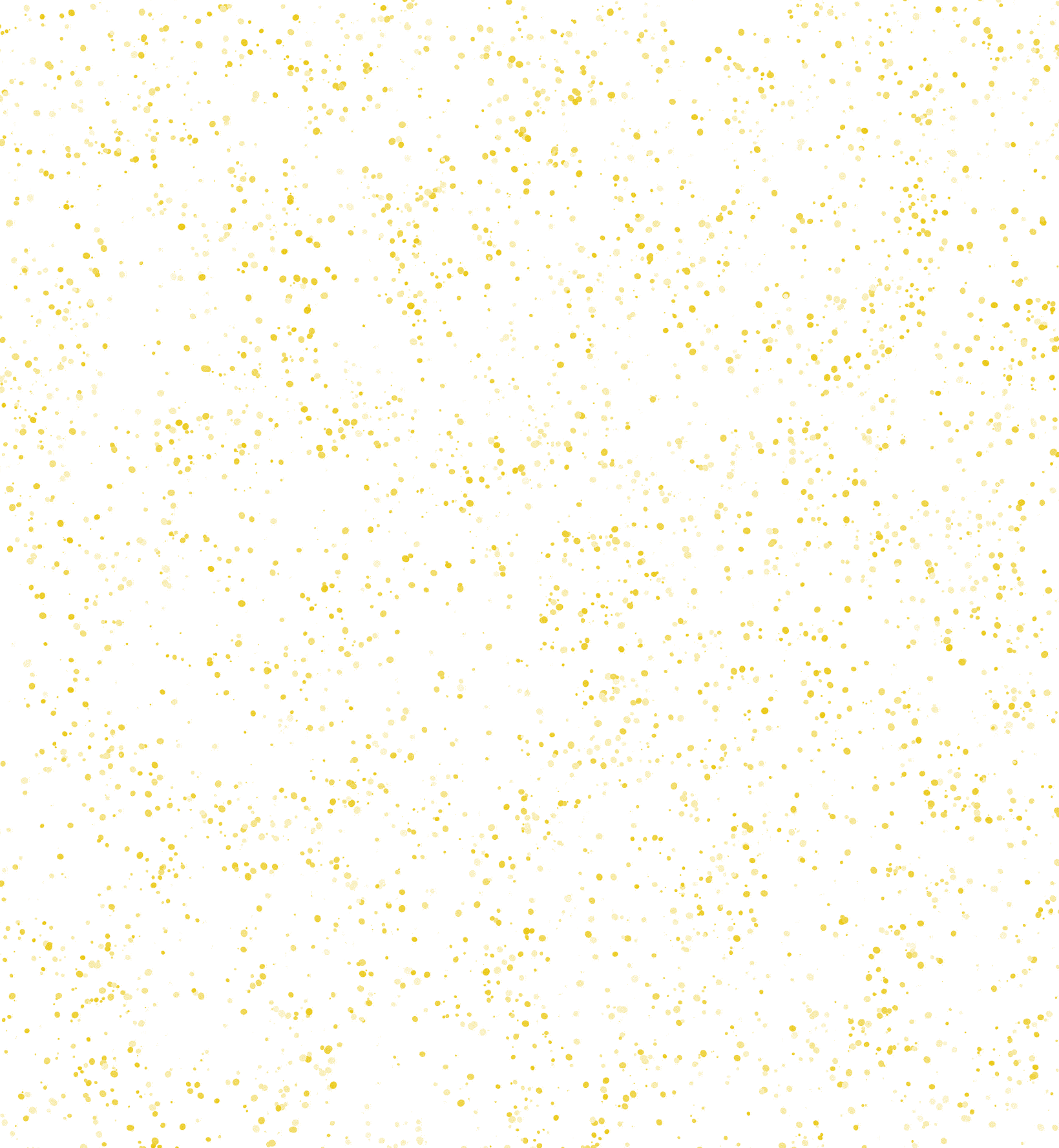
Bibliographie

- ALISCH Monika & DANGSCHAT Jens S. (1998). Armut und soziale Integration. Strategien sozialer Stadtentwicklung und lokaler Nachhaltigkeit, Opladen, Leske + Budrich.
- ALPHEIS Hannes (1990). « Erschwert die ethnische Konzentration die Eingliederung? », in : ESSER Hartmut & FRIEDRICHS Jürgen (dir.). Generation und Identität. Theoretische und empirische Beiträge zur Migrationssoziologie, Opladen, Westdt. Verlag, p.147–184.
- BECKER Martin, GUHL Jutta & MICHON, Bruno (2017). « Soziale Stadtentwicklung in trinationaler Perspektive », in : OEHLER Patrick, KÄSER Nadine, DRILLING Matthias, GUHL Jutta & THOMAS Nicola (dir.) (2017). Emanzipation, Soziale Arbeit und Stadtentwicklung. Eine programmatische und methodische Herausforderung. Opladen, Berlin & Toronto, Budrich UniPress Ltd., p.97-121.
- BLANC Maurice (2013). « Logement, travail et santé en France », Pensée plurielle, n°39, p.17-26. <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2015-2-page-17.htm>
- (2010). « The Impact of Social Mix Policies in France », Housing Studies, Vol.25, n°2, p.257-272. <http://www.informaworld.com/>
- (1991). « Von heruntergekommenen Altbauquartieren zu abgewerteten Sozialwohnungen. Ethnische Minderheiten in Frankreich, Deutschland und den Vereinigten Königreich », Informationen zur Raumentwicklung, N°7/8, p.447-457. [Traduction de Blanc (1990)].
- (1990). « Du logement insalubre à l'habitat social dévalorisé. Les minorités ethniques en Allemagne, France et Grande-Bretagne », Les Annales de la recherche urbaine, n°49, p.37-48. https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_1990_num_49_1_1561
- (1983). « Le logement des travailleurs immigrés en France : après le taudis, le foyer, et aujourd'hui le H.L.M. », Espaces et Sociétés, N°42, p.129-140. <http://www.espacesetsocietes.msh-paris.fr/archives/>
- (1982). « Travailleurs sociaux et aménagement urbain », Espaces et Sociétés, n°40, p.47-55. <http://www.espacesetsocietes.msh-paris.fr/archives/>
- BLANC Maurice & BIDOU Catherine (dir.) (2010). « Les paradoxes de la mixité sociale (éditorial) », Espaces et Sociétés, n°140/141, p.9-20. <http://www.cairn.info/revue>
- BOURDIEU Pierre (1991). « Physischer, sozialer und angeeigneter physischer Raum », in: WENTZ Martin (dir.), Stadt-Räume. Die Zukunft des Städtischen, Frankfurt, New York: Campus-Verlag, p.26–34. [Original : « Immigration and Urban Marginality in Advanced Societies », Conférence à la Maison Suger, Paris, 1991].
- (1983). « Ökonomisches Kapital, kulturelles Kapital, soziales Kapital », in: KRECKEL; Reinhard (dir.), Soziale Ungleichheiten, Göttingen, Otto Schwarz, p.183-198.
- (1979). La distinction. Critique sociale du jugement, Paris, Minuit.
- Bundesamt für Wohnungswesen (dir.) (sans date) : <https://www.bwo.admin.ch> [consulté le 24.2.2019].
- CHAMBORÉDON Jean-Claude & LEMAIRE Madeleine (1970). « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », Revue française de sociologie, Vol.11 (1), p.3-33. https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1970_num_11_1_1610

- DANGSCHAT Jens S. (1998a). « Warum ziehen sich Gegensätze nicht an? Zu einer Mehrebenen-Theorie ethnischer und rassistischer Konflikte um den städtischen Raum », in : HEITMEYER Wilhelm (dir.), Die Krise der Städte: Analysen zu den Folgen desintegrativer Stadtentwicklung für das ethnisch-kulturelle Zusammenleben, Frankfurt/Main, Suhrkamp, p.21–95.
- (1998b). « Segregation », in : HÄUßERMANN Hartmut (dir.), Großstadt. Soziologische Stichworte, Opladen, Leske + Budrich, p.207-220.
- (2002). « Residentielle Segregation – die andauernde Herausforderung an die Stadtforschung », in : FASSMANN Heinz, KOHLBACHER Josef & REEGER Ursula (dir.), Zuwanderung und Segregation. Europäische Metropolen im Vergleich, Klagenfurt, Celovec, Drava Verlag, p.25–36.
- DE RUDDER-PAURD Véronique & VOURC'H François (1978). « Le Marché de l'insalubre », Espaces et Sociétés, n°24-27. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k61309434.image>
- ELWERT Georg (1982). « Probleme der Ausländerintegration. Gesellschaftliche Integration durch Binnenintegration? », Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie, Vol.34, p.717–731.
- FARWICK Andreas & VOGES Wolfgang (1997). « Wohnquartier und Sozialhilfebedürftigkeit. Zum Einfluss von Nachbarschaften auf Armutsdynamiken », in: Sonderforschungsbereich 186 Report, Heft 6, September, p.1–16.
- FASSMANN Heinz (2002). « Zuwanderung und Segregation », in: FASSMANN Heinz, KOHLBACHER Josef & REEGER Ursula (dir.), Zuwanderung und Segregation. Europäische Metropolen im Vergleich, Klagenfurt, Celovec, Drava Verlag, p.13-24.
- FRIEDRICHS Jürgen (1990). « Interethnische Beziehungen und städtische Strukturen », in : ESSER Hartmut & FRIEDRICHS Jürgen (dir.), Generation und Identität. Theoretische und empirische Beiträge zur Migrationssoziologie, Opladen, Westdeutscher Verlag, Reihe: Studien zur Sozialwissenschaft, Band 97, p.305-320.
- GUHL Jutta (2015). « Die Programme der integrierten Stadt- und Quartierentwicklung in Deutschland und der Schweiz und die Rolle der Gemeinwesenarbeit », in : DRILLING Matthias & OEHLER Patrick (dir.), Soziale Arbeit und Stadtentwicklung. Forschungsperspektiven, Handlungsfelder, Herausforderungen, Wiesbaden, Springer Fachmedien Wiesbaden GmbH, Reihe Quartierforschung, 2e éd., p.113-124.
- HAUMONT Nicole (1996). La Ville. Agrégation et ségrégation sociales, Paris, L'Harmattan.
- HÄUßERMANN Hartmut (2005). « Migranten und Urbanität », in : D'AMATO Gianni & GERBER Brigitta, Herausforderung Integration. Städtische Migrationspolitik in der Schweiz und in Europa, Zürich, Seismo. p.133-142.
- (1998). « Zuwanderung und die Zukunft der Stadt. Neue ethnisch-kulturelle Konflikte durch die Entstehung einer neuen sozialen "underclass"? » In: HEITMEYER Wilhelm et al. (dir.), Die Krise der Städte, Frankfurt/M., Suhrkamp, p.145–174.
- HÄUßERMANN Hartmut & KAPPHAN Andreas (2004). « Berlin: Ausgrenzungsprozesse in einer europäischen Stadt », in : HÄUßERMANN Hartmut, KRONAUER Martin & SIEBEL Walter (dir.), An den Rändern der Städte, Frankfurt/M., Suhrkamp, p.203-234.

- HÄUßERMANN Hartmut & OSWALD Ingrid (1996). « Stadtentwicklung und Zuwanderung », in : SCHÄFERS Bernhard & WEWER Göttrik (dir.), Die Stadt in Deutschland. Aktuelle Entwicklung und Probleme, Opladen, Leske + Budrich, p.85-101.
- HÄUßERMANN Hartmut & SIEBEL Walter (2004). Stadtsoziologie. Eine Einführung, Frankfurt/M. & New York, Campus Verlag.
- (2001). Soziale Integration und ethnische Schichtung. Zusammenhänge zwischen räumlicher und sozialer Integration, Berlin, Oldenburg, Gutachten im Auftrag der Unabhängigen Kommission „Zuwanderung“. http://archiv.schader-stiftung.de/docs/haeussermann_siebel_gutachten.pdf (consulté le 16.07.2017).
 - (2000). « Wohnverhältnisse und Ungleichheit », in : HARTH Annette, SCHELLER Gitta & TESSIN Wulf (dir.), Stadt und soziale Ungleichheit, Opladen, Leske + Budrich, p.120–140.
- HEITMEYER Wilhelm (1998). « Versagt die “Integrationsmaschine” Stadt? Zum Problem der ethnisch-kulturellen Segregation und ihrer Konfliktfolgen ». In: HEITMEYER Wilhelm (dir.), Die Krise der Städte. Analysen zu den Folgen desintegrativer Stadtentwicklung für das ethnisch-kulturelle Zusammenleben, Frankfurt/M., Suhrkamp, 1. Aufl., p.443 -467.
- HOLM A. (2009). « Soziale Mischung. Zur Entstehung und Funktion eines Mythos », Forum Wissenschaft, Vol.26 (1), p.23-26.
- JANS Armin, GRAF Silvio & LEU Thomas (2011). Aktuelle Herausforderungen auf dem Wohnungsmarkt, Winterthur, Zhaw.
- KRUMMACHER Michael (1998). « Zuwanderung, Migration », in : HÄUßERMANN Hartmut (dir.) Großstadt. Soziologische Stichworte, Opladen, Leske+Budrich, p.320-331.
- KÜRŞAT-AHLERS Elcin (1993). « Über das Wohn- und Gesellschaftsmodell der Multikulturalität. Stigmatisierung, Wohnsegregation und Identitätsbildung », in : BLANKE Bernhard (dir.), Zuwanderung und Asyl in der Konkurrenz-gesellschaft, Opladen, Leske + Budrich, p.215–237.
- LAPEYRONNIE Didier (2008). Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd’hui, Paris, La Découverte.
- LINDNER Rolf (1990). Die Entdeckung der Stadtkultur. Soziologie aus der Erfahrung der Reportage, Frankfurt/M., Suhrkamp.
- MAURIN Éric (2004). Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social français, Paris, Seuil.
- MÜLLER C. Wolfgang (1999). Wie Helfen zum Beruf wurde. Eine Methodengeschichte der Sozialarbeit, Weinheim & Basel, Beltz, Bd 1 : 1883–1945, (édition augmentée).
- ORIV & CUS (2013). Étude des parcours, pratiques et usages des habitants du nouveau parc privé au Neuhof. Strasbourg, Observatoire régional de l’intégration et de la ville et Communauté urbaine de Strasbourg. http://www.oriv-alsace.org/wp-content/uploads/oriv_dossier_thematique_habitants_parc_privé_neuhof.pdf
- PARK Robert Ezra (1927). « The City: Suggestions for the Investigation of Human Behavior in the Urban Environment », in: PARK, Robert E., BURGESS Ernest W. & MCKENZIE Roderick D. (dir.), The City, Chicago: University of Chicago Press, p.1-46. [En français, « La Cité », in GRAFMEYER Yves & JOSEPH Isaac (dir.) (2009). L’École de Chicago, Paris, Flammarion].

- PINÇON-CHARLOT, Michel et Monique (2000), Sociologie de la bourgeoisie, Paris, La Découverte.
- PPU (Programme Projets Urbains) (dir.) (2011). Soziale Mischung und Quartierentwicklung: Anspruch versus Machbarkeit, Bern. <https://www.are.admin.ch>
- SIMMEL Georg (1995). Die Großstädte und das Geistesleben, in ders. Aufsätze und Abhandlungen 1901-1908 (Band.1) Gesamtausgabe Bd.7 (dir. VON RAMMSTEDT, Otthein et al.) Frankfurt/M., Suhrkamp, p.116–131. [En français : Les grandes villes et la vie de l’esprit, Paris, Payot, 2013].
- (1992) « Exkurs über den Fremden », In: Soziologie. Untersuchungen über die Formen der Vergesellschaftung, Gesamtausgabe Bd. 11 (dir. von RAMMSTEDT, OTTHEIM et al.) Frankfurt/M., Suhrkamp, p.764–771. [En français : « Digression sur l’étranger », in : GRAFMEYER Yves & JOSEPH Isaac (dir.) (2009), déjà cité].
- Wohnungsbaugenossenschaften Schweiz (dir.) (sans date), in: <https://www.wbg-schweiz.ch> (consulté le 24. 2.2019).
- Zweites Wohnungsbaugesetz (Wohnungsbau- und Familienheimgesetz – II. WoBauG) (Version du 01.10.1994).



5.5. Prévention de la radicalisation dans le Rhin supérieur, un phénomène, deux extrêmes, trois pays

5.5. Prévention de la radicalisation dans le Rhin supérieur, un phénomène, deux extrêmes, trois pays

(Constanze Dunst, Bruno Michon)

Depuis les attentats de New York, survenus le 11 septembre 2001 et ceux plus récents ayant touché l'Europe, le concept de la radicalisation est devenu incontournable dans les médias, la recherche scientifique, les politiques publiques et plus généralement dans l'ensemble des sociétés civiles européennes. En tant que projet de recherche trinational financé par l'Union européenne, la région du Rhin supérieur constitue le cœur du projet. Ce projet s'engage sur les questions d'égalité des chances et d'amélioration des conditions de vie dans les quartiers de cette région. En cherchant à améliorer l'échange sur les approches politiques, sociales et sur les méthodes d'intervention, en apprenant de nos histoires réciproques, ce projet met au cœur les valeurs démocratiques fondamentales des trois pays. Dans cette perspective, la question de la radicalisation et plus particulièrement de sa prévention s'inscrit pleinement dans le projet MARGE et sera présentée ici.

Cette présentation ne postule aucunement que la question de la radicalisation et de sa prévention concerne exclusivement les quartiers marginalisés. Les recherches récentes sur la radicalisation admettent qu'il s'agit d'un processus complexe mettant en jeu une diversité de mécanismes. Il convient de distinguer la radicalisation des concepts voisins d'extrémisme, de violence et de terrorisme avec lesquels il ne se confond pas. En outre, le contexte sociétal dans lequel émerge la radicalisation est un élément majeur qui nécessite une analyse contextuelle du phénomène. Ainsi, être radical en France n'a pas le même sens et ne s'inscrit pas dans le même contexte historique et social qu'au Moyen-Orient, en Suisse ou en Allemagne. C'est ce qu'exprime Fabien Truong dans son analyse du rapport au religieux de jeunes de quartiers français marginalisés :

« Il n'est pas étonnant que dans les pays du Moyen-Orient les terroristes maison soient plus diplômés que la moyenne de la population et qu'en France ils le soient moins. Ces différences témoignent d'une même attente déçue vis-à-vis de l'école dans des sociétés ou l'ampleur de la démocratisation scolaire et celles des opportunités économiques – et donc le profil des réprouvés – diffèrent. » (Truong 2017 : 201).

Ce constat fait de l'analyse comparée de la radicalisation et des politiques publiques de prévention de celle-ci une nécessité permettant une appréhension la plus globale possible du phénomène. Afin d'appréhender au mieux ce phénomène, nous commencerons par discuter de la définition de la radicalisation, puis nous aborderons la prévention de la radicalisation dans chacune des trois réalités nationales qui concernent le projet MARGE : En France, en Allemagne et en Suisse. Nous concluons notre présentation en proposant quelques éléments d'interprétations issus du projet de recherche.

5.5.1. Définir la radicalisation

L'étymologie du mot radical renvoie à la racine latine Radix (racine) dont les synonymes sont « élémentaire », « fondamental », « substantiel » et « rigoureux » (Bibliographisches Institut o.J.). La radicalisation renvoie donc au besoin de retour aux fondements, à la racine des choses. Sur cette base de nombreuses approches théoriques différentes se sont développées à partir de l'ensemble des disciplines des sciences sociales. Les politiques publiques nationales et internationales se sont emparées de ces approches pour développer des actions publiques dont les approches sont elles aussi extrêmement diversifiées (Dalgard-Nielsen 2010 ; Andersen 2015 ; Michon 2017). Pour Borum, il convient de distinguer les concepts de radicalisation, de radicalisme et de terrorisme (Borum 2011 : 8). Ainsi pour Waldmann, le terrorisme s'exprime par des attaques planifiées et choquantes, diffusant à la fois de la crainte et de l'insécurité, mais aussi de la sympathie et du soutien (Waldmann 2011 : 14). Si l'on compare cette définition à celle de la radicalisation d'Allen, la différence entre les deux concepts devient claire. La radicalisation est pour cet auteur « le processus d'adoption d'un système extrême de croyance, incluant la volonté d'utiliser, de soutenir ou de faciliter la violence en tant que méthode provoquant le changement sociétal (Allen 2007 : 4). On retrouve cette définition chez le sociologue français Fährad Khosrokhavar :

„Par radicalisation on désigne le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel" (Khosrokhavar 2014 :191).

Ces pratiques sont directement liées à des idéologies politiques, sociales ou religieuses qui cherchent à mettre en cause l'ordre social, politique et culturel dominant. Borum propose une interprétation similaire lorsqu'il affirme que la radicalisation est un phénomène complexe radicalisant des visions du monde présentes dans les sociétés en les interprétant de manière extrême et pouvant en faire la promotion de manière violente (Borum 2011: 14).

Afin d'appréhender le processus de radicalisation, deux grandes approches existent (Crettiez 2016: 711). La première approche, cognitive, insiste sur l'idéologie à l'œuvre. Pour les partisans de cette approche, ce sont les idées extrêmes qui amènent les individus à passer à l'acte. La seconde approche, comportementale, insiste directement sur le passage à l'acte. Ici on parle de radicalisation à partir du moment où un acte est posé. La première est particulièrement diffusée en Europe continentale, là où la seconde est plus répandue dans les pays anglo-saxons. Peter Neumann revient dans un article de 2013 (*The trouble with radicalization*, Neumann, 2013), (Neumann 2013), sur les effets concrets de ces deux approches sur les politiques publiques. L'histoire dramatique de l'Europe continentale explique très certainement cette insistance sur l'idéologie. La politique publique de lutte et de prévention de la radicalisation cherche à lutter contre ces discours extrémistes. Dans les pays anglo-saxons au contraire, la liberté d'expression étant intouchable (cf. le premier amendement de la constitution des États-Unis d'Amérique par exemple), la politique publique se concentre sur les actes violents commis au nom de ces mêmes idéologies.

Certaines approches cherchent toutefois à dépasser ces différences en proposant un modèle global de compréhension de la radicalisation (Christmann 2012; Dalgaard-Nielsen 2010; MacCauley / Moskaleiko 2008; Maurer 2017). Ces modèles recherchent les liens de causalité qui peuvent exister entre l'individu et son environnement. Les individus qui s'inscrivent dans un registre radical ne sont donc pas considérés comme des « victimes de leur psyché », mais le processus de radicalisation est plutôt considéré comme un développement mettant en jeu des aspects psychosociaux, sociaux et de dynamique de groupe (Christmann 2012: 23ff.; Lützing / Kraus 2010: 4; Kepel / Jardin 2016: 41).

Peter Neumann quant à lui propose un modèle à partir de cinq éléments constitutifs de la radicalisation. Il reprend lui aussi l'approche dynamique et multifactorielle citée précédemment. Seules la combinaison et leur signification permettent de parler de processus de radicalisation. Le schéma suivant résume cette approche:

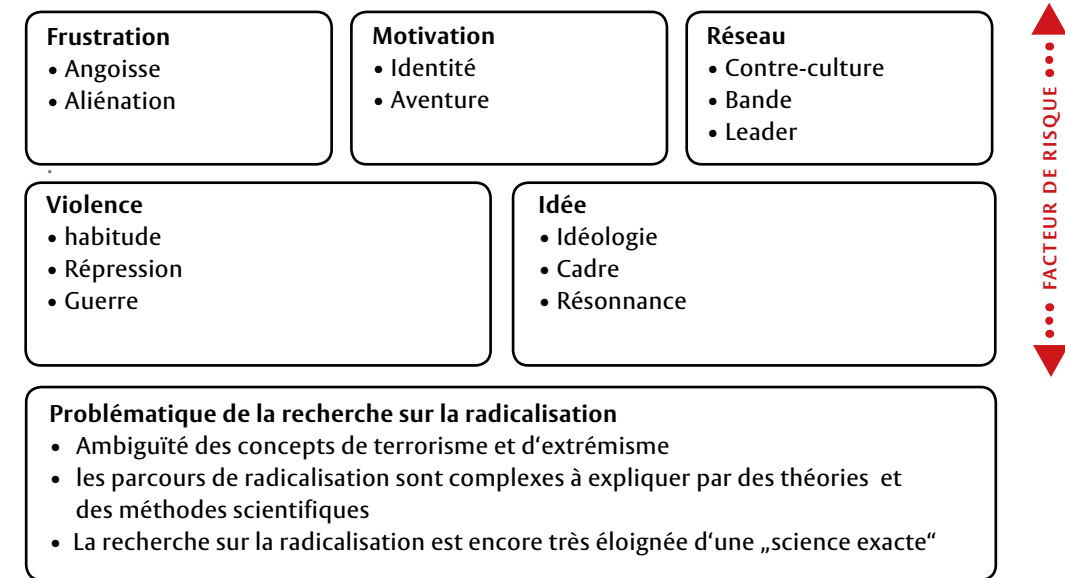


Schéma n° 1 : Éléments constitutifs de la recherche sur la radicalisation d'après Neumann 2016 (conçu par les auteurs)

5.5.2. Prévenir la radicalisation: une perspective trinationale

Un élément central des politiques publiques visant la radicalisation est la prévention. On distingue traditionnellement trois niveaux dans la politique publique de prévention et de lutte contre la radicalisation : la prévention, la détection et l'accompagnement (Andersen 2015). On retrouve ici la distinction entre la prévention primaire (tout public), secondaire (population à risque) et tertiaire (accompagnement de personne repérée).

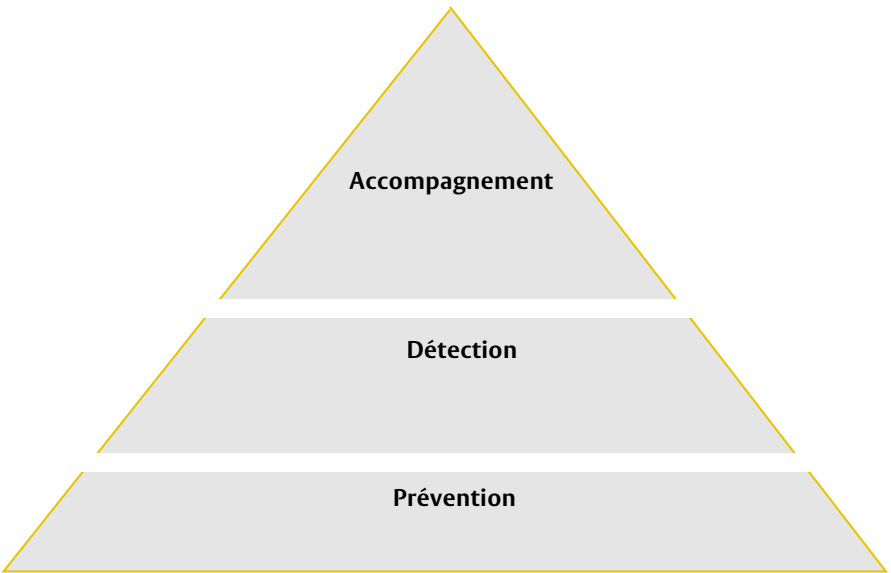


Schéma n°2 : Les 3 niveaux de la politique publique ciblant la radicalisation (d’après Andersen 2015 : 179).

Si des travailleurs sociaux sont mobilisés sur ces trois niveaux, il convient toutefois de les distinguer. En effet, pour éviter les risques de stigmatisation d’une population en particulier (en l’occurrence « les musulmans » ou « les personnes issues de l’immigration »), les actions de prévention primaire gagnent à cibler l’ensemble des radicalisations.

Le Centre de Prévention de la Radicalisation Menant à la Violence (CPRMV) de Montréal rappelle dans ses travaux que le processus de radicalisation nécessite la rencontre entre une offre de radicalisation et un terreau favorable à l’adoption de cette offre (CPRMV 2016). Du côté de l’offre de radicalisation, la grosse partie du travail se situe au niveau de l’appareil sécuritaire et judiciaire. Surveiller les réseaux, les réseaux sociaux, etc... Toutefois, être attentif au contenu favorisant la radicalisation doit faire l’objet d’une attention de tous et particulièrement des intervenants de première ligne. Mais c’est bien du côté du terreau que le travail de prévention se concentre. En effet, sans demande, l’offre de radicalisation restera sans effet sur une population résiliente. Le travail sur le terreau peut se dérouler sur plusieurs échelles. Toute action de prévention cherchera par conséquent à réduire les opportunités de radicalisation au niveau individuel, relationnel, communautaire et macrosocial (Centre international pour la prévention de la criminalité 2015).

Ces approches francophones de la prévention peuvent être complétées par des approches germanophones. Ainsi, le centre national de prévention de la criminalité a développé avec l’institut pour la recherche interdisciplinaire sur le conflit et la violence de Bielefeld une grille d’analyse des mesures préventives de la radicalisation.

Types de mesure	Description
Prévention numérique	Les processus de radicalisation se diffusent, sont soutenus et coordonnés par la propagande sur Internet (2017:3).
Travail éducatif	Esprit critique: L’objectif est de promouvoir la sensibilisation et les compétences afin de soutenir le développement des jeunes. Formation continue : Formation et qualification de multiplicateurs (2017:4).
Travail en réseau	Construction de réseau institutionnel: Rapprochement des institutions telles que les mosquées, les communes, les administrations, les établissements de recherche, les écoles par des professionnels (2017:4). Construction de réseaux interindividuels: Formation de mentors qui pourront accompagner les jeunes de manière empathique.
Accompagnement	Accompagnement spécifique pour les jeunes: L’objectif est de développer les compétences sociales et personnelles. L’accompagnement pourra proposer du management de conflit et des discussions autour de l’adolescence, la culture et la religion (2017:5). Accompagnement global: L’objectif est de construire et de travailler sur la socialisation, les relations et la réponse aux besoins fondamentaux (2017:6).

Schéma n°3 : Grille d’analyse des approches préventives (d’après Trautmann, Kahl, Zick : 2017)

Pour le Rhin supérieur, les approches théoriques précédemment citées s'appuient sur les recherches les plus récentes. Elles constituent les éléments fondamentaux qui permettent d'étudier et de prévenir la radicalisation de manière interdisciplinaire et transfrontalière. Il convient de revenir ici sur les différentes modalités d'émergence de la radicalisation dans trois réalités nationales. Ainsi, la radicalisation d'extrême droite occupe une place prépondérante en Allemagne et en Suisse, alors qu'en France, c'est bien la radicalisation liée à l'islam qui occupe cette place (Michon 2017). Ainsi, entre 2014 et 2017 le nombre de départs sur zones de guerre (Syrie, Irak) est deux fois plus fort en France que dans les deux autres pays (Michon 2017). Si l'on considère les mouvements violents d'extrême droite, la situation s'inverse : ils sont deux fois plus présents en Allemagne qu'en France. Toutefois les trois pays sont confrontés au phénomène de la normalisation du populisme de droite (Alternative für Deutschland en Allemagne, Rassemblement national en France, Union démocratique du Centre en Suisse). La question reste entière de savoir si cette « normalisation » diminue ou augmente la prégnance des mouvements d'extrême droite les plus radicaux. Du côté suisse, la question reste de savoir si les pratiques de démocratie directe permettent de prévenir ce type de mouvement ou au contraire facilitent une meilleure diffusion des idées extrêmes.

Dans un essai récent, le sociologue Ugo Palheta met en lien les politiques néolibérales et la montée des mouvements d'extrême droite. Le sentiment de dépossesion des capacités d'agir produites par les politiques néolibérales produirait pour l'auteur la montée des populismes d'extrême droite (Palheta 2018).

Ces considérations théoriques nous permettent à présent d'aborder les politiques de prévention de la radicalisation dans les trois pays. Elles expliquent les différences importantes que l'on peut constater entre elles. En France, la politique de prévention de la radicalisation naît à la suite des attentats récents de 2015-2016 et s'inscrit dans la continuité de la lutte antiterroriste. Elles sont donc très largement concentrées sur la prévention de la radicalisation liée à l'islam. Dans un premier temps, l'ensemble des ressources est focalisé sur la lutte contre la radicalisation et n'accorde qu'une place mineure à la prévention. Plus récemment (CIPDR 2018), une politique de prévention plus ambitieuse est lancée. Toujours centrée sur l'islam, elle place la promotion des valeurs de la République française et de la laïcité au centre de la prévention. De nombreuses voix interrogent l'efficacité d'une telle politique de prévention en se demandant si l'affrontement autour de valeurs est réellement utile à la prévention de la radicalisation et si la centralité de l'islam ne risque pas de renforcer la stigmatisation subie par les musulmans français (Ragazzi 2014).

L'approche allemande diffère singulièrement. Historiquement ancrée dans la politique de dénazification du pays après 1945, la politique de prévention allemande est d'abord et avant tout centrée sur la lutte contre l'extrême droite et la promotion de la démocratie (Steinbach 2014). C'est ainsi l'Autorité de contrôle alliée qui lance en 1947 une réforme du système scolaire allemand créant les bases de la « politische Bildung » (éducation politique) qui constitue aujourd'hui encore le fondement de la prévention des extrémismes en Allemagne. Aux côtés de cette prévention primaire, de nombreux projets de sortie des mouvements d'extrême droite naissent (cf. EXIT Deutschland). C'est sur le même modèle que la prévention contre la radicalisation liée à l'islam se développe depuis quelques années. Entre promotion des valeurs démocratiques et programme de sortie de l'extrémisme, le

modèle développé pour l'extrême droite est repris pour la radicalisation religieuse. Ces programmes reposent très largement sur le témoignage de repentis et sur l'implication d'experts en théologie islamique, ce qui distingue encore une fois fortement la France de l'Allemagne.

Du côté suisse, il est difficile de tirer des conclusions générales, la prévention étant très largement traitée au niveau communal, entraînant une grande multiplicité d'approches et de projets. Le départ de 90 jeunes suisses en Syrie place néanmoins le pays face au même défi qu'en France et en Allemagne (Eser-Davolio et al. 2015) et entraîne en 2017 la publication d'un « Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent ». Ce plan d'action est très largement focalisé sur l'islam et semble très proche du modèle français.

Conclusion: Quartier marginalisé et radicalisation, sortir des clichés

Le projet MARGE implique neuf quartiers marginalisés du Rhin supérieur. Le lien entre marginalisation et radicalisation a fait l'objet de nombreuses études qui témoignent de la complexité du phénomène. Les inégalités sociales, les discriminations constituent bien des facteurs centraux de compréhension de la radicalisation et l'on sait que les quartiers marginalisés rassemblent des populations marquées par ces inégalités et par les nombreuses discriminations, ethniques, religieuses, spatiales, etc..., qu'elles subissent (Maurer 2017: 82 ; Baier / Prätor 2017). Il serait toutefois faux de limiter la thématique de la radicalisation à ces territoires. Tout d'abord parce qu'il n'existe pas qu'une seule forme de registre radical. Le registre religieux constitue certainement le plus médiatique, mais la polarisation croissante de la société rappelle la multiplicité des radicalités (extrême gauche, extrême droite, mouvement identitaire, écologie radicale...). Ensuite parce que de nombreuses études montrent que ces radicalisations touchent l'ensemble de la société bien que la radicalité religieuse se concentre particulièrement dans ces territoires marginalisés (Truong 2017). Une conception globale de la prévention de la radicalisation est donc nécessaire à son efficacité. Une politique concentrant l'ensemble de ses actions sur les quartiers et sur l'islam renforcerait la stigmatisation et la discrimination et aurait pour conséquence un renforcement de la polarisation de la société et par là même de la radicalisation.

Bibliographie

Allen, Charles (2007), Threat of Islamic Radicalization to the Homeland. Testimony before the U.S. Senate Committee on Homeland Security and Government Af-fairs, 14.03.07, unter: www.hsgac.senate.gov/hearings/the-threat-of-islamic-radicalism-to-the-homeland (09.06.17).

Andersen, L. E. (2015). Terrorisme et contre-radicalisation: le modèle danois. *Politique étrangère*(2), 173-183.

Baier, Dirk / Susann Prätör (2017), „Nicht zentral, aber auch nicht egal. Die Bedeutung des Wohnumfeldes für kriminelles Verhalten von Jugendlichen“. In: *Forum Kriminalprävention* 1, 40-46.

Bibliographisches Institut (o.J.), radikal, unter: www.duden.de/recht-schreibung/radikal (09.06.17).

Borum, Randy (2011), „Radicalization into Violent Extremism I: A Review of Social Science Theories“. In: *Journal of Strategic Security* 4/4, 7-36.

Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence. (2016). Rapport d'analyse : Enjeux et perspectives de la radicalisation menant à la violence en milieu scolaire au Québec Retrieved from www.info-radical.org.

Centre international pour la prévention de la criminalité. (2015). Comment prévenir la radicalisation : une revue systématique, Montréal. Disponible sur www.interieur.gouv.fr/content/download/91590/.../rapport-radicalisation-cipc.pdf.

Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation. (2018). « Prévenir Pour Protéger » Plan national de prévention de la radicalisation Retrieved from <https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2018/02/2018-02-23-cipdr-radicalisation.pdf>

Crettiez, X. (2016). Penser la radicalisation. *Revue française de science politique*, 66(5), 709-727.

Crettiez, X., & Romain, S. (2017). Saisir les mécanismes de la radicalisation violente: pour une analyse processuelle et biographique des engagements violents Rapport de recherche pour la Mission de recherche Droit et Justice. Mission de Recherche Droit et Justice.

Dalgaard-Nielsen, Anja (2010), „Violent Radicalization in Europe: What We Know and What We Do Not Know“. In: *Studies in Conflict & Terrorism* 33 /9, 797-814.

Dennison, S., Krastev, I., & Leonard, M. (2019). Trois idées reçues sur les élections européennes. *Esprit*, Mai(5), 121-128. doi:10.3917/espri.1905.0121

Eser Davolio, M., Banfi, E., Gehrig, M., Gerber, B., Luzha, B., & Mey, E. (2015). Hintergründe jihadistischer Radikalisierung in der Schweiz. Eine explorative Studie mit Empfehlungen für Prävention und Intervention. Schlussbericht. Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften.

Kepel, Gilles / Antoine Jardin (2016), Terror in Frankreich. Der neue Dschihad in Europa. München: Verlag Antje Kunstmann.

Khosrokhavar, Farhad (2014), Radicalisation [= Interventions]. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Lee, M. A. (2013). The Beast Reawakens: Fascism's Resurgence from Hitler's Spy-masters to Today's Neo-Nazi Groups and Right-Wing Extremists: Routledge.

Lützing, Saskia / Benjamin Kraus (Hrsg.) (2010), Die Sicht der Anderen. Eine qualitative Studie zu Biographien von Extremisten und Terroristen [= Polizei + For-schung 40]. Köln: Luchterhand.

MacCauley, Clark / Sophia Moskalenko (2008), „Mechanisms of political radicalization: Pathways toward terrorism“. In: *Terrorism and political violence*.

Maurer, Thomas (2017), „Die Pluralität der Radikalisierung - Eine systematische Analyse der Theorieansätze zur Radikalisierungsforschung“. In: *Journal of Deradicalization* 13/13, 49-100.

Michon, B. (2017). Radicalisation et lutte contre la radicalisation dans le Rhin supérieur. Demokratie Zentrum Baden-Württemberg. Retrieved from https://www.vielfalt-media-thek.de/data/dzbwwachsenderadikalisierungamoberrhein_vielfalt_mediathek.pdf

Neumann, Peter R. (2016), Der Terror ist unter uns. Dschihadismus und Radikalisierung in Europa. Berlin: Ullstein.

Palheta, U. (2018). La possibilité du fascisme: France, la trajectoire du désastre: La Découverte.

Ragazzi, F. (2014). Vers un“ multiculturalisme policier“?: la lutte contre la radicalisation en France, aux Pays Bas et au Royaume-Uni. *Les études du CERI*, n°206, 1-39.

Steinbach, P. (2014). Die Bundeszentrale für politische Bildung im Kontext der deutschen Nachkriegsgeschichte. In W. Sander & P. Steinbach (Eds.), *Politische Bildung in Deutschland* (pp. 11-16). Bonn: Bundeszentrale für politische Bildung.

Truong, F. (2017). Loyautés radicales: l'islam et les“ mauvais garçons“ de la nation. Paris, La Découverte.

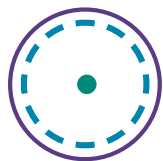
Waldmann, Peter (2011), Terrorismus. Provokation der Macht. 3. Aufl.

¹ Il convient de prendre les chiffres de la radicalisation avec beaucoup de prudence. Les chiffres comparés sont issus des services de renseignement et des ministères de l'Intérieur des 3 pays et ne sont pas forcément construits de la même manière. Ces chiffres permettent toutefois de comprendre les différences entre les trois pays dans l'attention portée à certaines formes de radicalisation par rapport à d'autres formes (Michon 2017).



6. Quartiers et projets

Ce chapitre présente les quartiers, les projets et les méthodes qui ont été au cœur du projet MARGÉ. Les projets et les méthodes ont été recensés, observés, analysés et pour un certain nombre d'entre eux transférés d'un pays à l'autre. Nous espérons que ce chapitre vous inspirera et que de nouvelles idées germeront grâce à la coopération transfrontalière. Ces projets et méthodes sont disponibles, consultables et téléchargeables en version électronique.



Sujet



Les objectifs



Groupe cible



Acteur / partenaire



Description

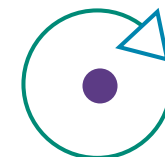
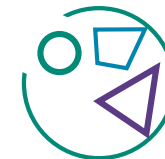
Les ressources nécessaires

Durée

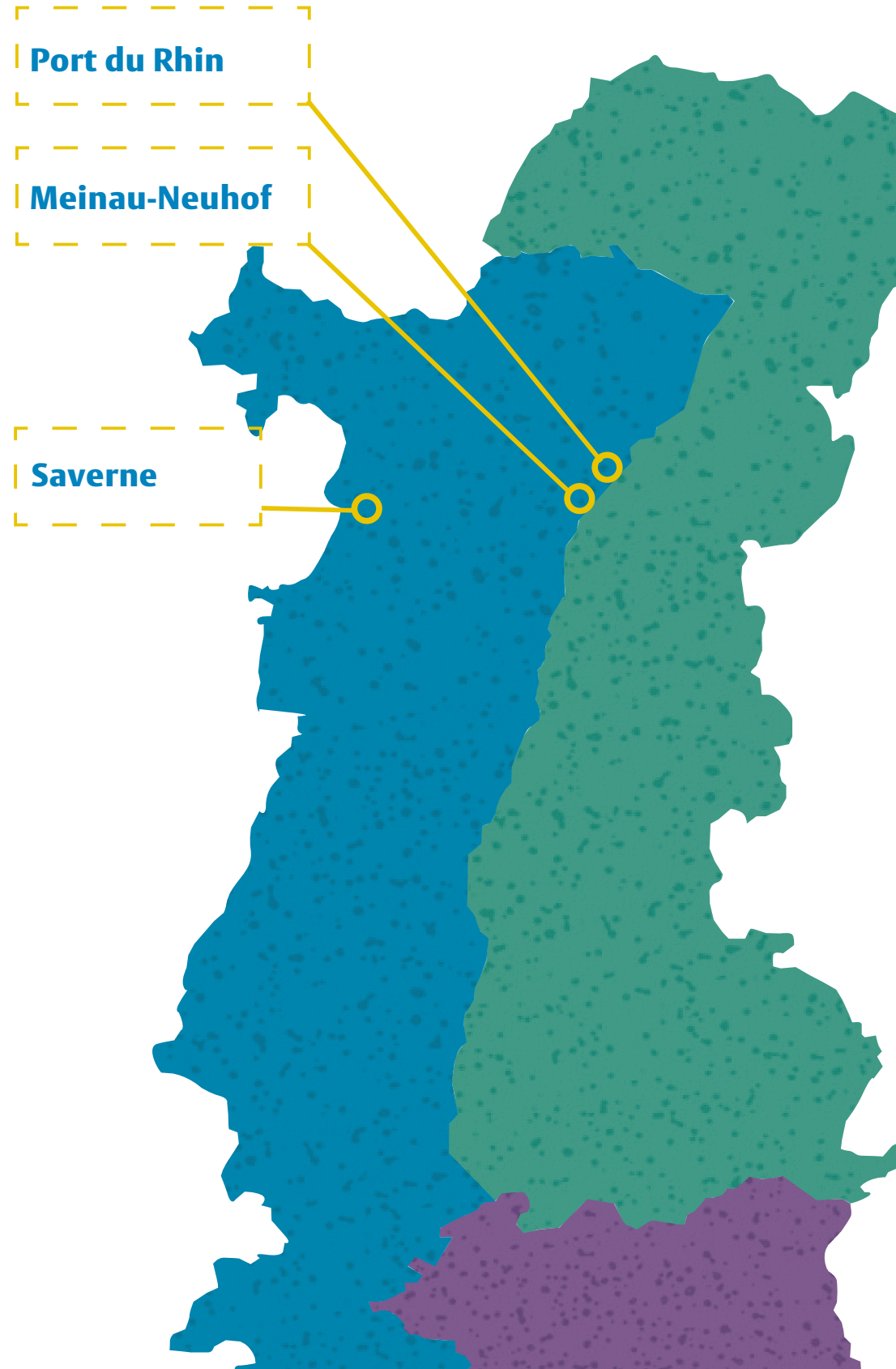
Contact / Informations

Catégorie de l'action / dimension

Contact / Informations



6.1. FRANCE



Nom du/des quartiers
Meinau-Neuhof

Nom de la ville
Strasbourg



Eurométropole de Strasbourg – Christophe Bourgeois

Nombre d'habitants
15 700

Date de construction
1950 – 1960



www.google.com

Le Neuhof et la Meinau sont deux quartiers strasbourgeois composés chacun d'un ou plusieurs grands ensembles, construits entre les années 1950 et 1970, et d'un quartier pavillonnaire plus ancien. Les secteurs de grands ensembles ont été rassemblés pour former le plus grand quartier prioritaire de la Politique de la Ville de l'agglomération strasbourgeoise. 15700 habitants vivent ainsi aujourd'hui dans ce quartier caractérisé par une très forte dynamique associative et des projets de rénovation urbaine, engagés au début des années 2000 au Neuhof et en 2006 à la Meinau, qui les ont transformés en profondeur.

Le Neuhof et plus tardivement la Meinau ont connu l'ensemble des programmes de développement social urbain et de rénovation depuis la fin des années 1970 jusqu'à aujourd'hui. Malgré ce fort investissement public, de nombreuses difficultés persistent (taux de chômage, décrochage scolaire etc.). Toutefois, le décloisonnement du quartier par l'arrivée du tramway et les très nombreux projets portés par les habitants, les associations et la ville contribuent à faire évoluer l'image du quartier.

Le Neuhof est caractérisé par une prédominance des 0–14 ans (30 % de la population) et par un taux très élevé de 15–18 ans non scolarisés (67 %). La grande majorité des logements sont des logements sociaux (87 % au Neuhof, 70 % à la Meinau). Enfin, une forte précarité touche la population des deux quartiers (40 % des ménages du Neuhof vivent des minima sociaux).

Ville et Eurométropole de Strasbourg
Elise Dietrich
Direction de territoire Meinau Neuhof
165 avenue du Neuhof
67100 Strasbourg

Etat / Commune / Quartier

FR Strasbourg /Meinau-Neuhof

Titre du projet

Bourse d'Aide à la pratique sportive

Sujet

- Citoyenneté
- Accès aux pratiques sportives des publics précaires



Les objectifs

- Favoriser l'accès des jeunes strasbourgeois aux clubs sportifs pour y pratiquer la discipline de leur choix
- Valoriser les clubs sportifs comme lieu de vie et d'apprentissage de la citoyenneté



Groupe cible

- Enfants et jeunes de moins de 18 ans



Acteur/partenaire

- Porteur de projet : Ville de Strasbourg (direction des Sports)
- Partenaires : les clubs sportifs



Description

La Ville de Strasbourg a mis en place à titre expérimental en 2016/2017 sur le quartier Neuhof-Meinau le projet Club sport citoyen destiné à favoriser l'accès du public jeune issu de ménages précaires au sport et à développer le sport comme support des valeurs citoyennes.

Le projet est mis en oeuvre autour de 3 axes:

- une Bourse d'aide individuelle à la licence (sous réserve de remplir les critères, la Ville attribue par bénéficiaire une aide totale de 100€ : 80€ au bénéfice du pratiquant et 20€ au bénéfice du club)
- un accompagnement des acteurs sportifs (des rendez-vous citoyens pour former les personnels encadrants, 10 aides à l'embauche de jeunes en contrat d'avenir)
- un renforcement de l'accompagnement humain de la Ville auprès des clubs sportifs (5 contrats d'avenir et 12 services civiques)



Les ressources nécessaires

Financements Ville, avec appui cofinancement Etat (CGET – 50% de cofinancement)



Durée

Long terme



Contact/Informations

Contact: Direction de territoire Meinau-Neuhof
Téléphone : +33 (0)3 90 40 42 55



Catégorie de l'action/dimension

- ressources et potentiels
- participation + engagement

Etat / Commune / Quartier

FR Strasbourg / Meinau-Neuhof

Titre du projet

Pouvoir d'agir autour du logement

Sujet

- Conditions de vie des habitants
- Participation des habitants



Les objectifs

- Responsabiliser les locataires, les bailleurs, les associations
- Démontrer qu'en organisant leurs doléances, en devenant des interlocuteurs actifs et reconnus, les habitants peuvent influencer sur leurs conditions d'habitat et les améliorer
- Soutenir les locataires dans l'organisation d'un comité en capacité d'échanger et de négocier avec le bailleur
- Pacifier les relations entre locataires et bailleur
- Construire un dialogue serein durable entre les habitants/locataires et le bailleur



Groupe cible

- Les habitants d'un immeuble



Acteur/partenaire

- Cus Habitat (bailleur)
- Locataires
- Association de Prévention Spécialisée, Jeep Neuhof
- Agate, association d'habitants,



Description

- Rencontres entre habitants pour dresser la liste des points à discuter avec le bailleur (recensement des besoins, mise en commun, réflexion et propositions, analyse)
- Rencontres sur place ou à l'agence du bailleur avec les locataires, le gardien d'immeuble et un des responsables du bailleur social, les associations JEEP et AGATE pour débattre et négocier les revendications.
- Nous aimerions organiser régulièrement des réunions avec le gardien, mais nous avons du mal à y parvenir. En moyenne, deux à trois réunions ont lieu par an. Nous effectuons plusieurs visites sur place afin de rencontrer des locataires et discuter avec eux de ce qui va et de ce qui ne va pas.



Les ressources nécessaires

Moyen humain:

- 2 salariés (JEEP et AGATE) à raison de 3h par semaine durant 1 année.

Moyen matériel:

- Petit matériel (affiches, matériel de bureau, tables, bancs...)



Durée

1 an



Remarques concernant le transfert du projet

- Il faut régulièrement se rendre sur place et prendre le temps d'échanger avec les habitants de l'évolution de l'action démarche



Contact / Informations

Contact: agateneuhof67@gmail.com



Catégorie de l'action / dimension

- participation + engagement
- sujets + travail de projet

Etat / Commune / Quartier

FR Strasbourg /Meinau-Neuhof

Titre du projet

Chantiers Educatifs

Sujet

- Accès à l'emploi des jeunes

Les objectifs

L'objectif principal des chantiers éducatifs est: de lutter contre le risque de marginalisation, en offrant à des jeunes entre 16 et 25 ans une première expérience salariée, au cours de laquelle ils ont l'occasion de se familiariser progressivement avec le monde du travail et d'être accompagnés par des éducateurs de Prévention Spécialisée.

Groupe cible

- Jeunes (16-25 ans)

Acteur/partenaire

- JEEP (Prévention spécialisée)
- Les associations intermédiaires (Logiservices, Droit au travail, Germa Alsace) assurent la mission d'employeur
- Nos partenaires institutionnels (l'Etat, la Région Grand Est, le Conseil Départemental du Bas-Rhin, l'Eurométropole et la ville de Haguenau)
- Mission Locale pour l'Emploi (16 – 25 ans)

Description

Pour les jeunes les plus en marge accompagnés par l'équipe, l'association JEEP, association de prévention spécialisée, développe des chantiers éducatifs qui sont un vecteur important de redynamisation de parcours. Ces jeunes que l'on qualifie souvent de „perdus de vue“ actuellement ou „d'incasables“ dans les années 80 bénéficient prioritairement des chantiers éducatifs

- Au nombre de 16 en 2016, les chantiers éducatifs se sont déroulés sur plusieurs sites, allant des quartiers de l'Eurométropole (Neuhof, Hohberg, Gare, Ecrivains à Schiltigheim...) à Haguenau, en passant par Marienthal et Bergbieten. Ils ont consisté en du débroussaillage, des opérations de nettoyage de caves et greniers, des travaux de peinture, du tractage, de l'accueil de public lors d'un séminaire, de la descente de bois dans des vignes, etc.
- Les chantiers ont la spécificité d'être de courte durée, sur 4 jours par semaine avec des journées de 5 heures maximum et ne requièrent pas de technicité particulière afin de les ouvrir aux jeunes les plus en marge de l'insertion sociale et professionnelle.



Les ressources nécessaires

Moyen financier: Ex. en 2018 : 50.000€ salaires pour les jeunes

- 54.000€ de charges pour le personnel (brut) et 15.000€ pour le matériel, outils et carburant.

Moyen Humain:

- Un chef de service, un coordinateur et un éducateur technique constituent l'équipe de gestion des chantiers.
- Les éducateurs assurent le suivi éducatif et social visant l'insertion et l'autonomie du jeune
- Les associations intermédiaires assurent les missions d'employeur (contrat de travail, bulletin de paye...)
- Les commanditaires (Les villes de Strasbourg et de Haguenau, les bailleurs sociaux (l'Opus67, Habitation Moderne, Domial, Batigère), le Domaine Roland Schmitt, etc.) ont permis à la JEEP de mener à bien les chantiers éducatifs en lui fournissant des chantiers et en les finançant.



Durée

Durée moyenne d'un chantier éducatif: entre 12h à 20h environ/semaine



Remarques concernant le transfert du projet

Etre agréé pour développer des chantiers éducatifs (en France seule la Prévention Spécialisée l'est), être en relation avec un public en marge ou en voie de marginalisation qui réside sur le territoire d'intervention de la structure. Travailler avec une Association Intermédiaire (contrats de travail, salaires). Trouver des commanditaires pour les travaux à réaliser avec les financements. Connaissance et mise en relation avec les structures liées à l'insertion sociale et professionnelle.



Contact / Informations

Mondher Abdelkrim de l'équipe JEEP Neuhof.
3 rue de Mâcon,
67100 Strasbourg Neuhof,
Tél, 03 88 79 39 42
Mobile 07 82 19 65 7
email: neuhof@jeep.asso.fr
jeep.asso.fr



Catégorie de l'action / dimension

- sujets + travail de projet

Etat / Commune / Quartier

FR Strasbourg /Meinau-Neuhof

Titre du projet

EspaceTiers

Sujet

- Médiation culturelle

Les objectifs

- Faire vivre un lieu de proximité, en développant un rapport plus sensible aux habitants, seul capable de réduire les inégalités sociales et territoriales en matière d'accès à la culture.
- Mettre la création culturelle à la portée de tous, les jeunes, les moins jeunes, en soutenant des actions novatrices et inédites dans le champ culturel.
- Se servir de l'art dans toute sa diversité comme d'un levier sociétal permettant des apprentissages riches, à des publics qui pourront ainsi faire évoluer leurs pratiques et leurs comportements.
- Réinterroger le rapport des habitants à leur quartier, en donnant à lire autrement ses murs, ses tours, ses rues, ses espaces, en révélant, en ranimant des lieux publics, des lieux de vie.

Groupe cible

- Habitants du quartier
- Elèves des écoles du quartier

Acteur / partenaire

- Les établissements scolaires du quartier
- Le conseil de quartier
- Les bailleurs sociaux
- La ville de Strasbourg

Description

Très concrètement, ce projet consiste à mettre en œuvre chaque saison trois catégories d'actions.

- Des raids urbains d'abord, mettant en scène des artistes qui se déploient au centre commercial, à la Maison de la santé, à l'EHPAD Laury Munch, au Centre Médico-Social ainsi que dans les salles d'attente de plusieurs associations du quartier. Ces déambulations ont lieu plusieurs fois par trimestre, sur une demi-journée.
- Des créations artistiques ensuite dans les écoles du quartier, y compris les lieux dédiés à la petite enfance. Nous sillonnons une fois par trimestre, pendant une semaine, les cours de récréation avec les artistes choisis collectivement avec les équipes des différentes écoles mobilisées sur ce projet.



- Des concerts aux fenêtres, c'est-à-dire des concerts au pied des immeubles, invitant les habitants du quartier à en profiter depuis leurs fenêtres. Nous espérons pouvoir en organiser une dizaine par saison, en nous appuyant sur les bailleurs sociaux. Une occasion parfaite pour rencontrer ses voisins, revisiter le quotidien, son quartier et découvrir des musiciens talentueux.



Les ressources nécessaires

Les moyens financiers

- Il faut compter une enveloppe de 15 000€ à 25 000€ pour la conduite de ce projet.

Les moyens humains

- L'équipe Django dans son ensemble (responsable de l'action culturelle, technicien)
- Des artistes (musiciens, danseurs, circassiens, artistes de rue, poètes, etc.)

Les moyens matériels

- Sonorisation
- matériel artistique divers



Durée

1 an (renouvelé chaque année)



Remarques concernant le transfert du projet

Chaque territoire a ses réalités et une action est souvent difficilement transposable d'un contexte à l'autre.

Cependant, la particularité de notre projet est de s'appuyer sur une méthodologie simple (analyse de l'environnement, démarche partenariale, recensement des formes adaptées, etc.), a priori reproductible ailleurs. C'est aussi un état d'esprit. Entrer dans l'ère du post-équipement. Initier une recherche sur les nouveaux types de rapport à l'œuvre, au territoire et aux publics. Faire émerger un lieu pionnier, à la fois d'exploration artistique et de médiation culturelle. En somme, pas à pas construire un modèle dont pourront s'inspirer d'autres quartiers, d'autres lieux, d'autres collectifs. Nous y sommes disposés.



Contact / Informations / Sources / Littérature

Pierre Chaput, pierre@espacedjango.eu
www.espacedjango.eu/espacetiers/



Catégorie de l'action / dimension

- ressources et potentiels
- coopération + mise en réseau
- sujets + travail de projet

Nom du/des quartiers

Port du Rhin

Nom de la ville

Strasbourg



Eurométropole de Strasbourg



www.google.com

Nombre d'habitants
1834 hab.

Date de construction
1930

Le quartier du Port du Rhin est un petit quartier de moins de 2000 habitants situé à l'une des extrémités de la ville, à l'est de Strasbourg. En bordure du Rhin, il jouxte la frontière avec l'Allemagne et bénéficie de nombreux espaces verts (Jardin des 2 rives). Ce bout de territoire, très enclavé jusqu'à l'arrivée du tram, voisine avec le Port autonome qui représente une activité économique importante (300 entreprises et 13 000 emplois).

En 2009, le quartier a été marqué par les événements violents de la manifestation lors du Sommet de l'OTAN : incendies de bâtiments publics et privés (douane, pharmacie, hôtel...). Les habitants traumatisés ont manifesté à leur tour pour mieux se faire entendre sur les projets concernant leur quartier.

La place de l'Hippodrome a été aménagée récemment et constitue le centre de ce quartier, de l'autre côté se trouvent un centre équestre et un grand chapiteau destiné à l'enseignement et à la pratique des arts du cirque. Tout autour émergent de nouvelles constructions dont la clinique Rhena, grande structure hospitalière qui regroupe plusieurs cliniques. Le site désaffecté de la COOP qui abritait déjà des ateliers d'artistes, racheté par la Ville, est en pleine restructuration et a vocation à devenir un pôle culturel d'envergure d'ici 2019. Cela constitue à la fois un défi et une opportunité pour le quartier du Port du Rhin : comment intégrer les populations à ces transformations ?

Le quartier est caractérisé par une population très jeune (1 habitant sur 4 a moins de 14 ans) et souffrant d'une forte précarité (taux de chômage des 15-24 ans : 55 %). Le turn-over de la population est plutôt faible, ce qui souligne un ancrage fort de la population dans le quartier (1 ménage sur 2 réside dans le quartier depuis plus de 10 ans).

Annie Broglio

Ville et Eurométropole de Strasbourg
Direction de territoire Neudorf-Musau-
Port du Rhin
19, route du Polygone
67100 Strasbourg

Etat / Commune / Quartier

FR Strasbourg / Port du Rhin

Titre du projet

MICHTO

Sujet

- insertion professionnelle
- Médiation culturelle

Les objectifs

Le but principal du projet artistique est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de jeunes en rupture et/ou en errance.

Les objectifs opérationnels sont multiples:

- S'enrichir par la découverte de différents domaines d'activités inconnus ou peu connus (travail du métal, soudure à l'arc, création artistique...).
- Permettre l'émergence de compétences professionnelles à partir de techniques artistiques.

Groupe cible

- Jeunes de 14 à 18 ans en décrochage scolaire

Acteur / partenaire

- Daniel DEPOUTOT – artiste plasticien
- Protection Judiciaire de la Jeunesse

Description

L'action se décompose en plusieurs temps:

- Mobilisation : Ce temps a été consacré à parler du projet aux jeunes repérés par l'équipe (jeunes déscolarisés – ou en voie de -, jeunes engagés dans une démarche d'insertion). Cette mobilisation en amont du projet est une étape à part entière du projet, elle permet de « créer du collectif » et ainsi fédérer un groupe qui sera prêt à s'engager ensemble dans le projet.
- Opérationnalisation : Une semaine de stage soudure. Cette semaine a débuté avec une visite de l'atelier de l'artiste. Ils ont également fait connaissance avec l'artiste, Daniel DEPOUTOT.
Même si le groupe a été constitué en amont, il a fallu, chaque matin remobiliser les jeunes, certains jeunes ont eu des difficultés à tenir sur la durée.
- Présentation lors de la Tram Fest (29 et 30/04/17) : inauguration et exposition des oeuvres. Les 15 oeuvres réalisées durant la semaine de soudure ont été inaugurées et exposées lors de la tram fest.
Cette exposition a permis de valoriser le travail des jeunes. Ces derniers ont pu présenter leurs oeuvres au public lors d'une manifestation d'envergure organisée par l'Eurometropole et la Ville de Kehl.



Les ressources nécessaires

Moyen financier : budget total 3200 euros

- Service Culture de l'Eurométropole de Strasbourg rémunération de l'artiste 1400 Euros et frais de fonctionnement
- ARSEA - OPI
- Moyen humain :
- 3 Equivalents temps plein (ETP) de l'équipe de l'OPI Port du Rhin) et 1 ETP (éducateur de la PJJ) pour l'encadrement de la semaine en plus de l'artiste

Moyen matériel :

- 1 benne de ferraille mise à disposition par l'Eurométropole
 - Divers matériel de sécurité en partie mis à disposition par l'UEAJ et acheté par l'OPI
- Budget convivialité pour le vernissage de l'exposition



Durée

- 2 ans



Remarques concernant le transfert du projet

- Trouver un artiste qui a „envie“ de travailler avec un groupe de jeunes « non initiés ».
- Même si le projet « Michto » a une grande dimension artistique, l'aspect éducatif n'est pas à négliger.
- Réfléchir avec les jeunes aux différentes étapes du projet
- Veillez à réfléchir aux tâches proposées à chaque jeune du groupe (soudure, préparation du repas, ...) afin que chacun puisse y trouver sa place
- Prendre en considération leurs „attentes“ (ex : les jeunes étaient très pointilleux sur l'hygiène notamment pour les repas et le port des vêtements de travail)



Contact / Informations

Equipe OPI-ARSEA : mpr@opistrasbourg.fr

Site de Daniel Depoutot :

<http://www.danieldepoutot.fr/index.php>



Catégorie de l'action / dimension

- ressources et potentiels
- sujets + travail de projet

Etat / Commune / Quartier

FR Strasbourg / Port du Rhin

Titre du projet

Défilé de mode solidaire

Sujet

- Promotion du lien social
- Projet intergénérationnel
- Valorisation des femmes
- création artistique textile



Les objectifs

- Travail sur la confiance en soi, l'estime de soi et l'affirmation au sein d'un groupe.
- Être sensibilisé à la création artistique textile.
- Créer des liens entre les habitantes entres-elles et avec les artistes.



Groupe cible

- Femmes du quartier (tout âge)



Acteur / partenaire

- Projet porté par le Secours populaire français (avec un styliste)
- une artiste plasticienne Wonder Wizz Art
- OPI

Côté financeurs : le projet a été financé par un Contrat Ville, la DRAC et le Conseil Général du Bas-Rhin



Description

Ce projet s'est décliné durant 3 années : Au début, il s'agissait de présenter des vêtements mis en vente pour le Secours populaire français. Le premier défilé s'est déroulé lors d'une fête de quartier en été 2012: il s'agissait d'un défilé 'Vintage'. Cette première manifestation a réellement permis à certaines femmes de s'affirmer et d'oser se montrer dans une tenue très différente de la mode de quartier. Cette première expérience s'est avérée extrêmement riche et valorisante pour les femmes qui y ont participé. L'équipe de l'OPI a également pu mesurer à quel point il était complexe pour les jeunes femmes de quartier de s'affirmer dans leur image.

Cette première étape du projet ayant été très positive, l'envie et la nécessité de donner une suite à ce projet sont rapidement apparues, avec la dimension, nouvelle d'inclure les femmes dans la conception même du vêtement. Par la suite, le projet « porte parole » a découlé de cela : l'idée était alors de créer des vêtements sur tissu blanc et d'y inscrire des mots qui ont du sens pour la créatrice/le créateur avec pour finalité de proposer un défilé de mode.

Farid Merah (styliste pour le Secours Populaire Français s'est associé avec Wonder WizzArt (artiste plasticienne) afin de créer des vêtements originaux à partir



d'affiches vinyles de cinéma pour proposer une seconde partie du défilé plus théâtrale. Les femmes étaient alors doublement valorisées puisqu'en plus de défilé avec leurs propres créations, elles ont également pu porter des pièces uniques toutes plus originales les unes que les autres. De plus, deux hommes ont pu rejoindre le groupe. Cette création a été couronnée de succès et a pu être représentée lors de différents événements comme en juillet 2016 lors de la venue de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg au Jardin des Deux Rives.



Les ressources nécessaires

Moyen financier: 4500 €

Moyen humain:

- 2 artistes (styliste et plasticien)
- 1 éducatrice spécialisée pour mobiliser les habitantes et les adolescentes.

Moyen financier: le projet a été financé par le Contrat de ville, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et le Conseil Général du Bas-Rhin.

Moyen matériel

- Matériel de couture (pour la création et la conception des vêtements)
- des lieux de défilé avec une scène et une scénographie qui met en valeur les créations et les habitantes



Durée

4 ans



Remarques concernant le transfert du projet

- Connaître des artistes et stylistes qui ont envie de travailler avec les habitants des quartiers populaires et d'y proposer des projets.
- Être vigilant à propos de la place des uns et des autres.
- Partager des moments intenses et riches en émotions avec des personnes que l'on accompagne par ailleurs sur le registre éducatif.
- Garder à l'esprit que la finalité du projet est aussi importante que les temps de création et de préparation
- Impliquer les personnes d'un bout à l'autre du projet : de l'élaboration à la restitution
- Leur donner l'occasion de se valoriser, travail sur l'estime de soi
- Travailler avec les personnes sur la valorisation et l'estime du quartier qu'elles aiment avec des actions culturelles de qualité réalisées avec et pour les habitants et changer ainsi le regard des autres sur le quartier et ses habitants
- travailler sur l'échange de « savoir-faire » : broderie, écriture,...
- Selon la thématique culturelle, permettre l'expression des personnes tout en étant vigilant quant au message



Contact / Informations

Merah Farid : farid.polyester@gmail.com



Catégorie de l'action / dimension

- ressources et potentiels
- participation + engagement
- sujets + travail de projet

Etat / Commune / Quartier

FR Strasbourg / Port du Rhin

Titre du projet

„ALIAS“: Dire autrement

Sujet

- Lutte contre le décrochage scolaire

Les objectifs

- Créer et expérimenter un lieu garant de l'expression de la parole des collégiens.
- Expérimenter différentes manières d'être et de faire avec les collégiens sur différentes thématiques (adolescence, violence, réseaux sociaux, ...)
- Travailler sur les représentations collège – famille
- Éviter „les exclusions“ et tenter de maintenir les liens entre l'école et les familles
- Trouver des alternatives adaptées aux situations de crise et d'exclusion
- Travailler sur le „savoir être“ ensemble et le „savoir devenir“
- Travailler sur la dynamique de groupe à partir de différents supports; expérimenter le rapport à l'autre lors de situations de conflit.
- Nuancer et objectiver les rapports entre les élèves et les enseignants

Groupe cible

Collégiens de 12 à 15 ans

Acteur / partenaire

- L'ensemble des acteurs du collège (la principale, les enseignants, La CPE conseillère principale d'éducation -, les assistants d'éducation.
- Les parents (selon la situation)

Description

L'idée première est de permettre à des élèves, repérés par le collège comme posant des actes d'incivilité répétés ou isolés, de faire un retour avec les éducateurs sur leurs situations respectives. La proposition d'adhérer au groupe ALIAS est formulée par la CPE à l'élève et à ses parents. Si le jeune adhère il s'inscrit pour un cycle de 4 séances d'une durée d'une heure par semaine. Le groupe est constitué de 4 à 6 jeunes en moyenne ; les élèves sont de niveaux scolaires différents (6ème / 3ème).

Lors de l'élaboration du projet et de sa mise en oeuvre il a été convenu qu'il n'y aurait aucune transmission des paroles tenues par les élèves lors des séances ALIAS. Ce principe est fondamental pour permettre une liberté d'expression et pour garantir la confidentialité.

Les séances sont animées par 2 éducateurs et sont organisées selon différents thèmes axés sur plusieurs objectifs :



Le vivre ensemble, la compréhension et la responsabilité des actes que l'on pose, les rapports aux autres, la prise de recul lors de situations conflictuelles, la reconnaissance, ...

Plusieurs supports sont mobilisés pour mettre en œuvre cette dynamique : approche de type théâtre-forum, expression corporelle, jeux d'imagination, jeux de collaboration et d'entraide, jeux de rôle, jeux de mise en situation à partir des réalités vécues par les jeunes ...

A la fin de chaque séance un bilan immédiat est réalisé avec le groupe d'élèves. De même, après chaque séance, nous rencontrons la CPE pour faire un point global sur le déroulement de la séance en préservant la confidentialité des échanges au sein du groupe ALIAS.

Une fois un cycle terminé, les élèves ont la possibilité de nous contacter ou de nous rencontrer lors de nos passages durant les temps de récréation. Ils ont également la possibilité de nous joindre par les réseaux sociaux (Facebook, snapchat). Pour préserver les liens élaborés durant les séances, d'un commun accord avec les élèves, un pique-nique est organisé à la fin du cycle au sein du collège durant la pause déjeuner. Enfin, l'année s'est terminée par une collation-bilan avec l'ensemble des élèves ayant participé à ALIAS.



Les ressources nécessaires

Moyens financiers mis à disposition des éducateurs, achats de jeux (400 euros)

Moyens humains: 2 équivalents temps plein (ETP) – éducateurs spécialisés 2 éducateurs par séance, Investissement d'un conseiller principal d'éducation

Moyen matériel: Salle adaptée (salle spacieuse, ...), Supports: jeux, jeux coopératifs, jeux à thèmes sur le vivre ensemble et la citoyenneté



Durée

1 année scolaire



Remarques concernant le transfert du projet

La question de la transférabilité est toujours délicate puisqu'elle nécessite indéniablement de prendre en considération les contextes « collectifs et individuels ». Le préalable essentiel réside dans une bonne compréhension des rôles et des fonctions de chacun pour construire un référentiel commun nécessaire à l'expérimentation de nouvelles sociabilités. Commencer à partir des difficultés rencontrées dans le collège et avoir une personne ressource qui puisse être garante de faire la liste des élèves, du temps (créneau horaire) et de l'espace (salles disponibles).



Contact / Informations

Equipe OPI-ARSEA: mpr@opistrasbourg.fr



Catégorie de l'action / dimension

- ressources et potentiels
- sujets + travail de projet

Etat / Commune / Quartier

FR Strasbourg / Port du Rhin

Titre du projet

Résidence d'écrivains au Port du Rhin

Sujet

- Médiation culturelle
- Valorisation de l'image du quartier

Les objectifs

- Dans un secteur de la ville en forte rénovation urbaine et à vocation trans-frontalière, (Les Deux –Rives à Strasbourg), associer à l'opération les plus anciens habitants (quartier du Port du Rhin) en collectant leur mémoire pour la transmettre aux habitants des nouveaux immeubles construits dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine
- Pour les témoins, en faisant le récit de leur vie, prendre conscience des éléments positifs qu'elle comporte, se réapproprier leur identité personnelle, familiale, collective, les valeurs individuelles et de groupe

Groupe cible

- Tout public
- Personnes âgées

Acteur / partenaire

- collectif d'écrivains „Turbulences“
- association „Couleur conte“
- centre socio-culturel, médico-social, école, associations (Secours populaire, ATD...), clubs sportifs, club de prévention...
- DRAC Grand-Est et Ville de Strasbourg (Direction de la Culture), Théâtre Actuel et Public de Strasbourg (TAPS) pour le soutien financier et logistique

Description

Animée par deux écrivains en résidence, l'action a consisté à rencontrer des habitants du quartier du Port du Rhin à Strasbourg. Les intervenants leur ont été présentés comme des personnes chargées de collecter la mémoire des anciens habitants du quartier pour la conserver, en faire connaître la richesse aux nouveaux habitants. La plupart des entretiens ont été individuels : et les personnes ont été rencontrées au centre socio-culturel ou dans les quelques cafés du quartier. La proposition a tout de suite rencontré l'adhésion des habitants, fiers de leur quartier, dont l'emplacement particulier près du port fluvial et à proximité d'un parc public en périphérie de la ville permettait la collecte d'un riche lot de souvenirs. Des groupes ont également été rencontrés : ateliers de recherche d'emploi, groupes de parole....

L'intervention a donné lieu à la création collective d'un conte situé dans le quartier, d'un texte de fiction et d'un recueil théâtralisé d'extraits de témoignages, destinés à la lecture publique lors des fêtes de quartier et de l'école, ainsi que sur une radio associative. Les deux derniers textes ont été rassemblés dans une petite publication, remise aux participants, aux institutions, à la presse.

Les ressources nécessaires

Moyens financiers

8500 €

Moyens humains

Deux écrivains, participation de l'ensemble des institutions et des acteurs du quartier

Durée

2 ans

Remarques concernant le transfert du projet

- Repérer les particularités du quartier qui appartiennent à sa mémoire collective positive : la paupérisation a une histoire, celle de la désindustrialisation, il y a donc un avant, une époque où le chômage de masse n'existait pas ; le quartier a des caractéristiques géographiques, une histoire, qu'il faut retrouver
- Le quartier ciblé à Strasbourg présentait des caractéristiques particulières, source de fierté. Cette fierté est une ressource forte pour mobiliser les énergies en vue d'actions nouvelles (rénovation d'espaces collectifs, amélioration de l'habitat, intervention d'entreprises d'insertion)
- Avant de commencer les entretiens, prendre le temps de l'observation participative du public lors des activités du quartier pour s'y faire connaître et gagner la confiance
- S'appuyer sur les intervenants du quartier, venir compléter, valoriser ce qu'ils font.

Contact / Informations

- Voir le site: www.collectif-turbulences.fr, onglet projets/Port du Rhin

Catégorie de l'action / dimension

- ressources et potentiels
- coopération + mise en réseau
- sujets + travail de projet

Etat / Commune / Quartier

FR Strasbourg / Port du Rhin

Titre du projet

KaléidosCOOP

Sujet

- Développement économique
- Economie sociale et solidaire

Les objectifs

Permettre aux habitants, notamment des Quartiers Prioritaires de l'Eurométropole et plus précisément du Port du Rhin de s'approprier le projet et de pouvoir participer à la vie du futur tiers-lieu. En faire un lieu ressource et d'impulsion d'initiatives collectives d'habitants.

Groupe cible

- Tous les habitants
- entrepreneurs

Akteure/Partner

- Maison de l'Emploi
- CRESS Grand-Est
- Cooproduction
- URSIEA
- YTES
- ADIE
- Alsace Active
- Antigone
- Artenréel
- Coopénates
- Berufliche Schulen Kehl
- CJD
- E2C
- Tempo
- Université de Strasbourg
- Auport'unes
- URBACT

Description

KaléidosCOOP est un tiers-lieu transfrontalier de coopération ouvert à tous pour travailler, entreprendre et consommer autrement. Il ouvrira ses portes en 2020 au Port du Rhin à Strasbourg et développera de nouveaux services et de nouvelles activités en direction de l'emploi, de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'entrepreneuriat pour le territoire et ses habitants.



KaléidosCOOP s'installera à la COOP, lieu emblématique à la frontière entre la France et l'Allemagne qui réunira des acteurs culturels, du développement économique, de l'emploi, de l'ESS, des artistes, un maker space, des logements, des restaurants, une réserve des musées etc.

KaléidosCOOP proposera :

- des espaces et services pour les entrepreneurs du territoire (coworking, conseils à la création et au développement de l'entreprise, solutions d'entrepreneuriat collectif...)
- des conseils, un accompagnement et des formations pour faciliter l'emploi transfrontalier
- une vitrine de l'ESS, galerie marchande de produits et services des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire du territoire.
- un lieu de participation citoyenne pour soutenir l'innovation sociale, mettre en réseau les habitants et les acteurs économiques et soutenir les projets développés dans le quartier voisin.



Les ressources nécessaires

- des espaces de 2800 m² à la COOP
- des moyens financiers pour réaliser le second oeuvre (travaux de réaménagement des locaux)
- des moyens financiers pour l'animation du site (2 ETP) une fois sur place



Durée

Le projet est en cours de construction, KaléidosCOOP s'installera en 2020 à la COOP et a pour vocation de perdurer.



Remarques concernant le transfert du projet

- Avoir des locaux en perspective, pour se projeter et simplifier la communication
- Assurer un lien avec les futurs voisins, dans une logique de coopération (KaléidosCOOP s'est notamment rapproché des acteurs culturels qui emménageront à la COOP)
- Présenter le projet et ses avancées aux habitants du quartier, pour le co-construire avec eux



Contact / Informations

Agathe BINNERT,
directrice adjointe de la Maison de l'emploi -
abinnert@maisonemploi-strasbourg.org



Catégorie de l'action / dimension

- ressources et potentiels
- coopération + mise en réseau
- sujets + travail de projet

Nom du/des quartiers

Quartier-Est

Nom de la ville

Saverne



Ville de Saverne

Nombre d'habitants

1470



www.google.com

Accolé au centre-ville de Saverne, le quartier prioritaire de la Ville englobe le quartier des Gravières et celui des Sources. Il forme un trait d'union entre une zone d'activités économiques importante et une zone agricole très agréable.

D'un point de vue urbanistique, le quartier des Gravières apparaît dans son ensemble agréable à vivre mais replié sur lui-même sans doute à cause d'une image négative non justifiée. Il est plus excentré que le quartier des Sources qui offre une densité urbaine plus importante et moins enclavée. Dans les deux cas, les bailleurs sociaux sont très présents, 52 % des habitants du Quartier prioritaire de la Politique de la Ville (QPV) sont logés en HLM.

« Les quartiers Est » comptent 1470 habitants, soit 12,5 % de la population savernoise. C'est le quartier le plus jeune de Saverne où les familles nombreuses sont fortement représentées. La moitié des ménages y vit avec moins de 1148 € mensuel soit 25 % de moins que les savernois vivant hors de ce secteur. 46 % de la population immigrée de Saverne y réside.

Bien que situés à proximité d'activités économiques importantes, « Les Quartiers Est » concentrent 22 % des demandeurs d'emploi savernois. Par ailleurs, l'accès au sport et à la culture demeure plus compliqué que sur le reste de la ville ; cet axe est l'une des priorités du contrat de ville.

Marianne Panel
Mairie de Saverne
78 grand Rue
67700 Saverne

Etat / Commune / Quartier

FR Saverne / Quartier Est

Titre du projet

SaveRNE: Save la République de Nos Envies!

Sujet

- Médiation artistique et numérique
- Appropriation du cadre de vie

Les objectifs

- Travailler à la conception d'espaces urbains co-construits, via des ateliers autour du mobilier urbain.
- Favoriser le vivre ensemble, relier de manière efficiente les jeunes des quartiers Est au centre ville de Saverne, par l'approche artistique et numérique.
- Valoriser l'énergie des jeunes au travers de l'appropriation du cadre de vie et l'incitation à contribuer à son amélioration.

Groupe cible

Tous les habitants

Acteur / partenaire

Les 2 artistes de l'association mettent en oeuvre le projet avec les habitants et les acteurs locaux, particulièrement:

- Le service culture (dont la Bibliothèque)
- Le Centre socio-culturel de la Ville de Saverne
- Le Programme de Réussite Educative
- La Capitainerie du Port de Saverne
- Les écoles, collèges et lycées du QPV

Description

SAVE R.N.E. est un projet d'engagement de la société civile sur 3 ans (juillet 2018 - décembre 2020) permettant de diffuser, de transmettre une voix citoyenne locale, en enregistrant, sauvegardant et produisant une série d'initiatives et de projets co-élaborés se rapportant à différents secteurs de la ville de Saverne. Le projet s'appuie sur le constat d'une très faible appropriation des espaces et du faible nombre d'aménagements urbains.

Au travers de co-crétions sonores, plastiques, préfigurant une « République de Nos Envies », les habitants sont amenés à se questionner sur la ville et incités à imaginer, prototyper, concerter puis réaliser des aménagements urbains cohérents avec le territoire sous la forme de temps de co-construction.

L'objectif transversal est de créer des interactions in situ, en prenant en compte l'existant (patrimoine local, espaces aménagés, usages, forces du territoire) et en relevant les potentiels latents par le biais du médium artistique.



Les ressources nécessaires

Moyens humains:

2 artistes mobilisés sur des journées ou des demi-journées, en partenariat avec les acteurs intervenant sur le QPV.

Moyens financiers:

9300 € (DRAC, CGET, Département, ville) et 4500 € d'autofinancement



Durée

3 ans



Remarques concernant le transfert du projet

- l'ensemble des services de la Ville et des partenaires financiers ont été rencontrés afin de leur présenter le projet et de faciliter l'arrivée sur place des artistes.
- ce type de projet co-construit repose beaucoup sur l'implication des habitants et des acteurs, il est donc essentiel de présenter le projet avec pédagogie. Le résultat final étant inconnu, il faut miser sur la démarche collective.



Contact / Informations / Sources / Littérature

m.panel@mairie-saverne.fr

https://www.horizome.org/?page_id=395



Catégorie de l'action / dimension

- participation + engagement
- coopération + mise en réseau



Etat / Commune / Quartier

FR Saverne / Quartier Est

Titre du projet

Contrat de Ville des Quartiers Est de Saverne 2015–2020

Sujet

- Cohésion sociale
- Égalité des territoires
- Amélioration du cadre de vie
- Accès à l'emploi



Les objectifs

- Accompagner les porteurs de projets, favoriser le développement de nouveaux projets répondant aux problématiques spécifiques du territoire.
- Animer le réseau de partenaires et développer le travail en transversalité sur les différentes thématiques du Contrat de Ville.
- Consolider l'expression de la démocratie participative.
- A terme, contribuer à la réduction des inégalités sociales et territoriales.



Groupe cible

Habitants du quartier prioritaire



Acteur / partenaire

Pilote: Chef de projet basé à la Direction de l'action sociale et de la famille de la Ville de Saverne

- Ensemble des services de la Ville de Saverne (plus particulièrement Centre socio-culturel, CCAS, action culturelle éducative et sportive)
- Services déconcentrés de l'État
- CAF
- Conseil Départemental
- Région Grand Est
- Pôle Emploi
- Bailleurs sociaux
- Agence Régionale de Santé
- Mission Locale
- Académie de Strasbourg



Description

- La Politique de la Ville est une politique contractuelle, territorialisée et co-construite avec les habitants. Les actions se basent sur un diagnostic partagé, et visent sur une période de 5 ans (2015-2020) à réduire les écarts de développement au sein des villes, à restaurer l'égalité républicaine dans



les quartiers défavorisés et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants. Les actions doivent répondre à l'un des trois piliers (cohésion sociale / développement économique et emploi / renouvellement urbain et cadre de vie) et mobiliser en priorité les crédits de droits communs.

- Un appel à projet est mis en place tous les ans afin de construire et financer de nouvelles actions (une vingtaine d'actions au total)
- Le Contrat de Ville de Saverne est porté par la Ville de Saverne.



Les ressources nécessaires

Moyens financiers:

- 150.000 € environ

Moyens humains:

- Un Chef de projet à plein temps pilote et anime le dispositif, soutenu par la Directrice de l'action sociale et de la famille.
- Une référente famille du CSC anime le Conseil citoyen.



Durée

5 ans



Remarques concernant le transfert du projet

Le Contrat de Ville de par sa dimension contractuelle, territorialisée et intégrée nécessite un réel travail transversal entre les différents services de la Ville ainsi qu'avec les partenaires signataires et les acteurs locaux.

Au-delà de la possibilité de développer des actions supplémentaires sur le territoire, le Contrat de Ville permet aux acteurs du territoire de trouver un lieu leur permettant de travailler collectivement. Pour développer cet aspect, un travail de „lobbying“ a été nécessaire. Cette transversalité est nécessaire dans la mesure où le Contrat de Ville ne peut ni ne doit se substituer aux acteurs locaux et aux crédits de droit commun, c'est une plus-value.



Contact / Informations / Sources / Littérature

m.panel@mairie-saverne.fr

www.ville.gouv.fr/?tout-sur-la-politique-de-la-ville

www.saverne.fr/famille-solidarite/contrat-de-ville/



Catégorie de l'action / dimension

- participation + engagement
- coopération + mise en réseau
- sujets + travail de projet

Etat / Commune / Quartier

FR Saverne / Quartier Est

Titre du projet

Programme de Réussite Educative

Sujet

- éducation
- parentalité

Les objectifs

- Assurer l'égalité des chances pour les enfants et adolescents des quartiers prioritaires.
- Assurer un suivi individualisé (ou petit collectif) et venir en aide aux familles dans leurs missions éducatives.
- Aider les familles dans leurs difficultés scolaires, sociales, psychologiques, sanitaires, culturelles...

Groupe cible

Enfants de 2 à 16 ans ainsi que leurs familles

Acteur / partenaire

Les partenaires de ce dispositif sont:

- Les services de la Ville de Saverne (jeunesse, famille, culture, sport, social, centre socio-culturel)
- Le Conseil Départemental
- L'Education Nationale (2 écoles maternelles, 1 école primaire et 1 collège)
- La Caisse d'Allocations Familiales

Description

Le PRE s'articule autour de l'équipe pluridisciplinaire de soutien (EPS), composée des acteurs du territoire (cf. « partenaires »). L'EPS étudie les sollicitations et apporte un regard croisé sur les problématiques des enfants et des familles en fonction de leurs compétences et de leurs champs d'expertises propres. L'EPS travaille principalement sur 4 axes : « identification précise des difficultés de l'enfant, établissement d'un diagnostic de la situation, proposition d'un parcours éducatif adapté, suivi et évolution de l'enfant ». Les actions et les parcours se travaillent également avec les enfants /adolescents et leurs familles dans un souci de co-éducation. Aucun parcours ne peut être engagé sans le consentement explicite des familles. Les problématiques majeures rencontrées sont les suivantes : difficultés scolaires, problèmes de comportement, manque d'ouverture culturelle et au monde extérieur. Une offre de service a été développée afin de répondre aux problématiques les plus courantes. Les principales actions sont les suivantes : soutien scolaire (pédagogie du détour), arts plastiques (travail sur la motricité fine), expression artistique (poterie), chantiers et sorties culturelles (travail sur l'ouverture

au monde), le sport. Les actions visent tant à apporter une aide aux enfants et aux adolescents qu'à soutenir les parents en difficulté. Les suivis de parcours ont lieu toutes les 6 semaines lors des réunions de l'EPS.

Les ressources nécessaires

Ressources financières:

- 70 000 € (CAF et CGET).

Ressources humaines:

- un éducateur spécialisé à temps plein chargé de la coordination des actions ainsi que du suivi individualisé des enfants
- le chef de projet du Contrat de Ville (0.30 ETP)
- une animatrice (0.30 ETP).

Ressources matérielles:

La Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saverne apportent une aide matérielle, humaine et logistique.

Durée

- 6 mois à 1 an (pour l'accompagnement)

Remarques concernant le transfert du projet

Le PRE en tant que dispositif lié au Contrat de Ville existe depuis novembre 2015. La plus grande difficulté réside dans la nécessité d'un travail transversal entre des acteurs aux logiques de travail différentes. La réussite du travail partenarial passe également par une réflexion importante des partenaires, notamment la Ville, sur des thématiques comme l'éducation, l'enfance, la jeunesse et la parentalité. Les acteurs doivent se saisir du PRE comme d'un outil permettant un travail plus spécifique avec et pour les habitants des quartiers prioritaires. Un travail de concertation entre les acteurs est nécessaire pour la réussite de la mise en place du PRE. Il dispose d'une souplesse dans le développement de ces actions et donc d'une forte réactivité.

contact / informations

- <http://observatoire-reussite-educative.fr/dispositifs/dossier-PRE/programme-de-reussite-educative>
- <http://www.cget.gouv.fr/education/reussite-educative>

Catégorie de l'action / dimension

- ressources et potentiels
- coopération + mise en réseau
- sujets + travail de projet

Etat / Commune / Quartier

FR Saverne / Quartier Est

Titre du projet

Jardin d'insertion

Sujet

- Insertion sociale
- Environnement
- Participation des habitants

Les objectifs

- permettre aux personnes de faire des rencontres autour d'un projet commun
- mener à bien un projet collectif sur la durée
- valoriser les capacités de chacun
- sensibiliser à la protection de l'environnement et au développement durable
- sensibiliser aux produits frais, aux goûts et à l'équilibre alimentaire
- apprendre des techniques de jardinage et des techniques, et astuces culinaires par le biais d'ateliers de cuisine

Groupe cible

- Habitants de Saverne et du quartier prioritaire
- Enfants et adolescents
- Personnes âgées

Acteur / partenaire

- Pilote : Conseillère en économie sociale et familiale du CCAS de Saverne
- Services techniques de la Ville
- Centre socio-culturel
- Les jardins familiaux (cuisine, bénévoles, ...)
- Eco-conseil
- Le pavillon du développement durable (Ville de Saverne)
- L'épicerie sociale « le Moulin de l'espoir »
- Le Conseil Départemental
- La Mission Locale – Garantie jeunes
- Urbiotop (Association)

Description

Le projet autour du jardin est né suite aux demandes faites par différents publics accueillis en entretiens individuels et actions collectives comme l'atelier « Ma santé, une priorité » mis en place par le CCAS et le CSC. L'enjeu du projet est de favoriser la mixité sociale afin de créer et de développer le lien intergénérationnel, familial, interculturel etc.. Cet objectif est favorisé par la participation au projet de plusieurs partenaires accueillant des publics (enfants et adolescents du QPV, familles, personnes âgées, personnes en précarité accueillis au CCAS...). Le projet est soutenu par des bénévoles et des professionnels avertis en matière

de jardinage qui permettent l'animation de moments conviviaux et festifs, la transmission de connaissances, du respect de l'environnement, du tri des déchets, ... A ce jour, le projet est entre jardin partagé et jardin d'insertion.



Les ressources nécessaires

- moyens humains et matériels déployés par la Ville
- remplacement du matériel manquant et/ou défectueux
- achat de plants et de semences
- convivialité
- achat du matériel de conservation
- achats pour les ateliers cuisines et compléments repas si besoin
- visites de différents sites en relation avec les jardins et le jardinage
- personnels des différentes structures partenaires



Durée

1 an renouvelable



Remarques concernant le transfert du projet

Le travail en transversalité avec les acteurs du Programme de réussite éducative, de la Mission Locale et du Centre socio-culturel a permis de mobiliser un public plus large. L'intérêt de cette action réside dans la possibilité de travailler avec les différents acteurs locaux de l'insertion sociale / professionnelle. Cela crée du lien entre les habitants mais également entre les acteurs institutionnels, dans une perspective d'amélioration du suivi et du parcours des usagers. Mais la mobilisation régulière du public nécessite un travail constant auprès du public ainsi qu'une grande pédagogie (techniques de jardinage, possibilités de cultures...). Le projet demande beaucoup d'investissement et de pouvoir s'appuyer sur certains participants.



contact / informations

Isabelle METTLING, Beraterin bei der économie sociale et familiale der CCAS von Saverne
Mail : i.mettling.ccas@mairie-saverne.fr



Catégorie de l'action / dimension

- ressources + potentiels
- participation + engagement
- coopération + mise en réseau
- sujets + travail de projet



Etat / Commune / Quartier

FR Saverne / Quartier Est

Titre du projet

Adulte relais médiation - emploi

Sujet

- Accès à l'emploi
- Insertion professionnelle

Les objectifs

- Remobiliser et amener vers le service public de l'emploi des adultes et des jeunes «perdus de vue» qui ne le fréquentent pas ou plus
- Renforcer les dispositifs emploi/insertion mis en place localement, notamment au niveau de la Mission Locale

Groupe cible

Adultes et jeunes en situation de fragilité

Acteur / partenaire

- L'adulte-relais est embauché par la Ville de Saverne et mis à disposition de la Mission Locale de Saverne pour la réalisation de la mission. Les autres partenaires sont les acteurs du champ de l'emploi et de l'insertion (Pôle Emploi, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Centre socio-culturel, structure d'insertion par le travail...).

Description

- Cette création de poste vient du constat d'un manque d'actions sur les thématiques de l'emploi et de l'insertion professionnelle, ainsi que d'un besoin de présence humaine capable de mobiliser et d'accompagner les habitants. Ce constat a été établi après la mise en place du projet « Perdus de vue », qui avait pour objectif d'identifier, d'accompagner et d'orienter les jeunes de 16 à 25 ans en situation de décrochage scolaire et professionnel vers les structures de droit commun.
- L'adulte -relais a pour mission d'aller chercher, d'informer et d'accompagner les habitants dans leurs démarches relevant de l'emploi et de l'insertion. Il doit identifier et orienter les jeunes et les adultes du QPV vers les services publics en charge des questions d'emploi et d'insertion.
- Une des missions prioritaires est de repérer et d'accompagner les jeunes en situation de décrochage scolaire ou présentant des signes de fragilité. Cette mission comprend une part importante de travail de terrain, avec pour objectifs de créer du lien social et d'aller chercher le public in situ.

**Les ressources nécessaires**

- Le poste d'adulte-relais est financé à hauteur de 80 % par l'État et à hauteur de 20% minimum par la ville.
- La Mission Locale met à disposition l'ensemble des moyens logistiques nécessaires à la réalisation de la mission.

**Durée**

3 ans

**Remarques concernant le transfert du projet**

Développer des actions de médiation permet de pouvoir disposer de personnel travaillant directement sur le terrain au contact des habitants. Le constat initial fait part de la difficulté des acteurs locaux à mobiliser un public qui ne fréquente qu'insuffisamment les services publics de l'emploi (par méconnaissance ou stratégie d'évitement). L'adulte-relais doit donc créer les conditions nécessaires à la réussite de la mission en rencontrant les populations et en développant des actions avec les acteurs locaux. Le positionnement de l'adulte-relais au sein du CCAS de Saverne et de la Mission Locale de Saverne lui permet d'avoir une position transversale entre les services travaillant sur les domaines de l'insertion et de l'emploi. Il doit pouvoir créer du lien avec les habitants et les institutions mais également entre les institutions afin de pouvoir facilement orienter et suivre les situations repérées.

**Contact / Informations / Sources / Littérature**

Eric HOJNACKI,
à présent conseiller Garantie Jeunes à la Mission Locale de Saverne

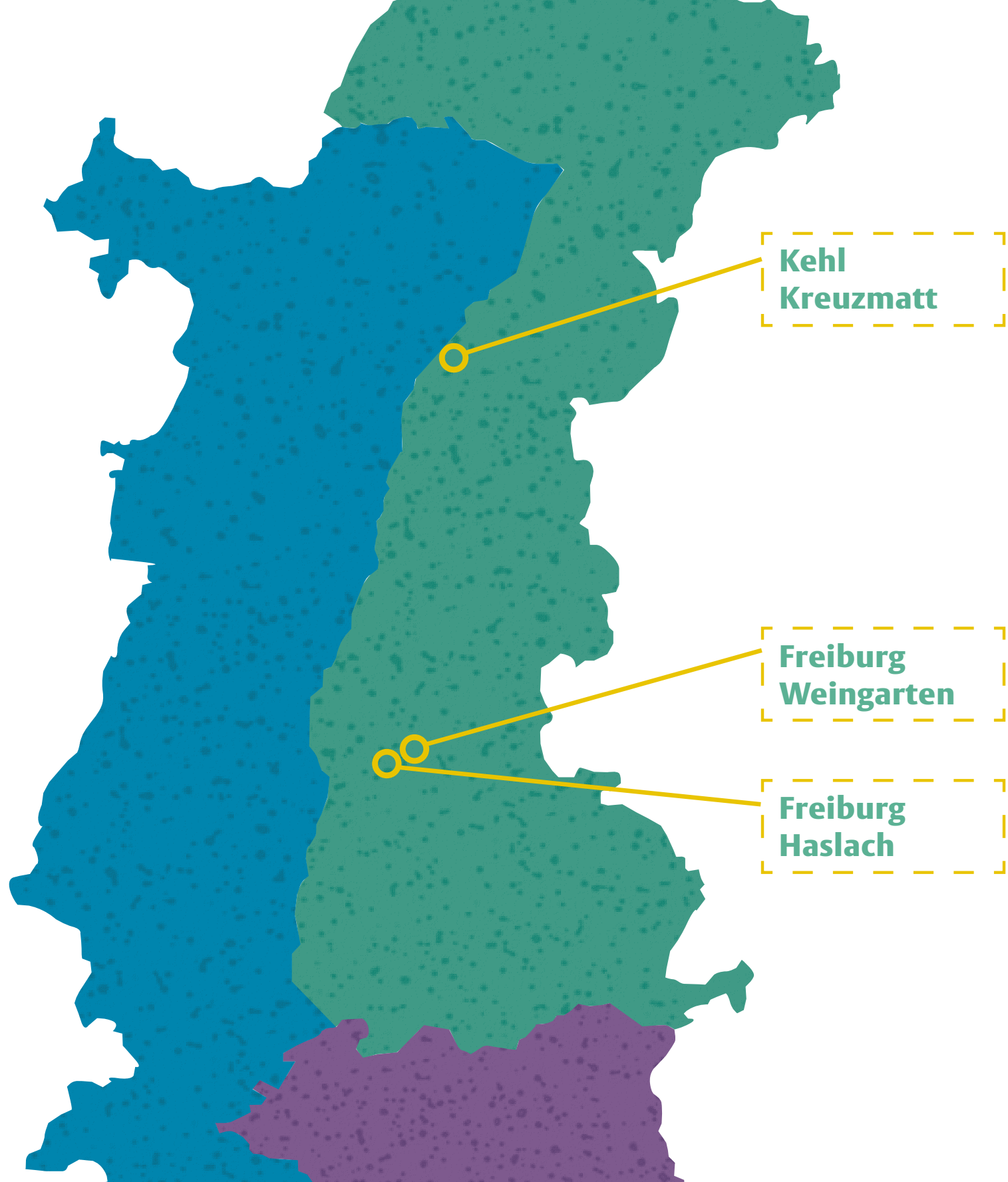
Mail: erichojnacki@mlsaverne.alsace

<http://www.ddcs.paris.gouv.fr/SITE-DDCS/Politique-de-la-ville-Egalite-des-chances/Politique-de-la-ville/Dispositif-Adultes-relais>

**Catégorie de l'action / dimension**

- participation + engagement
- sujets + travail de projet

6.2. ALLEMAGNE



Nom du/des quartiers

Haslach

Nom de la ville

Freiburg



Nombre d'habitants

20.049

Date de construction

786



www.google.com

Haslach est un quartier très hétérogène avec des parties bourgeoises et calmes, mais aussi des zones plus pauvres et ségréguées. Mais dans l'ensemble, le lien social est fort dans le quartier, et dans les zones plus pauvres, l'intégration culturelle se fait aisément au quotidien. En outre, le quartier est doté de bonnes infrastructures en ce qui concerne les écoles, les loisirs et les achats.

Haslach est un quartier de Freiburg constitué de 4 districts : Egerten, Gartenstadt, Schildacker et Haid. Egerten et Gartenstadt représentent le centre névralgique de cette partie de la ville en raison des nombreux points de vente, des écoles et de la piscine. C'est aussi là que se situe la partie vieille ville. La zone urbaine Gutleutmaten, qui se situe à la limite de Haslach, représente un lieu important de développement en raison des 500 logements qui y sont prévus pour environ 1300 personnes. La partie Gartenstadt imprègne le visage de la ville d'une marque plus ancienne avec ses bâtiments classés apparus entre 1914 et 1928 d'après le modèle anglais (Howard) et qui constitue une zone résidentielle avec jardins et espaces verts.

Mais la construction de la Gartenstadt n'a pas suffi à répondre à l'augmentation de la population, ce pourquoi sont apparus d'autres complexes résidentiels pour des familles ouvrières dans les années 20 et 30. Ces logements ont été massivement attribués à des familles pauvres et constituent en soi une contradiction qu'on reconnaît encore aujourd'hui. Le district Schildacker est un quartier très commercial. Il s'y trouve majoritairement des entreprises de service, de production, et de nombreux petits commerces. Un peu plus loin se trouve aussi le bureau d'accueil pour réfugiés. La zone ECA (Economic Cooperation Administration) représente le plus fort des logements dans le quartier, ainsi que les maisons multifamilles installées dans l'après-guerre pour répondre aux besoins de logements. La zone ECA est actuellement démantelée pour être remplacée par de nouveaux immeubles et gagner le double d'espace locatif.

Le district Haslach-Haid répond lui aussi à cette forme en deux parties : d'une part, il est marqué par de nombreux logements types maisons mitoyennes. D'autre part, Haid-Ost constitue un quartier plus commercial avec une grande diversité d'entreprises. Ce qu'il y a de particulier avec le travail de l'association de voisins Nachbarschaftswerk e.V. d'Haslach, c'est qu'il se fait dans le cadre du programme du Land « Die Soziale Stadt » (la Ville sociale), puisque certains logements manquent cruellement d'équipements et d'entretien.

Le travail se fait en coopération étroite avec les services sociaux et les initiatives locales pour l'emploi. Ainsi, on se concentre d'une part sur le développement du quartier d'un point de vue culturel, mais on apporte d'autre part aussi une assistance concrète aux particuliers et aux familles.

De plus, le bureau de quartier a développé un concept d'action intégrée. Les professionnels des différents secteurs travaillent en coopération renforcée et garantissent la circulation d'informations, pour adresser rapidement les évolutions du quartier. Ils travaillent ensemble sur des projets et mesures communs, pour atteindre une amélioration des situations économiques et sociales des habitants du quartier.

Nachbarschaftswerk Freiburg
Stadtteilbüro Freiburg-Haslach
Melanchtonweg 9b
79115 Freiburg

Tel.: 0761 / 76 79 005
haslach@nachbarschaftswerk.de

Quartiersarbeit: Fachbereichsleiter Gerald
Lackenberger
www.nachbarschaftswerk.de

www.fritz.freiburg.de:8443/
Informationsportal/

Land / Kommune / Quartier

DE Freiburg/Haslach

Titre du projet

Calendrier de l'avent du réseau Haslach

Sujet

- Rencontres des habitant-e-s du quartier

Les objectifs

- Ouvrir certains endroits du quartier au grand public
- Lieux de rencontre et de partage
- Renforcer le sentiment d'appartenance au quartier

Groupe cible

Tous les habitant-e-s de Haslach, petits et grands

Acteur/partenaire

- Bureau de quartier Haslach
- Haslacher Netz (Réseau Haslach)
- Paroisses catholiques et protestantes
- Particuliers, entreprises et structures sociales de Haslach

Description

- Pendant l'avent (du 1er au 24 décembre), un calendrier de l'avent est ouvert en public à des endroits différents du quartier
- Structures sociales, particuliers, associations de voisins et entreprises à Freiburg-Haslach ouvrent leurs portes, leurs places et leurs cours pour des petites activités en début de soirées (18h à 18h30)
- Ce sont les hôtes du jour qui préparent un petit programme (chanter, boire du vin chaud, du thé...) à l'endroit concerné
- C'est le bureau de quartier qui organise le calendrier de l'avent (les personnes intéressées peuvent se manifester par Doodle).
- Dès la mi-novembre, les différents rendez-vous sont annoncés par des flyers en forme de calendrier dans toute la ville.



Les ressources nécessaires

- Relations publiques (mailing, impression de flyers et affiches, travail de distribution)
- Coordination des demandes et coordination calendrier
- Des personnes de contact sont nécessaires (travail salarié) pour organiser le projet



Durée

- Le projet est en cours depuis 2012
- Le projet a nécessité une certaine période de démarrage mais s'est maintenant bien établi.
- Il y a plus de demandes que de soirées organisées,
- Le nombre de visiteurs a augmenté.
- Dès l'automne, on perçoit un vrai enthousiasme à l'idée de bientôt participer au calendrier de l'avent.



Remarques concernant le transfert du projet

Expériences positives:

Cela demande de la patience, de la persévérance et une coopération entre de nombreux partenaires

Expériences négatives:

Il faut une coordination de professionnels, pour assurer une certaine fiabilité

Autres:

le financement du temps de travail et les coûts des relations publiques doivent pouvoir être assurés



contact/informations

Nachbarschaftswerk Freiburg,
Stadtteilbüro Freiburg-Haslach, Melanchtonweg 9b, 79115 Freiburg
Tel.: 0761 / 76 79 005
haslach@nachbarschaftswerk.de;
Quartiersarbeit: Fachbereichsleiter Gerald Lackenberger



sources/littérature

www.nachbarschaftswerk.de



Catégorie de l'action/dimension

- ressources et potentiels
- coopération + mise en réseau

Etat/ Commune/ Quartier

DE Freiburg/Haslach

Titre du projet

Ruhewohnung: Logement de repos Haslach Sud-est

Sujet

- zone de rénovation urbaine.

Les objectifs

- Offrir une possibilité de repos aux habitant.e.s
- Maintenir une qualité de vie lors des travaux

Groupe cible

- Les habitant.e.s d'immeubles en rénovation, toutes tranches d'âge confondues

Acteur/partenaire

- Le „Ruhewohnung“ est né d'une initiative des habitant.e.s;
- Mise en oeuvre : Bureau de quartier Haslach;
- Freiburger Stadtbau GmbH (société communale de construction de logements), Ville de Freiburg, Dez. III, Ville de Freiburg, APS (Amt für Projektentwicklung und Stadterneuerung / service de développement, de projets et du renouvellement urbain)

Description

- Dans la zone résidentielle „Soziale Stadt Haslach Südost“, une rénovation complète dans un état habité était prévue pour 4 immeubles/blocs de 18 logements.
- Souhait des habitant.e-s: avoir un endroit hors de leur propre appartement, pour s'éloigner au moins temporairement du bruit et de la saleté des travaux.
- Les services sociaux du quartier se sont emparés de cette idée et ont pris contact avec le FSB.
- Le FSB a mis à disposition gratuitement un appartement dans la zone de rénovation
- Cet appartement est mis en place par le bureau de quartier Haslach en collaboration avec des habitant.e-s.
- Le financement jusqu'à un montant de 8000 euros est assuré grâce au programme NIS (Programme „Soziale Stadt“) du pays de Baden Württemberg.
- Des clés ont été distribuées aux habitant.e-s intéressé.e-s pour une utilisation à leur guise.



Les ressources nécessaires

- Une salariée du bureau de quartier Haslach, 2h/sem
- Dépenses cadres de 8000€ (NIS)
- Habitantes bénévoles
- Investissement mobilier



Durée

- Période d'essai : 2017 et 2018 pour le moment



Remarques concernant le transfert du projet

- Une partie des habitant.e-s est particulièrement re-connaissante (la vie de famille ou le travail à la maison était presque impossible quand les ouvriers étaient présents dans l'appartement).
- Le projet a été accueilli de manière presque indifférente.
- seulement 2 à 6 clés sont en circulation pour une possible utilisation.
- La mise en réseau des habitant.e-s se révèle plutôt difficile/lente.
- À part quelques exceptions, l'effet proactif espéré est pour l'instant inexistant.
- On examine en permanence les raisons et les possibilités d'amélioration.
- On s'attend à un recours croissant lors des saisons plus froides.
- Dans le cadre du projet MARGE, le projet a suscité l'intérêt des quartiers en rénovation.



contact / informations

Nachbarschaftswerk Freiburg,
Stadtteilbüro Freiburg-Haslach
Melanchtonweg 9b, 79115 Freiburg
Tel.: 0761 / 76 79 005
haslach@nachbarschaftswerk.de;
Quartiersarbeit: Fachbereichsleiter Gerald Lackenberger



Sources/ Littérature

<https://www.nachbarschaftswerk.de>



Catégorie de l'action / dimension

- sujets + travail de projet

Etat/ Commune/ Quartier

DE Freiburg/ Haslach

Titre du projet

La „table du petit-déjeuner“ dans les Vigeliusschulen

Sujet

- aide dans la vie quotidienne (alimentation)
- vivre ensemble à l'école

Les objectifs

La création d' une offre supplémentaire commune, dans l'espace scolaire, pour permettre aux élèves un démarrage positif dans leur journée à l'école, en assurant un accès facile (pas d'inscription préalable) pour tous.

Groupe cible

Les élèves des Ganztagschulen à Haslach (écoles fonctionnant sur toute la journée – des classes 1-10)

Acteur/partenaire

Partenaires de la coopération:

- Kiwanis Club Freiburg-Herdern
- Stadt Freiburg
- Vigeliusschule I, école élémentaire et Vigeliusschule II, école communautaire
- Betreuungsverein Vigeliusschule (L'association parrainant la Vigeliusschule I)
- Freiburger Tafel (association d'entraide alimentaire)
- Ida-und-Otto-Chelius-Stiftung (fondation)
- des sponsors privés
- les deux employées
- le travail social scolaire

Description

- A partir de 7.00 heures, un petit déjeuner riche et bon marché est offert
- Chaque jour, environ 20 élèves y prennent part
- Les élèves payent la somme symbolique de 30 cent pour le petit déjeuner
- Sur demande, un goûter pour la journée à l'école est donné aux élèves
- C'est surtout l'ambiance familière et chaleureuse qui est appréciée
- Les uns viennent car dans leur famille il n'y a ni le temps ni les conditions pour prendre un petit déjeuner en commun
- Les autres viennent pour se rassasier et
- pour trouver une attention affectueuse qui leur permet de développer une confiance en soi



- Partager une communauté de table à l'école est un élément important pour expérimenter l'école comme un lieu où on peut vivre ensemble et développer des relations pro-sociales.
- Ces facteurs sont les arguments décisifs aux yeux de tous les acteurs et sponsors pour promouvoir de manière fiable cette action pour la 10ème année.



Les ressources nécessaires

- Les dons et des versements réguliers des partenaires de la coopération (fondations / personnes privées)
- Un partenaire avec qui est passée convention pour l'emploi des employés (Betreuungsverein der Vigeliusschule I) et un budget correspondant pour les salaires
- Un partenaire qui s'occupe régulièrement de l'interconnexion entre les acteurs (ici les travailleurs sociaux scolaires)
- L'équipement local (Vigeliusschule I)
- Les dons en nature (Freiburger Tafel/association d'entraide alimentaire de Freiburg) et le budget pour l'achat des denrées alimentaires.



Durée

- Démarrage du projet en 2008 avec des bénévoles
- Au fil des années augmentation successive des jours par semaine avec petit déjeuner à l'école (orientée selon les besoins)
- Ancrage de l'offre par du personnel stable et optimisation des ressources en espace et moyens
- Entre-temps, la table du petit déjeuner est devenue une partie intégrante dans la journée des Vigeliusschulen (aussi longtemps que les partenaires de la coopération peuvent garantir leur soutien).



Remarques concernant le transfert du projet

- Une fois par semestre, un échange a lieu entre les partenaires de la coopération concernant le développement de l'action et pour envisager les évolutions nécessaires
- Ce qui est d'une grande aide, c'est que le travail social scolaire et la responsable de l'association parrainant l'école gardent un contact régulier avec les deux employées responsables
- Actuellement l'école et le collège font des démarches auprès de la municipalité (Amt für Schule und Bildung) pour obtenir des moyens supplémentaires éminemment nécessaires pour le paiement du personnel.



contact/informations/ sources/littérature

Schulsozialarbeit
Feldbergstraße 25a
79115 Freiburg
Waltraud Strohmeier
waltraud.strohmeier@drk-freiburg.de
<http://www.vigeliusschule.de/index.php?id=192>
http://www.vigeliusschule.de/Contento/cms/front_content.php?idcat=35



Catégorie de l'action / dimension

- sujets + travail de projet

Nom du/des quartiers

Kreuzmatt

Nom de la ville

Kehl



Nombre d'habitants
1.200

Date de construction
Fin des années 1950



www.google.com

Vers la fin des années 50, 24 immeubles ont été créés dans le quartier "Kreuzmatt", avec environ 420 logements, où vivent aujourd'hui quelques 1200 personnes.

Le quartier est vivant et jeune. Alors que dans la ville de Kehl, environ 24 % des habitant.e.s détiennent un passeport étranger, ils sont 39 % à Kreuzmatt. Beaucoup de familles nombreuses vivent à Kreuzmatt, dont plusieurs sont touchées par la pauvreté en raison de leur précarité matérielle et sociale. 38% des enfants et jeunes de Kreuzmatt vivent de prestations sociales.

En 2010, le quartier « Kreuzmatt » a été modernisé dans le cadre du programme « Ville sociale », pour lequel la ville de Kehl reçoit des subventions. Cet argent a permis par exemple la modernisation et l'extension de la garderie de Kreuzmatt, la rénovation de la Beethovenstraße, et est aussi allé à la société de logements, pour de vastes mesures de modernisation des bâtiments, mais aussi pour la réinstallation d'espaces verts entre les immeubles.

Le réaménagement d'espaces verts et de places est le résultat d'un large processus de participation, grâce auquel les habitants de tout âge de Kreuzmatt ont pu soumettre leurs idées et leurs souhaits.

Au cours de ce processus lancé en 2012, les habitant.e.s du quartier ont travaillé à des propositions d'aménagement avec les salarié.e.s de la ville et du bureau de planification en charge du dossier, qui ont peu à peu été mises en œuvre. L'extension de la garderie de Kreuzmatt a permis d'accueillir 120 enfants supplémentaires. En 2015, la Villa RiWa, qui accueille aussi le centre communautaire, a été réaménagée pour créer des espaces plus modernes et plus grands. La Villa RiWa accueille aussi un lieu de socialisation (avec grande terrasse) que les habitant.e.s peuvent louer le week-end pour des fêtes privées.

L'aire de jeux devant la Villa RiWa, qui tombait quelque peu en désuétude, a été transformée en place de jeux à thème pirate dans le cadre des mesures de rénovation.

Depuis fin 2017, l'école Josef-Guggenmos est réaménagée et en partie reconstruite, pour répondre de manière adéquate au nombre croissant d'élèves en termes d'espace. La finalisation de ces travaux est prévue pour fin 2019.

En plus du centre communautaire, la Villa RiWa accueille les structures sociales suivantes : le chargé d'intégration, le centre pour femmes et mères, le centre de soins, le chargé d'inclusion, le centre d'accueil spécialisé, le service de probation, le service de prévention de la Croix Rouge allemande, le service de l'assistance au logement, et l'association des assistantes maternelles.

Dans le cadre de la consultation des citoyen.ne.s était ressortie la nécessité d'un lieu pour les jeunes du quartier, qui était auparavant dans le sous-sol de la Villa RiWa.

Un container aménagé indépendant a été acquis à cet effet, avec un espace de 80m² et une personne embauchée à mi-temps. Ce container sera installé prochainement près de la cour de l'école primaire, où sera également installée une petite aire de jeux pour les jeunes.

Le quartier accueille également le service social communal et une agence pour l'emploi se trouve à proximité immédiate. Toutes les structures scolaires du secondaire sont accessibles à pied (5 à 7 minutes). De manière générale, les trajets sont courts et encouragent un travail en réseau de toutes les structures.

La documentation « Zukunft Sozialraum Kreuzmatt » (« l'avenir de Kreuzmatt comme espace social ») consigne le processus de participation et la planification des mesures de rénovation. Cette rénovation progresse bien et les habitant.e.s voient leur quartier s'embellir de jour en jour et devenir un quartier où il fait bon vivre.

GWA-Kreuzmatt

GWA-Kreuzmatt, Richard-Wagner-Straße 3, 77694 Kehl

Données sur la Ville de Kehl et sur le quartier :
Quartier unter: www.kehl.de

Dokumentation „Zukunft Sozialraum Kreuzmatt“ unter: www.kehl.de/mediastadt/docs/kreuzmatt_bildungskonzept2013.pdf

Etat/ Commune/ Quartier

DE Kehl / Kreuzmatt

Titre du projet

« Café Papote » à la garderie Kreuzmatt

Sujet

- La rencontre et l'échange entre le personnel qualifié et les familles dont les enfants vont à l'école maternelle

Les objectifs

- Les parents découvrent la structure et l'environnement dans lequel évoluent leurs enfants
- Encourager la prise de contact et les liens avec les autres parents
- Simplifier la rencontre avec le personnel
- Encourager le sentiment d'appartenance à la structure

Groupe cible

- Les parents et leurs enfants
- Le personnel d'autres structures

Acteur/partenaire

- La garderie de Kreuzmatt
- GWA Kreuzmatt (le centre communautaire)
- Le centre de consultation psychologique
- Le centre pour les femmes et les mères
- Les écoles et d'autres partenaires de coopération.

Description

- Lors d'un « café papote », les parents ont l'occasion de découvrir et investir avec leurs enfants les différents espaces de la garderie
- Les parents sont régulièrement invités au café papote
- Le café papote a lieu pendant les horaires habituels
- L'équipe propose des activités simples aux parents et enfants
- Dans les différentes pièces, le personnel propose des activités simples et accessibles pour parents et enfants
- Les parents apportent leurs propres spécialités culinaires, qu'on se partage dans toutes les pièces
- Grâce à cette occasion de rencontre informelle et aux activités proposées, la relation du personnel aux familles peut évoluer et la relation peut se renforcer.



Les ressources nécessaire

- Distribution de brochures et invitations personnalisées aux parents
- Les pièces sont préparées spécifiquement en fonction des activités proposées
- Des boissons sont à disposition
- Pour le déroulement même, il n'y a pas de ressources (en temps et en personnel) supplémentaires à mobiliser



Durée

- Depuis 2008
- Chaque trimestre



Remarques concernant le transfert du projet

- l'expérience montre qu'à travers l'intérêt pour les enfants des contacts entre les cultures différentes se font
- le caractère non-obligatoire des rencontres garantit une bonne ambiance
- les parents se sentent valorisés et viennent avec plaisir à la garderie
- renforcement du travail d'équipe.



contact/informations/ sources/littérature

Kindertageseinrichtung Kreuzmatt,
Maurice-RavelStraße 2,
77694 Kehl ,
kiga-kreuzmatt@stadt-kehl.de



Catégorie de l'action / dimension

- sujets + travail de projet



Etat/ Commune/ Quartier

DE Kehl / Kreuzmatt

Titre du projet

Barbecue à Kreuzmatt

Sujet

rencontres informelles entre le personnel des différentes structures et les habitant-e-s du quartier

Les objectifs

- Initier et garder le contact avec les habitant-e-s
- Forger le sentiment d'appartenance au quartier
- Les mettre en lien avec d'autres structures du quartier

Groupe cible

- Tous les habitant-e-s du quartier (groupe d'âge allant de 0 à 99 ans)
- Les employé-e-s des différentes structures sociales du quartier Kreuzmatt ainsi que ceux du »Städtische Wohnbau«

Acteur/partenaire

- Le centre communautaire (GWA) Kreuzmatt en coopération avec :
- Les services sociaux communaux (KSD)
- La garderie de Kreuzmatt (KITA)
- L'école élémentaire Josef Guggenmos
- Les éducateurs travaillant auprès des jeunes dans les écoles environnantes

Description

- L'idée d'organiser des barbecues toute l'année est née de la recherche d'une activité facilement accessible à tous où les habitant-e-s du quartier entrent en contact avec les employé-e-s des différentes structures
- Là, les habitant-e-s découvrent les employé-e-s dans un tout nouveau contexte, c'est à dire comme des personnes accessibles et abordables
- Ainsi, les obstacles, craintes et préjugés qui peuvent exister envers les structures sont voués à disparaître
- Le cas échéant, certains problèmes peuvent même être abordés directement sur place
- C'est une idée qui peut être mise en avant dans le cadre d'activités diverses, de la fondation Kreuzmatt, de projets divers, de bénévolat
- Le barbecue débute à chaque fois à 16h30 devant la garderie Kreuzmatt, à l'heure où celle-ci ferme
- Ainsi, parents et enfants sont très vite mis au courant de l'animation
- La communication autour du barbecue se fait à travers une annonce dans le journal local et des flyers déposés dans toutes les entrées d'habitation.



Les ressources nécessaire

- Le personnel des différentes structures est mis à contribution, Environ 8 à 10 personnes sont nécessaires
- Charge de travail importante (de la mise en place au rangement, cela peut prendre jusqu'à 4-5h)



Durée

- Depuis février 2012
- une fois par trimestre, pendant toute l'année



Remarques concernant le transfert du projet

- Simple (à bas seuil) et orienté vers le public cible
- Attire les adultes et enfants du quartier
- Les activités autour de repas sont un très bon moyen d'entrer en contact avec les gens
- Un soutien personnel et une implication de toutes les structures est utile, voire nécessaire
- Avoir des soutiens publics, par exemple une participation du maire, est un plus



contact/informations/ sources/littérature

GWA-Kreuzmatt,
Richard-Wagner-Straße 3
77694 Kehl
Email: gwa-kreuzmatt@stadt-kehl.de



Catégorie de l'action/dimension

- coopération + mise en réseau



Etat/ Commune/ Quartier

DE Kehl / Kreuzmatt

Titre du projet

Bibliothèque internationale pour enfants

Sujet

compréhension interculturelle

Les objectifs

- encourager la lecture et la parole
- promotion du multilinguisme
- lancer et renforcer des processus d'intégration.

Groupe cible

- les enfants en âge de fréquenter des crèches/garderies et des écoles élémentaires
- les familles du quartier
- groupes d'âge divers de toute la ville, de 0 à 99 ans.

Acteur/partenaire

- GWA Kreuzmatt (le centre communautaire)
- la fondation Kreuzmatt
- Kita Kreuzmatt (la garderie de Kreuzmatt)
- Josef-Guggenmos-Grundschule (l'école élémentaire).

Description

- Dans le quartier habitent beaucoup de familles multilingues
- On devrait utiliser ces ressources
- Afin de promouvoir les compétences linguistiques des enfants on a créé des tandems bilingues
- On pouvait constater que l'encouragement au multilinguisme et la promotion de la compétence en lecture ont suscité un grand intérêt et fait beaucoup plaisir aux enfants
- Grâce au soutien financier de l'Eurodistrikt Strasbourg/Ortenau et « Bürger stiftung Kehl », on a pu acheter environ 500 livres illustrés dont la plupart sont bilingues
- Une grande partie des livres se trouve au GWA Kreuzmatt, les autres dans les garderies/crèches municipales qui coopèrent avec le GWA
- Des lectures sont organisées régulièrement pour faire connaître la bibliothèque internationale pour enfants
- Ainsi, de plus en plus de familles sont encouragées à lire à leurs enfants et à emprunter des livres
- On fait participer des élèves du Werkrealschule aux lectures. Ils aiment bien lire dans leur langue maternelle et sont fiers de leur compétence linguistique.

**Les ressources nécessaire**

- L'organisation des actions et le prêt de livres nécessitent des ressources personnelles
- L'obtention des livres, étagères, coussins de sol etc. n'a été possible que grâce aux fonds pour le projet.

**Durée**

- Depuis novembre 2016
- Le projet doit être étendu à d'autres groupes, comme les adolescents et les adultes
- par des actions différentes comme notamment la lecture, le projet doit peu à peu se faire connaître dans toute la ville

**Remarques concernant le transfert du projet**

- S'adresse aussi à des enfants et adultes sans trop de connaissances linguistiques (livres illustrés)
- Les livres sont un très bon moyen d'apporter un peu de « normalité » aux personnes qui ont vécu l'exil
- Un soutien matériel et moral par une personnalité est un avantage

**contact/informations/ sources/littérature**

GWA-Kreuzmatt
 Richard-Wagner-Straße 3
 77694 Kehl
 Email: gwa-kreuzmatt@stadt-kehl.de;
 www.mehrsprachigvorlesen.verband-binationaler.de

**Catégorie de l'action / dimension**

- ressources et potentiels
- sujets + travail de projet

Nom du/des quartiers

Weingarten

Nom de la ville

Freiburg



Quelle: Bernhard Schindele

Nombre d'habitants

Environ 11 000 habitant.e.s

Date de construction

1960



www.google.com

Weingarten compte 11 000 habitant.e.s et constitue à bien des égards un quartier à part dans Fribourg. En résumé, Weingarten compte plus d'enfants, de jeunes et de personnes âgées, moins de jeunes adultes, plus de migrant.e.s, ainsi que bien plus de demandeurs d'emplois et de personnes en situation de pauvreté que la moyenne fribourgeoise.

La moitié des habitant.e.s a une origine étrangère. Un foyer sur cinq et 27% des habitant.e.s du quartier vivent de l'équivalent du RSA (Hartz IV). Aussi, de nombreuses personnes âgées ne disposent que d'un revenu très faible. Certaines parties du quartier sont marquées par les constructions de logements sociaux des années 60. La cohabitation y est parfois difficile et des conflits éclatent facilement, en raison des nombreux problèmes sociaux et de la promiscuité induite par les constructions.

Mais on trouve à côté des tours beaucoup d'espaces verts et un grand parc avec gravière. De nombreuses cultures différentes et plus de 100 nationalités différentes cohabitent à Weingarten, qui présente une population vivante et riche de sa diversité, mais une situation qui exige un haut niveau de tolérance et de respect de l'autre. Cela fonctionne plus ou moins bien.

L'engagement associatif et bénévole est aussi particulièrement fort dans ce quartier, au-delà de la moyenne de la ville. Il y a de très nombreux groupes, initiatives et structures qui assurent une bonne qualité de vie dans leur quartier.

Forum Weingarten
Quartiersarbeit Weingarten-West

Christel Werb
Bugginger Str. 50
79114 Freiburg
werb@forum-weingarten.de
Telefon: 0761/47 60 697

Etat/ Commune/ Quartier

DE Freiburg / Weingarten

Titre du projet

Des parentés dans le logement

Sujet

vivre/habiter en bon voisinage

Les objectifs

- Participation d'habitants à la rénovation des bâtiments
- Habitat plus satisfaisant
- Habitat adéquat pour les différentes générations
- Des relations de voisinage réussies

Groupe cible

- Les futurs habitants d'un immeuble rénové (ici une tour)
- Les différents groupes d'âge

Acteur/partenaire

- Le travail social de quartier
- Stadtbau Freiburg (bailleur social)
- Conseil consultatif pour la rénovation
- La ville de Freiburg
- Diakonie Südwest (Association de la Diakonie dans le Sud Ouest)

Description

- Après la rénovation de la tour, 135 logements seront disponibles
- Les travailleurs sociaux de quartier créent un groupe de planification composé des habitants intéressés
- Dans le cadre des échanges sur le chantier et lors d'une « fête de l'étage » des futurs voisins font connaissance
- Une concierge assure la sécurité et la communication avec le bailleur
- Au rez de chaussée un lieu de rencontre sert d'espace pour des activités communes
- Les porte-paroles de l'étage prennent la responsabilité au niveau du voisinage
- En cas de déménagement, les locataires décident qui sera leur nouveau voisin.



Les ressources nécessaire

- La phase de planification prend beaucoup de temps (accompagnement du groupe de planification ; «fête de l'étage »)
- Ressources de la société immobilière en personnel et financières
- Programme de rénovation



Durée

La phase de planification et la phase de rénovation se font sur deux ans



Remarques concernant le transfert du projet

- Les „parentés de logement “ constituent un modèle qui prend en compte des aspects très différents, avec une approche globale. Il est possible aussi de ne réaliser que certains éléments
- Le condition préalable c'est une bonne coopération entre la société immobilière et le travail social de quartier
- Une rénovation durable en tenant compte des aspects écologiques, économiques et sociaux
- de nombreux projets d'accompagnement sont nécessaires pour soutenir l'action.



contact/informations/ sources/littérature

Forum Weingarten
 Quartiersarbeit (travail social de quartier) Weingarten-West
 Christel Werb
 Bugginger Str. 50
 79114 Freiburg
 Tel. 0761/4760 697
 werb@forum-weingarten.de



Catégorie de l'action / dimension

- participation + engagement
- sujets + travail de projet

Etat/ Commune/ Quartier

DE Freiburg / Weingarten

Titre du projet

Actif à Freiburg-Weingarten un réseau d'aide

Sujet

Il s'agit d'un développement du quartier adéquat pour les différentes générations.

Les objectifs

- Rendre possible le fait de pouvoir continuer à vivre dans le quartier en vieillissant.
- Conseils aux personnes ayant difficilement accès aux réseaux d'aide
- Création des réseaux d'aide dans le voisinage

Groupe cible

- Les habitant-e-s âgés du quartier

Acteur/partenaire

- Travail social de quartier
- Centre social
- Stadtbau Freiburg (la Ville de Freiburg comme bailleur social)

Description

- Le bailleur social Stadtbau Freiburg met à disposition des locaux pour un lieu de rencontre dans le quartier
- Dans ces locaux, le centre social ainsi que les travailleurs sociaux de quartier sont présents et agissent comme centre d'accueil.
- Le centre social offre des conseils,
- le travail social dans le quartier est responsable de la création de réseaux d'aide dans le voisinage.
- Dans ces locaux sont proposées des rencontres et ont lieu des activités organisées par les habitants ainsi que des réunions thématiques et informatives.



Les ressources nécessaire

Deux postes à 40%, subventionnés par des fonds de projets



Durée

Trois ans (depuis Septembre 2016)



Remarques concernant le transfert du projet

- Une période de préparation intensive est nécessaire afin d'assurer une bonne coopération entre le service de soins et les travailleurs sociaux de quartier
- Le projet est encore en phase de construction
- Des réseaux de voisinage non-formalisés sont plus utiles que des structures formelles



contact/informations/ sources/ littérature

Forum Weingarten Stadtteilbüro
Stefan Borho
Krozinger Str. 11
79114 Freiburg
Tel: 0761/46611
borho@forum-weingarten.de



Catégorie de l'action / dimension

- coopération + mise en réseau
- sujets + travail de projet

Etat/ Commune/ Quartier

DE Freiburg / Weingarten

Titre du projet

Backof(f)ensive

Sujet

Entreprise pour forger l’expérience et le goût entrepreneurial des jeunes

Les objectifs

- Apprentissage des compétences clés
- Apprentissage social

Groupe cible

Des jeunes du quartier

Acteur/partenaire

- Spieloffensive (Animation de rue pour les enfants)
- Kinder und Jugendzentrum Weingarten (Centre pour enfants et jeunes)
- Mobile Jugendarbeit Weingarten Ost (Travail social en faveur des jeunes en milieu ouvert)

Description

- Une remorque a été achetée à l’aide de dons et a été équipée d’un four et de plans de travail
- Les jeunes suivent une formation dans le cadre d’ateliers cuisines afin d’apprendre à faire des pizzas et des tartes flambées et d’apprendre à planifier et organiser les ventes
- La « Backof(fensive) » s’engage lors des événements publics et privés et dans différentes fêtes
- Une équipe de trois à quatre jeunes prend en charge les courses, la cuisson et la vente.
- Les jeunes reçoivent un défraiement.



Les ressources nécessaire

- Les actions se déroulent le plus souvent pendant les week-ends
- doivent être accompagnées et coordonnées par un professionnel
- L’achat et la rénovation de la remorque/du four ont été financés par des dons
- Les services en cours sont pris en charge par la vente (Ne sont pas comprises les ressources professionnelles en personnel).



Durée

Illimitée



Remarques concernant le transfert du projet

- Bon domaine d’apprentissage pour les jeunes pour se préparer pour le marché de l’emploi
- Les jeunes reçoivent beaucoup de reconnaissance par le contact avec les clients
- Un investissement relativement important dans l’organisation



contact/informations/ sources/ littérature

Forum Weingarten Spieloffensive

Sara Sattler

Krozinger Str. 11

79114 Freiburg

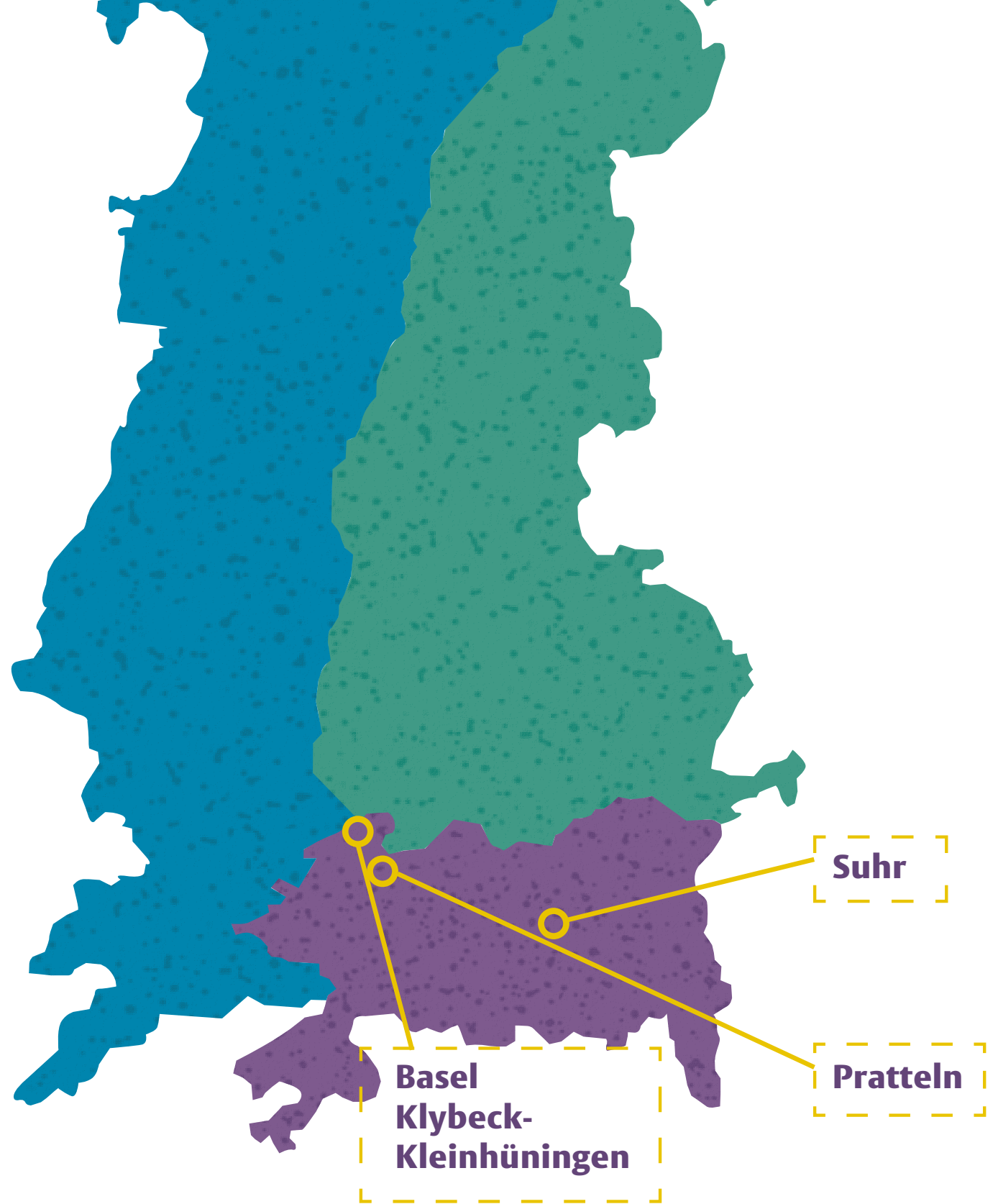
0761 / 47 65 883



Catégorie de l’action/ dimension

- sujets + travail de projet

6.3. SUISSE



Nom du/des quartiers

Klybeck / Kleinhüningen

Nom de la ville

Bâle



BVD Basel (Bau- und Verkehrsdepartement Basel-Stadt)

Nombre d'habitants

Klybeck: 7'255

(Données 2017)

Kleinhüningen: 2'844

(Données 2017)

Date de construction

ca. 1870



www.google.com

Klybeck / Kleinhüningen est un quartier périphérique de la ville de Bâle. Il est bordé de zones industrielles et portuaires. Cette partie de la ville est marquée par des barres d'immeubles en partie dotées de commerces dans les arrièrecours.

Différents projets immobiliers ont changé la face de ces quartiers résidentiels. La ligne de tram 8 permet une liaison directe par transports publics vers la ville allemande de Weil am Rhein.

Comme il subsiste à Klybeck et à Kleinhüningen une forte demande d'espaces publics qui font défaut, deux grands espaces verts (l'Acker-mätteli et le Giessliwe) ont été créés en 2013 grâce à la participation des habitants des quartiers. Depuis 2012, la zone d'utilisation partagée du quai de Klybeck complète ce besoin d'espace public.

Par rapport au reste de la ville, la population de Klybeck et de Kleinhüningen se compose pour sa plus grande partie d'hommes et de femmes à faibles revenus et à formation plus courte, de demandeurs d'emploi et/ou de personnes bénéficiant de l'aide sociale. Les 20 ans et moins de 20 ans sont plus nombreux que les 65 ans et plus. Par ailleurs, la moitié des habitants du quartier a une autre nationalité que la nationalité suisse, et ne possède donc pas forcément le droit de vote.

Avec le plan 3Land, qui vise le développement portuaire et urbain, une nouvelle dynamique s'installe dans le quartier, notamment à l'ouest, le long du Rhin, amenant avec elle une augmentation des inégalités et des disparités sociales, en raison d'une attractivité croissante du quartier à prévoir.

A l'est, la zone industrielle de Klybeck avec ses usines chimiques Novartis et BASF s'est considérablement étendue. Le Canton de Bâle-Ville, Novartis et BASF ont signé une convention de planification pour la création d'un nouveau quartier.

La situation risque de s'empirer pour les habitants de ces quartiers, surtout pour les populations « moins privilégiées » qui avaient trouvé des « niches » dans ces quartiers. Ce processus de développement urbain constitue dès à présent une menace pour le cadre de vie d'une partie des habitants.

Stadtteilsekretariat Kleinbasel

Klybeckstrasse 61

4057 Basel

Tel: 0041 (0)61 681 84 44

Mail: hallo@kleinbasel.org

www.kleinbasel.org

contact/informations/sources/littérature

www.klybeckplus.ch

www.kleinbasel.stadtteilsekretariatebasel.ch

www.kleinbasel/quartierarbeit-klybeck

www.3-land.net/start

Etat / Commune / Quartier

(CH) Bâle / Kybeck / Kleinhüningen

Titre du projet**SchirmScharm – Lectures, jeux et histoires au parc****Sujet**

- Accès facile et gratuit à des activités de lecture et de discussions pour les enfants

Les objectifs

- Donner à des enfants d'origines diverses l'accès à des livres illustrés.
- Mettre en réseau les bibliothèques publiques existantes.
- Permettre des rencontres enrichissantes, encourager la lecture et la discussion.

Groupe cible

- Enfants âgés de 3 à 10 ans.
- Les structures d'accueil de jour du quartier.
- Les parents du quartier.

Acteur/Partenaire

- La bibliothèque municipale de Bâle et ses projets, Bus de la littérature jeunesse / centre d'apprentissage de la lecture de Kleinhüningen.

Description

La SchirmScharm est une station de livres et de jeux. Le matériel de base est une malle au trésor remplie d'objets différents, du livre illustré au livre spécialisé le plus complet, en passant par des parasols, des couvertures, des feutres, du papier, de la colle, des ciseaux, des ficelles et autre matériel de jeux (dés, élastiques). L'animatrice SchirmScharm invite les enfants et leurs accompagnateurs à bouquiner, résoudre des énigmes, se raconter des histoires... Au cours de l'après-midi, le parasol se remplit de petits mots et de dessins grâce aux petites pinces qui y sont cousues. Ces rencontres légères et joyeuses autour des livres éveillent l'intérêt des enfants et ajoutent une touche de couleur à leur quotidien.

**Les ressources nécessaires**

- Un-e animateur-trice
- Une sélection de livres récents, un parasol et son socle, une couverture à poser par terre
- La malle
- Un moyen de transport (un grand chariot)
- Un panneau «bibliothèque» et du matériel de communication

**Durée**

De mai à fin septembre, une fois par semaine pendant 2-3h

**Remarques concernant le transfert du projet**

- Par temps sec
- La sélection de livres doit être intéressante, les médias récents en bon état, il doit y avoir des livres à regarder, des livres de devinettes
- Pour initier le contact facilement, des activités de bricolage autour de lettres et de symboles sont plutôt pertinentes.

**contact / informations / sources / littérature**

- lesefoerderung@stadtbibliothekbasel.ch
- www.stadtbibliothekbasel.ch/index.php?id=schirm-scharm
- www.stadtbibliothekaarau.ch/xml_1/internet/de/application/d20/f35.cfm
- <http://www.lesart.org/aktuelles/lesen-im-park-2016/>

**Catégorie de l'action / dimension**

- participation + engagement
- sujets + travail de projet



Etat / Commune / Quartier

 Bâle / Klybeck / Kleinhüningen

Titre du projet

MQK: Travail de quartier mobile

Sujet

- Analyse des besoins de la population dans un quartier marginalisé

Les objectifs

- Présence régulière dans le quartier pour garantir l'établissement de relations avec la population et se mettre à disposition en tant qu'interlocuteur.
- Améliorer la qualité de vie du quartier.
- Rendre compte des besoins et des préoccupations de la population.

Groupe cible

- Les habitant-e-s de Klybeck / Kleinhüningen
- Familles, personnes seules, seniors...

Acteur / Partenaire

- Partenaires financiers : Christian Merian Stiftung Basel (Fondation Christian Merian), Département Education du canton de Basel-Stadt, Präsidial-departement Basel-Stadt.
- Partenaires dans le quartier : KLÛCK Centre social du quartier, Secétariat du quartier de Kleinbasel et institutions de travail social auprès des enfants et des jeunes, écoles ainsi que le travail auprès des personnes âgées.
- Partenaires locaux: Institutions et établissements sociaux de la ville de Bâle, actifs dans les domaines du travail, des dettes, de la dépendance etc...

Description

- Le travail du quartier mobile est un projet pilote de 3 ans, porté par le Secétariat de quartier de Kleinbasel.
- C'est un travail du proximité et de communauté.
- Le travail de quartier mobile complète les actions existantes dans le lieu de rencontre du quartier (Treffpunkt KLÛCK).
- Au centre du propos se trouve l'amélioration de la qualité de vie et du vivre ensemble dans le quartier Klybeck, dans le cadre d'une population très diverse.



Les ressources nécessaire

- 90 000 CHF par an pour les coûts de personnel, le loyer et les infrastructures.
- Un poste à 65% complété d'une équipe de professionnels.
- Les offres supplémentaires telles que les journées d'action, les fêtes de quartier, les activités interculturelles etc. doivent être financées par les fonds de la fondation.



Durée

- Mars 2015 - Août 2018
- Prolongation sollicitée jusqu'à fin 2019



Contact / Informations

Mobile Quartierarbeit Klybeck
Kleinhüningerstrasse 205
CH-4057 Basel;
+41 76 227 99 89
quartierarbeitklybeck@gmail.com
hallo@kleinbasel.org



Catégorie de l'action / dimension

- analyse + monitoring
- participation + engagement
- coopération + mise en réseau
- sujets + travail de projet



Etat / Commune / Quartier

CH Bâle / Klybeck / Kleinhüningen

Titre du projet

Journal du quartier mozaik

Sujet

- Journal du quartier écrit en plusieurs langues et composé d'articles sur les personnes, les événements et les organisations du quartier.

Les objectifs

- Réalisation bénévole d'un journal de quartier gratuit et en plusieurs langues.
- Sensibilisation à la vie en quartier multiculturel et à l'entente mutuelle.
- Encourager une vie commune harmonieuse et une identification avec le quartier.

Groupe cible

- Tous les foyers du quartier 4057 Kleinbasel, récemment aussi du quartier St. Johann (4056).
- Tout·e·s les habitant·e·s de tout âge.

Acteur / Partenaire

- Équipe rédactionnelle (Environ 30 auteurs de différentes cultures)
- Équipe dirigeante, un gérant, 2 rédacteurs
- Institutions contributrices par ex. le Secrétariat du quartier Kleinbasel ou les institutions de travail social ou de proximité
- Personnes distribuant les journaux dans toutes les boîtes aux lettres
- Des chargés de publicité
- Membres de l'association porteuse du projet, Mozaik (financement)

Description

Le nom Mozaik vient du mot turc « mosaïque ». Pour nous, les habitants du quartier constituent une mosaïque qu'on souhaite représenter et prendre au sérieux. C'est la raison pour laquelle il est important de publier des articles en langues étrangères (en turc, en anglais ou en albanais par exemple). Surtout pour les nouveaux venus/ nouvelles venues, Mozaik offre de nombreuses informations qui facilitent la prise de contact avec les principaux acteurs du quartier. C'est pour cela que seront privilégiés les écrits des organismes d'utilité publique ainsi qu'une offre à prix avantageux voire gratuite. Le tirage se monte à 20 000 exemplaires.

**Les ressources nécessaire**

- bénévolat (direction, groupe de rédaction, distribution)
- cotisations (association responsable mozaik)
- Abonnements
- Annonces
- Mécénat
- 30 pourcentages d'emploi pour la coordination et l'édition finale

**Durée**

Le journal sort quatre fois par an depuis l'automne 2000 (mars, juin, septembre, décembre).

**Remarques concernant le transfert du projet**

- Le journal est une institution qui agit comme un „kit“ social et qui favorise l'identification au quartier.
- Les habitants du Kleinbasel reconnaissent dans les textes leur environnement, leurs propres conditions et leurs voisins. En outre, c'est un instrument efficace pour réaliser beaucoup pour le quartier, avec peu de moyens.

**Contact / Informations**

www.mozaikzeitung.ch

**Catégorie de l'action / dimension**

- participation + engagement
- coopération + mise en réseau



Nom des quartiers

Längi, Rankacker / Gehrenacker, Aegelmatt / Vogelmann

Nom du village Pratteln



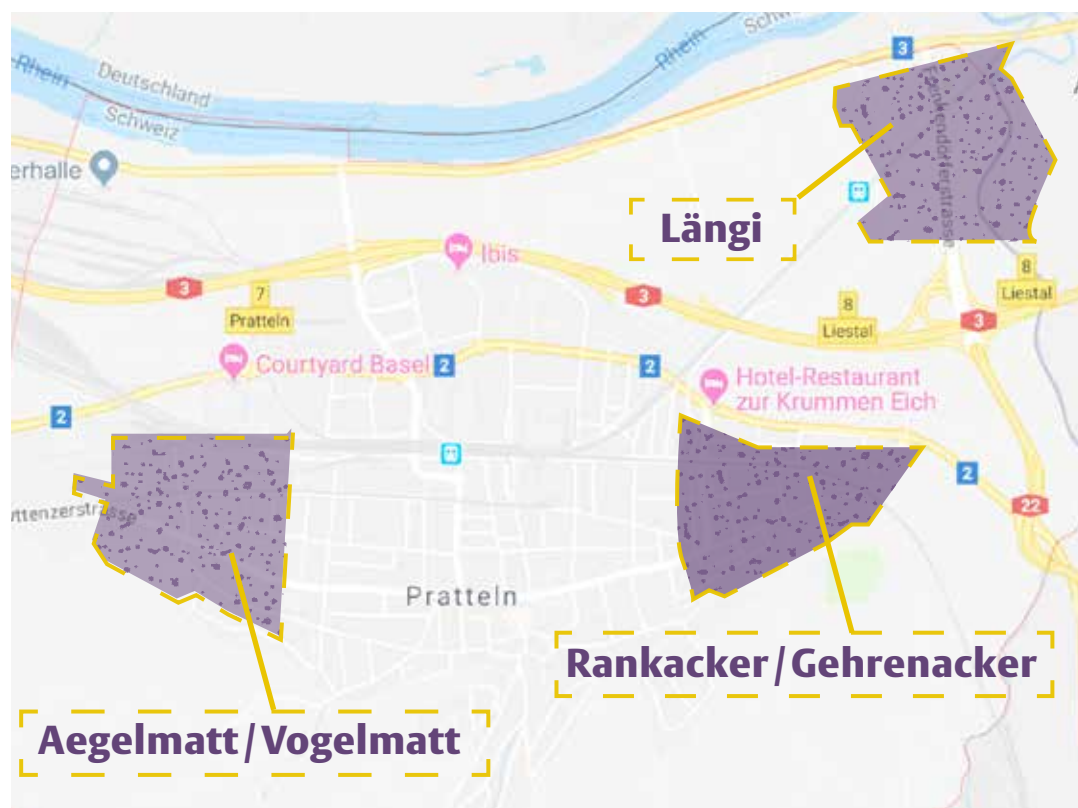
Gemeinde Pratteln

Nombre d'habitants

Längi: 2'500
Rankacker / Gehrenacker: 2'800
Aegelmatt / Vogelmann: 3'000

Date de construction

Les trois zones prioritaires, qui à l'origine étaient des quartiers ouvriers, sont apparues dans les années 1960 et 1970.



www.google.com

Avec ses plus de 16 000 habitant.e.s, Pratteln est une commune du canton de Bâle-Campagne qui bénéficie d'un bon raccordement. Grâce à cette proximité de la ville de Bâle mais aussi du Rhin, la commune est devenue un centre industriel prisé.

On trouve à Pratteln un centre-village historique. Mais les zones plus éloignées, quelquefois tronquées par des ponts urbains, à savoir des autoroutes ou des lignes ferroviaires, sont moins idylliques. Ces zones comptent parmi les zones prioritaires de développement de quartier.

Il s'agit plus précisément du quartier Längi, qui se situe à 30 minutes à pied au nord-ouest du centre, du quartier Rankacker / Gehrenacker, à l'est du centre, et d'Aegelmatt / Vogelmann. Environ 45% de la population du village habite dans ces trois zones prioritaires. En plus des tours, ces quartiers disposent aussi de zones pavillonnaires. Chacun de ces quartiers présente un taux d'immigration de 60% et comporte des foyers à faibles revenus. Parmi les défis auxquels la commune doit faire face, on compte le vandalisme et les déchets sur la voie publique, ainsi que l'isolement social et les enfants non surveillés dans les quartiers.

La zone Aegelmatt / Vogelmann est délimitée par une zone industrielle et une forêt dotée de sentiers, alors que le quartier Rankacker / Gehrenacker est séparé en deux par la ligne de chemin de fer. Seul un passage souterrain pour piétons et cyclistes assure la connexion entre les deux parties. Le quartier est délimité par une route à forte circulation d'un côté et un espace de loisirs de l'autre côté.

Le quartier de Längi est séparé des autres zones résidentielles de Pratteln, au-delà de l'autoroute A2. Il est géographiquement plus proche de la commune voisine d'Augst. Il y a une ligne de train de banlieue et une connexion de bus entre ce quartier et le reste de la commune. A Längi, 12% de la population a moins de 18 ans.

Quartierentwicklung Pratteln

Schlossstrasse 56
4133 Pratteln

Telefon: +41 79412 95 48
E-Mail: bfk@pratteln.bl.ch

www.pratteln.ch/de

Etat / Commune / Quartier

CH Pratteln

Titre du projet

Comité de quartier pour la gestion d'un lieu de rencontre

Sujet

- Organisation de rencontres régulières d'un comité organisant un lieu de rencontre dans le quartier à partir du besoin de la population.

Les objectifs

- Les modalités de rencontre du comité répondent aux besoins des habitants.
- Les idées pertinentes pour le quartier sont acceptées et le cas échéant un projet est développé.
- L'échange d'information est réciproque (entre les membres du comité) et les agents de la commune).

Groupe cible

- Les habitants du quartier (de 14 à 99 ans). Le comité doit idéalement refléter la population du quartier.

Acteur/Partenaire

- Développement de quartier de la commune de Pratteln
- comités de quartier
- acteurs locaux
- Partenaires selon les projets développés (école, terrain de jeu et d'aventure Robinson), les habitants du quartier

Description

- Il s'agit de rencontres régulières avec un groupe d'habitants du quartier qui décide du programme des lieux de rencontre d'après les besoins des habitants.
- Le groupe fait remonter les idées pertinentes pour le quartier et les développe.
- Le groupe est une caisse de résonance du quartier et permet l'échange d'information entre le quartier et l'administration et réciproquement.

**Les ressources nécessaire**

- 2 heures tous les 2 mois (la régularité dépend du souhait du comité)
- 3 à 10h de temps pour la préparation et d'approfondissement de la séance
- Les Ressources financières nécessaires dépendent des projets développés

**Durée**

- Le projet débute avec les rencontres.
- Il est sans durée déterminée.

**contact / informations / sources / littérature**

Quartierentwicklung Pratteln
Schlossstrasse 56
4133 Pratteln
Telefon: +41 79412 95 48
bfk@pratteln.bl.ch

**Catégorie de l'action / dimension**

- participation + engagement
- coopération + mise en réseau
- organisation + administration



Etat/ Commune/ Quartier

CH Pratteln, Rankacker/ Gehrenacker

Titre du projet

Organiser et réaliser une fête de quartier

Sujet

- Encourager les rencontres dans le quartier



Les objectifs

- Sensibiliser les habitants du village au travail social dans le quartier.
- Proposer une plateforme conviviale pour l'échange entre habitants.



Groupe cible

- La population du village (au-delà du quartier).
- Les personnes intéressées, y compris venant d'autres quartiers de la commune.



Acteur/Partenaire

- Le service de développement de quartier de la commune de Pratteln (porteur)
- L'administration communale (acceptation, matériel, main d'œuvre)
 - responsables politiques (soutien, discours)
 - développeur de quartier bénévole, comité de quartier (planification, organisation, acteurs locaux...)
 - Autres acteurs (animation etc...)



Description

- Les bénévoles travaillent avec le service communal de développement de quartier de Pratteln à la réalisation d'une fête de quartier périodique.
- En fonction de leurs compétences et de leurs intérêts, les bénévoles s'occupent de domaines particuliers („économie“, „Construction et infrastructure“, „Travail social de quartier“, etc.).
- La faisabilité des idées est évaluée collectivement, les questions financières doivent être clarifiées et le lieu et la date de l'événement doivent être fixés.



Les ressources nécessaire

- Des bénévoles motivés sur un temp long - garantie financière par l'admini- stration municipale
- coordination professionnelle
- négociation ponctuelle avec les propriétaires pour occuper leur espace.
- autres acteurs



Durée

- Temps de préparation : 3 à 6 mois
- Temps de travail : 7 jours et 3-4 rencontres
 - mise en place, réalisation, démontage : 1 jour
 - réunion d'évaluation



Remarques concernant le transfert du projet

- Penser à un public le plus large possible (tous les âges, nouveaux et anciens habitants, pour toutes les langues et toutes les cultures)
- Créer un espace de rencontre et d'échange entre les habitants
- Eveiller et renforcer le sentiment de vivre ensemble
- Motiver les acteurs locaux pour la planification et la réalisation. Laisser des espaces pour leurs projets, décision démocratique, organiser des déjeuners de bénévoles



Contact/Informations/ Sources/ Littérature

Quartierentwicklung Pratteln
Schlossstrasse 56
4133 Pratteln
Telefon: +41 79412 95 48
bfk@pratteln.bl.ch



Catégorie de l'action/ dimension

- ressources et potentiels
- participation + engagement
- coopération + mise en réseau

Etat / Commune / Quartier

CH Pratteln

Titre du projet

Valorisation du cadre de vie

Sujet

- Valorisation du cadre de vie, partenariats publics-privés

Les objectifs

- Transformation du cadre de vie à partir des besoins des habitants
- Faire des espaces entourant les logements des lieux de rencontre et de déplacement
- Promotion du vivre-ensemble
- sensibilisation au respect de son cadre de vie

Groupe cible

- Pour les habitants du quartier et particulièrement pour les enfants et les jeunes

Acteur/Partenaire

- Développement du quartier de Pratteln (communal)
- Administration
- Travail social et animation auprès des jeunes
- Gestionnaires de biens immobiliers
- Propriétaires privés de biens immobiliers
- Favoriser la participation des enfants
- Bureau d’architectes-urbanistes

Description

- Par le biais d’une maquette, les enfants, les jeunes et les adultes sont invités à donner leur avis sur la transformation des espaces de jeu et de rencontre.
- Cela permet de récolter de très nombreuses idées et propositions de transformation. De plus, les participants peuvent exprimer leurs souhaits et leurs propositions sur les règles qui devraient encadrer le vivre-ensemble dans ces espaces.
- Suite à un processus de négociation à plusieurs niveaux, les idées réalisables sont retenues avec les gestionnaires de biens immobiliers et expliquées aux habitants.
- Enfin, lors de deux journées de construction collaborative, l’espace est construit ensemble.



Les ressources nécessaire

- Pour la démarche participative et la création des plans d’urbanisme, il faut compter 9’000 € par espace.
- Les ressources internes du service de développement de quartier, de l’administration et du travail social auprès des enfants et des jeunes (environ 40 heures par projet).



Durée

- De 6 à 12 mois



Remarques concernant le transfert du projet

Les facteurs de réussite de notre projet sont :

- Les gestionnaires de biens immobiliers étaient prêts à réagir aux idées des enfants.
- Les enfants et les parents ont aidé à la construction.
- La réutilisation des équipements de jeu déjà existants a permis de réduire le coût financier et au projet d’être réalisé.
- L’approche participative a permis de connaître les véritables besoins des habitants et d’y répondre pour une grande partie. Les espaces sont aujourd’hui bien utilisés. La participation a permis aux habitants d’être satisfaits du résultat et aux espaces d’être préservés, jusqu’à ce jour, du vandalisme.
- Le travail main dans la main avec les bénévoles est une longue tradition en Suisse, mais elle est moins courante en France par exemple. Gagner l’adhésion de ces acteurs et les accompagner demande donc des méthodes différentes en fonction de la culture et de l’environnement.



Contact / Informations / Sources / Littérature

Quartierentwicklung Pratteln
Schlossstrasse 56
4133 Pratteln
bfk@pratteln.ch



Catégorie de l’action / dimension

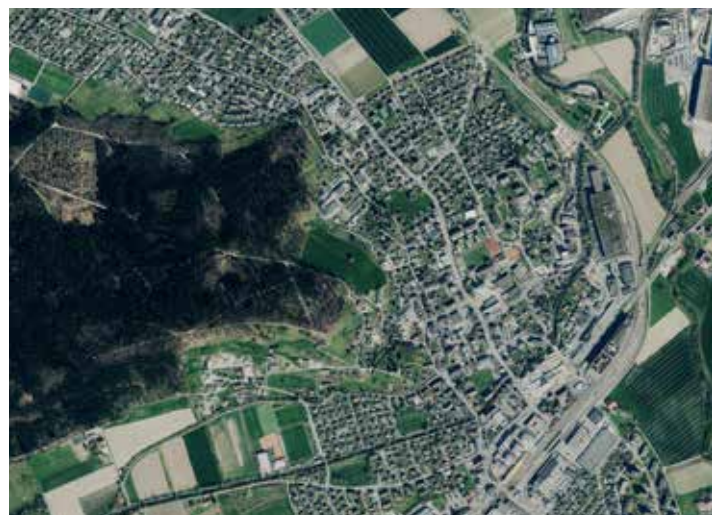
- ressources et potentiels
- participation + engagement
- sujets + travail de projet

Nom du quartier/ de la commune

Suhr

Nom de la commune

Suhr



<https://www.ag.ch/app/agisviewer4/v1/agisviewer.html>

Nombre d'habitants

10'153 /
(Suhr Süd 2'500)

Date de construction

Evolution du quartier marquée
par un réseau de voirie
quadrillé.

Expansion de la commune
au milieu du 19e siècle grâce
à la construction de lot-
issements le long du carrefour.

Ce n'est qu'à compter des
années 1950 et 1960 que des
résidences et des commerces
sont construits à Suhr Sud.

Suhr est l'une des plus grandes communes du canton d'Argovie. Elle est limitrophe d'Aarau, la capitale du canton. Fin 2016, la commune comptait 10 153 habitant.e.s, dont 32% sont d'origine étrangère (cette part est encore plus élevée à Suhr Sud). Anciennement village de fermiers, Suhr est devenu un site industriel et commercial pour Aarau après la seconde guerre mondiale. Sur son site internet, la commune se décrit comme un « lieu résidentiel attractif pour jeunes et moins jeunes ». Ce que la commune appelle son « village » se distingue par une offre fournie d'infrastructures en matière de sport, de culture et d'écoles.

Actuellement, des travaux de rénovation sont en cours autour de la gare, ce qui augmente les chances de mieux connecter les deux parties de la ville, Suhr Sud et Suhr Nord, et de percer l'énorme ceinture industrielle. Mais d'un autre côté, cela fragilise le centre et les faubourgs historiques du nord de Suhr.

Puisque la commune est marquée par divers facteurs de séparation, l'accent est mis tout particulièrement, en termes de développement de quartier, sur Suhr Sud, qui se situe au sud de la gare et où l'on trouve 2500 habitant.e.s. Les paragraphes suivants décrivent quelques caractéristiques du quartier:

Délimitation géographique de Suhr Sud: on relève certains problèmes en termes d'espaces et de construction, notamment des routes à forte circulation, une séparation induite par le chemin de fer et l'autoroute A1 et un isolement en raison de l'immense ceinture industrielle et commerciale. Ces éléments empêchent le lien avec le reste de la commune.

Environnement naturel : la délimitation naturelle avec la forêt à l'est et l'accès direct à la zone de loisirs sont considérés comme de potentiels points forts. De plus, une partie du quartier est piétonne. En revanche, les enfants n'ont pas le droit de jouer sur certaines parties des espaces verts. Usage des habitations : Suhr Sud est principalement résidentiel. On y trouve à certains endroits des habitations négligées, qui ne sont pas tou-

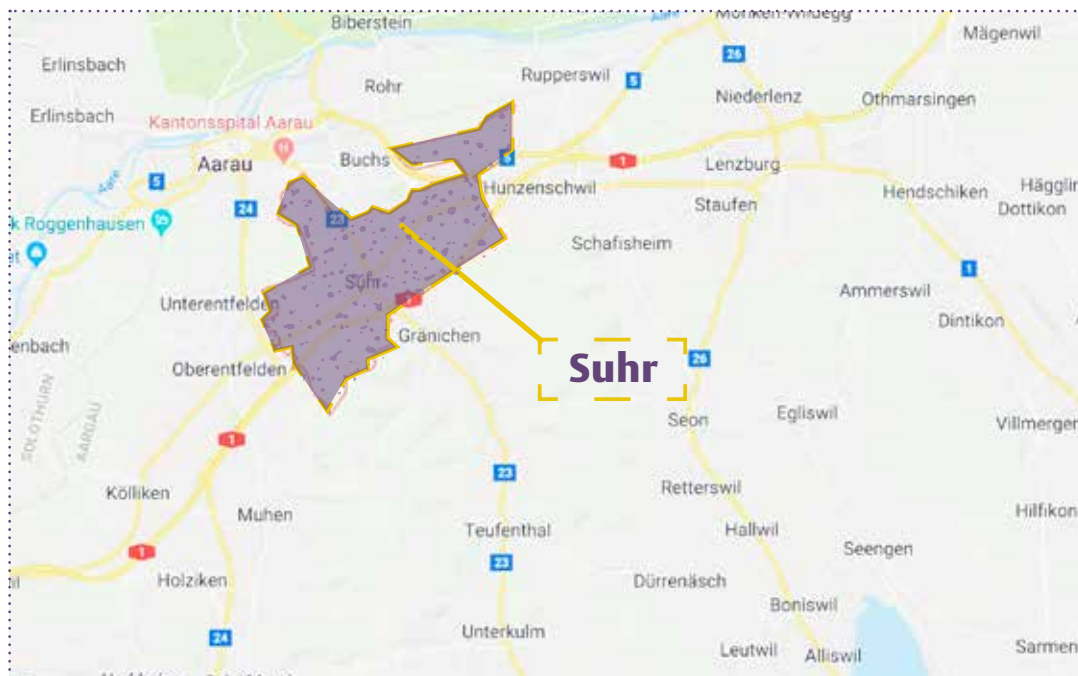
jours habitées et qui contribuent à la mauvaise réputation du quartier.

Infrastructures : Suhr Sud ne dispose ni d'offres sportives et de loisirs, ni d'offres culturelles pour les jeunes, les enfants et les adultes. On les trouve au Nord de la ville. Il y a cependant deux exceptions : le Familien-treffpunkt Suhrli et l'Open House, des activités sociales organisées avec les enfants des quartiers prioritaires qui font office de solution culturelle temporaire. A part le Migros de la gare, impossible de faire ses courses. A l'exception des jardins d'enfants, toutes les structures scolaires se situent dans le reste de la ville. Il manque un espace qui serait le « cœur de quartier », pour ainsi dire.

Le but du développement des quartiers est, tout en faisant face aux défis d'une société moderne et hétérogène, de garantir un certain niveau de vie dans tous les quartiers et d'assurer l'attractivité du lieu. Plusieurs facteurs jouent un rôle dans cette mission exigeante, comme une meilleure mobilité, les intérêts divers et l'hétérogénéité de la structure de population. Ce qui mène à nouveau à un anonymat croissant. A cet égard, des quartiers organisés et connectés sont une promesse innovante et souhaitable.

Quartierentwicklung Suhr

Gemeindeverwaltung Suhr
Abteilung Gesellschaft
Tramstrass 14
5034 Suhr
quartierentwicklung@suhr.ch



www.google.com

Etat / Commune / Quartier

CH Suhr

Titre du projet

La Maison des voisins Sonnmattweg 4

Sujet

- Utilisation temporaire de l'ancien presbytère pour l'intérêt général

Les objectifs

- Mettre au jour les possibilités d'utilisation temporaire collective.
- Les habitants de Suhr sont actifs dans leur environnement.
- Ils se rencontrent dans une salle publique, organisent et utilisent des offres qui servent au bien commun.
- Ils créent de la qualité de vie et de la perception publique positive dans et pour le quartier.
- La Maison des voisins promeut les liens entre les quartiers.

Groupe cible

- Population du quartier (quartier Mühlematt)
- L'ensemble de la population de la commune de Suhr

Acteur / Partenaire

- Les habitants de la commune de Suhr
- Le cercle de l'Eglise catholique de la commune d'Aarau
- Ecole Supérieure de Travail Social FHNW
- Bénévoles du quartier et de la commune

Description

- La maison est utilisée par différents groupes et individus. Ceux-ci constituent le comité de la maison destiné à l'administrer et à l'organiser.
- A ce jour, la Maison des voisins propose différentes activités auxquelles chacun peut s'essayer.
- On y trouve régulièrement des événements pour le public. La commission de la bibliothèque et de la culture y organise par exemple des manifestations.



Les ressources nécessaire

- Loyer collectif mensuel
- Coûts annexes (électricité, entretien, chauffage)
- Acquisitions (en pratique, il s'agit pour toutes de dons suite à des expulsions ou à des prêts)
- La Directrice du service de développement du quartier en est la coordinatrice



Durée

- De un à deux ans à compter de février 2017



Remarques concernant le transfert du projet

- Les ressources nécessaires ne doivent pas être sous-estimées.
- Selon la manière dont la population s'approprie la maison et dont le comité fonctionne, un accompagnement sera toujours nécessaire.



contact / informations / sources / littérature

- http://www.suhr.ch/dl.php/de/59942e5370f8d/Rahmenkonzept_Gemeinwohlorientierte_Zwischennutzungen.pdf



Catégorie de l'action / dimension

- participation + engagement
- coopération + mise en réseau



Etat / Commune / Quartier

CH Suhr

Titre du projet

Utilisations temporaires (d'immeubles vides)

Sujet

- Utilisation temporaire de biens privés qui demeurent vides ou qui doivent être détruits grâce à des offres d'intérêt général.

Les objectifs

- Les biens privés sont judicieusement utilisés par les habitants du quartier.
- Espace pour des projets expérimentaux et des Start-up d'intérêt général.
- La participation favorise la capacité d'auto-efficacité de la population.

Groupe cible

- Individus
- Groupes
- Habitants du quartier
- L'ensemble de la population de la commune

Acteur / Partenaire

- Commune
- Propriétaires
- Population

Description

- Il existe de plus en plus de biens privés vides et en particulier lorsqu'une démolition est prévue.
- Un dialogue est recherché avec les propriétaires.
- La commune loue le bien via l'administration du bâtiment et le projet pilote „Développement du quartier“ pour un temps limité et à des conditions raisonnables.
- La commune met les espaces à disposition des utilisateurs intéressés à titre gratuit ou à un prix avantageux selon le degré d'intérêt général et l'utilisation commerciale.



Les ressources nécessaire

- Il y a peu d'obstacles, considérant que la commune s'adresse aux propriétaires de manière ouverte et constructive, qu'elle met à disposition des propriétaires des personnes de contact accessibles et que l'entretien du bien est pris en charge par les utilisateurs eux-mêmes.



Durée

- Une utilisation temporaire individuelle se limite à un ou deux an(s).



Remarques concernant le transfert du projet

- La commune garantit qu'à la fin du contrat d'utilisation celle-ci soit véritablement terminée et que les propriétaires n'aient pas de problèmes avec des occupants illégaux.
- Un contrat avec les propriétaires est établi beaucoup plus facilement si la commune paie un loyer et répond présente en cas de dommages.
- L'utilisation doit s'avérer bénéfique à la population locale.
- Un mélange d'offres gratuites et d'utilisations commerciales génère du public et des revenus locatifs.
- Les conditions proposées aux offrants et aux utilisateurs doivent être les plus simples possible.
- Ces durées restreintes peuvent créer des opportunités mais aussi empêcher d'implanter durablement une offre.
- Accompagner un comité bénévole demande des ressources.



Contact / Informations / Sources / Littérature

- www.suhr.ch/dl.php/de/59942e5370f8d/Rahmenkonzept_Gemeinwohlorientierte_Zwischennutzungen.pdf
- www.aargauerzeitung.ch/aargau/aarau/mit-den-nachbarn-ins-beet-quartierentwicklung-beginnt-im-gemeinschaftlichen-garten-131270112
- www.repaircafe-suhr.ch/
- www.suhr.ch/de/
- www.quartierentwicklungsuhr.ch



Catégorie de l'action / dimension

- ressources et potentiels
- organisation + administration

Etat / Commune / Quartier

CH Suhr

Titre du projet

Accueil d'enfants extra familial

Sujet

- Equilibrer la vie de famille et l'activité professionnelle
- Offrir un accueil d'enfants extra familial

Les objectifs

Renforcement de l'équilibre entre vie de famille et activité professionnelle à travers:

- Protection et renforcement adapté aux besoins des offres au moyen d'un service de conseil, d'un soutien et de tarifs au prix de revient.
- Facilitation de l'accès pour toutes les familles grâce aux contributions de la commune aux frais de garde.

Groupe cible

- Familles avec enfants de 0 à 12 ans

Acteur / Partenaire

- Commune
- Prestataires privés de garde d'enfants

Description

- Une convention de prestations est signée avec les institutions dont la qualité a été contrôlée.
- Indépendamment du revenu imposable, la commune finance ces institutions à hauteur de 20 à 80% des frais de garde par famille ayant un revenu maximal de 110 000 CHF.
- Les contributions sont versées directement aux parents et non aux institutions.



Les ressources nécessaire

- Contributions de la commune à la garde d'enfants versées aux parents: environ 500 000 CHF (c'est-à-dire environ 2760 CHF par enfant en moyenne).
- 50% du service spécialisé de l'administration communale pour la mise en place, la coordination et le contrôle des offres.



Durée

- Projet pilote 2012-2014
- Adopté à l'unanimité en 2014 en tant qu'offre régulière à travers l'Assemblée communale.



Remarques concernant le transfert du projet

- Durant la phase pilote du projet il est nécessaire d'informer la population régulièrement et en détail.
- Contrôles qualité obligatoires.
- Projet impossible à réaliser sans service spécialisé, qu'il soit interne à la commune ou externe.
- Le paiement direct de ces contributions aux parents évite que l'institution ait connaissance du niveau de revenus des parents.
- Le projet connaît un tel succès et les coûts ont tellement augmenté que des mesures de réduction des coûts sont nécessaires (autre base de calcul des revenus, majoration de la contribution personnelle des parents).



Contact / Informations / Sources / Littérature

- www.suhr.ch/de/tourismus/familie/
- www.suhr.ch/dl.php/de/0e6nk-75xmf8/Informationsbroschre_Familien-_und_schulergnzende_Kinderbetreuung.pdf
- www.suhr.ch/de/



Catégorie de l'action / dimension

- sujets + travail de projet
- organisation + administration

Etat / Commune / Quartier

CH Suhr

Titre du projet

Participation citoyenne

Sujet

- Participation des habitants aux affaires communales

Les objectifs

- Informer et intégrer au moyen de mesures planifiées
- Obtenir des opinions et des suggestions

Groupe cible

- Intégration si possible d'un grand nombre de personnes concernées et d'électeurs

Acteur / Partenaire

- Commune
- Habitants

Description

- Journal informatif du village à parution mensuelle envoyé approximativement à tous les 4500 foyers.
- Forum d'information trimestriel (fréquenté par environ 30 à 80 intéressés).
- Assemblée communale semestrielle (exigée par les lois nationales et cantonales; environ 200 à 400 des 5500 électeurs sont présents) avec votations du budget, des règlements, des crédits de construction et de projets de même que du rapport financier annuel et du montant des impôts locaux.
- Si besoin, consultations extraordinaires de la population, par exemple pour la fusion avec des communes voisines.
- Si besoin, discussions extraordinaires et juridiquement contraignantes avec les personnes concernées lors de projets de construction, de même qu'à propos des emplacements des structures scolaires ou sportives par exemple ou bien de grandes zones d'urbanisation.



Les ressources nécessaire

- Intensif en termes de temps
- Différentes occasions dans l'espace public à différentes heures
- Journal : contribution de la commune à hauteur de 40000 CHF par an environ



Durée

- Non limitée



Remarques concernant le transfert du projet

- La démocratie directe nécessite plus de temps que le processus décisionnaire top-down. En revanche, les décisions sont respectées de sorte que lors de leur mise en œuvre très peu d'opposition est exprimée. Ainsi, la mise en œuvre est plus rapide et plus favorable (notamment pour les projets de construction!).
- Les relations entre les citoyens et la politique sont améliorées et la confiance est renforcée.
- Mettre en place une participation citoyenne nécessite un sérieux intérêt et un travail de longue haleine de la part de tous ! Les opinions exprimées doivent aussi être concrétisées et ne peuvent pas servir d'alibi.



Contact / Informations / Sources / Littérature

- www.drucksuhr.ch/suhrplus/archiv
- www.suhr.ch/de/politik/sitzung/
- www.suhr.ch/de/



Catégorie de l'action / dimension

- participation + engagement

Etat/ Commune/ Quartier

CH Suhr

Titre du projet

Les Jardins des voisins

Sujet

- Gérer collectivement des parcelles de jardin et des potagers (PlantMeSuhr)

Les objectifs

- Favoriser les rencontres à travers des intérêts communs (jardins)
- Favoriser la coopération entre des personnes différentes et sensibiliser au développement durable

Groupe cible

- Des personnes qui n'ont pas leur propre jardin mais s'intéressent à la gestion collective
- Des groupes intentionnellement divers

Acteur/ Partenaire

- La commune (service d'urbanisme)
- les habitants
- le service de développement du quartier

Description

- Un grand besoin de jardins ou de potagers se faisait sentir dans la commune. On a demandé à tous les intéressés qui étaient mis sur liste d'attente s'ils avaient envie de gérer collectivement des parcelles.
- Un groupe de sept personnes de quatre nationalités différentes géraient déjà les deux parcelles du numéro 8 de la Tramstrasse.
- Sur une moitié de la parcelle, on jardine et on plante collectivement. Sur l'autre moitié, chacun possède un potager où il peut planter ses légumes ou ses herbes préférées.
- En septembre 2017, ils ont vendu une partie des légumes à l'occasion de la fête des jardins et des marchés.
- De plus, l'un des quartiers a installé 5 potagers qui sont exploités par plusieurs personnes. Ils ont été installés en tant qu'alternative car le quartier ne dispose pas de surfaces cultivables.



Les ressources nécessaire

- Parcelles libres ou autres espaces verts.
- Accompagnement des groupes.



Durée

- Pour un an chacun, puis faire état des besoins et créer de nouveaux groupes.



Remarques concernant le transfert du projet

- Il peut y avoir des représentations différentes des espaces gérés collectivement: ils peuvent répondre à un besoin d'espace ou bien à un besoin de développer sa propre culture.
- Il faut encourager l'échange de connaissances.



Contact/ Informations/ Sources/ Littérature

- www.quartierentwicklungsuhr.ch/nachbarschaftsg%C3%A4rten-1/tramstrasse-8/
- <http://www.suhr.ch/de/>
- www.quartierentwicklungsuhr.ch



Catégorie de l'action/ dimension

- coopération + mise en réseau



Etat / Commune / Quartier

CH Suhr

Titre du projet

Travail ouvert avec les enfants

Sujet

- Activités de loisirs ouvertes pour les enfants.

Les objectifs

- Proposer une offre de loisirs dans le quartier, à laquelle les enfants contribuent.
- Les enfants jouent un rôle actif dans leur communauté.

Groupe cible

- Enfants des quartiers Buhalde et Frohdörfli (Suhr sud) et leurs personnes de référence.

Acteur / Partenaire

- Développement de quartier et Ecole Supérieure de Travail Social FHNW
- Travail régional auprès de la jeunesse
- Service de l'urbanisme de Suhr

Description

- Le besoin d'une offre publique pour les enfants s'est fait sentir lors de l'analyse des besoins réalisée au moyen d'une offre de vacances mise en œuvre avec le service d'animation jeunesse et le Bus „Play and Stay“.
- Pour cette activité, une maison a pu être utilisée pendant presque un an.
- Après démolition de cette maison, un container reconverti a été aménagé. C'est là qu'a lieu une à deux fois par semaine une activité surveillée du „services de travail social auprès des enfants“.



Les ressources nécessaires

- Matériel, locaux, espaces extérieurs
- Responsables de projet et aidants ou bénévoles



Durée

- Depuis l'été 2017 et pour le moment jusqu'à fin 2020.



Contact / Informations / Sources / Littérature

- Deinet, Ulrich (2005) Aneignung und Raum. Zentrale Begriffe des sozial-räumlichen Konzepts. In: Deinet, U. (2005) (Hg.) Sozialräumliche Jugendarbeit. Grundlagen, Methoden und Praxiskonzepte. Wiesbaden: VS. S. 27-58.
- <http://www.suhr.ch/de/>
- www.quartierentwicklungsuhr.ch8.



Catégorie de l'action / dimension

- participation + engagement
- sujets + travail de projet



7. Matrice

Afin de faciliter la diffusion de projets testés lors de l'échange transfrontalier dans le cadre du projet MARGE, une matrice contenant des informations sur tous les exemples de projets imprimés ici a été développée. Le but de cette matrice est de permettre une recherche ciblée de projets appropriés en utilisant des termes de recherche standardisés.

La conceptualisation des termes de recherche dans les rubriques « Themen / Sujets », « AdressatInnen / Groupe cible » a été faite de manière inductive, à partir des descriptions des projets. Les assignations aux « Fachlichen-Kategorien / Catégories professionnelles » ont été effectuées de manière déductive, sur la base des catégories de tâches développées, fondées et expliquées par Becker (2016 : 255-261).

262

Vignettes	Page	Pay			Location		Sujets					Groupe cible						Catégories professionnelles					
Title / NOME DE PROJET	En Toolkit	CH	D	F	Com- mune	Quartier	Logement	Travail	Recontre	Aides	Partizip. polit.	Jeunes	Parents + Enfants	Person agé	Femmes	Toutes resi- dents de Quar- tier	Residents de Quartiers prioritaires	Analyse / Monitoring	Res- sources / Poten- tiels	Partici- pation / Enga- gement	Coop- ération / Mise en ré- seau	Sujets / Travail de projet	organisa- tion / admini- stration
Contrat de Ville	192			X	Saverne	Quartiers Est	X	X		X	X						X			X	X	X	
Programme de Réussite Educative / Programm für Bildungserfolg	194			X	Saverne	Quartiers Est				X		X	X						X		X	X	
Jardin d'insertion / Integrativer Garten	196			X	Saverne	Quartiers prioritaires			X		X	X		X			X		X	X	X	X	
Quartiermediation "Vermittlung-Beschäftigung" / Adulte relais médiation - emploi	198			X	Saverne	Quartiers prioritaires		X		X		X					X			X		X	
"Michto"	178			X	Strasbourg	Port Du Rhin		X	X	X		X											
"Défilé de mode solidaire" / "Solidaritäts-Modeschau"	180			X	Strasbourg	Port Du Rhin			X		X				X				X	X		X	
„ALIAS“ : « Dire autrement » / "sich anders ausdrücken"	182			X	Strasbourg	Port Du Rhin		X		X		X							X			X	
"Résidence d'écrivains" / "Schriftsteller zu Gast"	184			X	Strasbourg	Port Du Rhin	X		X					X		X			X		X	X	
"KaléidosCOOP"	186			X	Strasbourg	Port Du Rhin		X	X	X						X	X		X		X	X	
"Bourse d'Aide à la pratique sportive" / "Bürgersport-club"	168			X	Strasbourg	Meinau /Neuhof			X		X	X							X	X			
"Pouvoir d'agir autour du logement" / "Handeln können bezüglich der Wohnung"	170			X	Strasbourg	Meinau /Neuhof	X		X	X						X	X			X		X	
"Chantiers Educatifs" / "Bildungswerkstätte"	172			X	Strasbourg	Meinau /Neuhof		X				X										X	
"EspaceTiers" / "Driträume"	174			X	Strasbourg	Meinau /Neuhof	X	X	X			X				X			X		X	X	

Résumé des catégories professionnelles avec une description brève des tâches et des mesures :

Dimensions :	Tâches :	Interventions, activités, méthodes et outils :
1. Analyse et monitoring	Analyse des conditions et situations de vie socio-spatiales et surveillance de leur développements	Analyse de l'espace social, analyse de la structure sociale, enquêtes, visites de quartier, explorations, cartographies, etc. Traitement et explication des dates et des résultats ; (cf. Becker 2014 : 153-162, 183ss.)
2. Ressources et potentiels	Développement et promotion des ressources et des potentiels individuels et institutionnels	Sécuriser, créer et exploiter des opportunités de rencontres ; « Vérification des ressources », « Fiche des ressources », « Cartographie des compétences », « Cartographie écologique », etc. (cf. Becker 2014 : 185s.)
3. Participation et engagement	Permettre et promouvoir de la participation sociale et l'engagement citoyen, ainsi que l'aide à soi-même, l'autogestion et le soutien des personnes avec peu d'engagement	Gestion de la facilitation et du soutien ; Développement des motivations de changement existantes ; Création d'un grand public et de discours publics et mise en place de possibilités de participation transparentes et fiables de même que d'une culture de reconnaissance ; « Atelier du futur », « Panel de citoyens », « Planifier au moyen du modèle », Formats : « Assemblée de citoyens », « Conférence de quartier », Moyens auxiliaires : « matrice de participation » (cf. Becker 2014 : 149, 182, 185s.)
4. Coopération et mise en réseau	Développement et promotion de la coopération et de la mise en réseau interdépartementales et interdisciplinaires au niveau des quartiers et entre le quartier et l'ensemble de la ville	Commission de quartier / coordination de quartier ; Réseautage dans le management de quartier ; Exploiter des espaces de rencontre et des points de contact dans le quartier ; Modération et médiation ; « Modèle de coordination et de mise en réseau du développement de quartier » ; « Conférence de quartier », « Table ronde » (cf. Becker 2014 : 148s. et 186s.)
5. Travail de projet	S'emparer, traiter et travailler des sujets pertinents et intéressant pour la population	Le travail de projet ; « Café du monde », « Open Space », « Explorations du quartier » ; Méthodes de sondage et de planification activant, théâtre de rue, groupes de travail, actions socioculturelles et politiques, etc. (cf. Becker 2014 : 183-187)
6. Organisation et qualité	Garantie et développement continu du financement, du professionnalisme et de la qualité du travail professionnel	Qualifications professionnelles à travers des études de bachelor / master, formation continue ; Supervision, développement d'équipe / d'organisation ; Gestion financière ; Tâche / fonctions de gestion (cf. Becker 2014 : 139ss.)

Sources : Martin Becker (2016) « GWA-Personalbemessung. Orientierungshilfe zur Personalbemessung professioneller Sozialer Arbeit im Handlungsfeld der Stadtteil- und Quartierentwicklung ». Konstanz : Hartung-Gorre Verlag
Becker, Martin (2014) : Soziale Stadtentwicklung und Gemeinwesenarbeit in der Sozialen Arbeit. Stuttgart: Kohlhammer.



8. Résultat d'une recherche-action trinationale

Ce que l'échange transfrontalier apporte à l'innovation sociale

Ce que l'échange transfrontalier apporte à l'innovation sociale

Résultat d'une recherche-action trinationale

(Martin Becker, Jutta Guhl, Sandra Janett, Bruno Michon et Caroline Oberlin)

Introduction

Les principes et méthodes de la recherche-action déployée dans le projet MARGE ont été présentés dans le chapitre 4. Rappelons ici que la problématique de la recherche est la suivante : « comment l'échange transfrontalier influence-t-il l'innovation sociale dans les quartiers ? ». Cette problématique interroge les présupposés du projet MARGE lui-même puisque celui-ci cherche justement à promouvoir l'échange transfrontalier pour chercher à produire de l'innovation sociale dans les neuf quartiers impliqués. L'analyse des données récoltées tout au long du projet MARGE (comptes-rendus, entretiens, rapports d'étonnement, carnet de terrain...) nous permet à présent de poser les premières réponses à cette problématique. L'innovation sociale étant un processus s'inscrivant sur le long terme (cf. chapitre 5.1), une réponse définitive à la problématique nécessitera une observation plus longue des effets de l'échange transfrontalier sur les quartiers.

Cette réponse a été construite entre les chercheurs, les professionnels et les habitants impliqués dans le projet autour de trois axes que nous avons décliné en autant de questions.

1. Peut-on dire que le projet MARGE a produit de l'échange transfrontalier ?
2. Quelles sont les spécificités de cet échange transfrontalier et comment influence-t-elle les pratiques des professionnels ?
3. En quoi ces transformations sont-elles une forme d'innovation sociale ?

Pour répondre à ces questions, nous aborderons dans une première partie les obstacles à l'échange transfrontalier et à l'innovation que nous avons rencontrés durant les trois années du projet. Dans une seconde partie, nous décrirons ce que cet échange transfrontalier a produit sur les quartiers et sur les professionnels et les habitants impliqués dans le projet. La troisième partie permettra, à travers l'exemple de la participation des habitants, d'appréhender ce que le regard transfrontalier sur les pratiques du développement social urbain permet de transformer dans les pratiques, les postures et les projets déployés sur les territoires. La quatrième partie proposera une réponse à la problématique de la recherche et la cinquième et dernière partie s'attachera à formuler des recommandations pour un échange transfrontalier durable.

8.1. L'échange transfrontalier : Obstacles et frontières

Si l'on définit l'échange transfrontalier a minima comme le franchissement de frontières et la rencontre de celui qui vit de « l'autre côté », alors il paraît évident que MARGE a bien produit de l'échange transfrontalier comme en témoigne la présentation du projet au chapitre 5.1. C'est pourtant plus la qualité de cet échange qui nous intéresse que le simple constat de son existence. L'analyse des données témoigne

de deux mouvements ambivalents et paradoxaux de l'échange transfrontalier qui semble émerger de la double nature de la frontière à la fois coupure et couture (Courlet, 1988). Coupure tout d'abord, la frontière marque un arrêt, un changement et devient obstacle.

8.1.1. Des frontières bien réelles

Trois obstacles principaux ont pu ainsi être identifiés : la langue, les transports et la monnaie. Cela paraît être une banalité, mais la langue s'est avérée être une barrière très concrète pour l'échange transfrontalier dans le cadre du projet MARGE, en particulier pour l'échange au-delà des frontières linguistiques. Même dans le Rhin Supérieur, théâtre depuis de nombreuses années de nombreuses coopérations traversant les frontières nationales (qu'il s'agisse de mobilité professionnelle, de mobilité résidentielle ou d'achats), on observe de vraies difficultés de compréhension des langues allemande et française. Le bilinguisme ou simplement la connaissance de la langue de l'Autre semblent toujours être l'exception, y compris parmi les professionnels de l'administration publique ou du travail social. Ainsi, le directeur d'une école élémentaire du quartier de Kehl-Kreuzmatt déplorait en réunion de Focus-groupe la suppression du cours de français jusque-là habituel dans cette école située dans une zone frontalière du Rhin Supérieur.

Pour le projet MARGE, cela impliquait de devoir trouver, engager et rémunérer des traducteurs et traductrices pour toutes les réunions, ce qui exigeait un effort considérable en termes d'organisation, de temps et de finance. Il en était de même pour les textes, qui devaient (et doivent encore) tous être traduits, ce qui fait reposer sur les traducteurs et traductrices une charge importante au regard de la complexité (induite par trois pays avec différents systèmes politiques et traditions linguistiques) et de la spécificité des sujets abordés (conception de la démocratie, participation, développement urbain, mixité sociale, radicalisation, etc.). L'organisation des traductions des échanges et des textes impose donc une forte exigence en termes de préparation, de mise en œuvre et de documentation des actions du projet.

Le second obstacle de cette frontière « coupure » est le transport. Malgré les distances relativement faibles existant entre les partenaires du projet MARGE, l'accessibilité s'est avérée difficile, particulièrement en transports en commun. Il semble que les infrastructures de transport restent organisées en fonction d'exigences nationales plutôt que de considérations transfrontalières. Ainsi, il n'existe pas de billets trinationaux qui seraient valables dans tout le Rhin supérieur (en Suisse, en Allemagne et en France). Les systèmes tarifaires diffèrent, et il existe, au mieux, des tickets transfrontaliers binationaux ponctuels (comme, par exemple, l'Europass dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau). Cette situation implique des trajets longs pour se rendre dans les différents territoires du Rhin supérieur, ce qui complexifie les échanges, en particulier les rencontres professionnelles. C'est ainsi que les participants ont évoqué le facteur temps comme l'une des difficultés principales posées à l'échange transfrontalier dans le cadre de MARGE. « Il s'agit de dégager du temps pour les nombreuses et intéressantes rencontres et pour le travail de terrain ». (Participante Allemande, 26 mars 2019, Groupe projet, Muttentz, Suisse). Il est ainsi plus rapide à un Strasbourgeois de se rendre à Athènes en avion que de se rendre à Suhr dans l'Argovie.

Un autre obstacle pour l'échange transfrontalier s'est avéré être la devise, en l'occurrence concernant la Suisse, qui possède sa propre monnaie, à la différence des pays de l'Union européenne, ce qui complique le paiement des transports et le traitement des factures entre les trois pays.

8.1.2. Recherche trinationale, le risque du nationalisme méthodologique

L'originalité de la recherche-action développée dans le projet MARGE est d'avoir systématiquement organisé chaque étape de manière transfrontalière. Traditionnellement, les recherches internationales organisent la recherche de manière nationale : les Français cherchent en France, les Allemands en Allemagne et les Suisses en Suisse puis les résultats sont comparés entre eux. Au contraire, le projet MARGE a organisé chaque étape de manière trinationale : des chercheurs, des professionnels et des habitants de chacun des trois pays étaient présents dans chaque instance, à chaque moment de la recherche. Cette dimension triadique de la recherche-action constitue une spécificité dont on peut analyser les apports et les difficultés.

L'idée du projet MARGE, ayant émergé de la longue coopération entre les trois écoles porteuses du projet, la constitution d'une « triade » comme forme sociale du comité de pilotage (y sont représentés l'ESEIS, la FHNW, ainsi que la KH-FR) a naturellement émergé. Cette triade a été transposée au niveau du terrain de recherche du Rhin supérieur dans les trois pays représentés (Allemagne, France et Suisse). Simmel s'est intéressé aux possibilités ouvertes par les constellations triadiques. Tout d'abord, il apparaît que se créent dans ces constellations, au contraire des constellations dyadiques, des rôles comme celui du médiateur, de l'impartial ou du « troisième larron » (Bühl 1972)¹. Cette constellation (composée de trois membres) a présenté autant d'avantages que d'inconvénients, en ce qui concerne le travail du comité de pilotage. Ainsi, la composition triadique permettait à la fois des coalitions changeantes, mais aussi aux trois partenaires de s'emparer à tour de rôle de la position du médiateur, ce qui facilitait de temps à autre la prise de décision. Mais d'un autre côté, les changements de coalition et les décisions d'orientation (stratégiques) qui y sont liés compliquent la prévisibilité des processus de décision et leur cohérence. Dans le projet MARGE, ces difficultés furent résolues par les réunions mensuelles du groupe de pilotage.

La décision de travailler dans trois quartiers pour chacun des trois pays a été moins guidée par une réflexion triadique (au sens énoncé plus haut) que par un objectif de représentativité des nations en présence dans le Rhin Supérieur et par le souci d'afficher cette diversité. Il s'est avéré que ce modèle triadique présentait des avantages en ce qu'il empêche en partie des interprétations hâtives autour de différences nationales ou culturelles, qui se laissent observer plus souvent dans le cadre de comparaisons binationales. Il semble possible de dire que la composition triadique permet de mieux éviter (sans toutefois l'exclure) le risque du nationalisme méthodologique.

Le projet MARGE apporte avec lui, par sa structure trinationale, la nécessité de prendre du recul sur des perspectives supposément « typiquement nationales ». Ce recours à une interprétation « typiquement nationale » est appelé nationalisme méthodologique par Ulrich Beck (2008 : 19) :

« Le nationalisme méthodologique prend les prémisses suivantes pour acquises : il assimile les sociétés aux sociétés des États-nations et regarde les États et leurs gouvernements comme l'objet premier de l'analyse en sciences sociales. Il présuppose que l'humanité est naturellement divisée en un nombre limité de

nations qui, à l'intérieur, s'organisent comme des États-nations et qui, à l'extérieur, dressent des frontières pour se distinguer d'autres États-nations. Et cela va plus loin : cette délimitation externe, ainsi que la compétition entre les États-nations représentent la catégorie la plus fondamentale de l'organisation politique. » (Beck, Sznaider, 2006 : 21).

D'ailleurs, le champ de recherche migratoire connaît bien ce concept de « nationalisme méthodologique » (Nina Glick-Schiller / Andreas Wimmer 2003), qui renvoie au problème du « double postulat de congruence » :

1. Les frontières territoriales, économiques, sociétales et culturelles se recoupent.
2. Les perspectives des acteurs et actrices, quand ils et elles sont observateurs et observatrices, correspondent à celles des chercheurs et chercheuses.

Dans le projet MARGE, ce risque a fait l'objet de nombreuses discussions tant chez les chercheurs que chez les professionnels. Ce qui était compris comme différence entre les quartiers des trois pays pouvait-il être ramené à une catégorie nationale ? « Les Français » font/sont comme ça. La construction même du projet et le choix des quartiers étaient en effet commandés par une exigence de représentativité nationale et non par d'autres critères qui auraient aussi pu être déterminants. Ainsi, la catégorie de différenciation principale était nationale et celle-ci a été choisie pour des raisons normatives et non pour des raisons empiriques (il fallait que chaque pays soit également représenté).

Toutefois l'approche réflexive apportée par la construction triadique du projet et la méthode de la recherche-action a certainement permis de minimiser ce risque en resituant les différences constatées entre les quartiers à des critères plus locaux (quartier rural VS quartier urbain par exemple).

8.1.3. Impliquer des quartiers dans un programme européen : constats, difficultés et aléas

Le choix de la recherche-action comme méthode fut une décision très pertinente en termes de proximité et de travail de terrain, au regard de l'objet (le développement social de quartiers dans le Rhin Supérieur) et de l'importance de la participation de la population concernée par le développement social [cf. chapitre 5.1]. Les difficultés résident alors dans le fait d'avoir choisi INTERREG V pour ce projet, une méthode de financement européen qui exige de déterminer très en amont ses choix de partenaires et d'actions, ce qui n'est pas forcément compatible avec le niveau de participation exigée par la recherche-action et les évolutions permanentes qui en découlent. Dans ces conditions, les porteurs de projets et en particulier le comité de pilotage furent souvent confrontés au dilemme consistant à devoir prendre des décisions pour respecter les règles de financement, sans pouvoir impliquer les partenaires comme il le faudrait, et dans le cadre voulu par les standards des processus de la recherche-action. La participation des habitants des quartiers fut ainsi rendue complexe par la modalité même de financement et d'administration du projet.

Dans le cadre du Projet MARGE, cette difficulté s'est révélée quand des habitants, qui ne pouvaient être identifiés avant le début du projet, n'ont pu participer aux actions proposées, car les frais de transport, de restauration ou d'hébergement

ne pouvaient être remboursés. En effet, ces personnes n'étaient pas (ou ne pouvaient pas être) nommées ou inscrites lors du dépôt du projet, qui devait être rendue plusieurs mois avant le début du projet. « Le problème est que les bénévoles ne sont pas pris en compte dans le défraiement », remarque ainsi une participante à l'occasion de la réunion du groupe projet du 26 mars 2019 à Muttentz, Suisse.

Les nombreuses données détaillées et la nécessité de fournir des justificatifs pour toutes les actions et frais des partenaires de terrain se sont avérées être une limite supplémentaire à des développements innovants. Le temps passé aux tâches administratives, y compris chez des partenaires dont la participation au projet et donc les avantages qu'ils en retirent sont plutôt faibles, a représenté jusqu'à 50% du temps pouvant être consacré aux échanges effectifs, et a ainsi été jugé bien trop conséquent. Une participante a par exemple cité « le manque de temps, ce qui est très frustrant (trop de tâches administratives en France) », et « la bureaucratie et le temps passé sur les factures », à l'occasion de la réunion du groupe projet du 26 mars 2019 à Muttentz, Suisse.

Enfin, les exigences de justificatifs du côté de l'administration INTERREG ont été ressenties comme très inappropriées au niveau des données personnelles, au regard des exigences du nouveau règlement général sur la protection des données de l'Union européenne, et elles ont été difficiles à faire accepter par les représentants des différents partenaires.

Dans le même temps, il faut reconnaître que, malgré cette difficulté, les interlocutrices du secrétariat INTERREG ont permis de dépasser certaines difficultés grâce à un « bricolage administratif » qui sans avoir permis de résoudre l'ensemble des problèmes a constitué une aide précieuse (Weller, 1994).

Pour terminer, la sélection et la mise en place de l'échantillon des domaines de recherche (les quartiers) n'ont pas seulement été marquées par des réflexions conceptuelles (le choix des trois pays dans le Rhin supérieur et le choix de cibler de petites et grandes communes), mais dépendaient aussi de la prédisposition à la collaboration des autorités et acteurs compétents en matière de travail de quartier. Elles étaient moins liées à des critères de comparabilité. Ainsi, des communes allemandes comme Freiburg ou Offenburg, qui avaient été sollicitées, n'ont pas participé au projet pour des raisons de capacité. « Malheureusement, l'administration de la Ville de Freiburg ne participe pas », « Si la Ville de Freiburg s'était aussi engagée, on pourrait faire beaucoup plus » exprime à cet égard un participant à l'occasion d'une réunion du groupe projet le 26 mars 2019 à Muttentz, Suisse).

Lors de la mise en place des focus-groupes enfin, nous avons constaté des formes de mobilisation des acteurs du quartier extrêmement diverses entre les trois pays. Le nombre de personnes présents dans les focus-groupes variait ainsi de 5 à 30 personnes selon les quartiers. Cela ne constitue pas un problème en soi dans le cadre d'une recherche-action qualitative qui mise plutôt sur un gain en termes de connaissances.

8.2. Communauté transfrontalière et reconnaissance : de l'effet de l'échange transfrontalier sur les quartiers

Néanmoins, si le projet MARGE a été complexe à mettre en œuvre et à administrer, des effets positifs sont à souligner. D'une « frontière coupure », une « frontière couture » apparaît alors. Tout d'abord, MARGE a permis de créer une communauté transfrontalière d'acteurs du développement social urbain, mêlant des familles pro-

fessionnelles et des statuts divers. D'autre part, MARGE a agi comme un levier de reconnaissance des acteurs engagés dans le développement social : reconnaissance de l'importance du sujet et de leurs méthodes de travail, par les institutions et les pairs.

8.2.1. L'émergence d'une communauté transfrontalière

L'échange transfrontalier constitue un exemple spécifique d'échange international, en ce qu'il se démarque par la proximité géographique d'acteurs de différents pays. Cela facilite les rencontres directes et les visites réciproques et, le cas échéant, le renouvellement et le maintien de celles-ci. À l'inverse des échanges internationaux, il ne s'agit pas dans l'échange transfrontalier d'avoir un contact (le plus souvent sporadique) avec un endroit lointain clairement séparé de son environnement. Il s'agit bien plus, dans l'échange transfrontalier, d'étendre son environnement. Alors émerge un nouvel espace commun. Ce que l'on percevait auparavant comme une frontière-coupure devient alors, dans sa perception, un espace commun, un espace frontalier, qui lie plus qu'il ne sépare. On retrouve ces réflexions dans le concept de « Borderlands » de Saskia Sassens : dans sa conception, la frontière n'est pas seulement une ligne qui sépare deux espaces et réalités différents. Elle considère plutôt cette ligne comme un espace analytique, qu'il convient de découvrir. (cf. Sassens, en entretien avec Bourdeau-LePage, 2009). Claude Courlet signale que la frontière, qui sépare effectivement deux espaces de pouvoir politique, peut être entendue à la fois comme délimitation et comme prise de contact : « En définitive, la frontière ne joue-t-elle pas à la fois ces deux rôles, n'est-elle pas une couture autant qu'une coupure ? » (Courlet, 1988, 9).

MARGE a donc permis l'échange transfrontalier. Mais, à travers cela, est-ce qu'une « compétence transfrontalière » a émergé (ou s'est accrue) chez les participants-es? Est-ce que les participants-es sont devenus-es des « passeurs de frontières ? ».

On trouve dans la sociologie plusieurs auteurs qui traitent de « l'étranger » ou du « voyageur » : Georg Simmel décrit l'étranger comme « un migrant qui arrive aujourd'hui et restera demain » (47), mais qui « n'a pas complètement surmonté l'absence d'attache de ses allées et venues » (ibid.). C'est justement le fait que l'étranger reste (sans toutefois s'intégrer complètement) qui fait de lui un étranger et qui le fait devenir un problème pour les autochtones. Robert Park (1928) parle de « marginal man », d'homme à la marge, qui vit à la lisière de deux cultures (68). Il a un capital culturel important, aussi bien dans sa société d'origine que sa société d'accueil. Ainsi, il peut devenir médiateur entre les différents univers. Cependant, c'est justement cela qui rend son rôle marginal, parce qu'à travers cela, il perd cette certitude de soi (impensée) de celui qui n'a jamais quitté son environnement. Ces deux concepts vont plus loin qu'un séjour de court terme et décrivent quelqu'un qui plonge plus longtemps dans un nouvel univers, ou qui, du moins, commence à le comprendre, mais qui, en même temps, y demeure un peu étranger.

Dans *Exkurs über den Fremden* (« Etrangers »), Alfred Schütz (1944) décrit la tentative de se rapprocher d'un univers étranger, où l'étranger reste d'abord ancré dans un schéma « allant de soi » („Denken-wie-üblich“) (79). Mais puisque ses schémas d'interprétation ne sont pas adaptés, il en arrive à ne pas savoir comment agir. L'étranger selon Schütz se donne pour mission d'aller au-delà du rôle d'observateur, c'est-à-dire qu'il ne doit pas se contenter de comprendre, mais la compréhension doit lui servir d'instructions pour agir. Il doit parvenir à « passer du parquet à la

scène » (81). En général, l'étranger va mettre du temps à engranger assez d'expérience et de compétences pour pouvoir employer de manière souveraine les nouveaux schémas et les considérer comme des « évidences incontestables » (87).

La situation de ces « étrangers » dans ces célèbres écrits classiques de sociologie diffère largement de l'expérience et des conditions des participants-es de MARGE, dans la mesure où il ne s'agissait pas d'un changement durable d'environnement. Il s'agissait plutôt de rencontre, d'échange et d'immersion temporaire dans un autre environnement, avec pour objectif d'en tirer profit pour sa propre situation « chez soi ». Les participants-es de MARGE n'étaient-ils alors que des « touristes », et MARGE une « agence de voyages du développement social urbain » ?

Dans sa distinction entre les sédentaires et les cosmopolites, Ulf Hannerz (1990) aborde aussi les touristes. Il nie la disposition du touriste « de base » à se montrer ouvert aux schémas d'interprétation différents. Il chercherait plutôt, à l'étranger, ce qui lui rappelle son chez-soi, le tout garni d'agréables petits « plus » comme une belle météo et de charmants paysages, sans avoir besoin d'être prêt à remettre en question les convictions qu'il emporte avec lui. Mais on ne saurait désigner les membres de MARGE par cette étiquette (p. 145). A contrario, le cosmopolite (en opposition au sédentaire et au touriste) se démarque avant tout par une posture « d'orientation, de disposition à s'abandonner à l'Autre » (p. 142). Il en va ici, d'après Hannerz, d'une ouverture « à travers l'écoute, l'observation, l'intuition et la réflexion » (p. 143), de chercher à avoir accès aux nouvelles expériences, et de, pour cela, dans un second temps, « se mouvoir avec plus ou moins d'assurance dans un système de sens » jusque-là étranger. (p. 143)

Le cosmopolitisme tel qu'il est décrit, ou du moins sa première étape, avec cette disposition à écouter, observer et rester ouvert à la nouveauté, correspond plutôt bien aux observations faites dans le cadre de MARGE, comme celle-ci : « Le projet permet d'ouvrir les horizons et de découvrir des expériences différentes, donc de sortir de la routine et de montrer d'autres possibles, d'ouvrir les esprits... » (d'après le « journal mural » du groupe projet 5) ou encore cette remarque d'une participante : « J'ose dire que je me sens devenue un peu passeuse de frontière » (idem).

Le champ d'études de MARGE, c'est l'échange transfrontalier dans les quartiers marginalisés. Ce caractère transfrontalier est déjà en lui-même marginal. Aussi, dans le cadre de Marge, il ne s'agissait pas que de traverser les frontières d'un pays ou d'un quartier, mais aussi celles de professions, car en plus du champ du travail social ont été impliqués les acteurs de l'administration. Puis, d'autres acteurs avec divers rôles ont été impliqués, comme les habitants-es et les hommes et femmes politiques. Là aussi, il s'agissait, dans l'échange, de laisser temporairement au vestiaire ses pensées « allant de soi » et de permettre, grâce à cette ouverture d'esprit, de nouvelles découvertes.

Pour que le frontalier puisse mettre en place un échange entre deux systèmes, il doit présenter une double compétence. D'une part, il doit témoigner d'une expertise sur le sujet (en l'occurrence, le développement de quartier) pour pouvoir poser les bonnes questions et pour pouvoir identifier les domaines pertinents pour l'échange, mais aussi pour trouver un écho dans chacun des systèmes. D'autre part, cela nécessite une expertise transfrontalière, c'est-à-dire la disposition à être ouvert aux incertitudes, à mettre en perspective des analyses, et à ne pas généraliser des observations. Le développement de quartier relève d'une collaboration entre de nombreux acteurs. Celle-ci dépend entre autres de l'expertise et de la force de persuasion de l'acteur transfrontalier (mais aussi, évidemment, de l'ouverture de

chacun des systèmes), et de sa capacité à convaincre toujours plus d'acteurs pertinents de la perspective transfrontalière, afin que les élans engrangés dans cette démarche se transforment en innovation sociale dans le quartier.

Plusieurs participants-es témoignent d'un élargissement de connaissances au contact du travail des collègues de l'autre pays. Cependant, il est toujours avancé « qu'on en saurait encore trop peu ». Les systèmes politiques et leurs différences, les programmes du développement social urbain, la politique logement – tout cela est complexe et difficile à intégrer pour des personnes extérieures à un pays. Le souhait d'en savoir plus a régulièrement été exprimé : « On a fait le début, maintenant il faut continuer » (d'après le « journal mural » du groupe projet 5). En psychologie, le fait de reconnaître qu'on ne sait pas encore relève moins d'un manque que d'un gain de compétences, voire d'un échelon supérieur de développement de compétences (cf. Adams, o.j.). En ce sens, on peut faire la supposition d'un gain de compétences transfrontalières à travers MARGE.

L'objectif de MARGE était d'user de l'expérience des quartiers du pays voisin pour permettre le transfert et l'innovation sur son propre quartier. Il faudra encore attendre pour découvrir dans quelle mesure cela se réalisera. En revanche, les participants-es ont été, jusqu'à maintenant, très motivés-es à l'idée de continuer, ont déjà mutuellement accepté des demandes et développé des idées concrètes, et commencent tout juste la phase de transposition. Dans certains cas, les idées de projet demandent l'intégration de nouveaux acteurs, qui ne participent pas (encore) à MARGE. Dans d'autres cas, les idées dépendent de mesures de construction (ou d'aménagement urbain), qui demandent encore du temps. Mais il est aussi évident qu'il ne s'agit pas que de cela, ni de transférer des projets à l'identique. Après tout, le développement social urbain est lié aux besoins et intérêts de la population locale, et ceux-ci sont spécifiques à chaque quartier, malgré toutes les similitudes qu'il peut y avoir. En ce sens, il convient de prendre à son compte le principe posé par Dieter Oelschlägel, celui de « Principe de pertinence locale » (cf. Oelschlägel, 2011).

Toute une série d'idées a été reprise dans le cadre de la phase de transfert. Ainsi, un quartier inspiré par un quartier partenaire étranger souhaite organiser une rencontre entre habitants-es, dont la responsabilité (pleine et entière) serait remise aux habitants-es. Il y a d'autres exemples d'idées reprises lors des visites de terrain, qui doivent être transposées dans la mesure du possible, comme celle d'une aide aux devoirs simplifiée et couplée avec une offre de jeux, ou encore la participation des habitants-es aux décisions concernant la redynamisation de leur voisinage. Un des développements les plus concrets fut la mise en place d'une fête de quartier transfrontalière, qui a eu lieu les 6 et 7 juillet 2019 dans les quartiers Port du Rhin (Strasbourg) et Kehl-Kreuzmatt.

L'hypothèse formulée par le groupe de recherche (« MARGE a permis l'émergence d'une « communauté transfrontalière » ») est largement approuvée par les participant-e-s. De nouveaux contacts ont été noués, et les liens sont entretenus de la propre initiative des participant-e-s. Ainsi, en plus des visites de terrain initiées par le comité de pilotage, des visites « autonomes » ont eu lieu dans des quartiers du pays voisin. Aussi, un certain rapprochement a été partiellement observé entre les quartiers d'un même pays, comme les travailleuses sociales suisses qui se sont réunies plusieurs fois en supervision. A également été exprimé le souhait de rendre possible l'échange transfrontalier même au-delà de la fin du projet (« Je trouve ça important de maintenir un échange, même après la fin du projet » (« journal mural

» du groupe projet 5)) et d'intégrer de nouveaux acteurs.

L'hypothèse « Un échange transfrontalier réussi demande aussi bien de l'engagement et de la disponibilité personnelle qu'un soutien de mon institution » rencontre également une grande approbation chez les professionnels de terrain. Il semblerait qu'on ait besoin d'individus convaincus de l'utilité de l'échange transfrontalier, motivés sur le plan personnel, et qui sont en mesure de prendre part à l'échange transfrontalier. Mais il faut aussi, pour pouvoir prendre part à l'échange, qu'ils y trouvent leur compte, à travers, par exemple, une dispense de temps de travail et une prise en charge des coûts. L'échange implique du temps et des efforts, en raison de la distance et de la barrière de la langue. Enfin, tout cela nécessite une volonté des personnes et organisations participantes d'utiliser les idées et conclusions tirées de l'échange transfrontalier au profit de leur propre organisation et de leur propre quartier et de les y transposer.

8.2.2. Un levier de reconnaissance

Outre le fait de devenir des passeurs de frontières et de se sentir appartenir à une communauté transfrontalière, les professionnels et les habitants impliqués dans le projet MARGE ont admis que l'échange transfrontalier constitue un levier de reconnaissance. Ce chapitre met l'accent sur les expressions de valorisation positive d'acteurs et actrices du développement social urbain. De plus, il ne s'agit pas d'entendre la reconnaissance dans sa conception théorique-systématique, mais dans son usage courant et marqué par un cadre normatif. Ici, le terme est synonyme d'éloge, d'appréciation, d'attention, de respect et de valorisation (cf. Frischmann 2009: 148).

L'un des objectifs principaux de MARGE est, et a toujours été, d'encourager l'échange transfrontalier entre les acteurs et actrices du développement urbain et de quartier. Pour ce faire, des réunions régulières des groupes de projet ont été organisées, ainsi que des « visites de terrain » transfrontalières dans les 9 quartiers du projet MARGE. Ces visites d'un ou deux jours ont permis aux professionnels-les d'avoir un aperçu de la pratique du développement social urbain dans la région du Rhin supérieur et ont, en plus, permis de tirer des conclusions sur des sujets et challenges similaires entre quartiers. En plus de la possibilité de découvrir de nouvelles possibilités d'actions et d'échanger avec d'autres experts, ces cadres transfrontaliers offraient de nombreuses occasions de réfléchir sur sa propre pratique. Cela a conduit, du côté des professionnels-les de terrain notamment, à « un jugement positif des personnes et de leurs actions », et ainsi à une certaine valorisation (cf. Kreft/Mielenz 2013: 1011):

« Pour moi, cette journée a été très positive dans l'ensemble, et m'a montré que ces dernières années, beaucoup d'énergie a été déployée à [Nom du quartier]. Les gens ont mis du cœur à l'ouvrage pour un meilleur vivre ensemble, que ce soit du côté de l'administration ou des habitants-es du quartier. Ainsi, les changements intervenus dans le quartier sont visibles et tangibles, même pour des personnes extérieures. »

(Notes d'un accueillant lors d'une immersion transfrontalière en suisse)

« En fait, les visites de terrain m'ont montré que tout ne va pas si mal dans notre quartier, et que nous faisons du bon travail. »

(Compte-rendu d'un membre d'un focus-groupe suisse)

« Avec les visites de terrain transfrontalières, j'ai réalisé que ce que

nous faisons, ce n'est pas si mal. S'ils procèdent différemment en Suisse et en Allemagne, notre manière de travailler dans le cadre du programme Politique de la ville n'est pas mal non plus. »
 (Compte-rendu d'un membre du focus-groupe français).
« On a été très enthousiasmé par la bonne ambiance de travail et par l'intérêt des personnes en visite. Cela nous a fait plaisir d'entendre des retours disant que notre travail avait été perçu comme positif et précieux. »
 (Notes d'un accueillant lors d'une immersion transfrontalière en Allemagne)

L'échange transfrontalier a non seulement permis de remettre au centre des perspectives de chacun son propre travail, mais aussi les services et activités proposées sur place. En effet, en ayant un aperçu des activités d'autres professionnels-les, les intervenants-es du développement urbain et de quartier ont pu mieux prendre connaissance d'activités menées dans ce champ. Ces activités ont également été jugées positivement :

« Le journal du quartier [...] nous a beaucoup impressionnés, de par sa conférence de rédaction ouverte où tous les intéressés peuvent participer, de par le choix des sujets, où, à nouveau, tous peuvent participer, et de par, bien sûr, la possibilité de contribuer aux textes. Le fait que des contributions soient publiées dans d'autres langues, celle des habitant.e.s, nous a aussi frappés. Cela favorise le sentiment d'identification au quartier. »
 (Notes d'un visiteur, lors d'une immersion transfrontalière en Suisse)

Ces évaluations majoritairement positives s'expliquent entre autres par le contexte de l'échange transfrontalier : il s'agissait avant tout de comprendre les différentes manières de penser et d'agir de professionnels-les de terrain dans le cadre d'une toile de fond locale. En effet, pendant toute la durée du projet (trois ans), les professionnels-les de terrain ont régulièrement exprimé un besoin d'informations supplémentaires spécifiques aux pays. Les différents systèmes d'État social et les questions qui en découlent en termes de formes d'organisation, de domaines de compétences, de modes de financement, etc. les ont tout particulièrement intéressés. Ainsi, les difficultés, les défis posés et autres conflits n'en furent que réduits, et verbalisés seulement vers la fin du projet.

D'une part, cela s'explique par le fait que la majorité des acteurs et actrices du développement social urbain avaient envie de mettre en avant les aspects positifs de leur commune ou de leur quartier. D'autre part, le plan du projet prévoyait de promouvoir l'innovation sociale dans les quartiers par le transfert de modèles de bonne pratique. Ensuite, lors des visites de terrain transfrontalières des projets aux solutions ou procédés prometteurs ont d'abord été présentés dans une perspective de bonne pratique (cf. Fabian et al. 2014: 15) que les professionnels-les sur place jugeaient particulièrement « transférables ».

Les expressions de reconnaissance et de valorisation n'ont pas seulement émané des visiteurs et visiteuses, mais ont aussi été perceptibles (et le sont toujours) au niveau régional ou local. Par exemple, le passage chez le Préfet organisé lors d'une visite transfrontalière en France a été, pour les acteurs et actrices français-es concernés-es, une rencontre inédite. L'échange entre les invités-es et le Préfet en tant que représentant de l'État et organe exécutif a fait une impression durable chez les

professionnels-les. Les acteurs locaux ont tout particulièrement noté cette rencontre, rendue possible par un échange transfrontalier, comme un signe de la valeur de leur activité professionnelle. La publication d'un article dans un journal local suisse suite à une visite transfrontalière constitue un autre exemple. Il évoquait une visite de deux jours de visiteurs internationaux dans un quartier suisse. L'effervescence médiatique qui s'en est suivie a eu un impact positif sur la visibilité et l'estime des acteurs et actrices intervenant dans ce quartier. Un phénomène semblable a été observé dans le cadre des rencontres de focus-groupes dans les 9 quartiers MARGE. Selon les quartiers, ces groupes étaient composés de manière interdisciplinaire et présentaient, en plus des professionnels-les de terrain, des bénévoles des quartiers. D'une part, les rencontres bi-annuelles permettaient un contact (renouvelé) entre les acteurs et actrices d'une commune ou d'un quartier. D'autre part, la participation régulière a favorisé l'échange au sein de la commune ou du quartier, ce qui s'est reflété de manière positive dans le travail commun des personnes impliquées. Car le but de ces rencontres était d'impliquer les membres de la communauté dans des procédures à venir, et de les informer sur des projets futurs ou en cours.

Ces exemples montrent que l'échange transfrontalier peut contribuer à la reconnaissance et la légitimation d'activités menées dans le cadre du développement urbain et de quartier. Par ailleurs, l'approche trinationale du projet a eu un effet positif sur la mise en réseau et la collaboration entre acteurs et actrices du développement social urbain, tant au sein même d'une commune ou d'un quartier que dans un contexte transfrontalier.

Il est à présent possible de relier ces constats à la théorie sociocritique de la reconnaissance de Honneth (2003). Le modèle de base d'Axel Honneth fait la différence entre trois niveaux de reconnaissance, qui sont les suivants : l'amour/le soin, l'égalité et le mérite. Ces trois « sphères » correspondent au développement de l'identité, de la confiance en soi et de l'estime de soi (cf. Heite 2008: 15). Ainsi, la construction de l'identité dépend, d'après Honneth, de l'expérience de la reconnaissance intersubjective dans des communautés sociales ou culturelles (cf. Heite 2011: 49). Car c'est seulement à travers la reconnaissance publique de l'identité collective d'une communauté donnée qu'une identité « complète » peut se développer (Ibid.).

Pour la question qui nous occupe, c'est la question du mérite voire de la solidarité qui est pertinente. Ce « niveau » est lié à la performance individuelle d'une personne. D'après cette conception, la reconnaissance est attribuée en fonction de la contribution des acteurs (sujets ou collectifs) à « l'intérêt général de la société » (Honneth 2003: 165, cité par Heite 2011: 48). « Le principe du mérite [...] devient ainsi attestation essentielle de la reconnaissance sociale [...] » (Voswinkel/Wagner 2013: 78). Donc, plus les acteurs et actrices du développement social urbain réussissent à attirer l'attention de la société sur l'importance de leurs qualités et leurs compétences, plus il y a de chances d'accroître la valeur sociale d'un collectif. (cf. Honneth 2014: 178 ss). Cependant, les professionnels du travail social font toujours face au défi de ne pas bénéficier de la même reconnaissance pour leur travail que d'autres professions (cf. Bereswill/Ehlert 2012). Heite (2008: 31) Explique cela par, entre autres, le manque de sensibilisation publique positive et de réussites visibles.

En ce qui concerne MARGE, on constate que le point d'orgue de l'échange transfrontalier a été l'apprentissage de nouvelles méthodes et pratiques. L'accent était donc davantage mis sur le fait d'émuler des compétences professionnelles que sur la question de la contribution à l'intérêt général de la société ou au développement d'une identité professionnelle à travers MARGE.

8.3. Le regard de l'Autre comme levier d'innovation : participation des habitants et rapport de confiance

Après avoir caractérisé les difficultés et les acquis de l'échange transfrontalier produit dans le projet MARGE, il est possible de s'intéresser à la dernière question : qu'est-ce que le projet MARGE a produit comme transformation des pratiques ? Pour répondre à cette question, nous proposons ici de partir des nombreuses réflexions et constats autour de la participation des habitants produits tout au long du projet MARGE. Il s'agit là d'une question essentielle au développement social urbain et fut, à ce titre, omniprésent tout au long du projet et particulièrement lors des immersions transfrontalières. Dans ce chapitre, nous proposerons une réflexion autour des différences de pratique d'implication des habitants dans le développement social urbain entre les trois pays. Nous proposerons de les comprendre comme une illustration de conceptions divergentes du « faire confiance ».

8.3.1. La place des habitants : ce qui va de soi et ce qui ne se pense même pas

Commençons par deux extraits du carnet de terrain de l'auteur de ce chapitre :

Extrait du carnet de terrain : 31 juin 2017

Je suis de retour de la rencontre des focus-groupes de Kehl et de Pratteln. Je m'attendais à retrouver des professionnels suisses et allemands travaillant dans les quartiers de ces deux villes. Ma surprise fut grande lorsque je me retrouvais face à une large table de personnes que je ne connaissais pas. Après le traditionnel tour de table de présentation ouvrant le focus-groupe, je me rends compte qu'un nombre non négligeable de personnes autour de la table sont... des habitants du quartier. Le choc fut d'autant plus fort que, lorsque j'ai moi-même constitué les focus-groupes français, l'idée d'y accueillir des habitants ne m'avait pas effleurée l'esprit. De la même manière, il semblerait que cette idée n'avait pas plus touché les professionnels des quartiers français impliqués dans le projet. Pourtant la consigne que mes collègues suisses et allemands avaient appliquée dans la constitution de ces focus-groupes était la même que la mienne : « rassembler les acteurs du quartier ».

Extrait du carnet de terrain : 14-15 juin 2018

L'une des communes suisses impliquées dans MARGE, Suhr, est une commune de 10 000 habitants fonctionnant en démocratie directe. Deux fois dans l'année, lors d'une « assemblée des citoyens » (Bürgerversammlung) les conseillers communaux mettent au débat et au vote, devant l'ensemble des citoyens de la commune en âge de voter, les décisions et les lignes directrices de leur politique. Intéressé par cette manière de faire de la politique, je propose à un adjoint au maire de Strasbourg et à une sous-préfète à la politique de la ville de participer à l'une de ces assemblées. Les 14-15 juin c'est donc une délégation de pas moins de 15 Français qui se rend à Suhr dans le Canton de l'Argovie. Plus de 400 habitants de Suhr participent et le moins qu'on puisse dire c'est que l'exercice démocratique est impressionnant : les débats sont âpres, chaque point proposé par le conseil communal est vivement débattu. Chaque citoyen prenant la parole, se lève et se rend devant un micro situé au milieu de l'assemblée et lit un discours qu'il a vraisemblablement préparé en amont. L'écoute est grande et aucune acclamation ou huée ne ponctuent celui-ci. À la fin de l'assemblée tout le monde se retrouve autour d'une bière et de sandwiches, ce qui ne manque pas d'impressionner les Français : malgré des débats parfois houleux, tout le monde semble s'entendre.

Les Français en profitent pour débriefer.

Le premier point sur lequel ils reviennent est ce qu'ils appellent la « maturité démocratique » des citoyens suisses. Chacun s'est écouté et plus encore le conseil communal n'a que très peu parlé. Seul l'adjoint en charge de la thématique dont il était question s'exprimait au moment où le point était à l'ordre du jour. Ses collègues ne réagissaient pas, ils lui faisaient confiance.

Les Français affirment qu'il s'agit d'une démocratie qui fonctionne à l'inverse de la nôtre : démocratie représentative VS démocratie directe. Dans le cas français, les Français font confiance aux représentants élus pour prendre les décisions « à leur place » durant la durée du mandat. Si ces décisions ne leur conviennent pas, ces derniers ne seront pas réélus à la fin de leur mandat. Du côté suisse, les citoyens élisent un conseil communal chargé de l'exécution de leurs décisions. Pour chacune de leur décision, le conseil communal se doit donc de chercher le consensus en représentant la diversité des citoyens.

Résultat, les Français affirment : « ce serait complètement impossible chez nous ». ne de leur décision, le conseil communal se doit donc de chercher le consensus en représentant la diversité des citoyens.

Résultat, les Français affirment : « ce serait complètement impossible chez nous ».

Ces deux expériences témoignent tout d'abord de ce que « l'Autre », l'étranger, permet de renvoyer de ce qui « va de soi » dans son propre système. Sans ce regard étranger, les participants français n'auraient pas pris conscience de ce simple constat : il est possible de faire autrement. Il est possible à présent d'affiner ce constat. Il ne s'agit pas d'affirmer qu'en France la participation n'existe pas, mais plutôt de constater que les modalités de cette participation ne sont pas les mêmes. Il nous semble possible de proposer une analyse de ces modalités de participation à partir des données récoltées et analysées dans le cadre du projet. Ce qui ressort fortement des rapports d'étonnement et des discussions lors des groupes-projets est que le déterminant essentiel de la participation semble être la confiance qui existe entre chaque échelon du développement social urbain. Ces deux extraits de texte écrit par des professionnels français lors d'un groupe projet sont des réactions à l'affirmation : « le projet MARGE a fait émerger des modalités différentes de participation dans les trois pays » :

Effectivement !!! On a le sentiment qu'en France cela diffère de l'Allemagne. Le travailleur social est souvent réduit au rôle d'exécutant. Il y a une méfiance systémique vis-à-vis des travailleurs sociaux, alors qu'en Allemagne les travailleurs sociaux semblent bénéficier de plus d'autonomie.

En France il y a beaucoup trop de dispositifs mis en place. Le public s'y perd. Les politiques mettent des choses en place et c'est ensuite aux travailleurs sociaux et aux partenaires d'y apporter le public alors que l'idée devrait venir des habitants.

Il nous semble intéressant d'envisager la confiance et plus spécifiquement le rapport de confiance entretenu entre le niveau politique, les administrations, les acteurs locaux et les habitants des quartiers comme l'un des facteurs explicatifs essentiels de ces différences. Pour expliciter cette hypothèse, je commencerais par revenir sur ce que j'entends par « rapport de confiance », avant de resituer celui-ci dans les politiques et les pratiques du développement social urbain des trois pays.

8.3.2. Le rapport de confiance comme organisation sociale de l'interdépendance

Pour la philosophe Michela Marzano la confiance, du latin *con-fidere* : avec foi, se fier en, signifie « qu'on remet quelque chose de précieux à quelqu'un, en se fiant à lui et en s'abandonnant ainsi à sa bienveillance et à sa bonne foi. » (Marzano, 2010, 53). Cela ne signifie pas que la confiance est aveugle, mais simplement que la confiance est un risque nécessaire à la vie en société. Sans confiance, je ne mettrais pas mon argent à la Banque, sans confiance, je n'enverrai pas de lettres par la Poste, sans confiance je ne mettrais pas mes enfants à l'école.

La confiance permet ainsi de sortir des relations interpersonnelles caractérisant la communauté (j'ai confiance, car tu es de la même famille, du même village, de la même ethnie) et d'entrer dans la société (j'ai confiance dans des institutions). Norbert Elias ne dit pas autre chose lorsqu'il décrit les relations d'interdépendance entre tous les individus d'une société : « chaque groupe et chaque individu devient, sur le plan fonctionnel, de plus en plus dépendant des autres de par la spécificité de ses propres fonctions. Les chaînes d'interdépendance se différencient et se rallongent, elles deviennent de moins en moins perceptibles, échappent ainsi au contrôle de l'individu et du groupe » (Elias, 1981, 79). Cette interdépendance, accrue dans un monde global (sans le vouloir, en achetant une voiture, je fais confiance à des ouvriers asiatiques qui produisent la majorité des pièces de celle-ci), constitue un risque qui rend à la fois chaque individu vulnérable et dépendant les uns des autres (Beck, 1986). On ne se rend compte généralement de ce degré de vulnérabilité et de dépendance que quand un évènement indésirable survient et remet cette confiance en cause (Goffman, 2013).

Toute société produit donc des règles, des normes, des lois qui encadrent la confiance, et qui instaurent un « rapport de confiance » spécifique entre les différentes composantes de la société. Chaque partie de la société « sait » à quoi s'attendre des autres parties et peut se situer dans les mailles de cette « chaîne » de la confiance qui relie l'ensemble des individus entre eux. Nous définirons alors le rapport de confiance comme l'organisation sociale de l'interdépendance entre les individus et les institutions et la gestion des risques, des vulnérabilités et des ressources qui en découle².

8.3.3 Rapport de confiance et participation des habitants en France, en Allemagne et en Suisse

Le développement social urbain s'inscrit bien sûr dans cette chaîne, ce que les deux expériences relatées ci-dessus illustrent. L'implication des habitants dans les politiques qui les concernent nécessite une confiance mutuelle à toutes les échelles (politique, administration, travail social, habitants). Comprendre la façon dont cette participation est envisagée est donc nécessaire (Becker, 2016).

En France, depuis 1977, la mobilisation des habitants et leur implication sur le quartier a toujours fait partie des éléments incontournables des différentes programmations de la politique de la ville (Centre d'analyse stratégique, 2012). La politique de la ville constitue l'une des premières politiques publiques françaises dans laquelle la participation des habitants et la démocratie locale sont aussi prégnantes. Toutefois, il faut constater que les critiques sur l'échec de cette participation sont tout aussi redondantes que l'inscription de celle-ci dans le programme. L'opposition entre une injonction à la participation des habitants nécessairement institutionnalisée, manipulée par le politique et des initiatives d'habitants, nécessairement

critiques et anti-institutionnelles constitue un clivage structurant la politique de la ville depuis l'origine (Baqué, Mechmache, 2013).

Du côté allemand, il convient de pointer du doigt l'impact de la tradition politique sur la participation des habitants. À la suite de la seconde Guerre mondiale, le système politique s'est construit sur une réduction du pouvoir de l'état et par une place importante laissée aux Églises et aux « pouvoirs intermédiaires » (syndicat, ONG...). Dans la même logique, la possibilité d'interpellation directe des pouvoirs publics par les citoyens, sous la forme de plébiscite ou de référendum, est plus complexe à mettre en œuvre qu'en France ou qu'en Suisse.

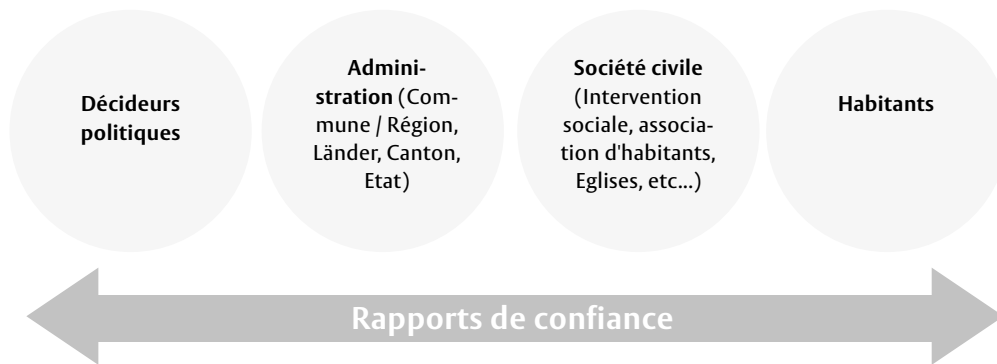
Dans le programme *Soziale Stadt*, la participation est entendue à la fois comme :

- Participation des acteurs locaux (églises et associations non confessionnelles). Il s'agit de mettre en réseau et de coordonner les acteurs,
- Participation des habitants, comprise comme engagement citoyen et comme participation politique.

En Allemagne, la participation est conçue sur plusieurs niveaux (cf. chapitre 5.2). De l'information à l'autogestion, les pratiques de participation laissent une place importante au « pouvoir d'agir » des habitants. On trouve ainsi au cœur même des principes et pratiques du travail social dans les quartiers le « travail social sur le commun » (*Gemeinwesenarbeit* souvent rendu par « travail social communautaire » en français) qui organise, à l'échelle d'un territoire, les relations entre la commune, les associations et les habitants. Du travail de médiation, aux pratiques d'empowerment des habitants d'un quartier par les travailleurs sociaux eux-mêmes, le travail social communautaire peut s'appuyer sur des principes visant plus la transformation des rapports sociaux que le changement de comportement des habitants (Oelschlegel, 2016). Malgré cette diversité de pratiques, les pratiques d'empowerment sont ancrées dans la formation et l'habitus des travailleurs sociaux bien plus qu'en France. Cependant en Allemagne aussi certaines critiques émergent sur le quartiersmanagement parfois accusé de défendre le point de vue de l'administration communale plus que celui des habitants.

L'une des nombreuses images d'Épinal de la Suisse en fait la terre par excellence de la participation. Son niveau presque inégalé de fédéralisation et de démocratie locale directe est connu de tous, l'expérience réalisée à Suhr dans le cadre du projet MARGE en témoigne, mais nous aurions aussi pu nous référer aux nombreuses votations (référendum) d'initiative populaire ou politique. Les personnes conviées à participer restent cependant des citoyens suisses ce qui exclut la population étrangère composant entre 30 et 50 % de la population des quartiers concernés. La démocratie directe constitue d'ailleurs paradoxalement une difficulté supplémentaire pour les quartiers. Les habitants extérieurs au quartier refusent ainsi parfois de payer des impôts supplémentaires pour mettre en place des mesures sociales dans les quartiers. Autre désavantage, les habitants trouvent qu'il y a déjà assez de participation et ne voient pas l'intérêt de forme de participation moins institutionnalisée.

Pour résumer ces réflexions, le schéma suivant reprend, à l'échelle d'un quartier, les différents niveaux impliqués dans cette « chaîne de confiance ».



8.3.4. Des rapports de confiance différenciée

Ces quelques éléments de comparaison témoignent d'une organisation différenciée du rapport de confiance entre le politique, les administrations, la société civile dont le travail social et les habitants dans les quartiers marginalisés. L'ensemble des affirmations présentées ci-dessous doit être resitué dans le contexte du projet MARGE. Elles découlent de l'analyse des données issues de neuf quartiers du Rhin supérieur et ne peuvent prétendre à l'exhaustivité.

8.3.4.1. Dans les quartiers français, un rapport de confiance reposant sur l'égalité républicaine et la délégation

Les partenaires suisses et allemands du projet MARGE ont témoigné tout au long du projet d'une double surprise lors des immersions transfrontalières. La première surprise est celle de l'omniprésence du concept d'égalité dans les discours des participants français et dans la politique de la ville de manière générale. La seconde surprise est celle des difficultés rencontrées par les Français en matière de « participation des habitants. Il nous semble que ces constats étrangers peuvent être mis en lien et qu'ils décrivent un rapport de confiance spécifique que nous allons chercher à présent à décrire.

La déclinaison du concept d'égalité dans l'ensemble des politiques publiques de développement social urbain (égalité territoriale, égalité des chances, etc...) est un marqueur fort de la politique publique française. Il découle et explique la place de l'État dans la politique de la ville. Il est l'un des aspects les plus discutés par les participants suisses et allemands lors des visites dans les quartiers français. La présence de « délégués du préfet » ou la rencontre avec le préfet lui-même lors d'une des visites n'a pas manqué d'interroger les participants étrangers : « s'il s'agit bien d'une politique qui concerne les habitants et la commune, que vient faire l'État là-dedans ? ». Leur faire comprendre que l'État français assure l'égalité entre tous les territoires de l'hexagone et que par conséquent c'est lui qui oriente la politique de développement social urbain était une gageure. Le rapport de confiance qui se dévoile ici est basé sur l'assurance que l'État central français s'engage à aider les territoires les plus en difficultés par une redistribution de la richesse nationale. De cette recherche de l'égalité une seconde caractéristique du rapport de confiance à l'œuvre dans les trois quartiers français étudiés : la délégation.

Afin de réaliser cette égalité, l'État français détermine quels sont les territoires en difficultés et intervient dans la déclinaison locale des politiques qu'il impulse

dans les quartiers. La logique et la spécificité du rapport de confiance français est donc « Top-Down », elle part de l'État central et irrigue les territoires. Bien que sujet de nombreuses négociations au niveau de chaque commune, la déclinaison locale de la politique de la ville reste marquée par une faible autonomie de la société civile et des habitants. Le niveau politique et les administrations savent ce qui est bon pour les habitants et ces derniers sont habitués à ce que les projets « viennent à eux », déjà préparés et financés.

Autrement dit, les habitants élisent des femmes et des hommes politiques à qui ils délèguent, le temps d'un mandat, leur pouvoir de décision. Ce personnel politique contrôle et oriente le travail des administrations qui à leur tour contrôlent et orientent le travail de la société civile à qui ils délèguent en partie le travail sur le terrain auprès des habitants. Certains sociologues parlent à ce titre de paternalisme et « d'agenda anti-empowerment » : « Au lieu de faire une place à ces quartiers dans la vie démocratique, un véritable agenda anti-empowerment s'est mis en place à la faveur de l'institutionnalisation de la politique de la ville » (Kirsbaum, 2011).

Ce rapport de confiance implique ce qu'il serait possible d'appeler un rapport de défiance spécifique : que se passe-t-il lorsque les habitants souhaitent exprimer leur désaccord lorsque le rapport de confiance repose sur la délégation ? Les modalités de critiques et de contre-pouvoir des habitants ne peuvent en effet s'exprimer que par le biais du conflit, ce qui explique très certainement les nombreuses grèves et manifestations qui n'ont pas manqué d'étonner nos voisins outre-Rhin. Plus encore, ces dernières années, ce type de rapport de confiance est mis à mal dans l'ensemble de la société et la crise des « gilets jaunes » ou les émeutes urbaines dans les quartiers populaires en sont une des expressions les plus flagrantes. Si la promotion de la démocratie locale et d'une participation plus grande des citoyens se développent à toutes les échelles en témoigne le changement de concept de la « participation » à la « co-construction » dans la politique de la ville, aucun changement radical de modèle n'existe et le rapport de confiance est quant à lui toujours descendant.

On peut, pour conclure sur le type de rapport de confiance entretenu dans les trois quartiers présents dans le projet MARGE, affirmer qu'il s'agit d'un « rapport de confiance reposant sur la promotion de l'égalité par la délégation ». Autrement dit l'ensemble des participants de cette chaîne de confiance délègue la responsabilité et la décision à l'échelon « supérieur », l'échelon ultime étant le politique et l'État central. Tout au long de la recherche-action de MARGE, il fut ainsi particulièrement évident que les participants français rejetaient une grande partie de leurs difficultés sur « les élus », ce qu'on trouvait moins en Allemagne et en Suisse.

8.3.4.2. Dans les quartiers allemands, un rapport de confiance reposant sur la subsidiarité

Du côté allemand, plusieurs marqueurs culturels et structurels viennent impacter le rapport de confiance. Tout d'abord le fédéralisme et le principe de subsidiarité qui lui est inhérent. Le principe de subsidiarité est un principe universel que l'on définira ainsi : « les échelons supérieurs ne peuvent intervenir en soutien que lorsque sans cette intervention et sans leur aide une compétence essentielle ferait défaut à un échelon inférieur » (Waschkuhn 2013 : 9). Ce principe s'impose tant au niveau des administrations qu'au niveau des « corps intermédiaires ». Au niveau administratif tout d'abord, c'est le niveau le plus local possible qui doit prendre en charge les politiques publiques dans la mesure de ses moyens. Ainsi, le développement so-

cial urbain est une politique avant tout communale. L'état fédéral et/ou les cantons n'interviennent financièrement que sur la demande des communes. Cela explique certainement les interrogations des participants allemands du projet MARGE à la présence marquée de l'Etat dans les quartiers français. Ce principe de subsidiarité crée donc un rapport de confiance basé sur la proximité de l'administration communale, des travailleurs sociaux et des habitants. Ce n'est pas à « Berlin » que tout se décide. Au niveau de la société civile ensuite, le principe de subsidiarité s'impose aux collectivités et à l'Etat : tout ce qu'un individu, une famille ou un groupe (association...) peut assurer par leur propre moyen, l'état et les collectivités ne peuvent l'assurer à leur place. Dès lors, une forte autonomie est laissée aux associations et au travail social qui assurent de facto une large part des politiques sociales en Allemagne. Le rapport de confiance est ici, tout comme en France, institutionnalisé, mais à rebours du modèle français. C'est le plus petit échelon possible sur qui repose la compétence.

Il convient toutefois de ne pas idéaliser ce rapport de confiance et de nombreuses luttes ont émaillé et émaillent toujours les relations entre habitants, société civile et les communes dans les quartiers impliqués dans MARGE. C'est ici que la pratique du travail social communautaire (*Gemeinwesenarbeit*) est intéressante. Son rôle « intermédiaire » entre l'administration communale et les habitants et son mandat territorial l'oblige parfois à rejoindre et prendre parti pour les habitants dans leurs revendications (Oelschlegel, 2016³). C'est là l'essence même de l'empowerment, du pouvoir d'agir, constitutif de la formation des travailleurs sociaux allemands et qui peine à s'imposer en France (Jouve, 2006). La pratique de l'empowerment découle de la subsidiarité en promouvant le *Hilfe zur Selbsthilfe* que l'on traduira au mieux par la périphrase suivante : « aide aux personnes pour qu'elles soient en mesure de s'aider elles-mêmes » (Wagner 2016).

Le second marqueur impactant le rapport de confiance est ce que les médias français nomment la démocratie du consensus, qu'il serait certainement plus juste d'appeler « démocratie du partenariat » c'est-à-dire la construction d'un système au cœur duquel le monopole de la décision n'est jamais tenu par une seule personne, une seule institution, un seul parti, mais par un ensemble de partenaires, tenus par une relation de confiance spécifique. Fruit de l'histoire mouvementée de l'Allemagne et de sa crainte d'un Etat totalitaire, cette tradition se décline à l'ensemble des échelles de la société, de la politique, au travail social. La confiance se construit donc dans une relation complexe qui sort de la logique française : décision politique = mouvement de la société civile contre cette décision. La confiance se construit dans l'assurance que chaque partie a intérêt à prendre compte le bien commun. On retrouve ici le concept de « commun » que l'on retrouve dans le mot « *Gemeinwesenarbeit* » (littéralement : travail sur le bien commun).

Pour illustrer cela, nous nous appuyons sur le projet exposé ultérieurement dans cet ouvrage « choisis ton voisin », menés par un des partenaires allemands du projet MARGE sur le quartier de Weingarten à Freiburg. Il témoigne de l'effet de ce rapport de confiance sur les types de projets qu'il est possible de développer. Ce projet vise à rassembler anciens et futurs locataires d'un immeuble en rénovation afin de leur proposer de choisir leurs voisins pour chacun des étages de l'immeuble. Mené par des travailleurs sociaux du *Gemeinwesenarbeit*, ce projet nécessite une confiance réciproque et un partenariat fort entre le bailleur, les travailleurs sociaux et les habitants. Chaque partie doit admettre que les deux autres parties défendent la même idée du « bien commun ».

Il nous semble par conséquent possible de parler, pour les quartiers allemands impliqués dans MARGE, d'un « rapport de confiance reposant sur la subsidiarité ».

8.3.4.3. Dans les quartiers suisses, un rapport de confiance reposant sur le consensus

Du côté suisse, la recherche-action de MARGE témoigne de l'importance du consensus. Plus encore qu'en France et qu'en Allemagne, la culture du consensus irrigue les différents secteurs de la société. Premièrement, le système politique est caractérisé par une démocratie de la « concorde » (généralement appelé consociationalisme en français) qui s'oppose à la démocratie de la majorité (Bolliger, 2007). D'une part, la démocratie de la concorde consulte et prend en compte l'ensemble des acteurs concernés (partis politiques, société civile, citoyens) avant de prendre une décision politique. D'autre part, elle cherche, au sein de l'exécutif, à refléter la diversité des opinions et des partis politiques. La recherche de consensus est donc un processus nécessaire avant de prendre toute décision.

Pour illustrer ce concept de consensus en politique, nous pouvons faire référence au processus de décision ayant mené la commune de Suhr (l'une des neuf communes impliquées dans le projet MARGE) à développer une politique de développement social urbain. Cette politique orientée à l'origine sur deux quartiers de la commune n'existait pas il y a 5 ans de cela. Au cours d'une recherche de consensus incluant les citoyens de la commune, un projet pilote s'est développé, non seulement pour les deux quartiers en question mais pour toute la commune. L'un des adjoints au maire impliqué dans le projet MARGE, explique ainsi qu'un projet qui se serait restreint à ces deux quartiers n'aurait eu aucune chance d'être voté en assemblée communale.

Le projet développé propose donc une approche globale sur l'ensemble de la commune et vise à relier l'ensemble des habitants entre eux et à maintenir « l'esprit villageois de la commune ». Le politique cherche ici en permanence le consensus ou du moins une majorité au sein de la population, condition sine qua non de la réussite de son projet. Si l'on conçoit que ce type de démarche permet et oblige un type de relation de confiance reposant sur la certitude que rien n'est fait sans consensus, on peut envisager de la même manière les difficultés et la lenteur d'un processus et l'impossibilité apparente de réforme radicale.

Deuxièmement, cette culture du consensus se reflète au niveau de la société civile dans la manière dont les projets sont menés par exemple. Le projet MARGE a ainsi été le témoin de cette recherche permanente du consensus dans la façon même dont nos collègues suisses abordent la gestion d'un projet de l'ampleur de MARGE et de tous les sujets de dissensus qui peuvent émerger. Les temps de discussion préalable à toutes décisions sont organisés de manière à s'assurer que chacun puisse se retrouver dans la décision finale. Le responsable n'est pas là pour imposer, mais pour organiser la recherche du consensus. Il semble par conséquent possible de parler pour la Suisse d'un « rapport de confiance reposant sur le consensus ».

Pour conclure : prendre le risque de la confiance

Pour conclure ces quelques réflexions sur la confiance, nous avons mis à jour trois modalités de gestion de l'interdépendance entre les individus, la société civile, les administrations et les décideurs politiques. Dans les quartiers français, le rapport de confiance repose sur la délégation. Chaque citoyen délègue aux institutions (collectivités territoriales, état, travail social, etc...) la prise en charge du « bien com-

mun ». Le concept d'égalité prime ici sur celui de liberté. Seules des institutions qui dépassent les individus sont aptes à assurer l'égalité entre tous les citoyens. On retrouve ici le constat de Tocqueville dans « De la Démocratie en Amérique » : « Il y a, de nos jours, beaucoup de gens qui s'accommodent très aisément de cette espèce de compromis entre le despotisme administratif et la souveraineté du peuple, et qui pensent avoir assez garanti la liberté des individus, quand c'est au pouvoir national qu'ils la livrent. » (Tocqueville, 1866 : 522)

Lorsque ce rapport de confiance est brisé, seuls le conflit ou la violence permettent de le rétablir, on trouvera là très certainement une des explications des émeutes urbaines qu'ont connu certains quartiers français.

Dans les quartiers suisses au contraire, les citoyens ne délèguent que partiellement la charge du bien commun au politique. Ce dernier se doit de construire l'ensemble de sa politique avec les citoyens. Tout le système repose donc sur l'interdépendance permanente de toutes les parties de la société. Cette forme d'interdépendance rend toute réforme radicale extrêmement complexe.

Dans les quartiers allemands enfin, le rapport de confiance est marqué par le principe de subsidiarité. Les institutions les plus hautes ne sont pas celles qui ont le plus de pouvoir. La société civile est chargée de prendre en charge une partie du bien commun. Dans les quartiers, la société civile (association, Eglise etc...) assure pour le compte des collectivités la gestion du bien commun.

Il convient pour conclure de ne pas idéaliser l'un des modèles de rapport de confiance vis-à-vis des autres. Ainsi, de nombreux partenaires suisses et allemands envient la « culture française du conflit » et souhaitent parfois être plus combatifs dans leurs revendications. De la même manière, l'intérêt de l'investissement de l'État, garant de l'égalité, a pu être relevé. L'obligation pour une commune de s'investir pour ses quartiers les plus défavorisés n'étant pas envisageable outre-Rhin, le rapport de confiance à l'œuvre dans les quartiers français leur semble intéressant. Du côté français, les participants expriment une lassitude du manque de confiance qu'ils ressentent à tous les échelons : les élus vis-à-vis de l'administration, l'administration vis-à-vis des corps intermédiaires et ces trois échelons vis-à-vis des habitants. Il semble que ce soit là l'un des principaux résultats du projet MARGE : accepter de se laisser inspirer par le type de rapport de confiance du voisin pour mieux laisser sa place à chacun.

8.4. En guise de conclusion : quelle innovation sociale pour quel échange transfrontalier ?

Nous pouvons à présent chercher à répondre à la problématique centrale du projet de recherche : comment l'échange transfrontalier influence-t-il l'innovation sociale dans les quartiers ? Au terme de notre réflexion autour des trois questions posées en préambule, il nous semble possible de répondre, au moins partiellement à cette question.

Les parties précédentes ont mis en lumière les difficultés rencontrées dans MARGE, notamment en termes d'organisation. La lourdeur administrative d'Interreg n'a pas toujours permis d'associer de nouvelles parties prenantes au projet, la langue a constitué une barrière à surmonter à chaque rencontre, etc. De même la dimension « innovation sociale » du projet n'a pas encore pu être systématiquement identifiée ou valorisée. L'innovation sociale est un processus, qui s'inscrit dans le temps long et dans un contexte spécifique à chacun-e des participants-es et à leurs organisations. Il nous semble cependant possible d'identifier les éléments suivants.

298.4.1. MARGE un projet expérientiel

MARGE, comme de nombreux autres projets, est un projet expérientiel. C'est-à-dire qu'il est essentiellement vécu par les participants-es et qu'il est difficile de le transmettre en tant que tel. Les nouveaux savoirs ont été acquis par l'expérience immersive, avec les différents sens, le plaisir et la convivialité à participer à ces échanges. Il ne s'agit pas de savoirs académiques qui pourraient être transmis « hors-cadre », mais plutôt des micro-signaux difficiles à nommer et à identifier, qui font écho à des pratiques et expériences vécues. Les effets de ces micro-signaux ne sont pas toujours conscientisés et ont tendance à « infuser » sur le long terme. Cette dimension peut être qualifiée « d'hypersubjective ». Ce concept issu de l'enquête d'Anne Perraut-Soliveres sur le travail de nuit des infirmières décrit « une mise à disposition de soi dans une attention au monde particulière, qui tient à maintenir l'autre et soi en permanence dans une historicité expérientielle » (Perraut-Soliveres 2001 : p. 251).

Cette hypersubjectivité rend l'innovation à l'échelle d'un quartier complexe. Ce sont souvent une ou deux personnes des différentes organisations qui ont participé au projet MARGE, ce qui ne permet pas une appropriation des changements par les structures. Les Hommes peuvent changer leurs pratiques individuellement, mais se retrouvent très vite confrontés à l'organisation, à la structure. Pour transformer les pratiques en profondeur, pour transformer les processus de travail et institutionnaliser ces changements, la dynamique d'échanges et de sensibilisation au sujet devra être amplifiée.

8.4.2. Un temps limité pour mesurer les effets des transferts sur la transformation des pratiques

Le projet MARGE a duré trois ans. La première année a permis de créer les collectifs (« Focus-groupe » sur chaque quartier et à l'échelle des 9 quartiers impliqués) et d'identifier les projets à valoriser pour les immersions. La seconde année, les partenaires du projet sont partis en immersion, ce qui a constitué un temps fort pour l'ensemble des acteurs. Il a fallu organiser les accueils et les départs, se rendre disponible sur plusieurs jours, comprendre les projets et les pratiques présentés, réfléchir collectivement à la manière de procéder pour organiser les « transferts ». La 3e année permet seulement de commencer à les adapter pour qu'ils correspondent à leurs contextes et permettent de répondre aux besoins identifiés.

Il est possible de parler d'innovation sociale lorsqu'elle « est acceptée socialement et largement diffusée dans la société ou dans certains champs de celle-ci, lorsqu'elle se transforme selon les contextes et finalement lorsqu'elle est institutionnalisée comme une nouvelle pratique sociale, c'est-à-dire lorsqu'elle se routinise » (Howaldt/Schwarz 2010 : 90)

Il est encore trop tôt à ce stade pour identifier réellement les effets des transferts et les niveaux d'appropriation. De plus, d'après les professionnels de MARGE, les immersions étaient vues pour beaucoup comme un moyen d'ouvrir son esprit à d'autres pratiques, sans forcément l'envie/les moyens de transférer un projet. Il est possible ici de reprendre la typification de Jürgen Kegelmann, professeur de management de l'administration sur l'innovation sociale :

« Au premier niveau d'apprentissage, les pratiques existantes sont améliorées et optimisées. Au second niveau d'apprentissage, une transformation des représentations, des objectifs et des convictions fondamentales guidant les pratiques sont à l'œuvre. Au troisième niveau, le « deutéro-apprentissage » récolte et communique

le savoir sur des processus d'apprentissage passé et peut être compris comme un apprentissage sur l'apprentissage. » (Kegelmann, 2009 : 129).

Au niveau de MARGE, les transformations des pratiques constatées concernent le premier niveau et peut-être sur le long terme le second niveau. Les professionnels et les habitants impliqués dans MARGE ont pu être confrontés à des pratiques parfois radicalement différentes dans les autres quartiers et nous avons pu constater les premiers effets de cette confrontation sur les pratiques. Les réflexions sur la participation des habitants présentées dans la partie précédente en témoignent.

8.4.3. Leadership et Autonomie

Pour qu'il puisse y avoir transfert, voire innovation, un certain nombre de conditions doivent être réunies. Tout d'abord il est préférable, voire nécessaire, que les personnes qui souhaitent engager cette transformation soient en position de leader, dans leur structure, ou dans le réseau de partenaires territorial.

Selon Olivier Piazza, être leader « consiste à exercer une influence positive et contributive qui mobilise d'autres membres d'un collectif plus en avant vers les finalités visées. Il s'agit donc d'une qualité émergente au sein du collectif, accessible à toutes, et non d'un trait de personnalité, et moins encore d'un titre dans une organisation. » (Piazza 2018). Ainsi, un leader n'est pas forcément un chef « hiérarchique », mais il ou elle a plutôt la capacité à influencer de manière positive son entourage professionnel.

Pour insuffler de nouvelles pratiques, permettre leur appropriation par le plus grand nombre et ainsi agir sur les processus collectifs, les acteurs engagés doivent également être capables d'autodétermination. Lors des focus-groupe (réunions par quartiers) suivant les immersions, les personnes présentes ont parfois fait part de leur impuissance. Soit parce que les conditions identifiées pour le transfert ne sont pas réunies (par exemple, les politiques du logement social), soit par une forme de « passivité », renvoyant à d'autres structures ou acteurs publics la nécessité de mettre en place de nouveaux projets. Ce type de positionnement limite la capacité à agir et à concrétiser l'innovation.

8.4.4. Un projet d'innovation pour des quartiers innovants ?

Le projet MARGE se donnait comme objectif de permettre l'innovation sociale via les échanges transfrontaliers. Si cette dimension est difficilement appréhendable et quantifiable à ce stade, MARGE a tout de même permis de semer des graines en matière d'innovation sociale.

Rappelons ici les six caractéristiques de l'innovation sociale (Parpan-Blaser, 2011 : 43):

- Nouveauté
- Originalité
- Incertitude
- Émergence
- Relativité
- Plasticité

De par l'échange transfrontalier et sa méthodologie de projet en proximité des acteurs impliqués, MARGE a permis la création d'une communauté transfrontalière d'acteurs engagés dans le développement social urbain. Cette communauté est à la fois transnationale, transprofessionnelle et transculturelle.

La méthode de travail, alliant accueil d'immersions et visites de sites, a permis de découvrir de nouvelles pratiques, mais aussi de se réinterroger sur ses propres pratiques. Ces immersions (en accueil ou en visite) ont eu une dimension réflexive importante. Elles ont souvent amené les professionnels-les de MARGE à porter un autre regard sur leurs modalités de travail, en identifiant les marges de progression et d'évolution possibles.

MARGE est un projet innovant en lui-même, de par son contexte international et transfrontalier. Ce dernier a très certainement joué sur la motivation et la curiosité des participants-es au projet. La dimension « exotique » de l'échange leur a permis de réinterroger leurs propres pratiques sans être dans un cadre normatif ou prescriptif. Pour Patrick Hasseteufel (2005), « les apports de la comparaison internationale sont multiples. Tout d'abord, le « détour » comparatif permet de porter un regard décentré sur sa propre réalité nationale (...). Surtout, la démarche comparative, par la multiplication des cas qu'elle suppose, permet la validation (ou l'invalidation) empiriquement fondée d'hypothèses théoriques générales lorsqu'elle est mobilisée de manière déductive. »

En cela, l'innovation produite grâce à MARGE est incrémentale, par opposition à l'innovation de rupture. C'est-à-dire qu'elle se fait en continuité des méthodes déjà existantes, sans rupture radicale avec le contexte et les pratiques installées. Nous pouvons faire l'hypothèse que cette méthode permettra de mieux faire accepter les changements.

Plusieurs projets commencent à voir le jour (sous forme de transfert ou de nouveaux projets), qui correspondent à la définition de l'innovation sociale dans MARGE :

- Une fête de quartier transfrontalière a été organisée entre les quartiers de la Kreuzmatt à Kehl et le Port du Rhin à Strasbourg
- La ville de Saverne a engagé une réflexion autour de la place des habitants-es dans le fonctionnement du centre socioculturel et cherche à engager une dynamique de transformation des pratiques de l'ensemble des parties prenantes : élus-es, personnel administratif, animateurs-trices, direction, etc. ; sur le modèle du fonctionnement identifié à Pratteln ;
- L'association Forum Weingarten à Freiburg est fortement intéressée pour développer un projet sur l'inclusion par l'Art ; comme le projet Michto présenté au Port du Rhin ;
- À Bâle, une participante à MARGE a relayé auprès d'un bailleur le projet visité à Haslach de „Ruhewohnung“ (appartement de repos). Ce dernier ne relève pas de sa compétence, mais elle agit en tant que « passeur » d'idées et d'expériences;
- La commune de Pratteln étudie la possibilité de transférer les modalités de participation des locataires observées à Weingarten dans leur commune.
- À Strasbourg, la sous-préfète a décidé de revoir les modalités d'appel à projets pour les animations de fin d'année. La démarche se veut davantage „ascendante“, en partant des besoins de chaque territoire. Cette volonté est notamment issue de l'immersion à Suhr, où de nombreux Français ont assisté à une assemblée communale, qui a bouleversé les représentations sur le sujet de la « participation des habitants-es ».

Cette liste n'est pas exhaustive, mais donne une image du type de changement engagé. Ces actions sont une bonne illustration de ce qu'est un transfert en matière d'innovation sociale, dans la mesure où il permet de soulever des réflexions et des

interrogations dans sa propre pratique professionnelle. Il ne s'agit pas de reproduire à l'identique l'action vue ailleurs, mais bien de la contextualiser. Par ailleurs, ces actions sont toutes vues comme une « nouveauté reconnue comme une amélioration de l'existant » (Braun – Thürmann 2005 : ⁴)

En conclusion, MARGE a créé les conditions pour que l'innovation sociale, via des échanges transfrontaliers, puisse voir le jour. Compte tenu de la durée du projet et des freins qu'il a fallu surmonter (barrière de la langue, modalités de déplacements, implication des partenaires, capacité à agir...), il ne s'agit pour l'instant que de germes d'innovation sociale. Le processus ne fait que commencer. Pour que cette dernière voie le jour, trois ingrédients peuvent être soulignés : la créativité (sortir de sa zone de confort), l'audace (oser changer ses pratiques) et enfin l'expérimentation (en passant à l'action). La dimension de la formation continue devrait permettre de continuer et amplifier l'innovation sociale dans les pratiques des acteurs impliqués.

8.5. Recommandations pour un échange transfrontalier durable

À partir des expériences réalisées dans le cadre du projet MARGE et sur la base des résultats présentés ci-dessus, nous sommes en mesure de proposer les recommandations suivantes pour un échange transfrontalier durable.

8.5.1. Réflexion critique sur le risque de l'assignation nationale et culturelle

Dès le départ, au moment du choix de l'objet, du terrain et de la problématique de la recherche, le danger du « nationalisme méthodologique » doit faire l'objet d'une réflexion.

Dans le cadre de projets de recherche transnationaux, une attention toute particulière doit être portée à l'assignation de différences internationales et/ou interculturelles à prétention essentialiste. Les problématiques, hypothèses, les instruments d'analyse et les résultats eux-mêmes doivent faire l'objet d'une réflexion critique tout au long de la recherche.

L'implication de plus de deux pays dans le périmètre de la recherche est un bon moyen d'éviter une comparaison binaire propice à l'essentialisation.

8.5.2. La recherche-action

La méthode de la recherche-action permet d'introduire le processus de recherche de manière démocratique et participative et ainsi d'ouvrir la possibilité d'un changement dans les pratiques. Dès la planification et dans le pilotage du projet, il nécessite toutefois une certaine flexibilité et ainsi un financement adapté.

8.5.3. La langue comme barrière

Se comprendre malgré la barrière de la langue reste complexe sans connaissance linguistique approfondie. C'est pourquoi nous recommandons de vérifier les ressources linguistiques présentes chez les différents partenaires du projet dès la phase de planification.

Pour des projets bi- ou multilingues le travail de traduction de textes et de la communication est nécessaire et exige l'allocation de ressources financières et temporelles importantes.

Nous recommandons aux institutions européennes, mais aussi nationales de soutenir la bilinguisme de manière plus forte par le biais par exemple d'un enseignement précoce de la langue du voisin dans les écoles, des cours faciles d'accès pour les

étudiants et les professionnels de l'administration publique et du travail social.

8.5.4. Transport et autres frontières dans le Rhin supérieur

L'échange transfrontalier nécessite des infrastructures de transport organisées de manière transfrontalière, qui évitent des trajets trop longs dus aux correspondances et qui soient facilitées par une politique tarifaire uniformisée entre les pays du Rhin Supérieur.

Lors de l'organisation d'activités transfrontalières entre l'Union européenne et la Suisse, il convient de porter une attention particulière aux inquiétudes et exigences des personnes participantes, qui résultent de différences dans la programmation, dans les règles de financement, au niveau de la devise, des tarifs téléphoniques, etc. Ces dimensions sont à prendre en compte lors de la planification.

8.5.5. Faire du programme INTERREG un réel levier d'innovation

Un programme qui doit promouvoir l'échange transfrontalier dans les régions frontalières de l'Union européenne doit être rendu sensiblement plus simple d'accès. Il conviendrait par conséquent de financer des projets dont les actions et les participants n'apparaissent qu'au cours du projet.

Il faudrait réduire la charge administrative et les règles concernant les preuves, grâce à des financements forfaitaires et des rapports de résultats simplifiés. Nous recommandons enfin de poursuivre l'excellent accompagnement des projets par le secrétariat INTERREG et la Regio Basiliensis lors des phases de construction et de réalisation de ces derniers.

8.5.6. Devenir « passeur de frontières » un objectif nécessaire

Tout au long du projet, les participants au projet MARGE ont développé leurs compétences transfrontalières, ils ont rencontré des nouvelles méthodes et approches du développement social urbain et ils ont appris à les adapter à leur propre cadre politique et sociétal en fonction de leur transférabilité.

Cette communauté transfrontalière de professionnels née du projet MARGE propose un forum d'échange et d'innovation qui serait impensable au seul niveau national. Afin de faire perdurer et d'élargir cette communauté à de nouveaux membres (personnes, organisations, quartiers) et à de nouveaux sujets, la présence de personnes-ressources faisant le pont entre les différents quartiers et les spécificités de chacun d'entre eux est une nécessité. La formation et la promotion de ces « passeurs de frontière » et l'accompagnement de cette communauté transfrontalière par le biais de formation, de rencontres est une mission qui s'inscrit sur le long terme.

8.5.7. Promouvoir la reconnaissance

Les travailleurs sociaux souffrent d'un manque de reconnaissance sociale. Grâce à l'échange transfrontalier et à l'intérêt porté par des acteurs étrangers aux projets portés par chacun des quartiers, le projet MARGE a contribué à améliorer l'estime et la légitimité des activités réalisées dans les quartiers et dans le développement social urbain. Pour promouvoir un développement social urbain durable, il est donc important de créer des instances dans lesquelles les acteurs des quartiers et du développement urbain, ainsi que des professionnels et des habitants, soient réunis pour se mettre en réseau travailler ensemble et d'améliorer ainsi la reconnaissance de leurs actions.

8.5.8. Se laisser inspirer par d'autres formes de rapports de confiance

Le projet MARGE a montré la prégnance de relations de confiance fortement différenciées entre les trois pays. Nous avons montré les effets de celles-ci sur les quartiers impliqués dans le projet. Nous proposons par conséquent la recommandation suivante : Les professionnels et les habitants n'ont que peu conscience de la manière dont les relations de confiance sont construites dans leur propre quartier. Nous pensons important d'inclure cette dimension dans les formations transfrontalières à venir afin de permettre à chacun de prendre du recul sur sa propre situation et de pouvoir se laisser inspirer par d'autres formes de relation de confiance.

8.5.9. Prendre le temps de l'innovation

Durant les trois années du projet, un certain nombre de projets de transfert ont été initiés. Avant de pouvoir parler d'innovation, ces projets devront être suivis, accompagnés de manière transfrontalière et soutenus fortement dans le quartier. La durée d'un projet comme MARGE ne permet pas d'assurer l'innovation. Nous recommandons par conséquent d'introduire au cœur des projets financés par l'Europe, une phase de durabilité afin de faciliter une certaine continuité dans l'accompagnement des porteurs de projets innovants.

Bibliographie

- Adams, L. Learning a New Skill is Easier Said Than Done. Online available : <https://www.gordontraining.com/free-workplace-articles/learning-a-new-skill-is-easier-said-than-done/> (Zugriff: 19.05.2019) Bacqué, Marie-Hélène et Mechmache, Mohamed, Pour une réforme radicale de la politique de la ville. ça ne se fera plus sans nous. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, Rapport au Ministre délégué chargé de la ville, 2013.
- Beck, U. (1986). Risikogesellschaft. Auf dem Weg in eine andere Modernität. Frankfurt am Main: Suhrkamp.
- Beck, U. (2008). Die Neuvermessung der Ungleichheit unter den Menschen. Frankfurt/M.: Suhrkamp.
- Beck, U., & Sznaider, N. (2006). Unpacking cosmopolitanism for the social sciences: a research agenda. The British journal of sociology, 57(1), 1-23.
- Becker, M., Guhl, J., & Michon, B. (2016). Intervenir dans les quartiers marginalisés. Le sociographe(5), 129-156.
- Bereswill, Mechthild/Ehlert, Gudrun (2012). Frauenberuf oder (Male) Profession? Zum Verhältnis von Profession und Geschlecht in der Sozialen Arbeit. In: Bütow, B./Munsch, C. (Hg.). Soziale Arbeit und Geschlecht. Herausforderungen jenseits von Universalisierung und Essentialisierung. Westfälisches Dampfboot: Münster. S. 92-107.
- Bolliger, C. (2007). Konkordanz und Konfliktlinien in der Schweiz, 1945 bis 2003: Parteienkooperation, Konfliktdimensionen und gesellschaftliche Polarisierungen bei den eidgenössischen Volksabstimmungen (Vol. 17): Haupt Verlag AG.
- Bourdeau-Lepage, L. (2009). « Regards sur... : Une interview de Saskia Sassen ». Géographie, économie, société, vol. 11 (4) : 353-360.
- Bühl, Walter L. (1972). Konflikt und Konfliktstrategie. München: Nymphenburger Verlagshandlung.
- Centre d'analyse stratégique, « La participation des habitants : trois pistes pour rénover la politique de la ville », La note d'analyse, n°278, 2012.
- Courlet, C. (1988). La frontière : couture ou coupure ? In : économie et humanism, no 301, Mai-Juni 1988, 5-12.
- Elias, N. (1981). Qu'est-ce que la sociologie ? Pandora. Des Sociétés, (1re éd. 1970).
- Fabian, C. /Käser, N./Klöti, T./Bachmann, N. (2014). Leitfaden. Good-Practice-Kriterien. Prävention von Jugendgewalt in Familie, Schule und Sozialraum. Im Auftrag des Bundesamts für Sozialversicherungen (BSV) Nationales Programm Jugend und Gewalt. URL: https://www.elternbildung.ch/fileadmin/dateiablage/DE/Fachartikel/GoodPractice_Jugendgewalt-Praevention_2014.pdf [Zugriffsdatum: 17.05.2018].
- Frischmann, B.(2009). Zum Begriff der Anerkennung. Philosophische Grundlegung und pädagogische Relevanz. Soziale Passagen (1). S. 145-161.
- Glick-Schiller, N. / Wimmer, A. (2003). Methodological nationalism, the social science and the study of migration: an essay in historical epistemology. International Migration Review, 37(3), 576-606.
- Goergen, A. (2004). Leçons du développement de la négociation et de la médiation en Allemagne. Revue française de gestion, 153(6), 255-267. Doi : 10.3166/rfg.153.255-267.

Goffman, E. (2013). Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements : Économica.

Hannerz, U. (2002, [Orig. 1990]). Kosmopoliten und Sesshafte in der Weltkultur. In: Merz-Benz, Peter-Ulrich & Wagner, Gerhard (Hg.) 2002. Der Fremde als sozialer Typus. Konstanz: UVK, 2002. 139-161 (Aus dem Englischen von Roman Moser.).

Heite, C. (2008). Soziale Arbeit im Kampf um Anerkennung. Professionstheoretische Perspektiven. Juventa: Weinheim/München.

Heite, C. (2011). Anerkennung. In: Otto, Hans-Uwe/Thiersch, Hand (Hg.) (2011). Handbuch Soziale Arbeit. 4 Aufl. Ernst Reinhardt Verlag: München/Basel. S. 48-56.

Honneth, A. (2014). Kampf um Anerkennung. Zur moralischen Grammatik sozialer Konflikte. 8. Aufl. Suhrkamp: Frankfurt/Main.

Honneth, A. (2003). Kampf um Anerkennung. Zur moralischen Grammatik sozialer Kegelmann, J. (2009). „Mit Bürgerbeteiligung die Innovationskraft der Kommunalverwaltung stärken“. In Frech, S. (2009). Handbuch Kommunalpolitik (Vol. 1): W. Kohlhammer Verlag, 126-141.

Kirszbaum, T. (2011). Pourquoi la France résiste à l'empowerment. Urbanisme, n°380. Konflikte. Frankfurt a.M.: Suhrkamp.

Kreft, D. /Mielenz, I. (2013). (Hg.). Wörterbuch Soziale Arbeit. Aufgaben, Praxisfelder, Begriffe und Methoden der Sozialarbeit und Sozialpädagogik. 7 Aufl. Beltz Juventa: Weinheim/Basel.

Jouve, B. (2006). Politiques publiques et empowerment: l'exception française. Economie et humanisme, 379, 99.

Merz-Benz, P-U. & Wagner, G. (Hg.) 2002. Der Fremde als sozialer Typus. Konstanz: UVK, 2002.

Oelschlägel, D. (2011). Gemeinwesenarbeit – Chancen, Möglichkeiten und Voraussetzungen.URL: <http://www.stadtteilarbeit.de/theorie-gwa/grundlagen-gwa/359-chancen-gwa.html>

Oelschlägel, D., Wagner, R., Blanc, M., & Becker, M. (2016). Histoire du Gemeinwesenarbeit (travail social sur le commun) dans la République fédérale d'Allemagne. Le sociographe (5), 89-115. .

Park, Robert E. (2002, [Orig. 1928]). Migration und der Randseiter. In: Merz-Benz, Peter-Ulrich & Wagner, Gerhard (Hg.) 2002. Der Fremde als sozialer Typus. Konstanz: UVK, 2002. 55 – 71. (Aus dem Englischen von Stefan Iske.)

Piazza, O. (2018), Découvrir l'intelligence collective, Dunod.

Schoneville, H. /Thole, W. (2009). Anerkennung – ein unterschätzter Begriff in der Sozialen Arbeit= Einführung in den Schwerpunkt «Im Blickpunkt: Anerkennung». Soziale Passagen (1). S. 133-143.

Schütz, A. (2002, [Orig. 1944]). Der Fremde. Ein sozialpsychologischer Versuch. In: Merz-Benz, Peter-Ulrich & Wagner, Gerhard (Hg.) 2002. Der Fremde als sozialer Typus. Konstanz: UVK, 2002. 73-92.

Simmel, G. : Soziologie. Untersuchungen über die Formen der Vergesellschaftung. Erstausgabe 1908.

Simmel, G. (2002, [Orig. 1908]). Exkurs über den Fremden. In: Merz-Benz, Peter-Ulrich & Wagner, Gerhard (Hg.) 2002. Der Fremde als sozialer Typus. Konstanz: UVK, 2002. 47-53.

Soliveres, A. P. (2001). Praticien-chercheur, un nouvel espace de connaissance. Partage du savoir, 193-286.

Tocqueville, A. (1866). Œuvres complètes, volume 3. Disponible sur [https://](https://fr.wikisource.org)

fr.wikisource.org.

Tronto, J. (2013). Le risque ou le care ? : Presses universitaires de France.

Voswinkel, Stephan/Wagner, Gabriele (2013). Vermessung der Anerkennung. Die Bearbeitung unsicherer Anerkennung in Organisationen. In: Honneth, Axel/Lindemann, Ophelia/Voswinkel, Stephan (Hg.). Strukturwandel der Anerkennung. Paradoxien sozialer Integration in der Gegenwart. Campus: Frankfurt am Main. S. 75-120.

Wagner, R. (2016). Inobhutnahme versus Hilfe zu Selbsthilfe Courte in/ex-cursion sémantique dans le travail social en Allemagne. Le sociographe(5).

Waschkuhn, A. (2013). Was ist Subsidiarität?: Ein sozialphilosophisches Ordnungsprinzip: Von Thomas von Aquin bis zur „Civil Society “: Springer-Verlag.

Weller, J.-M. (1994). Les troubles de la communication : analyse d'une politique d'amélioration de la relation administrative de service. Politiques et Management Public, 1-29.

- 1 Cf. Les travaux sociologiques sur le modèle triadique et sa signification, en particulier dans la sociologie des conflits (Bühl 1972).
- 2 Ce constat n'est pas sans lien avec la théorie du Care, au cœur de laquelle l'absence de confiance provoque le sentiment de risque (Tronto 2012 : 42).
- 3 Contrairement à la prévention spécialisée dont il partage certains traits, le travail social communautaire est avant tout marqué par son mandat territorial, sans restriction sur l'âge comme la prévention spécialisée.
- 4 Le centre socioculturel de Saverne est municipalisé, il est donc considéré comme un service de la collectivité.

9. Glossaire

Ce toolkit vise à favoriser l'échange transfrontalier entre les acteurs du développement social urbain dans la région du Rhin Supérieur. Puisque cet échange implique de surmonter des barrières de langues, vous trouverez ci-après un corpus de termes (parfois techniques), utilisés dans le développement social urbain.

De plus, ces termes renvoient parfois à des concepts ou institutions dont le pendant exact n'existe pas toujours dans le pays voisin et / ou dans l'autre langue. C'est pour cette raison qu'apparaissent parfois à côté de la traduction des correspondances qui renvoient vers un concept ou une institution semblable dans l'autre pays ou l'autre langue. Quand cela apparaît logique et nécessaire, le terme est explicité par une remarque complémentaire.

Nous avons repris une partie des concepts du Vademecum pour une protection de l'enfance transfrontalière¹, avec des explications raccourcies. Ces termes sont identifiés comme tels.

La constitution de ce glossaire a rencontré plusieurs obstacles et il est à bien des égards imparfait : en effet, la région du Rhin Supérieur se trouve à la croisée de trois pays et de deux langues (ou du moins de deux langues écrites). Toutes les traductions en allemand ne s'appliquent donc pas forcément de la même manière pour la Suisse et pour l'Allemagne. Nous avons tenté de signaler ces différences.

De plus, il y a aussi des différences au sein même d'un pays (mais nous ne nous en plaignons pas !). Elles sont conditionnées en partie par les structures fédérales, par des différences dans les porteurs de projet et par des spécificités locales.

Aussi, on ne retrouve pas dans ce glossaire tous les concepts utilisés dans les descriptions de projet (chapitre 6). Ne sont présentés que les termes dont nous avons estimé qu'ils pouvaient avoir une portée « trans-projet ». Pour une meilleure compréhension d'un projet particulier, nous vous invitons à vous référer à la traduction de la description de ce projet dans l'édition française (ou allemande) de ce toolkit.

¹ https://www.eh-freiburg.de/wp-content/uploads/2019/02/Vademecum_grenzueberschreitender-Kinderschutz_2018.pdf

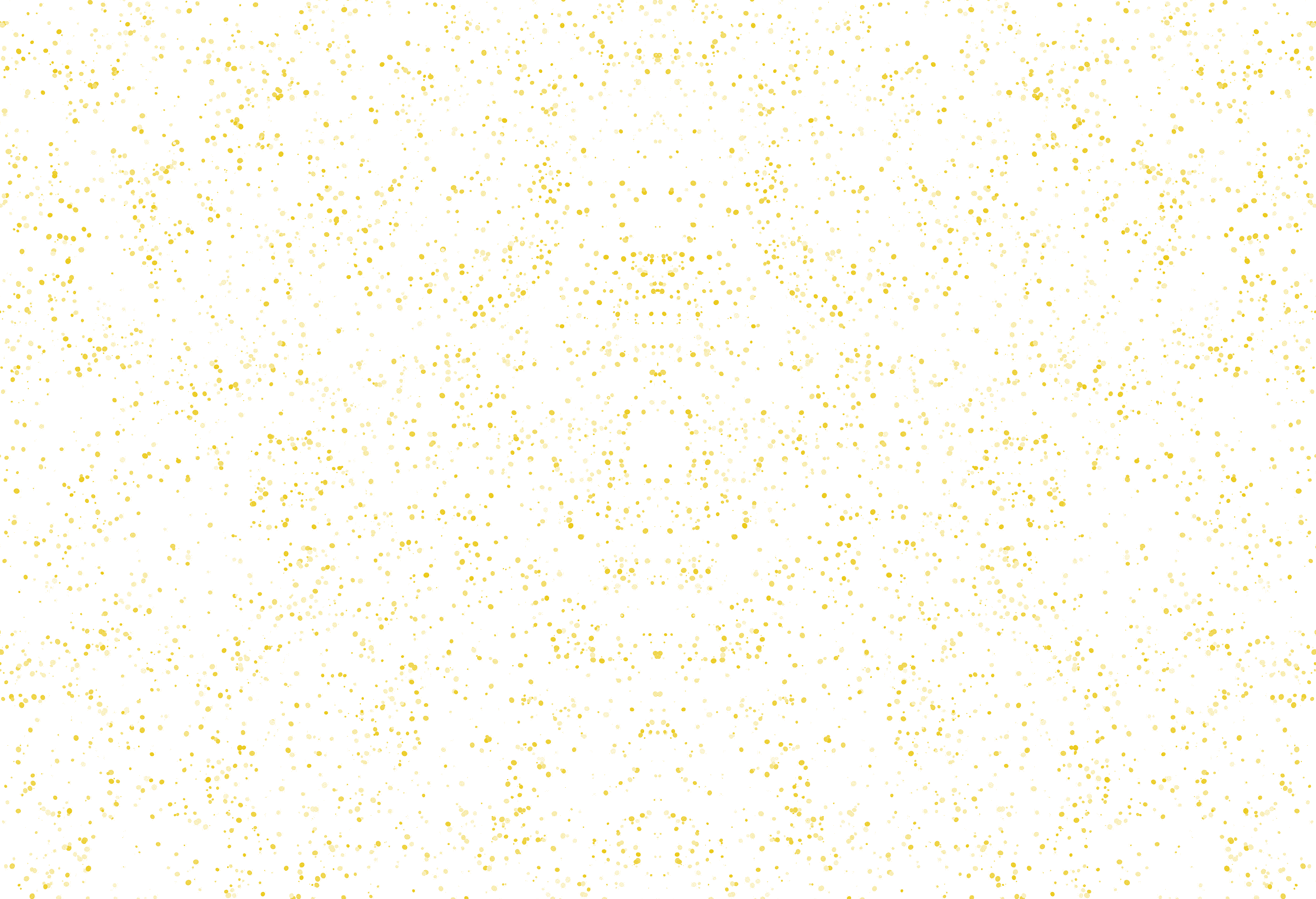
Terme/ Begriff	Traduction/ Übersetzung	Correspondance/ Entsprechung	Remarques	Anmerkungen	glossaire protection de l'enfance / Glossar Kinderschutz
Aussenquartier (n)	quartier périphérique (m)				
Bauverwaltung (f)	service (m) d'urbanisme				
Beschäftigungsinitiative (f)	initiative (f) locale pour l'emploi		mesure pour l'insertion professionnelle	Eine Maßnahme zur Eingliederung in den Arbeitsmarkt für arbeitslose Menschen	
Betreuungsverein (m)	association (f) d'accompagnement	service (m)/association (f) de tutelle	association pour le soutien à des personnes qui ne peuvent vivre de façon autonome (budget, détermination du lieu de séjour, relations commerciales) par des personnes mandatées légalement	Verein zur Unterstützung von gesetzlichen Betreuer*innen, für Menschen, die betreut werden, weil sie nicht mehr selbständig leben können (z.B. hinsichtlich Finanzen, Aufenthaltsbestimmung, Geschäfte tätigen)	
Bevölkerung (f)	population (f)				
Bevölkerungsbeteiligung (f)	participation (f) des habitants				
Ehrenamtliche/r (f/m)	bénévole (f/m)				
Einwohner/in (m/f)	habitant/e (m/f)				
Empowerment (n)	pouvoir (m) d'agir				
Freie Träger (m)	organismes non-gouvernementaux (m/pl.)	association (f) du secteur social et médicosocial	organisations non étatiques, c.à.d. privées, souvent des associations gestionnaires non lucratives du secteur social, A côté des grandes organisations de l'action sociale (Allemagne) et les œuvres sociales (Suisse) qui souvent ont leur origine dans les communautés religieuses ou dans le mouvement ouvrier, il existe aussi des organisations plus petites, c'est à dire des associations locales.	nichtstaatlicher, d.h. privater, häufig gemeinnütziger Träger Sozialer Arbeit. Neben den grossen Wohlfahrtsverbänden (Deutschland) und Hilfswerken (Schweiz), die häufig aus Religionsgemeinschaften oder der Arbeiterbewegung entstanden sind, gibt es auch kleinere, z.B. lokale freie Träger.	
Freiräume (f)	espaces (m) libres, espaces (m) publics		des espaces libres peuvent être classés espaces privés, semi-publics et publics et se caractérisent essentiellement par des espaces non construits	Freiräume lassen sich in private, halb-öffentliche und öffentliche Räume unterteilen und zeichnen sich insbesondere durch nicht bebaute Flächen aus	
Freiwillige/r (f/m)	bénévole (m/f)				
Gemeindeversammlung (f)	assemblée (f) communale		assemblée des citoyens ayant le droit de vote; lieu de décision en démocratie directe dans les communes suisses	Versammlung der abstimmungsberechtigten BürgerInnen; direktdemokratisches Entscheidungsgremium in Schweizer Gemeinden	
Gemeinschaftsschule (f)	école (f) communautaire	collège unique	en Allemagne c'est l'enseignement secondaire où les élèves sont enseignés en commun selon des groupes de niveau	In Deutschland Sekundarstufe, in der unterschiedliche Leistungsniveaus gemeinsam unterrichtet werden.	
Gemeinwesenarbeit (f)	travail (m) social sur le commun	prévention (f) spécialisée	Le Gemeinwesenarbeit (travail social sur le commun) est un principe du *travail social orienté vers un espace social spécifique. L'objectif est l'amélioration des conditions de vie dans des quartiers défavorisés par la mobilisation active et participative des habitants. Il s'appuie sur les intérêts exprimés des populations, c'est à dire sur leur volonté et sur ce qui les concerne. L'objectif est donc la mobilisation et le renforcement du Selbsthilfe (pouvoir d'agir) et de l'autonomie d'initiative. Les activités ne sont pas initiées et mises en oeuvre pour les habitants mais avec eux. Les ressources des habitants et du territoire sont ainsi activées.	Gemeinwesenarbeit ist ein professionelles sozialräumliches Arbeitsprinzip der *Sozialen Arbeit. Ziel ist die Verbesserung von Lebensbedingungen in benachteiligten Wohnquartieren unter aktiver, partizipatorischer Mitarbeit der dortigen Wohnbevölkerung. Die Arbeit setzt an den geäußerten Interessen der Bevölkerung an, d.h. im Zentrum steht der Wille oder die Betroffenheit der Wohnbevölkerung. Ziel ist die Mobilisierung von Selbsthilfekräften und Eigeninitiative. Angebote werden nicht für die BewohnerInnen, sondern mit ihnen initiiert und umgesetzt. Dabei werden die Ressourcen der Menschen und des Sozialraums einbezogen.	X

Terme/ Begriff	Traduction/ Übersetzung	Correspondance/ Entsprechung	Remarques	Anmerkungen	glossaire protection de l'enfance / Glossar Kinderschutz
Hartz IV (n)		système de sécurité sociale en Allemagne, l'équivalent du RSA en France	en Allemagne: prestation financière pour assurer la situation des personnes sans travail, dénommée aussi "allocation pour demandeurs d'emploi 2".	In Deutschland: Finanzielle Grundsicherung für arbeitslose Menschen. Auch "Arbeitslosengeld II" genannt.	
Jugendsozialarbeit (f)	travail (m) social auprès de la jeunesse		Travail social pour et avec les jeunes autour de différentes thématiques (par ex, l'école, la formation, le travail, habiter,le partenariat)	Soziale Arbeit für und mit Jugendlichen zu bestimmten Themen (wie z.B. Schule, Ausbildung, Arbeiten, Wohnen, Partnerschaft, etc.)	
Jugendzentrum (n), Jugendtreff (m), Jugendhaus (n) (Kinder- und Jugendfreizeiteinrichtungen)	maison (f) de la jeunesse	maison de la jeunesse et de la culture, centre socio-culturel (limité aux activités pour les mineurs ou les jeunes majeurs)	Les Kinder- und Jugendfreizeiteinrichtungen proposent aux enfants et aux jeunes des activités libre d'accès. Ces établissements sont encadrés en Allemagne par la loi d'aide à l'enfance et à la jeunesse (Kinder- und Jugendhilfegesetz). Les porteurs de ces établissements sont en règle générale les communes, les églises ou d'autres associations tournée vers les jeunes (*Freie Träger).	Kinder- und Jugendfreizeiteinrichtungen bieten Kindern und Jugendlichen niedrigschwellige Programme an. Die gesetzlichen Grundlagen der meisten Einrichtungen finden sich in Deutschland im Kinder- und Jugendhilfegesetz (KJHG).Die Träger von Jugendfreizeiteinrichtungen sind in der Regel Kommunen (Städte oder Gemeinden) sowie Kirchen oder andere *Freie Träger der *Jugendhilfe .	X
Kinderbetreuung (f)	accueil (m) d'enfants				
Kommunaler Sozialdienst (m)	services (pl) sociaux communaux	centre (m) communal d'action sociale (CCAS)	service de la jeunesse et de l'action sociale des communes	Jugend- und Sozialamt der Kommune	
Kommune (f)	commune (f)		La notion de Kommune prend la même signification que celle de Gemeinde mais englobe en Allemagne le niveau des *Landkreise. Les Kommunen sont des *collectivités territoriales et constituent le niveau le plus bas de la structure administrative allemande. Les Kommunen ont le droit à l'autonomie de gestion (Selbstverwaltungsrecht).	Der Begriff Kommune ist gleichbedeutend mit dem Begriff Gemeinde, umfasst jedoch in Deutschland auch die Ebene der Kreise. Kommunen sind *Gebietskörperschaften und stellen in der politisch-administrativen Struktur die unterste Ebene dar. Kommunen haben das Recht auf Selbstverwaltung.	X
Landkreis (m)	arrondissement (m) régional		Les Landkreise sont des collectivités territoriales allemandes rassemblant plusieurs communes (*Kommune). Les Landkreise ont le droit de s'autogérer. Les Landkreise gèrent plusieurs compétences pour les communes qui la constituent, entre autres : le recyclage des déchets et les hôpitaux. En dehors des compétences exclusives, les Landkreise assurent par délégation des missions pour l'Etat fédéré. Les Landkreise concernent principalement les zones rurales, les grandes villes constituent des Kreis autonomes appelés kreisfreie Stadt. La taille d'un Landkreis peut varier fortement, en moyenne, il prend la taille d'une sous-préfecture.	In Deutschland: Übergemeindliche Verwaltungseinheit der kommunalen Ebene mit dem Recht auf Selbstverwaltung. Die Landkreise nehmen verschiedene Aufgaben für die kreisangehörigen Gemeinden wahr, z. B. Abfallwirtschaft oder Krankenhäuser. Neben den Selbstverwaltungsaufgaben erfüllt der Landkreis auch staatliche Aufgaben. Landkreise existieren v.a. in ländlichen Gebieten. Grosse Städte sind ein eigener Kreis, genannt kreisfreie Stadt. Die Grösse eines Landkreises kann stark variieren, durchschnittlich hat er die Grösse einer sous-préfecture in Frankreich.	X
Landratsamt (n)	conseil (m) d'arrondissement	conseil (m) départemental	Dans certains Länder allemands, le Landratsamt est l'appellation prise par l'administration (et le bâtiment) d'un *Landkreis (arrondissement dont la taille correspond à une sous préfecture française). Le Landratsamt a une double fonction : une autorité au niveau communal et une délégation administrative de l'état. Le Landratsamt a le Landrat (approx. : conseil d'arrondissement) à sa tête et est soumis aux directives des administrations publiques du Land. Le Landratsamt est responsable de la protection de l'enfance et de la jeunesse en tant qu'autorité de gestion.	Landratsamt ist in einigen deutschen Bundesländern die Bezeichnung für die Verwaltung (und das Verwaltungsgebäude) eines *Landkreises. Das Landratsamt hat meistens eine Doppelfunktion, es ist kommunale Selbstverwaltungsbehörde und untere staatliche Verwaltungsbehörde. Das Landratsamt mit dem Landrat an der Spitze ist an die Weisungen der oberen Staatsbehörde gebunden (Bezirksregierungen und Ministerien). Als staatliche Verwaltungsbehörde ist das Landratsamt auch zuständig für die Jugendhilfe.	X

Terme/ Begriff	Traduction/ Übersetzung	Correspondance/ Entsprechung	Remarques	Anmerkungen	glossaire protection de l'enfance / Glossar Kinderschutz
Liegenschaft (f)	bien immobilier (m)				
Liegenschaftsbesitzer/in (m/f)	propriétaire (m)				
Liegenschaftsverwaltung (f)	gestionnaires de biens immobiliers (m)				
Miete (f)	loyer (m)				
Mobile Jugendarbeit (f)	travail (m) mobile auprès de la jeunesse, prévention (f) spécialisée		Travail social en faveur des jeunes en milieu ouvert	Soziale Arbeit mit Jugendlichen, an wechselnden Orten, ohne Fixierung auf feste Räume	
Nachhaltigkeit (f)	développement (m) durable				
Nebenkosten (pl)	coûts annexes (pl)				
Niedrigschwelligkeit (f)	accès (m) facile (pas d'inscription préalable)		des offres qui peuvent être facilement acceptées, sans conditions préalables	Angebote die leicht angenommen werden können, ohne besondere Zugangsvoraussetzungen	
Nutzer/in (m/f)	utilisateur (m), utilisatrice (f)				
Offene Kinder- und Jugendarbeit (f)	travail social (m) auprès des enfants et des jeunes				
öffentlicher Raum (m)	espace (m) public				
Öffentlichkeitsarbeit (f)	relation publique (f)				
Pilotprojekt (n)	projet (m) pilote				
Quartierarbeit (f)	travail (m) social dans le quartier		Par « travail de quartier » on entend un travail social qui s'adresse à une unité territoriale. Par ce mot souvent synonyme de *Gemeinwesenarbeit (travail social sur le commun) est visée une amélioration des conditions de vie dans un quartier, en y incluant la population et en soutenant le vivre ensemble entre voisins.	Unter Quartierarbeit versteht man eine auf eine räumliche Einheit bezogene Soziale Arbeit. Häufig synonym mit *Gemeinwesenarbeit geht es in der Quartierarbeit um die Verbesserung der Lebensbedingungen in einem Quartier unter Einbezug der *Bevölkerung sowie die Förderung des nachbarschaftlichen Zusammenlebens.	
Quartierentwicklung (f)	le service (m) de développement de quartier		« Développement du quartier » renvoie à une stratégie d'une *commune pour enclencher un processus de développement pour toute la commune ou certains quartiers, dans lequel différentes mesures (sociales, mais aussi culturelles, urbanistiques) sont coordonnées et intensifiées avec le but d'améliorer les conditions de vie dans le quartier. Dans cette démarche, la participation de la population et d'autres acteurs est recherchée. Le développement de quartier comprend dans tous les cas, comme élément central, le travail de quartier ou le travail sur le commun, mais il souligne plus fortement l'inclusion de la commune, au niveau politique et administratif et le développement d'une stratégie commune, par delà les champs de compétences.	Quartierentwicklung bezeichnet eine Strategie einer *Kommune für die gesamte Gemeinde oder einzelne Quartiere einen Entwicklungsprozess anzustossen, bei dem verschiedene (soziale, aber auch kulturelle, bauliche) Massnahmen koordiniert und intensiviert werden mit dem Ziel die Bedingungen in dem Gebiet zu verbessern. Dabei wird der Einbezug der *Bevölkerung und anderer Akteure und die Förderung von Engagement angestrebt. Quartierentwicklung beinhaltet in aller Regel als zentrales Element *Quartier- oder Gemeinwesenarbeit , betont aber stärker auch den Einbezug der politischen und administrativen Gemeinde und die Entwicklung einer gemeinsamen, ressortübergreifenden Strategie.	

Glossar/glossaire		Glossar/glossaire			
Terme/ Begriff	Traduction/ Übersetzung	Correspondance/ Entsprechung	Remarques	Anmerkungen	glossaire protection de l'enfance / Glossar Kinderschutz
Quartiertreff (m)	lieu (m) de rencontre institué dans le quartier	centre social (m)	Espaces de rencontre dans un quartier pour des occasions privées et publiques.	Räumlichkeit im Quartier, die für private und öffentliche Anlässe genutzt werden kann	
Quartierzeitung (f)	journal (m) du quartier				
Familiengarten (m)	jardin (m) familial		Schweizer Begriff, Pendant in Deutschland oft: Schrebergärten oder Kleingärten	notion suisse, le pendant en Allemagne est le Schrebergarten ou le Kleingarten	
Schrebergarten (m)	jardin (m) ouvrier		deutscher Begriff, Pendant in der Schweiz oft: Familiengärten	notion allemande, le pendant en Suisse est le Familiengarten	
Schulsozialarbeit (f)	travail (m) social en milieu scolaire		Le *Schulsozialarbeit fait le lien entre le système de protection de l'enfance et l'éducation scolaire. Les professions du secteur social travaillent avec les professions scolaires à partir d'un cadre commun afin de garantir le développement individuel, social, scolaire et professionnel des élèves. Parmi leurs activités on peut citer la lutte contre les difficultés scolaires, les conseils éducatifs auprès des parents et des enseignants et la promotion d'un environnement scolaire sain et agréable.	Schulsozialarbeit ist das Bindeglied zwischen Jugendhilfe- und Bildungs(Schulsystem). Sozialpädagogische Fachkräfte arbeiten gemeinsam innerhalb der Schule mit Lehrkräften auf einer verbindlich vereinbarten und gleichberechtigten Basis zusammen, um Schüler in ihrer individuellen, sozialen, schulischen und beruflichen Entwicklung zu fördern. Sie tragen dazu bei: • Bildungsbenachteiligungen zu vermeiden oder abzubauen • Eltern und Lehrer bei der Erziehung und dem erzieherischen Kinder- und Jugendschutz zu beraten und zu unterstützen • eine schülerfreundliche Umwelt herzustellen	X
Schwerpunktgebiete (f) (der Sozialen Stadtentwicklung)	zones (f) prioritaires		Territoires prioritaires (du développement social urbain) : territoire où existe un besoin tout particulier d'agir au niveau des mesures du développement urbain et pour lequel il a été décidé la mise en œuvre de mesures de développement. On l'utilise souvent pour des territoires qui sont soutenus dans le cadre des programmes nationaux de développement urbain.	Schwerpunktgebiete (der *sozialen Stadtentwicklung): Gebiet, in dem ein besonderer Handlungsbedarf für Massnahmen der Stadtentwicklung festgestellt wurde und für das die Umsetzung von Entwicklungsmassnahmen beschlossen wurde. Häufig verwendet für Gebiete, die im Rahmen (nationaler) Stadtentwicklungsprogrammen gefördert werden.	
Sozialarbeiter/-in (m/f)	travailleur (m) social, travailleuse (f) sociale		Les travailleurs sociaux sont actifs lorsque les problèmes sociaux des personnes concernées ne peuvent pas être résolus par eux-mêmes. L'obligation constitutionnelle du respect de la dignité de l'être humain et l'engagement social de la société entraîne la mission de proposer des moyens de soulager ou de dépasser les problèmes et les situations d'urgence. Les travailleurs sociaux sont actifs dans la planification, la création et la mise en oeuvre des mesures. Ils sont actifs dans les domaines du développement social (Gemeinwesenentwicklung), de la planification sociale et garantissent des conditions de vie sociales, culturelles et éducatives suffisantes. Les travailleurs sociaux soutiennent les initiatives d'émancipation, d'*économie solidaire etc. Les travailleurs sociaux sont missionnés par l'Etat ou par des individus, des entreprises ou des ONG. Leur profession s'appuie : 1. Sur le code déontologique de la fédération internationale des travailleurs sociaux (IFSW) 2. Sur le code déonotologique du Deutscher Berufsverband für Soziale Arbeit (DBFH) ou de l'association professionnelle "avenir social" en Suisse. 3. Les valeurs tels que la dignité humaine, la liberté, l'égalité de traitement, la solidarité et les Droits de l'Homme. Leur formation se déroule dans des Hochschulen (Université appliquée) au niveau Licence ou master (Niveau 6, 7 et 8 du DQR).	Sozialarbeiter werden tätig, wenn soziale Probleme von Betroffenen nicht selbst bewältigt werden können. Aus dem Verfassungsgebot der Würde des Menschen und der sozialen Verpflichtung der Gesellschaft ergibt sich der Auftrag, Angebote zur Verhütung, Minderung oder Bewältigung von Problemen und Notständen zu machen. Sozialarbeiter wirken in der Angebotsplanung, -erstellung und -durchführung. Sie wirken in den Bereichen der Gemeinwesenentwicklung, der Sozialplanung und der Sicherung der sozialen, kulturellen und der erzieherischen/bildenden Lebensbedingungen. Sozialarbeiter unterstützen Initiativen der Selbsthilfe und solidarischer Ökonomie, die ohne Hilfe staatlicher Programme Lösungen für soziale Probleme erarbeiten. Sozialarbeiter werden staatlich oder von Menschen, Unternehmen und Nicht-Regierungsorganisationen beauftragt, besondere personennahe Dienstleistungen in Beratung, Bildung, Erziehung, Organisationsberatung, Personalentwicklung und Training wahrzunehmen. Die Arbeit gründet auf: 1. Code of Ethics IFSW (International Federation of Social Workers) 2. Berufsethische Prinzipien des DBSH (in Deutschland) oder avenir social (in der Schweiz) 3. Werteorientierung wie Menschenwürde, Freiheit, Gleichberechtigung, Solidarität gemäß den Prinzipien des sozialen Rechtsstaates und den Menschenrechten Die Qualifizierung erfolgt an Hochschulen (Bachelor oder Master) (DQR Niveau BA 6, MA 7 oder nach Promotion 8)	X

Terme/ Begriff	Traduction/ Übersetzung	Correspondance/ Entsprechung	Remarques	Anmerkungen	glossaire protection de l'enfance / Glossar Kinderschutz
Soziale Stadtentwicklung (f)	développement (m) social urbain				
Sozialpädagoge/-in (m/f)	pédagogue (m/f) social	éducateur (m) spécialisé éducatrice (f) spécialisée	Le travail des Sozialpädagogen peut être compris comme une partie du travail social. Contrairement à la France, la suisse germanophone et la grande majorité des Länder allemands ont intégré le diplôme de Sozialpädagoge dans le diplôme de *Soziale Arbeit. Dans les écoles qui proposent une branche indépendante de "pédagogie sociale", elle s'inscrit généralement dans une licence en science de l'éducation.	Die Arbeit der Sozialpädagogen kann als Teilbereich der Sozialen Arbeit verstanden werden. Anders als in Frankreich, hat die Deutschschweiz und der überwiegende Teil der Bundesländer in Deutschland das Studium der Sozialpädagogik in die Soziale Arbeit integriert. An jenen Hochschulen, die einen Arbeitsbereich Sozialpädagogik führen, ist er meist Teil erziehungswissenschaftlicher BA-Studiengänge.	X
Sponsor (m)	sponsor (m)		financier	Geldgeber	
renouvellement (m) urbain			rénovation d'immeubles, d'infrastructures du transport et autres infrastructures	Erneuerung oder Sanierung von Gebäuden, Verkehrs- und anderer Infrastruktur	
Stadtteilbüro (n)	bureau (m) de quartier		lieu d'information et de contact pour les habitants d'un quartier pour des questions liées au quartier	Anlaufstelle für BewohnerInnen eines Quartiers in Fragen des Stadtteils	
Stadtteilfest (n)	fête de quartier (f)				
Tafelverein (m)	association (f) d'entraide alimentaire		association pour l'organisation et la distribution de nourriture gratuite pour des personnes pauvres	Verein zur Organisation und Verteilung kostenloser Nahrungsmittel an arme Menschen	
Verwaltung (f)	administration (f)				
Weiterbildung (f)	formation (f) continue				
Wohnumfeld (n)	cadre (m) de vie		conditions de vie	Lebensverhältnisse	
Wohnungsbaugesellschaft (f)	promoteur(m) immobilier		organisation qui construit des logements	Organisationen/Firmen, die Wohnungen bauen	
Zielgruppenorientierung (f)	orientation (f) vers le public cible		orientation/concentration du travail vers des destinataires spécifiques	Ausrichtung/Konzentration der Arbeit an bestimmte Adressat*innen / Personenkreis.	
Zwischennutzung (f)	utilisation (f) temporaire		utilisation temporaire d'immeubles ou de parcelles de terrain	zeitlich befristete Nutzung von Gebäuden oder Grundstücken	



Terme/ Begriff	Traduction/ Übersetzung	Correspondance/ Entsprechung	Remarques	Anmerkungen	glossaire protection de l'enfance / Glossar Kinderschutz
Aussenquartier (n)	quartier périphérique (m)				
Bauverwaltung (f)	service (m) d'urbanisme				
Beschäftigungsinitiative (f)	initiative (f) locale pour l'emploi		mesure pour l'insertion professionnelle	Eine Maßnahme zur Eingliederung in den Arbeitsmarkt für arbeitslose Menschen	
Betreuungsverein (m)	association (f) d'accompagnement	service (m)/association (f) de tutelle	association pour le soutien à des personnes qui ne peuvent vivre de façon autonome (budget, détermination du lieu de séjour, relations commerciales) par des personnes mandatées légalement	Verein zur Unterstützung von gesetzlichen Betreuer*innen, für Menschen, die betreut werden, weil sie nicht mehr selbstständig leben können (z.B. hinsichtlich Finanzen, Aufenthaltsbestimmung, Geschäfte tätigen)	
Bevölkerung (f)	population (f)				
Bevölkerungsbeteiligung (f)	participation (f) des habitants				
Ehrenamtliche/r (f/m)	bénévole (f/m)				
Einwohner/in (m/f)	habitant/e (m/f)				
Empowerment (n)	pouvoir (m) d'agir				
Freie Träger (m)	organismes non-gouvernementaux (m/pl.)	association (f) du secteur social et médicosocial	organisations non étatiques, c.à.d. privées, souvent des associations gestionnaires non lucratives du secteur social, A côté des grandes organisations de l'action sociale (Allemagne) et les œuvres sociales (Suisse) qui souvent ont leur origine dans les communautés religieuses ou dans le mouvement ouvrier, il existe aussi des organisations plus petites, c'est à dire des associations locales.	nichtstaatlicher, d.h. privater, häufig gemeinnütziger Träger Sozialer Arbeit. Neben den grossen Wohlfahrtsverbänden (Deutschland) und Hilfswerken (Schweiz), die häufig aus Religionsgemeinschaften oder der Arbeiterbewegung entstanden sind, gibt es auch kleinere, z.B. lokale freie Träger.	
Freiräume (f)	espaces (m) libres, espaces (m) publics		des espaces libres peuvent être classés espaces privés, semi-publics et publics et se caractérisent essentiellement par des espaces non construits	Freiräume lassen sich in private, halb-öffentliche und öffentliche Räume unterteilen und zeichnen sich insbesondere durch nicht bebaute Flächen aus	
Freiwillige/r (f/m)	bénévole (m/f)				
Gemeindeversammlung (f)	assemblée (f) communale		assemblée des citoyens ayant le droit de vote; lieu de décision en démocratie directe dans les communes suisses	Versammlung der abstimmungsberechtigten BürgerInnen; direktdemokratisches Entscheidungsgremium in Schweizer Gemeinden	
Gemeinschaftsschule (f)	école (f) communautaire	collège unique	en Allemagne c'est l'enseignement secondaire où les élèves sont enseignés en commun selon des groupes de niveau	In Deutschland Sekundarstufe, in der unterschiedliche Leistungsniveaus gemeinsam unterrichtet werden.	
Gemeinwesenarbeit (f)	travail (m) social sur le commun	prévention (f) spécialisée	Le Gemeinwesenarbeit (travail social sur le commun) est un principe du *travail social orienté vers un espace social spécifique. L'objectif est l'amélioration des conditions de vie dans des quartiers défavorisés par la mobilisation active et participative des habitants. Il s'appuie sur les intérêts exprimés des populations, c'est à dire sur leur volonté et sur ce qui les concerne. L'objectif est donc la mobilisation et le renforcement du Selbsthilfe (pouvoir d'agir) et de l'autonomie d'initiative. Les activités ne sont pas initiées et mises en oeuvre pour les habitants mais avec eux. Les ressources des habitants et du territoire sont ainsi activées.	Gemeinwesenarbeit ist ein professionelles sozialräumliches Arbeitsprinzip der *Sozialen Arbeit. Ziel ist die Verbesserung von Lebensbedingungen in benachteiligten Wohnquartieren unter aktiver, partizipatorischer Mitarbeit der dortigen Wohnbevölkerung. Die Arbeit setzt an den geäußerten Interessen der Bevölkerung an, d.h. im Zentrum steht der Wille oder die Betroffenheit der Wohnbevölkerung. Ziel ist die Mobilisierung von Selbsthilfekräften und Eigeninitiative. Angebote werden nicht für die BewohnerInnen, sondern mit ihnen initiiert und umgesetzt. Dabei werden die Ressourcen der Menschen und des Sozialraums einbezogen.	X

Terme/ Begriff	Traduction/ Übersetzung	Correspondance/ Entsprechung	Remarques	Anmerkungen	glossaire protection de l'enfance / Glossar Kinderschutz
Hartz IV (n)		système de sécurité sociale en Allemagne, l'équivalent du RSA en France	en Allemagne: prestation financière pour assurer la situation des personnes sans travail, dénommée aussi "allocation pour demandeurs d'emploi 2".	In Deutschland: Finanzielle Grundsicherung für arbeitslose Menschen. Auch "Arbeitslosengeld II" genannt.	
Jugendsozialarbeit (f)	travail (m) social auprès de la jeunesse		Travail social pour et avec les jeunes autour de différentes thématiques (par ex, l'école, la formation, le travail, habiter,le partenariat)	Soziale Arbeit für und mit Jugendlichen zu bestimmten Themen (wie z.B. Schule, Ausbildung, Arbeiten, Wohnen, Partnerschaft, etc.)	
Jugendzentrum (n), Jugendtreff (m), Jugendhaus (n) (Kinder- und Jugendfreizeiteinrichtungen)	maison (f) de la jeunesse	maison de la jeunesse et de la culture, centre socio-culturel (limité aux activités pour les mineurs ou les jeunes majeurs)	Les Kinder- und Jugendfreizeiteinrichtungen proposent aux enfants et aux jeunes des activités libre d'accès. Ces établissements sont encadrés en Allemagne par la loi d'aide à l'enfance et à la jeunesse (Kinder- und Jugendhilfegesetz). Les porteurs de ces établissements sont en règle générale les communes, les églises ou d'autres associations tournée vers les jeunes (*Freie Träger).	Kinder- und Jugendfreizeiteinrichtungen bieten Kindern und Jugendlichen niedrigschwellige Programme an. Die gesetzlichen Grundlagen der meisten Einrichtungen finden sich in Deutschland im Kinder- und Jugendhilfegesetz (KJHG).Die Träger von Jugendfreizeiteinrichtungen sind in der Regel Kommunen (Städte oder Gemeinden) sowie Kirchen oder andere *Freie Träger der *Jugendhilfe .	X
Kinderbetreuung (f)	accueil (m) d'enfants				
Kommunaler Sozialdienst (m)	services (pl) sociaux communaux	centre (m) communal d'action sociale (CCAS)	service de la jeunesse et de l'action sociale des communes	Jugend- und Sozialamt der Kommune	
Kommune (f)	commune (f)		La notion de Kommune prend la même signification que celle de Gemeinde mais englobe en Allemagne le niveau des *Landkreise. Les Kommunen sont des *collectivités territoriales et constituent le niveau le plus bas de la structure administrative allemande. Les Kommunen ont le droit à l'autonomie de gestion (Selbstverwaltungsrecht).	Der Begriff Kommune ist gleichbedeutend mit dem Begriff Gemeinde, umfasst jedoch in Deutschland auch die Ebene der Kreise. Kommunen sind *Gebietskörperschaften und stellen in der politisch-administrativen Struktur die unterste Ebene dar. Kommunen haben das Recht auf Selbstverwaltung.	X
Landkreis (m)	arrondissement (m) régional		Les Landkreise sont des collectivités territoriales allemandes rassemblant plusieurs communes (*Kommune). Les Landkreise ont le droit de s'autogérer. Les Landkreise gèrent plusieurs compétences pour les communes qui la constituent, entre autres : le recyclage des déchets et les hôpitaux. En dehors des compétences exclusives, les Landkreise assurent par délégation des missions pour l'Etat fédéré. Les Landkreise concernent principalement les zones rurales, les grandes villes constituent des Kreis autonomes appelés kreisfreie Stadt. La taille d'un Landkreis peut varier fortement, en moyenne, il prend la taille d'une sous-préfecture.	In Deutschland: Übergemeindliche Verwaltungseinheit der kommunalen Ebene mit dem Recht auf Selbstverwaltung. Die Landkreise nehmen verschiedene Aufgaben für die kreisangehörigen Gemeinden wahr, z. B. Abfallwirtschaft oder Krankenhäuser. Neben den Selbstverwaltungsaufgaben erfüllt der Landkreis auch staatliche Aufgaben. Landkreise existieren v.a. in ländlichen Gebieten. Grosse Städte sind ein eigener Kreis, genannt kreisfreie Stadt. Die Grösse eines Landkreises kann stark variieren, durchschnittlich hat er die Grösse einer sous-préfecture in Frankreich.	X
Landratsamt (n)	conseil (m) d'arrondissement	conseil (m) départemental	Dans certains Länder allemands, le Landratsamt est l'appellation prise par l'administration (et le bâtiment) d'un *Landkreis (arrondissement dont la taille correspond à une sous préfecture française). Le Landratsamt a une double fonction : une autorité au niveau communal et une délégation administrative de l'état. Le Landratsamt a le Landrat (approx. : conseil d'arrondissement) à sa tête et est soumis aux directives des administrations publiques du Land. Le Landratsamt est responsable de la protection de l'enfance et de la jeunesse en tant qu'autorité de gestion.	Landratsamt ist in einigen deutschen Bundesländern die Bezeichnung für die Verwaltung (und das Verwaltungsgebäude) eines *Landkreises. Das Landratsamt hat meistens eine Doppelfunktion, es ist kommunale Selbstverwaltungsbehörde und untere staatliche Verwaltungsbehörde. Das Landratsamt mit dem Landrat an der Spitze ist an die Weisungen der oberen Staatsbehörde gebunden (Bezirksregierungen und Ministerien). Als staatliche Verwaltungsbehörde ist das Landratsamt auch zuständig für die Jugendhilfe.	X

Terme/ Begriff	Traduction/ Übersetzung	Correspondance/ Entsprechung	Remarques	Anmerkungen	glossaire protection de l'enfance / Glossar Kinderschutz
Liegenschaft (f)	bien immobilier (m)				
Liegenschaftsbesitzer/in (m/f)	propriétaire (m)				
Liegenschaftsverwaltung (f)	gestionnaires de biens immobiliers (m)				
Miete (f)	loyer (m)				
Mobile Jugendarbeit (f)	travail (m) mobile auprès de la jeunesse, prévention (f) spécialisée		Travail social en faveur des jeunes en milieu ouvert	Soziale Arbeit mit Jugendlichen, an wechselnden Orten, ohne Fixierung auf feste Räume	
Nachhaltigkeit (f)	développement (m) durable				
Nebenkosten (pl)	coûts annexes (pl)				
Niedrigschwelligkeit (f)	accès (m) facile (pas d'inscription préalable)		des offres qui peuvent être facilement acceptées, sans conditions préalables	Angebote die leicht angenommen werden können, ohne besondere Zugangsvoraus- setzungen	
Nutzer/in (m/f)	utilisateur (m), utilisatrice (f)				
Offene Kinder- und Jugendarbeit (f)	travail social (m) auprès des enfants et des jeunes				
öffentlicher Raum (m)	espace (m) public				
Öffentlichkeitsarbeit (f)	relation publique (f)				
Pilotprojekt (n)	projet (m) pilote				
Quartierarbeit (f)	travail (m) social dans le quartier		Par « travail de quartier » on entend un travail social qui s'adresse à une unité territoriale. Par ce mot souvent synonyme de *Gemeinwesen- arbeit (travail social sur le commun) est visée une amélioration des conditions de vie dans un quartier, en y incluant la population et en soutenant le vivre ensemble entre voisins.	Unter Quartierarbeit versteht man eine auf eine räumliche Einheit bezogene Soziale Arbeit. Häufig synonym mit *Gemeinwesenarbeit geht es in der Quartierarbeit um die Verbesserung der Lebensbedingungen in einem Quartier unter Einbezug der *Bevölkerung sowie die Förderung des nachbarschaftlichen Zusammenlebens.	
Quartierentwicklung (f)	le service (m) de développement de quartier		« Développement du quartier » renvoie à une stratégie d'une *commune pour enclencher un processus de développement pour toute la commune ou certains quartiers, dans lequel différentes mesures (sociales, mais aussi culturelles, urbanistiques) sont coordonnées et intensifiées avec le but d'améliorer les conditions de vie dans le quartier. Dans cette démarche, la participation de la population et d'autres acteurs est recherchée. Le développement de quartier comprend dans tous les cas, comme élément central, le travail de quartier ou le travail sur le commun, mais il souligne plus fortement l'inclusion de la commune, au niveau politique et administratif et le développement d'une stra- tégie commune, par delà les champs de compétences.	Quartierentwicklung bezeichnet eine Strategie einer *Kommune für die gesamte Gemeinde oder einzelne Quartiere einen Entwicklungsprozess anzustossen, bei dem verschiedene (soziale, aber auch kulturelle, bauliche) Massnahmen koordiniert und intensiviert werden mit dem Ziel die Bedingungen in dem Gebiet zu verbessern. Dabei wird der Einbezug der *Bevölkerung und anderer Akteure und die Förderung von Engagement angestrebt. Quartierentwicklung beinhaltet in aller Regel als zentrales Element *Quartier- oder Gemeinwesenarbeit , betont aber stärker auch den Einbezug der politischen und administrativen Gemeinde und die Entwicklung einer gemeinsamen, ressortübergreifenden Strategie.	

Glossar/glossaire		Glossar/glossaire			
Terme/ Begriff	Traduction/ Übersetzung	Correspondance/ Entsprechung	Remarques	Anmerkungen	glossaire protection de l'enfance / Glossar Kinderschutz
Quartiertreff (m)	lieu (m) de rencontre institué dans le quartier	centre social (m)	Espaces de rencontre dans un quartier pour des occasions privées et publiques.	Räumlichkeit im Quartier, die für private und öffentliche Anlässe genutzt werden kann	
Quartierzeitung (f)	journal (m) du quartier				
Familiengarten (m)	jardin (m) familial		Schweizer Begriff, Pendant in Deutschland oft: Schrebergärten oder Kleingärten	notion suisse, le pendant en Allemagne est le Schrebergarten ou le Kleingarten	
Schrebergarten (m)	jardin (m) ouvrier		deutscher Begriff, Pendant in der Schweiz oft: Familiengärten	notion allemande, le pendant en Suisse est le Familiengarten	
Schulsozialarbeit (f)	travail (m) social en milieu scolaire		Le *Schulsozialarbeit fait le lien entre le système de protection de l'enfance et l'éducation scolaire. Les professions du secteur social travaillent avec les professions scolaires à partir d'un cadre commun afin de garantir le développement individuel, social, scolaire et professionnel des élèves. Parmi leurs activités on peut citer la lutte contre les difficultés scolaires, les conseils éducatifs auprès des parents et des enseignants et la promotion d'un environnement scolaire sain et agréable.	Schulsozialarbeit ist das Bindeglied zwischen Jugendhilfe- und Bildungs(Schulsystem). Sozial-pädagogische Fachkräfte arbeiten gemeinsam innerhalb der Schule mit Lehrkräften auf einer verbindlich vereinbarten und gleichberechtigten Basis zusammen, um Schüler in ihrer individuellen, sozialen, schulischen und beruflichen Entwicklung zu fördern. Sie tragen dazu bei: • Bildungsbenachteiligungen zu vermeiden oder abzubauen • Eltern und Lehrer bei der Erziehung und dem erzieherischen Kinder- und Jugendschutz zu beraten und zu unterstützen • eine schülerfreundliche Umwelt herzustellen	X
Schwerpunktgebiete (f) (der Sozialen Stadtentwicklung)	zones (f) prioritaires		Territoires prioritaires (du développement social urbain) : territoire où existe un besoin tout particulier d'agir au niveau des mesures du développement urbain et pour lequel il a été décidé la mise en œuvre de mesures de développement. On l'utilise souvent pour des territoires qui sont soutenus dans le cadre des programmes nationaux de développement urbain.	Schwerpunktgebiete (der *sozialen Stadtentwicklung): Gebiet, in dem ein besonderer Handlungsbedarf für Massnahmen der Stadtentwicklung festgestellt wurde und für das die Umsetzung von Entwicklungs-massnahmen beschlossen wurde. Häufig verwendet für Gebiete, die im Rahmen (nationaler) Stadtentwicklungsprogrammen gefördert werden.	
Sozialarbeiter/-in (m/f)	travailleur (m) social, travailleuse (f) sociale		Les travailleurs sociaux sont actifs lorsque les problèmes sociaux des personnes concernées ne peuvent pas être résolus par eux-mêmes. L'obligation constitutionnelle du respect de la dignité de l'être humain et l'engagement social de la société entraîne la mission de proposer des moyens de soulager ou de dépasser les problèmes et les situations d'urgence. Les travailleurs sociaux sont actifs dans la planification, la création et la mise en oeuvre des mesures. Ils sont actifs dans les domaines du développement social (Gemeinwesenentwicklung), de la planification sociale et garantissent des conditions de vie sociales, culturelles et éducatives suffisantes. Les travailleurs sociaux soutiennent les initiatives d'émancipation, d'*économie solidaire etc. Les travailleurs sociaux sont missionnés par l'Etat ou par des individus, des entreprises ou des ONG. Leur profession s'appuie : 1. Sur le code déontologique de la fédération internationale des travailleurs sociaux (IFSW) 2. Sur le code déonotologique du Deutscher Berufsverband für Soziale Arbeit (DBFH) ou de l'association professionnelle "avenir social" en Suisse. 3. Les valeurs tels que la dignité humaine, la liberté, l'égalité de traitement, la solidarité et les Droits de l'Homme. Leur formation se déroule dans des Hochschulen (Université appliquée) au niveau Licence ou master (Niveau 6, 7 et 8 du DQR).	Sozialarbeiter werden tätig, wenn soziale Probleme von Betroffenen nicht selbst bewältigt werden können. Aus dem Verfassungsgebot der Würde des Menschen und der sozialen Verpflichtung der Gesellschaft ergibt sich der Auftrag, Angebote zur Verhütung, Minderung oder Bewältigung von Problemen und Notständen zu machen. Sozialarbeiter wirken in der Angebotsplanung, -erstellung und -durchführung. Sie wirken in den Bereichen der Gemeinwesenentwicklung, der Sozialplanung und der Sicherung der sozialen, kulturellen und der erzieherischen/bildenden Lebensbedingungen. Sozialarbeiter unterstützen Initiativen der Selbsthilfe und solidarischer Ökonomie, die ohne Hilfe staatlicher Programme Lösungen für soziale Probleme erarbeiten. Sozialarbeiter werden staatlich oder von Menschen, Unternehmen und Nicht-Regierungsorganisationen beauftragt, besondere personennahe Dienstleistungen in Beratung, Bildung, Erziehung, Organisationsberatung, Personalentwicklung und Training wahrzunehmen. Die Arbeit gründet auf: 1. Code of Ethics IFSW (International Federation of Social Workers) 2. Berufsethische Prinzipien des DBSH (in Deutschland) oder avenir social (in der Schweiz) 3. Werteorientierung wie Menschenwürde, Freiheit, Gleichberechtigung, Solidarität gemäß den Prinzipien des sozialen Rechtsstaates und den Menschenrechten Die Qualifizierung erfolgt an Hochschulen (Bachelorlor oder Master) (DQR Niveau BA 6, MA 7 oder nach Promotion 8)	X

Terme/ Begriff	Traduction/ Übersetzung	Correspondance/ Entsprechung	Remarques	Anmerkungen	glossaire protection de l'enfance / Glossar Kinderschutz
Soziale Stadtentwicklung (f)	développement (m) social urbain				
Sozialpädagoge/-in (m/f)	pédagogue (m/f) social	éducateur (m) spécialisé éducatrice (f) spécialisée	Le travail des Sozialpädagogen peut être compris comme une partie du travail social. Contrairement à la France, la suisse germanophone et la grande majorité des Länder allemands ont intégré le diplôme de Sozialpädagoge dans le diplôme de *Soziale Arbeit. Dans les écoles qui proposent une branche indépendante de "pédagogie sociale", elle s'inscrit généralement dans une licence en science de l'éducation.	Die Arbeit der Sozialpädagogen kann als Teilbereich der Sozialen Arbeit verstanden werden. Anders als in Frankreich, hat die Deutschschweiz und der überwiegende Teil der Bundesländer in Deutschland das Studium der Sozialpädagogik in die Soziale Arbeit integriert. An jenen Hochschulen, die einen Arbeitsbereich Sozialpädagogik führen, ist er meist Teil erziehungswissenschaftlicher BA-Studiengänge.	X
Sponsor (m)	sponsor (m)		financier	Geldgeber	
renouvellement (m) urbain			rénovation d'immeubles, d'infrastructures du transport et autres infrastructures	Erneuerung oder Sanierung von Gebäuden, Verkehrs- und anderer Infrastruktur	
Stadtteilbüro (n)	bureau (m) de quartier		lieu d'information et de contact pour les habitants d'un quartier pour des questions liées au quartier	Anlaufstelle für BewohnerInnen eines Quartiers in Fragen des Stadtteils	
Stadtteilfest (n)	fête de quartier (f)				
Tafelverein (m)	association (f) d'entraide alimentaire		association pour l'organisation et la distribution de nourriture gratuite pour des personnes pauvres	Verein zur Organisation und Verteilung kostenloser Nahrungsmittel an arme Menschen	
Verwaltung (f)	administration (f)				
Weiterbildung (f)	formation (f) continue				
Wohnumfeld (n)	cadre (m) de vie		conditions de vie	Lebensverhältnisse	
Wohnungsbaugesellschaft (f)	promoteur(m) immobilier		organisation qui construit des logements	Organisationen/Firmen, die Wohnungen bauen	
Zielgruppenorientierung (f)	orientation (f) vers le public cible		orientation/concentration du travail vers des destinataires spécifiques	Ausrichtung/Konzentration der Arbeit an bestimmte Adressat*innen / Personenkreis.	
Zwischennutzung (f)	utilisation (f) temporaire		utilisation temporaire d'immeubles ou de parcelles de terrain	zeitlich befristete Nutzung von Gebäuden oder Grundstücken	

